BnF Gallica

Bulletin de l'Académie du Var

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Académie du Var. Bulletin de l'Académie du Var. 1962.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DU VAR

SEANT A TOULON (Var)

9, Place de la Liberté

" Sparsa colligo "

129e ANNEE

1961

L'ACADEMIE DU VAR, fondée en 1800
a été autorisée en 1811

Elle est association déclarée (11 mars 1920)
et reconnue d'utilité publique (décret du 25 juin 1933)

Depuis 1833, elle publie un Bulletin Annuel

1962

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

SOMMAIRE

Page

— Composition du Conseil d'Administration 3

— Liste des Membres 5

— Liste des Sociétés correspondantes françaises et étrangères .. 12

— Liste nominative par fauteuils attribués 17

— La Vie de l'Académie du Var en 1961 18

— Rapport Moral de M. Rougetet 20

— Rapport Financier de M. Aspert 40

— Notice Nécrologique de M. Fayal 42

— Discours de réception de Maitre Le Bellegou et réponse du Docteur Baixe 43

— Discours de réception de M. Marmora et réponse de M. Aspert 65

— Discours de réception de M. Gimmig et réponse du Commandant Davin 100

— Discours de réception de Mgr Mazerat et réponse de l'Amiral Avice 113

— Discours de réception de l'Amiral Galleret et réponse du Professeur Taladoire 135

— Discours de réception du Dr Rossi et réponse de M. Rougetet 157

— Présentation des Annales de la Faculté des Lettres d'Aix (1960-1961) par le Professeur Granarolo 187

— Le premier académicien de France, Mgr Godeau, par le Commandant Davin 191

— Nurjahan, par Mme Magdeleine Wauthier 195

— L'industrie française des spath-fluor, par M. Pellat 205

— Avis du Trésorier 207

— Les concours littéraires de l'Académie du Var pour 1962 ..... C. 3

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE DU VAR

SEANT A TOULON (Var)

9, Place de la Liberté

" Sparsa colligo "

129e ANNEE

1961

L'ACADEMIE DU VAR, fondée en 1800

a été autorisée en 1811

Elle est association déclarée (11 mars 1920)

et reconnue d'utilité publique (décret du 25 juin 1933)

Depuis 1833, elle publie un Bulletin Annuel

1962

ACADEMIE DU VAR

9, Place de la Liberté — **TOULON**

BUREAU

et

CONSEIL D'ADMINISTRATION

pour l'année 1962

MM. TALADOIRE, Président.
ROUGETET, Secrétaire général et Vice-Président.
CHABOT, Secrétaire des séances.
ASPERT, Trésorier.
Cdt MORAZZANI, Bibliothécaire.
Commandant DAVIN, Archiviste.
Général DAVID, Conservateur des Beaux-Arts.
Amiral AVICE, Membre, chargé des conférences, et second Vice-Président.
Dr ROSSI, Membre.
GIMMIG, Membre.

ADJOINT AU CONSEIL

Mme BERTRAND-LASBLEIS,
Secrétaire adjoint des séances.

MEMBRES DE DROIT

MM. Docteur BAIXE, Président honoraire.
Général DAVET, Président honoraire.
Capitaine de vaisseau (e.r.) ARDEN, Président hon^re^.

PRESIDENTS HONORAIRES

MM.

1924-1927 Docteur Jules REGNAULT, 37, rue Lecarpentier, Granville (Manche).
1937-1941 Docteur Gabriel BAIXE, 14, rue Peiresc, Toulon.
1946-1949
1954-1957 Général DAVET, rue Lieutenant-Gérard Davet, Le Mourillon, Toulon.
1958-1961 Commandant ARDEN, 6, Rue Picot, Toulon.

MEMBRES HONORAIRES

MM.

1897 Henri PLESANT, « Le Logis Romain », boulevard Salvarelli, Fréjus (Var).
1903 Docteur Jules REGNAULT, 87, rue Lecarpentier, Granville (Manche).
1913 Jules ROUSTAN, architecte, 2, rue Dumont-d'Urville, Toulon.
1923 Charles de RICHTER, homme de lettres, 56, boulevard de Strasbourg, Toulon, Tél. 92.00.49.
1938 R.P. ROMAN, 22, rue Victor-Clappier, Toulon.
1941 Mgr Auguste GAUDEL, villa « Pax », route des Pomets, Toulon.
1942 J.-B. NATALI, procureur honoraire, à Serra-di-Scopamène (Corse).
1943 Docteur Edouard NIVIERE, Faverolles, Ollioules (Var).
1947 CUQ, Commissaire général de la Marine, villa « Saint-Joseph-des-Flots », Sainte-Marguerite, La Garde (Var).

MEMBRES BIENFAITEURS

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale.
Monsieur le Préfet du Var.
Monsieur le Président du Conseil Général du Var.
Monsieur le Maire de Toulon.
Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Toulon et du Var.
Monsieur le Président de la Fédération Varoise du Patronat.
Monsieur le Conservateur des Musées de Toulon.

LISTE GENERALE

DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

à la date du 1er Avril 1962

MEMBRES ACTIFS RESIDANTS

MM.

1911 Jacques BOYER, ingénieur, 6, rue Mirabeau, Toulon. Tél. 92.71.88.

1926 Docteur Gabriel BAIXE, 14, rue Peiresc, Toulon. Tél. 92.39.36.

1932 J.-B. GAIGNEBET, professeur agrégé d'histoire, « Vert-Clos », 115, boulevard Abel, Toulon. Tél. 92.53.15.

1938 Paul DEPREUX, ingénieur général de la Marine, quartier Saint-Laze, Ollioules (Var). Tél. 110.

Benjamin VALLOTTON, homme de lettres, Port-Issol, Sanary (Var).

1939 Contre-Amiral AVICE, 3, avenue François-Cuzin, Toulon. Tél. 92.47.76.

1941 Emmanuel DAVIN, ingénieur mécanicien principal de la Marine (en retraite), 8, rue Frédéric-Passy, Toulon. Tél. 92.23.87 au Cercle Naval.

Louis FEREC, artiste-peintre, 117, boulevard Maréchal-Joffre, Toulon.

1950 SAYABALIAN, homme de lettres, 5, rue Peiresc, Toulon.

Mme Marguerite BERTRAND-LASBLEIS, femme de lettres, 4, rue François-Fabié, Toulon.

Emile ROUGETET, ingénieur météorologue, 17, place de la Liberté, Toulon.

Général René DAVET, rue Lieutenant-Gérard-Davet, Le Mourillon, Toulon. Tél. 92.73.23.

R.P. RIBOULET, Externat Saint-Joseph, rue Peiresc, Toulon.

R.P. BERANGER, Externat Saint-Joseph, rue Peiresc, Toulon.

1951 Jean LAYET, archéologue, 22, boulevard Général-Leclerc, Toulon. Tél. 92.25.92.

MM.

1951 Marius DORIE, maire et conseiller général, Le Lavandou (Var). Tél. 1.55.

Eugène CHABOT, « Lou Barcarès », impasse Zénon-Pons, quartier Saint-Georges, Toulon, Tél. 92.92.60.

Louis ARDEN, capitaine de vaisseau (en retraite), 6, rue Picot, Toulon. Tél. 92.59.68.

1952 Jean JULES-VERNE, président du Tribunal civil, Cité Lambert, Dardennes, Toulon.

Jean GRANAROLO, professeur agrégé, 3, rue du Romulus, Toulon. Tél. 92.72.26.

Pierre KOHL, artiste peintre, « La Guitoune », Le Brusc (Var).

1953 Barthélemy TALADOIRE, professeur de Faculté, chemin de la Canolle, Notre-Dame des Routes, Toulon. Tél. 92.45.95.

Charles BERNARD, homme de lettres, « Canto Cigalo », Villecroze (Var).

Jacques GEANT, délégué de la Société des Poètes Français, 2, place de la République, Hyères (Var). Tél. 1.10.

Désiré HALLOT, « La Bergerie », route des Pomets, Toulon.

Joseph ASPERT, homme de lettres, 26, rue Victor-Clappier, Toulon.

1956 Louis BAUDOIN, 27 bis, avenue Gambetta, La Seyne (Var).

1957 Général Maurice DAVID, 20, avenue Lieutaud, Toulon. Tél. 92.48.98.

Chanoine Jean-Marie AUBERT, Séminaire de La Castille, La Crau (Var). Tél. 17.

André MORAZZANI, Capitaine de vaisseau (en retraite), « Clos des Pins », boulevard J.-B.-Abel, Toulon. Tél. 92.45.32.

Frédéric GAGLIOLO, inspecteur de l'Enseignement primaire (e. r.), 5 bis, rue Regimbaud, Toulon. Tél. 92.56.20.

1958 Maurice GODET, géographe, 28, boulevard Cunéo, Toulon.

Gabriel TROTOBAS, homme de lettres, « Ibéria », Pont-du-Suve, Toulon.

Marquis de LORDAT, Domaine de St-Honoré, La Londe (Var). Tél. 7.

Antoine MARMORA, Consul de Grèce, 1, avenue Philippe-Lebon, Toulon. Tél. 92.22.17.

MM.

1959 Maître Edouard LE BELLEGOU, Sénateur du Var, 14, place d'Armes, Toulon. Tél. 92.28.56.
Pierre BOURGOIN, professeur de philosophie, 17 bis, place de la Liberté, Toulon.
Laurent MATTIO, artiste-peintre, 14, avenue du Las, Toulon.

1960 Elie BACHAS, ingénieur principal des Directions de Travaux, 38, avenue Marceau, Toulon. Tél. 92.90.78.
Georges-Hubert GIMMIG, 4, boulevard Jean-Rouden, Toulon.

1961 Paul GALLERET, Vice-Amiral d'escadre, Préfet Maritime, Toulon
Docteur vétérinaire Paul ROSSI, « Lou Ventoulet », 16, avenue de La Mitre, Toulon. Tél. 92.63.75.
André SALMON, villa « La Hune », boulevard Kisling, Sanary (Var).
Paul-Martial COUSOT, capitaine de frégate, avenue de Saint-Joseph, Toulon. Tél. 92.36.19.
François CRUCIANI, pharmacien-chimiste, « Mas des Palmiers », quartier Pichon, Six-Fours (Var)
Francis GUTTON, ingénieur, « Le Palomar », rue J.-B.-Lavène, La Garde (Var).
Jacques GERMAIN, architecte, « Le Vieux-Jas », Mont-du-Paradis, Carqueiranne (Var), Tél. 2.54.
Jean-Marie BLANC, commerçant, 2, rue Henri-Pastoureau, Toulon.

1962 Lucien-Emile GENEVAUX, capitaine de corvette (e. r.), rue Gouverneur-Binger, Cap-Brun, Toulon.

MEMBRES ACTIFS NON RESIDANTS

MM.

1916 BERTRAND de la GRASSIERE, homme de lettres, 3, square du Tarn, Paris.

1921 Marcel RICQUER, 134, cours Lieutaud, Marseille, (B.-du-Rh.).

1923 Charles MERE, auteur dramatique, 27, rue La Bruyère, Paris (VIII[e]).

1926 André MARTEL, 9 ter, rue de la Paix, Vincennes (Seine).

1937 Armand METRAL, 24, rue Daubigny, Paris (XVII[e]).

1942 Docteur JULLIEN, Professeur à la Faculté des Sciences, place Leclerc, Besançon (Doubs).
Mgr LLOSA, Evêque d'Ajaccio (Corse).

1943 Jacques FESCHOTTE, homme de lettres, 114, rue de Rennes, Paris.

MM.

1945 Mgr RODIE, 233, rue de Vaugirard, Paris, XV[e].
1947 R.P. BOISSIERE, 13, rue de l'Oratoire, Nevers (Nièvre).
1948 Pasteur Jean BARRAL, 121, rue de la Convention, Paris (XV[e]).
1951 DROUILLON, inspecteur d'Académie adjoint, résidant à Versailles (Seine-et-Oise), 11, rue des Réservoirs.
1953 M[me] Jeanne-Marie LAMBERT, 33, boulevard Lannes, Paris (XVI[e]).
1954 Antoine DENAT, Senior Lecture in French, The University of Queensland, S. Lucia S. W. 6, Brisbane (Queensland), Australie.
1955 Pierre BOYANCE, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, 24, rue Berbier-du-Mets, Paris (XVIII[e]).
1957 Jean FOUBERT, directeur de la Construction, Cité Administrative, boulevard Gambetta, Cahors (Lot).
1959 M[me] la Baronne Magdeleine WAUTHIER, femme de lettres, domaine de Tayenne, route de Coursegoules, Vence (Alpes-Maritimes).
1961 Mgr Henri MAZERAT, évêque d'Angers, Evêché, Angers (Maine-et-Loire).
1962 Charles-Maurice CHENU, avocat, 10, rue de Sfax, Paris (XVI[e]).

MEMBRES ASSOCIES

1922 M[lle] BOUYER-KARR, chemin de Méaulx, Claviers (Var)
1925 CUGUEN, artiste peintre, palais « Hélios », avenue de la Victoire, Toulon.
1926 Marcel BEAUCHIER, 10, rue Braille, Marseille (B.-du-Rh.).
1931 M[lle] Louise RENOUARD, quartier Balaguier, La Seyne (Var).
1937 Pierre HUGUES, directeur de la Banque de Provence, 76, Cours Lafayette, Toulon. Tél. 92.26.05.
M[me] MARTIN-METRAL, 5, rue J.-Edouard-Voisembert, Issy-les-Moulineaux (Seine).
1938 R.P. GLAND, Externat Sainte-Marie, 4, montée Saint-Barthélemy, Lyon (Rhône).
Docteur Jean ROBERT, 2, rue Peiresc, Toulon.
M[me] BAIXE, 14, rue Peiresc, Toulon. Tél. 92.39.36.
1941 M[me] la Comtesse de PIERREFEU, château de Gayroird, Cuers (Var).
1942 Gustave ROUX, avenue Reyer, villa « La Mistoulino », Hyères (Var).
1943 Marcel DOUBRERES, directeur du Conservatoire de Musique, place Louis-Blanc, Toulon.

MM.

1947 Abbé PEYROL, curé de La Croix-Valmer (Var).

1948 Mme MALIQUET, artiste peinte, 35, boulevard Frédéric-Mistral, Toulon.

Mlle Hélène LAURENT, artiste peintre, 15, rue Picot, Toulon. Tél. 92.44.46.

1949 Mme Lise RIOULT, artiste peintre, « Les Chênes », avenue Sorel, Toulon.

1950 Mme PELASSY-PEYRON, artiste peintre, 14, boulevard Saint-Henri, Pont-de-Bois, Toulon.

CAVASSE, artiste peintre, villa « Gai Soleil », Super-Toulon, rue de l'Izeran, Toulon.

Paul FERRAT, Capitaine de frégate (en retraite), 3, rue Peiresc, Toulon. Tél. 92.23.32.

1951 Armand LIZZANI, professeur d'art dramatique, domaine « La Viiale », Ollioules (Var), Tél. 1.22.

Marcelin SOLIA, 88, route du Cap-Brun, Toulon.

Robert REBUFA, libraire, 492, av. de la République, Toulon. Tél. 92.05.65.

1952 Jules OMER, artiste peintre, 5, rue de la Douane, Toulon.

1952 Mme Hélène FOURNIER-GAILLARD, femme de lettres, Palais Vauban, Toulon.

Mme Thérèse JAUME, institutrice (en retraite), Ecole maternelle des Minimes, boulevard Dutasta, Toulon.

Mme BENOIT-RIQUIER, artiste peintre, 69, avenue Maréchal-Foch, Toulon.

Yvan FOUREST, avocat, 24, rue Truget, Toulon.

1953 Maurice DELPLACE, directeur d'école, La Garde (Var).

Th. RENUCCI, artiste peintre, avenue Auguste-Romain, quartier de la Barre, Toulon.

1954 R. LAUGERI, 8, rue de la Victoire, Hyères (Var).

Mme OPPERMANN-VILLENEUVE, « La Casita », chemin de la Bosquette, Toulon.

Daniel MAURIC, Domaine de la Tour-du-Bon, Le Brûlat-du-Castellet (Var). Tél. 18.

Mme Berthe GODET-ROUVE, artiste peintre, 28, boulevard Cunéo, Toulon.

1955 R.P. LAUZIERE, Dominicains, av. Lacordaire, Toulouse (Hte-G.).

HART de KEATING, 10, rue Anatole-France, Toulon.

Mme Marie-Antoinette FARÇAT-GENEVE, 6, Square Gabriel-Fauré, Paris (XVIIe). (Pseudonyme : Rianto Farève).

Georges PETIT, «Clos des Pins », boulevard Jean-Baptiste-Abel, Toulon. Tél. 92.45.32.

MM.

1956 Fortuné-Louis BOIS, artiste peintre, 91, avenue Colonel-Picot, Toulon.

Casimir JULLIEN, homme de lettres, villa « Nivarna », La Poterie, Hyères (Var).

Albert GUIOL, artiste peintre, restaurateur, La Madrague, Giens (Var).

Mme GERMAIN, artiste peintre, Mont-du-Paradis, Carqueiranne (Var).

Mlle Juliette ROUX, chez Mme Brun-Tharaud, « Le Noguès », avenue du Général-Noguès, Toulon.

1958 Mme Céline MARTIN, institutrice en retraite, à Pont-d'Ain (Ain).

René GALICHET, professeur, Ecole de filles, Neubourg (Eure).

1958 Fernand SAUVAIRE, instituteur, 5, rue Pilote-Reboul, Lamalgue, Toulon.

1959 Victor SENCHET, artiste peintre, 18, avenue Clovis-Hugues, Toulon.

Léon CHAIZE, 1, Avenue Jacques-Cartier, Toulon.

1960 Dr René BESTIEU, Directeur départemental de la Santé du Var, Draguignan (Var).

Paul GOGUILLOT, Chef de Musique des Equipages de la Flotte (e.r.), 2, avenue des Vignettes, Toulon.

Henri CHAULET, Ingénieur, 6, rue Dr-Longchampt, Le Mourillon, Toulon, Tél. 92.31.55.

Mme Marguerite BETSELLER, artiste peintre, 33, rue Victor-Clappier, Toulon.

Mme Charlotte COUSOT-GUYON, avenue de Saint-Joseph, Toulon, Tél. 92.36.19.

Mme Michèle BERTHIER, artiste relieuse d'Art, « Le Mas des Pins », La Valette (Var).

Dr BEJA, 88, rue Bannier, Orléans (Loiret).

1961 Mme Philippe THIOLLIER, villa « La Conseillère », Quatre-Chemins-des-Routes, Toulon.

R.P.S.J. PONTET, 42, boulevard Emile-Sicard, Marseille (8e). Tél. 77.48.26.

Willy EISENSCHITZ, artiste-peintre, Les Minimes, La Valette (Var).

Mme Claire BERTRAND-EISENSCHITZ, artiste peintre, Les Minimes, La Valette (Var).

Colonel Charles BILLON, La Garde-Freinet (Var).

Antoine-Marie GAVINI, Commissaire de police de la Sûreté Nationale, « Le Lamartine », avenue de la Résistance, Toulon.

MM.

1961 Sylvère BONNET, sculpteur, 24, rue Victor-Clappier, Toulon.

1962 Jean-Louis STROH, homme de lettres, « Les Côtes du Plan », Ollioules (Var).

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS

1926 Docteur E.A. SMITH, 1208-43 rd, Street, North Bergen, New-Jersey, U.S.A.

1928 Martinus NIJHOFF, 9, Lange Voorhout, Sgravenhage (La Haye), (Pays-Bas).

1958 Docteur S. Edgar BOND, 1208-43 rd, Street, North Bergen, New-Jersey, U.S.A.

ADRESSES

Les membres de l'Académie du Var sont priés de bien vouloir tenir l'Archiviste au courant de leur changement d'adresse et de leur numéro de téléphone.

INSERTIONS

Le texte de toutes les communications, limité à 8 pages, format 21x27, dactylographiées, verso seulement, double interligne, 65 caractères, signes ou espaces par ligne, 27 lignes par page, doit, dès lecture faite, être remis à l'Archiviste.

La Commission spéciale, après étude, établira la liste des communications devant être publiées dans le bulletin.

Les membres désirant des tirés à part de leurs communications publiées doivent traiter directement avec l'imprimeur.

Les auteurs des communications retenues seront personnellement avisés de la décision de la Commission.

NOTA. — *A titre d'indication, l'édition du bulletin de* 1960 *est revenue à* 2.200 *N.F.*

SOCIETES CORRESPONDANTES

nous ayant envoyé leurs bulletins dans l'année

1. — Sociétés Savantes de France

AIX : Faculté de Droit et des Lettres, Bibliothèque de l'Université, rue Benjamin-Abram. (Bouches-du-Rhône).

AMIENS : Société des Antiquaires de Picardie, 48, rue de la République (Somme).

AUGOULEME : Société archéologique et historique de la Charente, 44, rue de Montmoreau (Charente).

ARLES : Académie d'Arles, Muséon Arlaten, rue de la République (Bouches-du-Rhône).

AUCH : Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers, 13, place Saluste-du-Barthas (Gers).

BESANÇON : Institut des Sciences Naturelles, place Leclerc. — Université, 17, rue Ernest-Renan. — Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, 20, rue Chifflet (Doubs).

CANNES : Société Scientifique et Littéraire de Cannes et Grasse, Bibliothèque municipale (Alpes-Maritimes).

CARCASSONNE : Société des Arts et Sciences, 7, rue Aimé-Ramon (Aude).

CHAMBERY : Académie des Sciences et Lettres de la Savoie, au Château (Savoie).

CLERMONT-FERRAND : Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 1, boulevard La-Fayette (Puy-de-Dôme).

COLMAR : Société d'Histoire Naturelle, Bibliothèque Municipale. — Académie d'Alsace, 14, av. Foch (Haut-Rhin).

CONSTANTINE : Société Archéologique de Constantine, Musée Gustave Mercier (Algérie).

DOUAI : « Les Amis de Douai », Syndicat d'Initiative (Nord).

DRAGUIGNAN : Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques, 21, allée d'Azémar (Var).

GAP : Société d'Etudes historiques, scientifiques, artistiques et littéraires des Hautes-Alpes. Préfecture, Archives départementales (Hautes-Alpes).

GRENOBLE : Académie Delphinale, 16, boulevard Edouard-Rey. — Société scientifique, même adresse (Isère).

LE HAVRE : Société Havraise d'Etudes Diverses, 56, rue Anatole-France (Seine-Maritime).

LE MANS : Société Mycologique de la Sarthe. 79, rue Bodereau (Sarthe).

LYON : Académie Rhodanienne des Lettres de Lyon, 20, place des Terreaux. — Bibliothèque des Facultés catholiques de Lyon, 25, rue du Plat (2e) (Rhône).

MARSEILLE : La Fédération Historique de Provence, Archives départementales, Préfecture. — Société de Statistique, Palais de la Bourse. — Académie de Marseille, 40, rue Adolphe-Thiers (Bouches-du-Rhône).

METZ : Académie Nationale de Metz, Archives départementales, Préfecture, (Moselle).

MONTBRISON : « La Diana », 13, rue Florimond-Robertet (Loire).

NANCY : Le Pays Lorrain, Société Archéologique, Palais Ducal, Grande-Rue, 64, (Meurthe-et-Moselle).

NICE : Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 13, rue Maccarani (Alpes-Maritimes).

ORLEANS : Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, 1, rue Dupanloup (Loiret).

PARIS : Association Française pour l'avancement des Sciences, 28, rue Serpente, VIe. - Comptes rendus hebdomadaires. des séances de l'Académie des Sciences de l'Institut de France. — Société de Mythologie Française, Lycée Charlemagne. — Direction générale des Arts et des Lettres au Ministère de l'Education Nationale. — Académie de Marine, 13, rue de l'Université. — Association Guillaume-Budé, 95, boulevard Raspail, VIe.

PERPIGNAN : Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, Monument du Castillet (Pyrénées-Orientales).

POITIERS : Société des Antiquaires de l'Ouest, impasse de l'Echevinage (Vienne).

RENNES : Société scientifique de Bretagne, Faculté des Sciences, place Pasteur (Ille-et-Vilaine).

SAINT-BRIEUC : Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, 8, rue Saint-Goueno (Côtes-du-Nord).

SAINT-LO : Société Archéologique de la Manche. Mairie (Manche).

STRASBOURG : Société Académique du Bas-Rhin, M. Jean Héring, 43, quai des Bateliers (Bas-Rhin).

TROYES : Société Académique d'Agriculture, de Sciences, etc..., de l'Aube, 21, rue Chrestien-de-Troyes (Aube).

VALENCE : Société d'Archéologie et de Statistique, 4, place des Ormeaux (Drôme).

VIENNE : Rhodania, Musée de Vienne (Isère).

2. — Sociétés Toulonnaises

— Les Amis du Vieux Toulon, 69, cours Lafayette.
— L'Escolo de la Targo, 69, cours Lafayette.
— Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon et du Var, Musée Municipal.
— Association Guillaume-Budé, rue Pomme-de-Pin.
— Chambre de Commerce, boulevard de Strasbourg.
— Syndicat d'Initiative, boulevard de Strasbourg.
— Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation du Var, 14, rue Picot.

3. — Sociétés Savantes Etrangères

ARGENTINE

BUENOS-AIRES : Sociedad Cientifica Argentina, Bibliotheca, avenida Santa-Fé, 1145.

BELGIQUE

LIEGE : Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, 136, rue Féronstrée.

BRUXELLES : Bibliothèque de la Société Royale Zoologique, 50, avenue F.-D.-Roosevelt.

BRESIL

RIO DE JANEIRO : Société des Sciences. — Faculté Nationale de Philosophie, Université du Brésil, Bibliothèque.

CHINE

PEKIN : The Library of Academia Sinica, Exchange Section, 9, Wang Fu Ta Chiech.

ESPAGNE

MADRID : Index Culturel Espagnol, 1, plaza de la Provincia.

ETATS-UNIS

CINCINNATTI : The Lloyd Library and Museum, 309, W. Court, Ohio.

ILLINOIS : The Library, University of Illinois, Urbana.

WISCONSIN : Library of the University, Madison 6.

FINLANDE

HELSINKI : Académie des Sciences et Lettres.

ITALIE

FORLI : Rubiconia Academia dei Filopatridi, Savignano sul Rubicone.

VENISE : Museo Civico di Storia Naturale, Fontego dei Turchi.

NORVEGE

OSLO : Académie Norvégienne des Sciences et des Lettres.

POLOGNE

VARSOVIE : Bibliothèque de l'Institut Zoologique, Académie Polonaise des Sciences, Wilcza 64, Warszawa 10.

ROUMANIE

IASI : Institul Politehnic Iasi.

SUEDE

UPPSALA : Universitetsbiblioteket.

STOCKHOLM : Antikvitets Akademien, Storgatan 41.

SUISSE

PORRENTRUY : Société Jurassienne d'Emulation, 14, rue Haute.

BERNE : Geographischen Gesellschaft. — Bibliothèque de l'Université de Berne.

TUNISIE

TUNIS : Société des Sciences Naturelles de Tunisie, 2, rue de Souk-Ahras.

U.R.S.S.

KIEW : Académie des Sciences de l'Ukraine, rue Korenko, 58 a.

URUGUAY

MONTEVIDEO : Museo de Historia Natural.

YOUGOSLAVIE

LUBIANA : Slovenska Akademija znanosti in umetnosti, Biblioteka, Postni predal 323 - VI.

4. — Services divers

Le service du Bulletin est fait aux Bibliothèques municipales de Draguignan, Toulon, Hyères, Marseille et Nice, et à la Bibliothèque Nationale (Régie du Dépôt légal), 58, rue Richelieu, Paris (2e) (4 ex.), Périodiques.

De même il est fait un service aux Archives et Bibliothèques de la Marine à Paris et à Toulon, ainsi qu'aux Archives départementales du Var, des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes, et au Cercle Naval de Toulon.

Toutes les publications reçues ont été analysées aux séances mensuelles par le Secrétaire général.

Nous demandons à nos Société correspondantes, auxquelles nous envoyons notre « Bulletin » annuel, de bien vouloir ne pas manquer de nous adresser leurs publications périodiques, leur changement d'appellation, et surtout leur adresse complète. S'adresser à l'Archiviste de l'Académie du Var.

LISTE NOMINATIVE

DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR

PAR FAUTEUILS ATTRIBUES

ARRETEE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 JANVIER 1962

1. M. SAYABALIAN.
2. M. Jean JULES-VERNE.
3. Mme BERTRAND-LAS-BLEIS.
4. M. BOYER.
5. M. GERMAIN.
6. Général DAVET.
7. M. GAIGNEBET.
8. M. SALMON.
9. M. TROTOBAS.
10. Ing. Gén. DEPREUX.
11. M. BAUDOIN.
12. Cdt ARDEN.
13. M. HALLOT.
14. M. MARMORA.
15. M. DORIE.
16. Me LAYET.
17. R.P. BERANGER.
18. Amiral GALLERET.
19. M. KOHL.
20. Cdt DAVIN.
21. M. BLANC.
22. Chanoine AUBERT.
23. M. VALLOTTON.
24. M. FEREC.
25. M. GEANT.
26. M. MATTIO.
27. M. GAGLIOLO.
28. M. BACHAS.
29. M. GUTTON.
30. M. CRUCIANI.
31. Cdt GENEVAUX
32. Cdt MORAZZANI.
33. Amiral AVICE.
34. M. TALADOIRE.
35. M. de LORDAT.
36. M. GRANAROLO.
37. Cdt COUSOT.
38. M. BERNARD.
39. M. GIMMIG.
40. Général DAVID.
41. M. CHABOT.
42. Vacant.
43. R.P. RIBOULET.
44. M. BOURGOIN.
45. M. GODET.
46. Dr ROSSI.
47. Dr BAIXE.
48. M. ROUGETET.
49. Me LE BELLEGOU.
50. M. ASPERT.

LA VIE DE L'ACADEMIE

COMMUNICATIONS FAITES PAR LES MEMBRES DE L'ACADEMIE DU VAR AU COURS DE L'EXERCICE 1961

Séance du 2 Février.

Dr BESTIEU. — L'inquiétante Asie ; point de vue d'un hygiéniste.

Cdt DAVIN. — Les premiers officiers mécaniciens de la Marine Nationale. Un centenaire (1860-1960).

Professeur ROSSI. — Rencontre avec trois artistes.

M. GODET. — A l'occasion du tricentenaire de Vélasquez

Professeur GRANAROLO. — Analyse des Annales de la Faculté d'Aix-en-Provence (année 1955).

Séance du 2 Mars.

Cdt GENEVAUX. — Complexité des mouvements terrestres.

R.P. BERANGER. — Le carré magique.

M. DELPLACE. — Il y a deux siècles... Raynouard.

Séance du 6 Avril.

Cdt COUSOT. — La navigation sur le Rhône.

M. HALLOT. — La Bibliothèque de Genève et l'Introspection.

M. BAUDOIN. — L'Inscription latine de Cagnosc.

Cdt GENEVAUX. — Formation des Continents.

Séance du 4 Mai.

Amiral AVICE. — D'un quotidien, vieux de 171 ans.

Professeur ROSSI. — Un déjeûner à la Légation.

Me LAYET. — Les Cabanes Nos 5 et 6 de la rue grecque du Garou, et les fouilles du chanoine Saglietto.

Général DAVID. — Révolution sur les chemins de Rome.

Séance du 1er Juin.

Cdt MORAZZANI. — Papiers et paperasses militaires.

Dr BESTIEU. — L'humanisation des hôpitaux.

M. GODET. — Propos sur l'enseignement des Arts.

Dr BAIXE. — Notions actuelles sur la lèpre et condition sociale des lépreux.

M. GIMMIG. — Conte inédit.

Séance du 5 Octobre.

M. CHABOT. — Centenaire de la naissance du peintre toulonnais François Nardi.

Mlle ROUX. — Poèmes.

Professeur ROSSI. — Musées américains.

Madame WAUTHIER. — Lumière du Monde.

Séance du 2 Novembre.

M. DORIE. — Une soirée avec des Geishas.

M. GIMMIG. — Missionnaires des Côtes d'Afrique (Togo, Côte d'Ivoire 1927).

M. DELPLACE. — Victor-Hugo et Jean-Aicard.

Séance du 7 Décembre.

M. HALLOT. — Châteaubriand, prince des songes.

Cdt DAVIN. — Le premier Académicien de France, Monseigneur Godeau, évêque de Vence, et sa « Gueuse parfumée ».

Cdt COUSOT. — Les transformations de la Vallée du Rhône.

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE du Jeudi 4 Déc. 1962

RAPPORT MORAL

du Secrétaire Général M. E. ROUGETET

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vérité, je vous le dis comme je le pense, comme vous l'éprouvez vous-mêmes : Soyons heureux malgré les vicissitudes de notre époque, de pouvoir nous libérer sur les ailes de la poésie qui est, pour nous tous, un élan des cœurs et de l'âme vers les hauteurs spirituelles.

Oui, cette évasion que nous venons chercher quelques heures par mois dans cette ambiance amicale et littéraire qu'est la nôtre, nous permet de nous mieux sentir, les uns et les autres, comme issus de ce souffle éternel qui met tant d'idéal au cœur des hommes et surtout — et c'est heureux — tant d'espérance !

Ces élans vers la poésie nous permettent de reprendre haleine avant de nous replonger dans ce monde troublé que les passions des hommes déforment sans cesse, hélas.

Ayons donc confiance dans l'œuvre culturelle que nous poursuivons qui est de préserver notre langue des assauts barbares qui veulent la vulgariser et la diminuer en la mettant, comme les autres disciplines, au « goût du jour ». Et que l'ardeur qui nous anime ne s'émousse pas dans la facilité car, comme le rappelait l'un de nos membres éminents dans l'un de ses discours : « La langue est l'âme d'une Nation. Prenons garde qu'en perdant la langue, nous ne perdions l'âme de la Nation ».

Bien que les progrès techniques, terriblement rapides, changent tous les jours le cadre de notre vie et que nous nous sentions bousculés et entraînés par cette progression, gardons intacte notre force morale et je souhaite que rien ne vienne troubler cette heureuse harmonie spirituelle qui est le meilleur soutien pour la prospérité de nos travaux et leur épanouissement.

Jetons, si vous le voulez bien, un regard rétrospectif sur cette année défunte mais avant, exprimons à M. J. Boyer, Président de la Fédération Varoise du Patronat toute notre vive gratitude pour la bienveillante hospitalité qu'il veut bien continuer à nous accorder et qui nous permet, dans un cadre confortable, de poursuivre nos travaux.

Le programme de travaux établi par votre Conseil d'Administration s'est déroulé normalement.

— Tout d'abord réjouissons-nous de l'augmentation de nos membres associés qui a atteint, cette année 1961, le chiffre de 63 tandis que celui des non résidants est de 15, cellui des correspondants étrangers de 3 ; quant à celui des membres résidants, il plafonne, comme le prévoient nos statuts, à 50.

J'en profite pour remercier en votre nom notre sympathique Trésorier M. Aspert qui accepte d'associer, avec sa patience coutumière, cette antinomie : la rigueur de nos finances aux poèmes qui chantent dans son âme et je vous demande d'alléger sa tâche en lui évitant d'avoir à envoyer des rappels, toujours fastidieux et coûteux.

— L'ordre du jour de nos séances, toujours très copieux, nous donne cette impression que le temps fuit avec une rapidité déconcertante.

— Bien que les « Heures » restent pourtant réglées d'une parfaite façon par l'Amiral Avice, elles aussi nous paraissent trop courtes ! Qu'est-ce à dire sinon que nous touchons là la théorie d'Einstein sur la contraction du temps par la relativité !

— La parfaite organisation de notre Salon d'Art aux destinées duquel préside avec tant de compétence notre dévoué Conservateur M. le Général David, a obtenu une grande affluence de visiteurs et d'artistes.

— Notre concours littéraire pour la prose et la poésie a vu fleurir cinq lauréats. A ce sujet, votre Conseil a pensé qu'il serait bon de concrétiser le classement des lauréats par un prix. Comme cela se fait d'ailleurs dans des autres Académies, nous avons étudié un projet de médaille établi par M. Godet et dont un exemplaire vous sera présenté comme modèle. Ces médailles seront livrées en mars.

— Comme les années précédentes, l'Académie du Var a voulu encourager les élèves les plus méritants de nos Etablissements scolaires et nous avons remis, à cet effet, un certain nombre d'ouvrages pour lesquels les Directeurs nous ont adressé leur remerciement.

Parmi ces ouvrages ceux provenant des dons du Cdt Ferrat et du Dr Clément.

— Je ne vous apprendrai rien en vous disant que notre dernier Bulletin représente une grande somme de dévouement toujour assumé avec une constance qui mérite des éloges, par le plus patient, le plus scrupuleux et le plus ponctuel des Archivistes, j'ai nommé le Cdt Davin à qui doivent aller tous nos remerciements.

— Votre Conseil, qui s'était penché en janvier dernier et durant plusieurs séances de travail sur la refonte de nos Statuts, est heureux, cette année, de vous distribuer un exemplaire des nouveaux qui viennent d'être édités. Je vous rappelle que le texte vous en fut soumis et que vous l'avez approuvé lors de notre dernière Assemblée Générale du 5 janvier 1961.

Je remercie ici, en votre nom, tous nos Collègues du Conseil d'Administration qui, avec un dévouement sans faille, ont apporté leur précieuse collaboration si précieuse pour la vie de notre Académie à laquelle ils consacrent une partie de leurs loisirs. Quant à notre souriant Président, le Cdt Arden, nous lui exprimerons tout à l'heure, toute notre sympathie.

NOS SEANCES

Nos séances nous ont permis aux uns et aux autres de bénéficier de la pierre qu'apporte chacun de nous à l'édifice de la connaissance humaine. Cette collaboration est enrichissante, stimulante et reste extrêmement fructueuse dans toutes les disciplines qui sont exposées ici car elle élève nos cœurs.

Voici, par ordre alphabétique des auteurs, quelques mots des intéressantes communications que nous avons entendues au cours du cycle écoulé.

— L'Amiral Avice nous parla, en mai, d'un quotidien vieux de 171 ans : le « Journal Officiel » que l'auteur détailla avec humour et qui s'appelait à l'époque « Le Moniteur ».

— En Juin, le Dr Baixe nous entretient des notions actuelles de la lèpre qui peut être guérie en quelques années, nous dit-il.

— M. Baudoin, de La Seyne, appela en Avril notre attention sur la découverte faite à Cagnosc d'un bas-relief en grès rouge-brun portant une inscription latine.

— Le Dr Bestieu, Directeur département de la Santé, nous fit connaître les maladies qui affectent l'Asie puis nous conta

l'histoire des hôpitaux et hospices, du rôle de Saint Louis et de François 1er dans ce domaine sans oublier Monsieur Vincent, père de la charité française.

— M. Chabot, se fit, en Octobre, le défenseur du peintre toulonnais François Nardi dont il analysa le talent qui reste fidèle à l'impressionniste.

— Le Cdt Cousot, qui a une prédilection marquée pour le Rhône nous fit faire avec lui une navigation passionnante sur ce grand fleuve, chanté par Mistral, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, et nous fit entrevoir les améliorations dues aux aménagements nouveaux.

— Notre Archiviste, le Cdt Davin, historiographe érudit exalta le corps valeureux des mécaniciens de la Marine dont le centenaire fut fêté à Toulon en Février dernier. Il nous entretint également de la figure du premier Académicien de France Mgr Godeau, évêque de Vence.

— M. Delplace nous conta la vie de Raynouard, Varois d'origine, élu à l'Académie Française et qui fit partie de notre Académie, puis il évoqua en Novembre le souvenir de Jean Aicard et de Victor Hugo et l'influence de ce dernier sur l'auteur de « Maurin des Maures ».

— Toujours en Novembre, nous eûmes avec M. Dorie, une évocation fleurie d'un récent voyage au Japon où il nous parla d'une soirée avec les « Geisha ».

— Le Cdt Génevaux, en Avril, nous entraîna dans un domaine où il évolue avec aisance, celui des forces magnétiques président à la rotation de la Terre.

— En Novembre M. Gimmig évoqua les nobles figures des missionnaires qu'il a rencontrés en Afrique durant les années 1926/1927.

— M. Godet, en exaltant l'œuvre de Vélasquez, lui rendit hommage à l'occasion du tricentenaire de sa mort.

— En Avril, M. Hallot nous conta l'histoire de la grande bibliothèque de Genève dont l'origine remonte à 1540 puis, en Décembre, il nous retraça quelques grandes lignes de la vie de Châteaubriand.

— Maître Layet, en Mai, nous retraça les découvertes archéologiques qui furent faites dans les importantes grottes des falaises du Garou.

— L'évolution des « Papiers et paperasses militaires » nous fut contée en Mai par le Cdt Morazzani depuis les tablet-

tes de cire de l'antiquité au papier, en passant par le papyrus et le parchemin.

— Le Docteur Rossi évoqua quelques souvenirs d'Italie et des œuvres qu'il y admira puis, en Mai, nous conta, avec beaucoup d'esprit, un déjeuner à la légation de Mexico remontant à une vingtaine d'années et, en Octobre, il nous fit participer aux merveilles qu'il a pu voir dans les Musées Américains où sont conviés, en groupe, les amateurs des Etats-Unis s'intéressant à l'art français.

— Mlle Roux, à chaque séance, a charmé l'auditoire par ses poèmes toujours empreints d'une émouvante sensibilité.

— Enfin, Madame Wauthier, par la voix de M. Hallot, nous retraça la vie de cette Asiatique extraordinaire appelée « Lumière du Monde ».

Remercions M. Chabot, notre dévoué Secrétaire des séances qui résume d'une façon si claire, si concise le procès-verbal du déroulement de nos travaux.

CONCOURS LITTERAIRES

C'est devant un public choisi que le Président Arden ouvrit la séance du vendredi 14 avril 1961 pour la proclamation du palmarès des Concours Littéraires de 1960.

Les jurys étaient composés :

— Pour la prose, de MM. J.J. Verne, Dorie et avait pour rapporteur M. Granarolo.

— Pour la prose, de MM. De Richter, R.P. Béranger, Foubert et, comme rapporteur M. Géant.

En l'absence de M. Granarolo empêché, ce fut le Secrétaire général M. Rougetet qui lut son rapport et annonça que le jury avait décerné une 2e mention avec diplôme à M. Philippe Brondet, 29, rue Victor-Clappier, à Toulon.

Pour la poésie, le Rapporteur M. Géant cisela, en termes choisis et en délicat poète qu'il est, son rapport faisant ressortir que la vie rapide et heurtée actuelle ne laisse que peu de temps à la méditation et à la rêverie, les poètes, ceux qui savent encore aligner de beaux vers, n'en sont que plus méritants, et le Rapporteur annonça les décisions du jury :

— 1er prix à Mme Marcelle Halary-Duba, 9, rue Lecourbe à Paris (15e), pour son poème « Le Matador », grande médaille.

— 2e prix à Mlle Simone Calcagni de Santa Maria, 30, rue Jeanne-d'Arc à Amiens, petite médaille pour son poème : « Qu'advint-il ? ».

— 1re mention avec diplôme à M. Jean Mageral, 1 bis, place Parmentier au Pont-du-Las, à Toulon, pour son poème : « Le Barillet ».

— 2e mention à M. Reynaud, 34, cours Roosevelt à Marseille pour ses deux poèmes : « Propos d'esthète » et « Prendre congé » avec diplôme également.

Le Président qui avait sur sa table médailles et diplômes annonça qu'aucun lauréat n'étant présent, l'Académie du Var leur ferait parvenir les récompenses. Et l'auditoire, par ses applaudissements, témoigna de l'intérêt qu'il avait pris à suivre l'énumération des efforts des lauréats.

NOTRE XIIIe SALON D'ART

Animé et organisé par M. le Général David, Conservateur des Beaux-Arts de notre Académie, le vernissage du 13e Salon d'Art eut lieu le samedi 15 avril au Musée de la Ville en présence des autorités civiles, militaires et religieuses.

Dans son allocution d'ouverture, le Cdt Arden, après avoir remercié l'Amiral Galleret, Préfet Maritime, Maître Bortolaso, représentant le Maire, le Secrétaire Général de la Sous-Préfecture et les notabilités de leur présence, ne manqua pas de mettre l'accent sur la diversité des toiles exposées où professionnels et amateurs rivalisèrent de talent pour la qualité des œuvres accrochées à la cimaise du Musée, mis aimablement à la disposition de l'Académie par notre collègue M. Lacam, le distingué Conservateur des Musées de Toulon.

Le Président souligna, en terminant, le dévouement du Général David et de ses collaborateurs et déclara ouvert le 13e Salon qui ne fermera ses portes que le 30 avril.

Voici la liste des œuvres exposées dans laquelle on remarquera les reliures d'art de Madeleine Berthier et le recueil de poèmes de Fernand Sauvaire illustrés par Eugène Chabot.

— Marga Betseller, un portrait (peinture).

— Marguerite Benoit-Ricquier : Fleurs (peinture).

— Madeleine Berthier : reliures d'art (en vitrine).

— Claire Bertrand : Le pont d'Aigues-Mortes. — Fleurs (peinture).

— Fortuné-Louis Bois : Cathédrale (Coutances). — Vieille rue (La Turbie) (gouache). — Vue du port (Sanary). — Vieille rue de l'église (Valréas) (aquarelle).

— André Cavasse : Abstraction (4 toiles) (peinture).

— Eugène Chabot : Dessins et croquis rehaussés. — Maisons du vieux Brignoles. — Vieille rue (Hyères) (peinture). — Illustrations de poèmes (en vitrine).

— Victor Cuguen : La Verne (Fabrégas). — A la fontaine (Corse). — Marche du Rialto (Venise). — Sous-bois (Montrieux) (peinture).

— Maurice David : Palmyre (Collection M. Aspert) (aquarelle).

— Willy Eisenschitz : Aureille (Alpilles) (peinture).

— Paul Etienne : Crépuscule au Trianon. — Mimosa et cyclamen (peinture).

— Louis-François Ferec : Fleurs. — Marine. — Paysage. Paysage (peinture).

— Albert Guiol : La Côte à Giens. — La maison rouge (Les Favières). — Les Trois Pins (Carqueiranne). — Les Quatre frères (La Valette) (aquarelle).

— Hélène Laurent : Portrait (dessin). — Nature morte (peinture).

— Claire Maliquet : Portofino. — Attente. — La Coupe verte. — Portrait de Mme Callet. — Portrait (peinture).

— Laurent Mattio : Le quai du Bosc (Sète). — L'entrée du Vieux Port (Marseille). — Les Alpilles (Saint-Rémy-de-Provence) (peinture).

— André Morazzani : Marine. — Soir à Dakar (aquarelle).

— Jules Omer : La Vieille Chapelle (peinture).

— Caroline Pelassy-Peuron : Le mets régional de la Provence. — Les œillets. — Les anémones. — Un coin de Saint-Tropez (peinture).

— Théodore Renucci : Fleurs (peinture sous verre). — Tête de fillette (sculpture, ivoire). — Chat (sculpture acajou). Vierge noire (sculpture).

— Lise Rioult : Février au Mourillon. — Jeune fille au jardin. — Portrait (peinture).

— Paul Rossi : Paysage Provençal. — Kakis. — Nature mor.e. — Nature morte (peinture).

— Fernand Sauvaire : Nature morte (craie d'art). — Port de Bastia. — Route du Broussan. — Nature morte (peinture). Recueils de poèmes (en vitrine).

— Victor Senchet : La Place Champagne (Les Routes). — L'étude sur le Port au soir (peinture).

— Magdeleine Wauthier : Les pavots jaunes. — Les Citrons. — La cage de l'oiseau. — Chrysanthèmes (peinture).

« LES HEURES »

Réglées avec soin par l'Amiral Avice, nos « Heures » s'égrenèrent au rythme d'un programme éclectique.

13 *Janvier*. — La première « Heure » de l'année 1961 sonna avec le verbe sonnore et vif de M. le Professeur Taladoire, agrégé d'Université, qui entretint son auditoire d'un sujet dont le titre « La guerre psychologique » pouvait paraître technique. Il n'en fut rien, et, au contraire, l'orateur avec clarté et limpidité sut mettre de la chaleur et de la conviction et émailla sa conférence d'anecdotes piquantes qui rehaussèrent le récit. En conclusion, le Professeur Taladoire indiquait que la force des Occidentaux résidait dans la foi que nous pourrons redonner à l'Homme qui ne doit pas se laisser abuser par des slogans lancés par la propagande adverse.

14 *Avril*. — Le Cdt Davin nous rappela, avec son érudition habituelle, une belle figure toulonnaise oubliée et peu connue, celle du R.P. Amiot, savant sinologue du 18e siècle qui rapporta de son séjour en Chine durant 43 ans de bien intéressants renseignements. Travailleur infatigable, le Père Amiot s'était astreint à apprendre le chinois et il s'éteignit à Pékin dans la nuit du 8 au 9 octobre 1793 en apprenant la décapitation de Louis XVI.

3 *Mai*. — Avec le Cdt Cousot qui termina le cycle des « Heures », nous fîmes un voyage sur le Rhône agrémenté d'un film en couleurs ; nous avons vécu la vie de ce grand fleuve qui a inspiré tant de poèmes depuis les temps mythologiques jusqu'à Frédéric Mistral. Traduisant la pensée de Pascal : « Les rivières sont des chemins qui marchent », le conférencier traça une grande fresque de l'histoire du Rhône depuis l'antique Phocée jusqu'à Lugdunum (Lyon) que marquèrent de leur sceau les empereurs romains Claude et Caracalla.

20 *Octobre.* — Le cycle 61/62 s'ouvrit avec M. Chaulet, directeur de l'E.D.F. à Toulon. Sa lumineuse conférence faite dans un style simple sur les ressources de « l'Usine marémotrice de la Rance », première de ce type dans le monde, fut rehaussée d'un film en couleurs qui déroula sous nos yeux cette belle partie de la Normandie. M. Chaulet qui possède à fond son sujet mit l'auditoire à même de comprendre le fonctionnement d'une telle usine apportant à la France un gain appréciable d'énergie électrique.

10 *Novembre.* — Avec Maître Layet qui nous parla du « Marié malgré lui de la Comédie de Molière et celui de l'Histoire » nous revenons au grand siècle de Louis XIV avec un décor de 1664 dans un salon du Louvre où Molière offrait au Souverain la primeur de sa pièce.

Nous revîmes Sganarelle épris de Dorimène talonné par Alcibias, frère de celle-ci et menacé d'un mariage forcé. Après un rappel du thème de la pièce, Maître Layet conta la véritable aventure de ce malheureux Taulon dans un climat révolutionnaire ; tragi-comédie qui aurait pu servir de toile de fond à l'auteur du « Misanthrope » si celui-ci n'avait écrit sa pièce un siècle auparavant.

8 *Décembre.* — Ce fut un véritable feu d'artifice que nous offrit le R.P. Pontet pour la dernière « Heure » de l'année, en nous exposant ses impressions à la visite des Musées Américains de New-York, de Washington et de Boston où sont entassés des chefs d'œuvre de nos grands maîtres et acquis par des mécènes américains. Illustrant sa conférence par des projections en couleurs des principales œuvres de Fra Angelico, d'un Vélasquez, d'un Greco, voisinant avec un Rambrandt, un Goya, un Toulouse-Lautrec, un Manet, etc... le R.P. Pontet nous communiqua son enthousiasme et sa foi dans ce lien spirituel entre la vieille Europe et l'Amérique.

« LES RECEPTIONS SOLENNELLES »

L'année 1961 aura été pour l'Académie du Var une année faste puisque quatre personnalités marquentes ont été accueillies en son sein : L'Amiral Galleret, Préfet Maritime, Son Excellence Monseigneur Mazerat, évêque de Toulon-Fréjus, et Maître Le Bellegou, Sénateur du Var, sans oublier M. Marmora, Consul de Grèce à Toulon.

Le 26 Janvier. — Etant donnée la personnalité du récipiendaire, la salle du Patronat s'avéra trop étroite et c'est en présence des hautes autorités civiles, militaires et religieuses que Maître Le Bellegou lut son discours de « remerciement ».

Après avoir dit tout l'honneur qu'il ressentait d'être reçu à l'Académie du Var, le récipiendaire évoqua avec émotion la mémoire de celui qui devait le recevoir, son ami du Barreau : Maître Gras, prématurément disparu.

Puis l'avocat reprenant le dessus, Maître Le Bellegou, dans une brillante plaidoirie développa le rôle de l'avocat, de son côté humain et de celui de son ordre ainsi que celui de la justice ; la libre défense de l'accusé puis il esquissa à grands traits, servi par un verbe clair, l'histoire de sa profession remontant à l'antiquité, à Cicéron et à César.

Par suite du décès de Maître Gras, ce fut le Docteur Baixe, Président Honoraire de l'Académie qui eut la lourde tâche d'accueillir le nouvel Académicien.

Dans un style châtié et très académique, le Docteur Baixe retraça la vie du récipiendaire avec beaucoup de finesse et d'esprit, disant à celui-ci qu'il était un magicien du verbe aussi à l'aise au Civil qu'aux Assises et il énuméra, en terminant, la brillante carrière politique de Maître Le Bellegou.

***

16 *Février*. — Le 16 Février éait reçu M. Marmora, Consul de Grèce à Toulon depuis de longues années, personnalité marquante de notre Ville et grand ami de la France.

Le récipiendaire après avoir remercié ses parrains ne cacha pas son émotion et tout l'honneur qu'il ressentait d'être accueilli à l'Académie du Var.

Puis, parlant de la Grèce avec chaleur, il dit que celle-ci est étroitement liée à la Provence puisque toutes deux baignées par cette Méditérranée toute bleue qui vit l'éclosion du génie Grec enraciné par l'inoubliable Acropole. Après avoir énuméré les vicissitudes et les combats que de la Grèce eut à supporter, M. Marmora aborda l'activité de la Grèce actuelle et termina par un hymne à la France.

Il appartenait à M. Aspert, poète et trésorier de notre Académie de répondre au Consul de Grèce. Ce fut un hymne poétique d'une belle envolée avec rappel des légendes des dieux de la Grèce placés dans le décor éblouissant des îles enchanteresses qui inspirèrent Homère et tant d'autres. Puis, M. Aspert évoqua le nom des Marmora, descendant des Empereurs de Bysance, loua le Consul actuel qui se distingua sous l'occupation en rendant de grands services à la France ce qui lui valut d'être cité à l'ordre du jour.

***

16 *Mars*. — Dans son discours de réception, M. Gimmig fit tout d'abord l'éloge de son prédécesseur, le R.P. Boissière dont il occupe aujourd'hui le fauteuil. Puis il exalta la vie et l'œuvre de celui qui fut pour lui un conseiller et un guide : M. le Contrôleur Général Laurent.

Il retraça la vie de celui-ci et cita quelques passages de son recueil de poèmes : « A vol à voile ». Sa grande culture et son goût pour la poésie le menèrent bien vite à l'Académie du Var dont il fut un brillant Secrétaire Général que la maladie emporta en 1949.

C'est le Cdt Davin qui répondit au nouvel Académicien en parlant de sa vie et de son œuvre, des souvenirs qu'il rapporta des Colonies et qui doivent faire l'objet d'un prochain ouvrage.

Ecrivain, M. Gimmig est l'auteur de « La Maison assassinée » et de divers contes qui lui valurent d'être reçu à l'Académie du Var et le Cdt Davin termina en louant les qualités de bonté du récipiendaire.

***

26 *Mai*. — C'est devant une salle comble que se déroula la réception solennelle de Son Excellence, Monseigneur Mazerat, Evêque de Fréjus-Toulon.

Après avoir déploré l'absence de Monseigneur Gaudel et de l'Amiral Avice, son parrain, tous deux alités, l'éminent prélat fit l'éloge du Chanoine Bouisson, légendaire figure de charité dont il occupe ajourd'hui la place à l'Académie.

S'exprimant avec aisance d'une voie claire, Monseigneur Mazerat évoqua ses années de jeunesse, ses études à l'Ecole Centrale qui le poussèrent à devenir Ingénieur lorsqu'il fut touché par la foi qui l'incita à entrer en religion. Mais sous la robe du prélat perce quand même l'Ingénieur émerveillé de toutes les récentes découvertes que l'Homme doit mettre, dit-il, au service de l'Humanité s'il ne veut déchoir.

C'est le Président, le Cdt Arden, qui, en l'absence de l'Amiral Avice lut le discours que celui-ci devait prononcer.

L'Amiral Avice retraça la vie de Monseigneur Mazerat depuis son enfance jusqu'au moment où il succéda à Monseigneur Gaudel. Il le fit non sans avoir émaillé son discours de traits d'humour. Il souligna la courageuse attitude du prélat devant la détresse humaine pendant la guerre qu'il fit comme

Capitaine d'artillerie et la captivité qui suivit durant laquelle il remonta le moral et encouragea par son exemple les prisonniers et tous ceux qu'il approchait ce qui lui valut d'être décoré de la Légion d'Honneur qu'il reçut des mains de M. le Préfet Maritime à Toulon. L'Amiral Avice terminait en exaltant les hautes qualités morales du récipiendaire.

***

31 *Octobre*. — L'annonce de la réception solennelle de l'Amiral d'Escadre Paul Galleret, Préfet Maritime de la 3e Région avait attiré, l'on s'en doute, dans la grande salle du Patronat la foule des grands jours parmi laquelle on notait la présence des hautes autorités civiles, militaires et religieuses.

L'Amiral Galleret évoqua tout d'abord la mémoire de celui qui l'avait précédé au fauteuil qu'il occupe aujourd'hui : l'Amiral Pierre Barjot dont il retraça la brillante carrière du marin, les qualités de l'homme et de l'écrivain en traits saisissants.

Puis le nouvel Académicien, dans un style châtié, clair et élégant, entra dans le vif de son sujet en entretenant l'auditoire de son auteur favori : Louis de Rouvroy, duc de Saint Simon qu fût, à la cour de Louis XIV, un chroniqueur admirable de l'âme humaine. Et l'Amiral de conclure que Saint Simon vécut une prodigieuse aventure dont il laissa un calque génial sur le drame de la condition humaine.

Ce fut M. le Professeur Taladoire, Agrégé de Lettres à la Faculté d'Aix qui avait la lourde tâche de répondre à l'éminent récipiendaire.

Il le fit dans ce style vibrant, clair qu'on lui connait. Il évoqua naturellement la brillante carrière de l'Amiral rehaussée de trois citations et de nombreuses décorations et, couronnant le tout celle de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Parlant ensuite de l'écrivain, le Professeur Taladoire exalta les qualités du récipiendaire comme auteur de son « Montaigne », publié en 1957, ouvrage dense, fouillé et qui rend plus facile, tant le style en est clair, la lecture des « Essais ».

***

Le 19 Décembre. — La dernière réception solennelle fût celle du Docteur Rossi.

Placée sous le signe des Aztèques, ce fut, pour l'auditoire important qui se pressait dans la grande salle du Patronat, une

évocation de la vie de ce peuple, que le Docteur Rossi a pu analyser au cours de ses missions dans les deux Amériques.

Avec un verbe expressif, des descriptions chatoyantes et un langage élégant, le Conférencier sut immédiatement mettre les auditeurs dans l'ambiance étrange des mœurs des Aztèques.

Le Docteur Rossi évoqua l'invasion sanguinaire de Cortez qui massacra ce peuple par cruauté et cupidité et mit en lumière la belle figure de la noble « Marina », symbolisant l'âme des Aztèques, qui sut, par sa grâce et sa beauté, fléchir le sanguinaire vainqueur.

C'est M. Rougetet qui répondit au nouvel Académicien mettant l'accent sur ses qualités de praticien d'abord puis de l'Homme et de l'artiste montrant le savant animé de la passion de la recherche et qui fit bénéficier la France de ses découvertes. Il fit ensuite ressortir le côté humaniste du récipiendaire, du philosophe et du poète qui, natif de Toulon où il fit ses études, y est revenu goûter le calme d'une retraite qu'il consacre à la peinture et aux joies de l'esprit.

NOS JOIES

Le samedi 14 janvier 1961 fut marqué par le repas amical, devenu traditionnel, qui eut lieu au Cercle Naval dans une ambiance très sympathique rehaussée par la présence de plusieurs Académiciennes.

Au dessert, le Président ne manqua pas de souligner combien l'Académie était honorée aujourd'hui par la présence de l'Amiral d'Escadre Galleret, Préfet Maritime, récemment élu membre résidant de notre Compagnie et qui avait bien voulu accepter d'être parmi nous. Il mit également l'accent sur la présence à ses côtés de Maître Le Bellegou, Sénateur du Var et excusa Monseigneur Mazerat, Evêque de Fréjus-Toulon, également élu membre résidant, qui, appelé à Rome n'avait pu assister à cette réunion.

Le Cdt Arden émailla son discours d'humour en mettant en parallèle, en une heureuse anticipation, les futurs Académiciens dont les agapes se traiteront à l'aide d'une simple pillule synthétique et sans doute en un lieu hors de la Terre, sur une planète de notre système solaire.

Enfin il termina en remplissant un agréable devoir : celui de la remise des palmes académiques aux deux nouveaux Chevaliers promus en 1960, MM. Godet et Granarolo. Ceux-ci,

émus, remercièrent vivement le Président et leurs Collègues de ce témoignage de sympathie.

Cette aimable manifestation se poursuivit par quelques poèmes écrits l'un par M. Gagliolo et intitulé « Prière pour les piétons » ne manquant pas d'humour, l'autre — qui fut une charmante ballade — due à Maître Géant et dédiée à Maître Le Bellegou, dont il fut le compagnon de classe.

Enfin, le Président remercia M. le Cdt Davin sur qui pèse chaque année la charge d'organiser ces agapes et dont il se tire toujours fort bien.

*
* *

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu la joie de complimenter certains de nos membres pour d'heureux événements familiaux, d'en féliciter d'autres pour les distinctions méritées qui leur ont été attribuées et tous ceux qui ont manifesté d'une façon ou d'une autre leur activité académique.

Le 5 Janvier, au C. C. Génevaux pour la part qu'il apporte à la Société pour l'avancement des sciences.

A Madame Godet-Rouve pour le succès annuel des travaux de ses élèves au cours de son exposition de décembre 1960.

Le 14 Janvier, notre déjeuner annuel dont on lira plus loin le compte-rendu.

Le 2 Février, à notre éminent Collègue Pierre Boyancé, Membre de l'Institut pour sa nomination comme Directeur de l'Ecole de Rome.

A M. Foubert, qui a obtenu le « Prix des Roses » de l'Académie des Jeux Floraux du Quercy.

A Madame Thérèse Jaume, membre associé, institutrice en retraite pour ses nombreux prix :

— 1er Prix du Concours annuel de l'Association des artistes écrivains de l'Enseignement. — Prix de poésie 1958 et 1959 de « La Pensée Française ». — Diplôme d'Honneur du Centre d'Etudes littéraires françaises à Bruxelles. — 1er Prix du Poème inédit au concours international du Centre des Etudes et Echanges Internationaux de Rome, publications de l'UNESCO.

Le 2 Mars, M. Sauvaire élu membre titulaire à l'Académie du Berry.

— Compliments à Mme Bertrand-Lasbleis pour la naissance de son deuxième petit-fils.

Le 6 Avril, au C.V. Ferrat pour son élévation dans la dignité de la Légion d'Honneur au titre de Commandeur.

— A M. Foubert pour l'obtention du prix des « Rosaty-Picard », sa promotion dans l'ordre du Mérite Social et sa nomination comme directeur de l'Urbanisme dans le Lot ce qui nous prive de son aimable collaboration.

— A M. Aspert qui a reçu la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Le 4 Mai, à M. Fortuné-Louis Bois, artiste-peintre et aquarelliste réputé, pour sa promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

***

A la séance de rentrée, le 5 octobre, des félicitations furent adressées à :

— M. l'Amiral Avice, pour sa promotion dans l'ordre des Palmes Académiques comme Officier.

— Maître Layet à l'occasion de la naissance d'un petit-fils.

— Au Professeur Rossi, pour le mariage de sa fille.

— Egalement à M. Jacques Boyer pour le même événement heureux.

— Au Cdt Génevaux reçu à l'Académie des Sciences de New-York pour ses travaux qui lui valurent, par ailleurs, la médaille de la Ville de Paris.

— Au Cdt Davin, dévoué artisan du succès des récentes journées de la Fédération Historique de Provence qui se sont déroulées à Toulon.

— Au Général David à l'occasion de la naissance de sa petite fille.

— Enfin à notre dévoué trésorier, M. Aspert, lauréat des Jeux Floraux de Touraine.

Le 2 Novembre :

— Au Cdt Davin qui, à l'issue de la réception au Foyer du Théâtre de la « Fédération Historique de Provence », par M. Gaignebet au nom du Maire, a reçu la médaille d'argent, témoignage éclatant de son grand dévouement.

— M. Gaignebet qui a été nommé Vive-Président de la Fédération Historique de Provence.

— Le grand poète André Salmon dont les amis et les admirateurs ont fêté amicalement ses 80 ans au cours d'un aimable dîner où notre Académie fut largement représentée.

— M. Chaulet qui ouvrit d'une façon si brillante le nouveau cycle des « Heures » par sa conférence sur « l'Usine marémotrice de la Rance », conférence rehaussée par des projections et un beau film en couleurs.

— M^me^ Fournier-Gaillard, femme de Lettres, membre associé qui vient d'être diplômée avec médaille au Concours des Jeux Floraux 1961 de Tarascon pour un poème en langue provençale et qui, de plus, a été aluréate au Concours de l'Association littéraire et artistique « Flammes Vives » de Paris.

— Enfin à Madame Magdeleine-Wauthier qui a présenté et dédicacé son ouvrage « Citrons amers » au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 6 octobre à la Pléiade.

Le 7 Décembre :

— Au Cdt Génevaux qui a exposé ses théories à la Société Dufour à Paris où elles ont obtenu un succès mérité.

— Au Cdt Cousot pour ses nombreuses conférences de géographie humaine et économique qu'il a faites.

— Au Maître Louis Mattio pour la belle exposition de ses œuvres à la Galerie Etienne.

NOS PEINES

Le 2 Mars. Des vœux de prompt rétablissement sont adressés à M^me^ Bertrand-Lasbleis atteinte d'une fracture au bras.

Le 4 Mai, nous adressâmes nos condoléances à notre Collègue M. Bachas, pour le décès de M^me^ Bachas mère.

Le 5 Octobre, à la séance de rentrée, nous eûmes la tristesse d'évoquer la disparition, durant l'intersession, de plusieurs de nos membres :

— M. le Médecin Général Condet ;

— M. le Commissaire Général Fayal ;

— M. Vuillet, Inspecteur Général agronome colonial ;

— M. Paul Etienne, artiste-peintre ;

cette tristesse fut également ressentie par tous nos membres lorsque nous apprîmes la fin tragique du fils de notre dévoué trésorier M. Aspert, victime du devoir.

Le 7 Décembre, nous adressâmes nos condoléances à M. l'Amiral Avice pour le deuil qui l'avait frappé en la personne de Madame sa mère.

NOS NOUVEAUX MEMBRES

Au cours de l'exercice écoulé, l'Académie a été heureuse et honorée d'accueillir en son sein les Personnalités et Membres suivants à qui le Président a souhaité la bienvenue :
Le 5 Janvier. Comme membres résidants :

— M. le Vice-Amiral d'Escadre Paul Galleret, présenté par M. le Professeur agrégé Taladoire.

— Monseigneur Mazerat, Evêque de Fréjus-Toulon, présenté par l'Amiral Avice.

Comme membre associé : Madame Martiallis-Thiollier, femme de Lettres, présentée par le Général Davet.

Le 2 Février. Comme membre résidant :

— M. André Salmon, homme de Lettres, présenté par M. Hallot.

— M. Paul Rossi, docteur-vétérinaire, présenté par M. Rougetet.

Le 2 Mars. Comme membres associés :

— Le R.P. Pontet, présenté par l'Amiral Avice.

— M. Willie Eisenschitz et son épouse Claire Bertrand, artistes peintres, présentés par le Général David.

Le 1er Juin. — Cdt Cousot, présenté par M. Godet, membre actif résidant.

Le 5 Octobre : Comme membre actif résidant :

— M. le Docteur en Pharmacie Cruciani, présenté par le Cdt Morazzani.

— Comme membre associé : M. le Colonel Charles Billon, Président du Syndicat d'Initiatives de La Garde-Freinet, présenté par le Cdt Davin.

Le 2 Novembre : Comme membre actif résidant :

— M. Jean-Marie Blanc, présenté par M. Jacques Boyer.

— M. François Gutton, homme de Lettres, présenté par le Docteur Baixe.

— M. Germain, architecte, déjà membre associé en 1956, présenté par M. Godet.

Comme membre associé :

— M. Antoine Gavini, Commissaire de la Sûreté, présenté par l'Amiral Avice.

Le 7 Décembre : M. Sylvère Bonnet, sculpteur, membre associé, présenté par l'Amiral Avice.

NOTRE BIBLIOTHEQUE

Au cours de l'année écoulée, notre Bibliothèque s'est enrichie des ouvrages suivants dus à la générosité de nos membres.

Le 5 Janvier : Le Bulletin de la Santa Estello de 1958, remis par notre Collègue Elie Bachas, Majoral du Félibrige.

En Février : De Maître Géant, son recueil de poèmes intitulé : « Les mots inexpiables ».

— De M. Bertrand de la Grassière, à Paris, l'exemplaire N° 34 de son ouvrage : « L'ordre militaire et hospitalier de St-Lazare de Jérusalem ».

— Du Cdt Davin, un tiré à part de son étude : « Un illustre marin Bas-Alpin : l'Amiral Richery » (1757-1798).

— Une thèse de Mme Béguin-Le Bellegou sur les institutions Municipales et leur évolution au cours des siècles.

— Une Monographie de Mme Trojani, directrice du Lycée de jeunes filles à Toulon sur un sujet similaire.

En Avril : Un recueil de poèmes de Mme Halary-Duba, lauréate de notre Concours de Poésie, 1er Prix.

— Un recueil de poèmes envoyé par notre Collègue M. Foubert, dans lequel se trouve celui qui lui a permis d'obtenir le 1er prix à l'Académie des Jeux Floraux du Quercy.

— M. François Gutton à La Garde, « Le Bulletin de l'Association des Amis de Pierre Loti » où se trouve un article consacré à notre regrettée collègue Mme Paulin-Bertrand.

En Mai : Un ouvrage de M. Charles Lévy intitulé : « L'Ate-

lier d'Olive Tamari » où l'auteur décrit un aspect pittoresque de l'histoire toulonnaise.

— Un exemplaire du « Livre d'or de Toulon et du Var » remarquable édition de la Maison Clayton qui retrace les principales activités de notre région dans tous les domaines.

En Octobre : Un tiré à part du discours de notre Collègue M. Foubert, lors de sa réception solennelle.

— Un tiré à part du Cdt Davin sur « Les trois sorcières de Cassis », épisode de l'histoire de Toulon du XVII[e] siècle.

En Novembre : Du Docteur Cruciani, son recueil de poèmes : « Cette enveloppe toute en peau ».

— Du Professeur Granarolo sur les « Affinités électives latines : Catuelle, Anselme Mathieu et Paul Arène, étude qu'il présenta au Congrès de Civilisation et Culture Provençale au Palais du Roure.

— Un livre de M. Natali, Procureur de la République en retraite en Corse, intitulé : « Poésie dialectale primitive du peuple corse ».

Plusieurs tirés à part du Professeur Taladoire :

— Les Tripettes de Barjols.

— Sur la fatalité du théâtre classique.

— Théâtre et Université.

— Revue de langue et littérature provençales.

— Actes et Mémoires du 1[er] Congrès international de langues et littérature du Midi de la France (1957), où l'auteur présenta « Nature de l'image dans la poésie de Mistral ».

— Congrès de Civilisation et Culture provençales 1961 avec « Le Palais du Roure depuis 1918 ».

— Et enfin le fascicule si complet, si dense, si fouillé traitant de « Ce que l'Occident doit à Rome ».

En Décembre. — Le très bel ouvrage historique du Cdt Davin intitulé « Les Marins du Pape » qui eut de larges échos dans la presse parisienne et dans lequel noutre Archiviste retrace l'action de notre Marine au bénéfice du Saint Siège en 1849.

— Un traité d'Harmonie de M. Goguillot qui fut, on s'en souvient Chef de la Musique de la Flotte.

CONCLUSION

En terminant cet exposé de notre activité déployée par notre Académie au terme de l'année 1961, je manquerais à tous mes devoirs si je n'étais votre interprète pour exprimer toute notre bien vive gratitude aux Personnalités et Organismes qui ont bien voulu nous témoigner leur soutien pour l'œuvre culturelle que nous poursuivons.

— Au Conseil Général du Var et à son Président, M. le Sénateur Soldani qui accepte, par le bienveillant canal de notre Collègue M. le Conseiller Général Dorie, de reconduire la subvention qui nous est accordée chaque année.

— M. Arreckx, notre sympathique Maire et son Conseil Municipal qui nous témoignent leur générosité.

— A M. le Président de la Chambre de Commerce qui n'est pas insensible à notre appel et qui nous apporte son généreux appui.

— Au Ministère de l'Education Nationale, Arts et Lettres pour son bienveillant encouragement.

— A l'Inspection Académique du Var, Service de la Jeunesse et des Sports.

J'associe également dans ces remerciements la Presse locale qui a toujours été très accueillante pour nos communiqués et qui relate toutes nos manifestations académiques.

Et maintenant, je suis certain d'être aussi votre interprète pour exprimer à notre Président sortant, M. le C.V. Louis Arden, qui termine son mandat de quatre années, l'expression de notre reconnaissance et de notre sympathie pour avoir bien voulu nous réserver une partie de son temps pour présider, toujours souriant, nos séances et orienter nos débats dans une voie profitable au rayonnement de notre Académie.

Qu'il veuille bien accepter un modeste témoignage de notre Académie qui lui rappellera les sentiments que nous nourissons pour lui.

L'Académie tient également à associer dans ce témoignage nos deux Président d'honneur qui, eux aussi, ont présidé avec tant de dévouement les travaux de notre Académie.

M. le Général Davet ; M. le Docteur Baixe.

Et que l'année 1962 soit fructueuse pour notre Compagnie.

RAPPORT FINANCIER

par M. ASPERT, SUR L'EXERCICE 1961

ACTIF

Cotisations annuelles et droits d'entrée	1.325,00
Subventions : a - Conseil Général du Var	1.000,00
b - Ville de Toulon	500,00
c - Education Nationale	600,00
d - Jeunesse et Sports	400,00
e - Chambre de Commerce	200,00
f - Ville de Toulon pour la Fédération historique de Provence (X^e Congrès)	500,00
Coupons et Rentes (y compris les 25 NF. du prix P. E. Ferrat)	155,70
Vente de Bulletins	45,00
	4.725,70
Report 1960	2.565,05
	7.290,75

PASSIF

Edition du Bulletin	2.200,00
Expédition de Bulletins	52,65
Fédération historique de Provence (X^e Congrès. M. le Cdt Davin)	250,00
Cartes d'invitation (conférences, réceptions solennelles), Fournitures diverses, Concours littéraires	400,25
Achat de Médailles à l'Hôtel de la Monnaie (provis.)	350,00
Banquet Cercle Naval	42,00
Médaille des prix littéraires	30,35
Reversement reliquat subvention Ville de Toulon à la Fédération historique de Provence	250,00
Livres de prix pour Etablissements scolaires et prix P.E. Ferrat	119,10
Huissier du Patronat	60,00
Dépenses du Secrétaire Général	156,40
— du Secrétaire des Séances	53,15

— de l'Archiviste	24,95
— du Bibliothécaire	14,00
— du Trésorier	26,65
Taxe C.C.P. Marseille	5,00
Abonnements divers	48,70
	4.083,20

Provisions pour :

1 — enrichissement de la Bibliothèque et reconstitution mobilier	5.500,00
2 — médaille Hôtel de la Monnaie	500,00
	6.000,00
Report	4.083,20
TOTAL GENERAL	10.083,20
Différence déficitaire	10.083,20
	— 7.290,75
	2.792,45

***

A LA BANQUE DE PROVENCE :

Rente 5 % 1949 (Prix P.E. Ferrat)	25,00
12 Crédit National 6 % Mars 1950	100,00
2 Crédit National 4 % 1941	100,00
2 Crédit National 4 % 1941	20,00
6 Crédit National 6 % Février 1954	100,00

NOTICE NECROLOGIQUE

M. le Commissaire Général FAYAL

(1872 - 1961)

C'est avec une profonde émotion que l'Académie du Var a appris le décès subit de l'un des membres les plus anciens de son Conseil d'Administration : M. le Commissaire Général Fayal.

Entré dans la Marine Nationale comme élève mécanicien le 21 juillet 1890, puis ayant brillamment passé le concours de Commissaire le 27 mai 1903, M. le Commissaire Général Fayal avait rapidement gravi dans ce corps, grâce à ses mérites, tous les échelons de la hiérarchie.

Promu Commandeur de la Légion d'Honneur le 27 juillet 1932, titulaire des médailles commémoratives du Maroc et de Syrie-Cilicie, Commandeur des ordres du Nicham Iftickar et du Ouissam Alaouite, le défunt avait été honoré de deux témoignages officiels de satisfaction, de trois lettres de félicitations du Ministre.

Durant la guerre mondiale, il avait été Commissaire de la division navale de Syrie, Chef du Service administratif de la base de Beyrouth puis, la paix revenue, avait été nommé Commissaire d'Escadre.

Après une carrière militaire bien remplie, il employait ses loisirs à étudier l'histoire provençale et surtout l'histoire de notre Marine dont il fit bénéficier les Sociétés culturelles de notre Ville.

Ses recherches et études lui valurent d'être reçu solennellement à l'Académie du Var le 9 mai 1940.

Entré au Conseil d'Administration, ses conseils et son expérience étaient toujours pris en considération et il avait su, par son aménité, gagner de nombreuses sympathies.

⁂

Il fut accompagné à sa dernière demeure par de nombreux amis. Sur sa tombe, en l'absence du Président, le Cdt Arden, ce fut le Cdt Davin, entouré des membres de l'Académie, qui sut retracer, en termes émouvants la carrière du défunt et présenter à la famille éplorée, les condoléances émues et attristées de l'Académie du Var.

SEANCE SOLENNELLE DU 26 JANVIER 1961

DISCOURS DE RECEPTION DE

Maître LE BELLEGOU

Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

Lorsque je m'interroge sur les mérites que vous avez cru me discerner et qui m'ont valu le grand honneur d'être admis dans votre docte compagnie, je me sens rempli de confusion.

Si ma curiosité artistique ou littéraire est grande, mon œuvre personnelle est mince. En dehors de quelques études, qui ont effleuré à la fois l'Histoire politique et judiciaire, ou la littérature, il ne restera rien d'un monceau de discours ou de plaidoyers pour la plupart médités, mais la plupart improvisés, dispersés au hasard des prétoires ou des salles publiques et qui, tels unfeu de paille, n'avaient qu'une chaleur et un éclat éphémères.

Tel est, du reste, le sort de l'orateur, du moins de celui qui au contraire de Bossuet, n'a pas eu le souci de parler à la fois pour le présent et pour l'avenir. En quoi du reste de minces causes ou d'occasionnels débats eussent-ils intéressés la postérité ?

L'Avocat, comme le disait le Bâtonnier Charpentier, ne semble pas faire une œuvre qui dure. Il discute le fait qui passe et sa parole passe avec lui « c'est une fusée dans la nuit ».

Mais comme le rappelle, dans un ouvrage que tous les avocats devraient lire, le Bâtonnier Molerac de Bordeaux :

« Ce n'est pas en vain que nous donnons le meilleur de nous-mêmes au plus grand de tous les arts. Il y a dans l'exercice de notre profession une beauté qui survit au temps et qui en assure la pérennité, tout ce que notre parole contient de vertu demeure ; elle a ce rare mérite de manifester la supériorité de l'intelligence sur la force, de l'esprit sur la matière.

« Les anciens reconnaissaient dans l'orateur quelque chose de divin, « aliquid divinum » car s'il est au service d'une cause humaine et passagère, il défend des principes d'une éternelle vérité ».

L'usage veut donc que dans les Académies on y reçoive des Avocats. Notre sœur aînée l'Académie Française ne manque point à cette tradition.

En me recevant parmi vous, Messieurs, je sens le poids de l'honneur qui est fait à ma modeste personne, mais j'ai assez d'humilité pour comprendre que cet hommage est rendu à ma profession, à mes Confrères, à mon Barreau plus qu'à moi-même.

Aussi c'est d'eux que je veux vous parler. Mais avant de le faire, j'ai un pieux devoir à remplir.

Mon Confrère, mon ami, le Bâtonnier Gras devait me recevoir dans cette Académie. Une amitié vieille de quarante ans bientôt nous unissait. Il avait par ses conseils, par son exemple, par sa philosophie toujours souriante malgré les dures épreuves de la vie qui ne l'avait pas ménagé, joué un rôle déterminant sur ma vocation d'Avocat. Mon aîné de quelques années, il avait guidé mes premiers pas dans cet art. Qui a pu dire que la confraternité est une haine vigilante ? Rien ne contredit plus l'amertume de ce propos que le comportement fait de bonté, de sagesse, d'indugence, qui était celui de Monsieur le Bâtonnier Gras vis-à-vis de ses Confrères. Avocat, au sens le plus élevé du terme, il l'était sans ostentation, sans emphase. Ses plaidoiries étaient un exemple de mesure et de bon goût. Elles puisaient non seulement leur puissance de conviction dans la perfection et la simplicité de leur forme, mais aussi dans le profond sentiment humain, je dirai presque humaniste, qui les animait. Il était de ceux auxquels le juge peut faire confiance. L'intégrité de sa vie, l'extrême probité intellectuelle de son caractère, lui donnaient ce crédit moral que l'habileté ou même le talent ne confèrent pas toujours.

Eloigné, à cause de l'ampleur de sa culture, de cet excès de « juridisme » dans lequel s'empêtrent les chicaneaux de prétoire, il avait au sujet du droit l'opinion qu'il m'a faite partager.

Il est une science du droit, noble, d'essence supérieure, qui depuis l'antiquité tend à établir les rapports des hommes sur des notions de morale et de bons sens. Ce droit, qui nécessairement évolue avec les Sociétés, est un élément indiscutable de culture et constitue un des monument de l'Histoire de l'Humanité. Ce monument, les hommes n'ont pas fini de l'éle-

ver, de nouvelles pierres s'ajoutent chaque jour à l'édifice sans en détruire l'harmonie. Je prends à témoin le développement actuel du droit Social, de l'Economie politique, de l'Histoire des Institutions.

Mais il y a aussi un droit d'opportunité, ce fatras de lois, souvent confuses, sinon contradictoires. Ce droit sordide, destiné à soutenir d'occasionnels intérêts. Ce droit, sans principes, sans philosophie, dont nous ont gratifié 50 ans d'improvisations pour réparer le désordre de deux guerres, et qui souvent n'a fait que l'accroître. Ce droit, certes, l'Avocat doit professionnellement l'apprendre et le connaître. Il est, ce qu'avec Gaston Gras, nous appelions une « règle du jeu » judiciaire, ni plus ni moins. C'est l'infortune de notre génération d'avoir vu envahir l'harmonieuse forêt que constituait le Code Civil, par cette broussaille, pousée au hasard et qui permet contre le bon droit toutes les embuscades et tous les guet-apens.

Vous avez connu mieux que quiconque les activités littéraires si fécondes de notre cher disparu, dont chaque étude, chaque conférence était un pur joyaux.

Le combattant héroïque de Verdun, l'historien des batailles de Douaumont et de la Malmaison, le psychologue, qui dans la guerre comme dans la paix, savait démonter les rouages les plus secrets des hommes, a laissé une œuvre dont sa famille, ses amis, et l'Académie du Var, qui lui avait depuis longtemps ouvert ses portes, peuvent être fiers.

J'eus manqué au plus élémentaire devoir de gratitude si, dans cette séance solennelle, je n'avais rendu cet hommage, d'une ferveur sincère, à l'ami trop tôt disparu.

Monsieur le Docteur Baixe a bien voulu accepter, au nom de l'Académie du Var, de remplacer Maître Gras pour la traditionnelle réponse au récipiendaire. Qu'il soit par avance remercié des trésors d'indulgence qu'il a dû certainement déployer pour tenter de justifier votre choix.

Quant à moi, il me faut trouver dans l'honneur qui m'est ainsi fait, le courage et l'inspiration nécessaires pour vous parler d'une profession dont d'Aguesseau disait « qu'elle est aussi ancienne que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice ». Dans la plénitude de ses droits et de ses prérogatives, dans les limites que lui trace la formule du serment professionnel, l'Ordre des Avocats n'a subi d'éclipse que lorsque la liberté et l'indépendance des citoyens étaient elles-mêmes confisquées. Quand la justice est soupçonnée, c'est la légitimité du pouvoir lui-même qui est en cause. Or, il n'est

pas de justice sans une libre défense. Nous avons connu des époques, qui ne sont pas tellement éloignées de notre souvenir, où, presse jugulée et tribunes muettes, la voix de la liber.é ne s'exprimait plus que dans les prétoires, à l'abri du privilège de cette robe noire, dont le modèle n'a point varié depuis sept siècles. Cette robe dont le Bâtonnier Chenu disait, dans une apostrophe restée célèbre au procès de Mme Caillaux : « Ma robe tissu léger, armure impénétrable ».

Oui, nous sommes groupés dans un Ordre ! Ce mot médiéval évoque la sévérité du recrutement et la rigueur de la discipline suivant les règles que s'étaient imposées les Chevaliers de Maltes ou les Templiers, plus généralement tous les ordres religieux et guerriers qui partirent en guerre pour la défense de la Chrétienté.

Si la loi de Solon obligeait les parties à se présenter en personne devant le Juge, il fut vite admis que la passion, voire la mauvaisefoi, apportée par les plaideurs à la défense de leur propre cause était génératrice de confusion, et pour le Juge une source de perplexités et d'erreurs, d'où l'institution des premiers « Synagores » puis de « logographes » qui fournissaient aux citoyens des défenses préparées à l'avance.

Isée, Lyslas, Isocrate, Démosthène ont vendu leur discours. Aristophane conte l'histoire de ce malheureux artisan qui s'acharnait à apprendre par cœur le plaidoyer préparé par le retheur et se désespérait de n'y point parvenir. Très vite, le retheur eut accès au forum pour assister, puis pour représenter le plaideur. L'Avocat était créé. Mais quelle confiance aurait pu accorder le juge à un porte parole de fortune, si éloquant fut-il, dont rien ne garantissait la moralité devant l'Aéropage ? C'est ainsi que se groupèrent les membres d'une même profession faisant métier d'orateurs judiciaires.

Périclès fut le chef du Barreau d'Athènes, Dracon et Solon en avait sévèrement fixé la discipline. Vous imaginez que venant de Dracon, elle ne pouvait être que draconienne ! En étaient exclus les esclaves, les infâmes, ceux qui avaient outragé leurs parents, ceux qui avaient refusé de défendre la Patrie, ceux qui faisaient commerce scandaleux contraire à la pudeur ou aux bonnes mœurs, ceux qui fréquentaient les lieux de débauche, ceux qui vivaient dans le luxe ou avaient dissipé la fortune de leurs ancêtres. Les femmes en étaient exclues « à cause de la pudeur qui convient à leur sexe ». Il a fallu, vous le voyez, bien des siècles pour qu'à ce dernier point de vue une évolution souhaitable se produisit. Pour le surplus, les règlements de nos ordres n'ont fait que moderniser à peine le code de nos vertus.

Moliérac raconte que l'aéropage était un lieu saint, arrosé avant l'audience d'eau lustrale, où ne pénétraient que les purs. Un seul scandale dans ces siècles reculés est parvenu à notre connaissance. Il se produisit le jour où Hypéride, dans un mouvement d'éloquence, arracha le voile de sa cliente Phryne, dont l'exceptionnelle beauté entraîna l'absolution. L'histoire ne dit pas si Hypéride fut déféré au Conseil de l'Ordre, mais à la suite de ce scandale, la défense fit l'objet d'une règlementation plus sévère. Seule la raison devait désormais inspirer le discours. L'émotion en fut théoriquement bannie. Mais cette sévérité tomba vite en désuétude. En revanche, l'orateur judiciaire devait s'abstenir de démarches auprès des juges, d'injures et même de paroles amères. Il lui était interdit de frapper des pieds (qu'aurait-on pensé à cette époque reculée des coups de talon de M. K ?) L'orateur devait se retirer du prétoire discrètement, sans provoquer d'attroupement.

N'oublions pas que malgré l'abus des « flashes » et les poses complaisantes de quelques rares ténors du Barreau devant les journalistes, ces règles de discrétion restent en honneur chez la grande majorité des avocats.

A l'origine de Rome, les patriciens eurent seuls le monopole de la défense. Leur compétence s'étendait à leur clientèle, au sens où ce mot s'entendait dans la société primitive romaine. Ils gardaient les tables de la loi.

Je crois, en une autre occasion, vous avoir conté l'histoire de ce Caïus Flavius, qui vers 350 avant J.C. déroba à son patron Appius Claudius, les tables de la loi, les publia en recueil, ce qui permit aux plébéiens le libre choix du défenseur. Malgré le Sénat, le peuple nomma Caïus Flavius « Tribun du Peuple » et pour avoir ainsi démocratisé la profession, il eut accès à la chaise curule et reçut les honneurs alors dus aux Consuls.

Les témoins et conseillers, primitivement appelés (ad auxilium vocati) firent rapidement place au véritable Avocat (ad vocati).

Si l'honoraire était théoriquement interdit à l'Avocat Romain, les citoyens de Rome, idolâtres de la parole, ouvraient aux orateurs judiciaires le chemin des grands emplois de la République ou de l'Empire. Cicéron et César furent avocats avant d'être l'un Consul et l'autre Empereur.

Enfin, les collèges d'Avocats, vers l'an 360, sous l'Empire, reçurent de l'empereur Justin le « corpus togatorum », et l'appelation « d'ordre » apparaît pour la première fois.

L'institution du « primas » ou Bâtonnier, l'organisation du stage datent de cette époque, ainsi que le « tableau » de l'ordre et la création du Conseil chargé de surveiller la discipline. Dans ce dernier état de choses les règles qui régissaient les Avocats Romains n'étaient guère différentes de celles d'aujourd'hui. La définition de la plaidoirie était donnée en ces termes « le rôle de l'Avocat est d'exposer oralement et d'une manière juridique la prétention de so nclient ».

Quatre siècles d'occupation romaine transportèrent en Gaule ces institutions, qui survécurent longtemps encore après les invasions barbares et bien que les lois barbares aient proscrit le rôle de l'Avocat. Un capitulaire de Charlemagne parle « encore de ces hommes doux et pacifiques, craignant Dieu, aimant la justice et la vérité que sont les Avocats ».

Mais il faudra attendre Saint Louis, en 1270, pour que soit vraiment remise en honneur la profession judiciaire. C'est au bord de la Seine, entouré de Guy Foucault — le futur pape Clément IV — et de Joinville, que Saint Louis dicta à ses scribes les textes qui à peu de chose près, nous régissent encore.

Avec le rétablissement de l'ordre des Avocats, finissait la longue éclipse de la justice moyennageuse, l'ère des duels judiciaires et des guerres civiles auxquelles donnaient lieu les contestations entre particuliers, les excès inhumains de la justice des seigneurs.

Les Cours Royales sont créées, une place au chapitre est réservée aux Avocats. Le titre est consacré par Philippe de Beaumanoir dans la formule « Cil qui parolent pour autrui sont appelés Avocats ».

En 1302, sous Philippe le Bel les avocats se réunissent en « tenues » régulières et constituent une compagnie. En 1327, Philippe de Valois crée le « Tableau ».

Pour récompenser Philippe de Cugnières qui, au nom de Philippe le Bel, avait répondu en juriste à la bulle du Pape Boniface qui réclamait suprématie sur la couronne de France, le roi créa une chevalerie ès-loi, en faveur de juristes, qui leur conférait toutes les distinctions et tous les droits de la chevalerie d'armes. Le chevalier légiste devait défendre gratuitement les pauvres et les opprimés et ne jamais devenir un mandataire de son client. Bien des barreaux ont maintenu l'interdiction pour l'Avocat d'être un mandataire afin de ne pas aliéner sa liberté dans la conception de la défense des intérêts qui lui sont confiés.

Dès cette époque, les ordres se montrent sévères sur le recrutement, et les récentes protestations des Barreaux contre le rapport Rueff, démontrent que l'Ordre entend rester maître de son tableau sous le seul contrôle des Magistrats de la Cour d'Appel.

Il serait fastidieux, dans les professions qui doivent tout à une longue tradition d'énumérer les différentes évolutions qui amenèrent à distinguer les procureurs, futurs Avoués, les Avocats, lesquels ont toujours, autrefois, hier comme aujourd'hui, revendiqué le monopole de la parole en justice.

L'histoire de la justice des Parlements se confond avec celle du Barreau, et quand on jette un regard sur la vie judiciaire de l'ancien régime il faut convenir que, malgré l'imperfection des lois, l'abondance des « us et coutumes », différentes suivant les régions, malgré les erreurs inhérentes à toutes les œuvres humaines, Magistrats et Avocats n'ont pas à rougir de leur aînés. Appuyés par leurs Barrreaux, les Parlements, ont opposé aux excès du pouvoir une barrière salutaire et salvatrice de la liberté. Leur indépendance a souvent garanti le Peuple des excès de l'absolutisme. Puissions-nous dans l'avenir conserver intact dans nos institutions ce principe d'une justice affranchie du pouvoir et jalouse de l'être. C'est à cette seule condition que l'autorité, souvent nécessaire à la conduite des nations, ne dégénère pas en tyrannie. Les Régimes qui ne reconnaissent ni l'indépendance de la justice ni la liberté de la défense, qui soumettent le Juge à la raison d'Etat et qui baillonnent le défenseur, ont beau s'affubler du nom de République, ils ne seront jamais que d'affreuses dictatures dont aucune philosophie ne saurait justifier les méthodes.

Napoléon qui ne redoutait pas les juristes puisqu'il a inspiré le Code Civil, redoutait les Avocats dont l'esprit de contradiction l'irritait. Il dut se rendre à la raison et rétablir l'ordre des Avocats en 1810. De la part d'un tel homme, la reconnaissance d'une telle erreur fait à la fois honneur à son jugement et apporte à notre institution une de ses plus éclatantes justifications.

Abordons maintenant un sujet plus délicat :

LE CAS DE CONSCIENCE DE L'AVOCAT

Il est courant dans l'opinion populaire d'entendre mettre en doute, tout au moins par ceux qui n'eurent jamais besoin d'un Avocat, ou qui croient qu'ils n'en auront jamais besoin, la sincérité de celui-ci. Apte, suivant les hasards du choix qui le désigne, à soutenir le pour ou le contre, l'Avocat n'a pas échappé à la verve de Voltaire qui raille cette « funeste coutu-

me » (Lettre au Comte d'Argental 9 Octobre 1766) — Montaigne lui-même au chapitre XII du tome II des « Essais » écrit « ...vous récitez simplement une cause à l'avocat, il vous y répond chancelant et douteux, vous sentez qu'il lui est indifférent de prendre à soutenir l'un ou l'autre parti... »

On peut se demander si ce jugement n'est pas la conséjuence du refus d'accepter une cause douteuse, ce qui honore l'avocat. Brunetière lui-même a contesté à l'éloquence judiciaire tout mérite, lui déniant toute sincérité.

Il est vrai que quelques très grands avocats ont largement justifié cette critique, à commencer par Cicéron qui a passé sa vie à se contredire, et qui répondait avec cynisme quand on l'interrogeait sur ses brusques changements d'opinion « on se trompe si l'on croit trouver dans mon discours l'expression de mes opinions personnelles ; elles sont le langage de la cause et des circonstances et non celui de 'homme et de l'orateur ».

Cette explication, sans fondement logique ou moral, a très mal servi la cause des avocats. Cela tient à ce que les orateurs antiques n'avaient pas de la morale la même conception que nous. L'influence de la morale chrétienne à travers les siècles, la prise de conscience du devoir civique et social de l'homme qui collabore à l'œuvre de justice, nous ont conduits à une autre conception de la profession d'avocat. La justice des hommes, pour imparfaite qu'elle soit, ayant tout de même pour but de parvenir à la vérité, tous ceux qui concourent à ce but doivent s'efforcer de ne pas « tricher » avec la morale. En matière de justice, comme en matière de politique, il n'est pas vrai que la fin justifie les moyens, car même lorsque la cause est bonne, il faut s'efforcer de la faire triompher par des moyens qui ne laissent pas de remords.

Mais, au surplus, pour justifier l'avocat, point n'est besoin d'avoir recours aux sophismes si chers aux philosophes de l'époque païenne.

L'opinion populaire à laquelle je faisais référence tout à l'heure, pas plus que Voltaire ou Montaigne, ne sont allés au fond du problème. Car il n'est pas vrai que toute affaire judiciaire se résume à opposer une cause qui est bonne, à une cause qui est mauvaise. La justice c'est beaucoup plus compliqué que cela !

D'abord, en toute affaire, il y a presque toujours un pour et un contre. La Rochefoucault a dit dans ses maximes « les querelles ne dureraient pas longtemps si la vérité n'était que d'un côté ». D'après Anatole France, la vérité est comme la

lumière blanche, la combinaison de couleurs variées du spectre solaire. Sur un objet précis les hommes divergent d'opinion, car dit Descartes, « cette diversité ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies et ne considérons pas les mêmes choses ».

La vérité judiciaire est du reste très contingente. Elle dépend des lois qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec la morale et qui, de plus en plus, du reste, sont des lois de circonstance. Les lois dépendent elles-mêmes des mœurs, des modes, elles changent suivant les époques, les pays et les régimes. Vérité en de-çà des Pyrénées, erreur au-delà !

Ce qui autrefois était défendu est aujourd'hui permis. « La Marseillaise », chant séditieux qui conduisait en correctionnelle il y a moins de cent ans, est maintenant l'hymne national. Beaudelaire condamné en 1857 pour ouvrages aux bonnes mœurs est réhabilité en grande pompe par la Cour de Cassation 92 ans plus tard. On n'en finirait plus de citer des exemples de ce genre.

A ces causes, tristement humaines, s'en ajoutent d'autres, la confusion, l'abondance, la complexité, sinon la contradiction des textes qui commandent à leur tour les contradictions de la jurisprudence. Si la vérité judiciaire était si simple à découvrir, aurions-nous besoin des juges d'appel, puis de juges de Cassation, puis de recours, puis de pourvois ?

Aux difficultés nées de l'application des lois, il faut ajouter la plus dramatique, celle où se trouve le plaideur qui ne peut justifier, prouver, son bon droit...

Le Juge, enfermé dans un système rigoureux de preuves, qui le protège contre les entraînements de son intime conviction, se doit de donner raison à celui qui prouve. Combien de plaideurs ont raison qui sont victimes d'une absence ou d'une insuffisance de preuve, que de pour et de contre à déduire légitimement dans les écrits confus et plus encore dans les témoignages contradictoires ou incentains !

C'est justement le mérite de la discussion publique, contradictoire, de la confrontation des thèses, de faire souvent jaillir la vérité. C'est la principale justification du pour et du contre et un grand magistrat du XVIII^{e} siècle pouvait dire « que le juge est d'autant plus sûr de son avis et tranquille dans sa conscience que la cause est plus habilement plaidée des deux parts ».

Il me faut encore répondre à cette sorte d'accusation portée par des gens de bonne foi et à cette question si souvent posée aux avocats : « Comment pouvez-vous défendre un assassin, un pire criminel, aux forfaits inexpiables, et comment trouvez-vous l'ardeur et la chaleur nécessaires à un plaidoyer en faveur d'un homme que vous savez coupable ? »

C'est encore une fausse question à laquelle la réponse est facile. Elle ne saurait concerner d'abord toutes les causes où le coupable avoue. Et dans ce cas il est logique, il est moral, qu'en face d'une Société, mieux armée pour punir les erreurs humaines, que pour les prévenir, une voix s'élève pour déduire toutes les raisons d'indulgence et de pitié. Le défenseur s'efforce alors de chercher, dans les antécédents de l'accusé qui avoue, dans les circonstances qui l'ont entraîné au crime, dans les faits personnels, familiaux et sociaux, qui ont entouré sa vie, l'explication de l'acte commis. Il est peu d'exemples que cette recherche n'aboutisse à quelques motifs d'indulgence, voire d'absolution. Une justice sans pitié serait une justice inhumaine. Il est bon que dans chaque cause un homme, souvent seul en face de la Société, ait pour mission de proposer au Juge les moyens de cette pitié. Même si son zèle ne l'entraîne trop loin, le risque n'est pas grand. Entre la Société et l'individu, le Juge aura ainsi tous les moyens de rendre une sentence équitable, car c'est lui qui a la redoutable mission de punir. Il en est responsable devant sa conscience, mais quels apaisements lui apporte la présence du défenseur !

L'accusé nie. Peut-être en dépit des apparences, des témoignages, des présomptions accumulées est-il innocent ? L'erreur judiciaire, moins fréquente qu'on ne croit, n'est pas un mythe. Trop d'exemples fameux pourraient être cités. C'est la garantie de tous les citoyens que nul ne puisse être condamné sans que les preuves, les charges, les plus petits indices, n'aient été passés au crible d'une discussion publique, loyale, contradictoire. Si cela donne l'impression de prendre bien de la peine pour un coupable, qui en niant, bafoue de surcroît la justice, n'oublions jamais que ce sera la garantie ultime de l'innocent injustement accusé.

Un seul cas de conscience peut véritablement se poser, c'est celui où le coupable nie, mais où l'Avocat a recueilli l'aveu, dans une confession qui s'est faite sous le couvert du secret professionnel.

D'abord, ce cas est extrêmement rare — le coupable qui nie, avoue rarement à son Avocat — cet homme qui collabore avec les juges, qui porte la même robe que le juge, qui a dé-

pouillé devant lui le dossier de l'affaire et exposé les dangers des arguments de l'accusation, ne lui inspire qu'une relative confiance. Il subbodore très bien, dans son subconscient, que l'aveu fait à son avocat, placera celui-ci en position délicate pour nier toute culpabilité.

Si cependant le fait se produit, alors l'avocat est vraiment placé en face de sa conscience. Mais n'oublions pas d'abord que le prêtre est dans le même cas lorsque la confession lui livre le secret d'une mauvaise action que les lois punissent et qu'il ne peut dénoncer.

Le cas de l'avocat est sinon semblable, du moin analogue. Il peut alors, suivant le drame, qui se joue en lui, soit se démettre du dossier, à condition que sa décision n'intervienne pas trop tard et ne compromette pas les intérêts de la défense, car il ne peut abandonner un homme qui lui a fait confiance et qui n'a péché vis-à-vis de lui que par excès de sincérité.

Il peut, et même il doit, s'il conserve la cause, s'efforcer de vérifier si les conditions de fait et de droit du délit reproché sont réunies. Il ne peut, en aucun cas, trahir le secret professionnel. Sa chaleur et sa foi seront alors soumises à une rude épreuve. Il en triomphera en pensant que ce qui importe le plus à la justice ce n'est pas tellement de punir un coupable, mais de faire respecter vis-à-vis de tout accusé les principes qui garantissent la liberté de tous les citoyens et qui demain seront la sauvegarde de celui qui sera l'objet d'un injuste procès.

Et pourquoi reprocherait-on à l'Avocat le droit d'accomplir son ministère, alors que nul ne conteste au médecin le droit de sauver la vie au plus nuisible ou au plus méprisable des individus ? Nul ne conteste au prêtre le droit d'apporter au pire des coupables les secours de sa religion ?

Le seul devoir de conscience véritable, c'est en toute circonstance de ne pas tenter d'abuser le juge par d'habiles mensonges. Comme l'écrivait Me Labori : « Si l'Avocat a pour devoir de faire naître ce doute qui profite à l'accusé encore faut-il que ce doute l'Avocat l'ait conçu à la suite de l'examen des faits extérieurs, auxquels il n'a été lui-même en aucune façon mêlé ; encore est-il nécessaire que ce doute soit sincère et s'impose à la conscience du défenseur, qu'il soit né de l'étude approfondie des témoignages que l'Avocat n'ait pas lui-même inspiré, des circontances dont il n'ait pas lui-même provoqué le secours ».

Bien que sur le plan moral l'homme n'ait pas été des plus qualifiés pour lancer l'apostrophe que je vais rappeler, elle

reste d'une profonde vérité. Dans le scandaleux procès en séparation de corps que la Marquise de Riquetti de Mirabeau introduisait contre son mari devant le Parlement d'Aix-en-Provence, celui qui devait devenir le plus grand orateur de la Révolution répliquait à Portalis (avocat de sa femme) :

« A l'abri de l'impuni.é accordée et due à une profession dont l'indépendance est l'âme, l'homme qui abuse ainsi de cette impunité, qui invente ou dénature les faits, qui tronque ou falsifie toutes les pièces qu'il cite... un tel homme — s'écriait Mirabeau — ce n'est pas moi qui le nomme, c'est Martial, c'est un marchand de paroles, de mensonges et d'injures... »

Foudroyé par cette apostrophe on dû emporter évanoui, hors de l'audience, le grand Portalis, celui qui devait être plus tard un des rédacteurs du Code Civil.

***

Tout ne peut être dit en une seule fois dans un discours consacré à l'avocat. Ayant effleuré sans les avoir épuisés, bien sûr ! le thème his.orique et le thème philosophique, il resterait bien des choses à dire encore sur la plaidoirie en temps que genre littéraire, sur l'avocat au prétoire, dans ses rapports avec la clientèle, et sur l'avocat dans la Cité.

L'année dernière, à la demande de notre excellent collègue Monsieur Granarolo, j'avais traité dans le cycle des conférences Guillaume Budé de l'éloquence judiciaire. Décriée par Brune.ière, il appartenait à un Avocat... et quel Avocat... Maître Maurice Garçon, de relever le gant. Son traité sur l'éloquence judiciaire, couronné par l'Académie Française, avant qu'elle n'invitât l'auteur à prendre rang parmi les quarante, a constitué à mon avis, le meilleur plaidoyer en faveur de ce genre oratoire assez particulier.

L'art trouve son essentielle justifica.ion dans la représentation ou l'expression sous des formes diverses, du vrai, du beau, du bien. Il y parvient parfois a contrario, si je puis ainsi m'exprimer. Le moraliste dépeint l'immoralité pour faire aimer la morale et Beaudelaire est réhabilité au nom de la même morale qui le fit condamner. L'artiste peint la laideur pour exhalter la beauté. L'art s'inspire aux sources naturelles qui peuvent aller de la magnificence d'un paysage à la description de quelque horrible agonie.

Le peintre ou le sculpteur peuvent suivant leur sentiment,

leur état d'âme, leur vision des choses, soit tenter de reproduire des couleurs, des lignes, des volumes tels que la nature les présente à leurs yeux, soit les interpréter à leur manière, soit chercher dans une abstraite mais harmonieuse composition des mêmes éléments à traduire, à évoquer, ce qu'ils ressentent profondément. C'est une erreur de rejeter du monde de l'art ce qui personnellement peut ne pas nous séduire, soit par la manière dont le sujet est traité, soit par l'opinion que nous nous faisons de l'objet poursuivi par l'artiste. Ni Racine qui, au lendemain de la perte d'un procès, écrivit les « Plaideurs », ni Brunetière n'aimaient les gens de loi, pas plus que Molière n'aimait les médecins. Mais du moment qu'il existe une éloquence judiciaire légitime, qui contribue à la recherche de la vérité, qui peut utiliser les multiples ressources de l'art oratoire et avoir pour support une langue pure, qui peut comme tous les autres arts faire appel au sentiment, à l'imagination, à la raison de l'auditeur et faire revivre devant lui les différents aspects d'un drame humain, qui peut utiliser la psychologie, la logique, la morale, pourquoi cette éloquence n'aurait-elle pas sa place parmi les genres littéraires ?

Pour mériter cette promotion elle doit obéir à certaines règles et Me Garçon d'en donner la définition et la justification : « Elle est l'art de convaincre pratiqué par un honnête homme, pour une fin morale, à laquelle l'orateur croit, sans faire de concession à la commune opinion si elle lui paraît critiquable ».

Il serait vain, de ma part, de prétendre que la plaidoirie répond toujours à des critères aussi sévères. Il n'en est pas moins vrai que de grands orateurs ont honoré la barre, masi si Berryer éclipse Lachaud c'est précisément parce que ce grand honnête homme s'était fait une règle de respecter les normes ci-dessus posées. Les succès, les habiletés de Lachaud ont certes leur place dans l'Histoire judiciaire, mais Berryer se voit consacré comme un maître de l'art oratoire et nul ne contestera qu'il fut un incomparable artiste.

Comme toutes les disciplines qui conduisent à la réalisation d'une œuvre artistique, il est certain que le don personnel de son auteur facilite la réussite. C'est ce que le grand public traduit en disant « il a le don de la parole ». Mais cette facilité n'est souvent qu'en apparence, sous la trame du discours, même le plus improvisé, il y a le métier résultat d'un long apprentissage.

En dehors des banalités usuelles, qu'une certaine habitude permet de débiter sans préparation, il n'est pas de discours ni

de plaidoyer qui n'ait pour véritable support une certaine culture, une connaissance approfondie du sujet, une profonde méditation. En dehors de cela il n'y a qu'un bavardage insipide.

C'est encore à Maurice Garçon que j'emprunte ce passage :

« Le talent, s'il n'est soutenu par la discipline d'un travail constant, ne brille que d'un éclat factice. Ce serait une erreur de croire que l'improvisation elle-même échappe à toute règle et appartient au seul domaine de l'inspiration. Elle résulte le plus souvent d'une somme de connaissances préalables et d'une habitude qui ne s'acquièrent que par un long et laborieux travail ».

Le choix du mot juste, l'automatisme dans la correction de la phrase parlée sont le fruit de fréquentes expériences. La phrase improvisée doit être plus dépouillée, plus simple, plus claire que la phrase écrite. On peut relire une page de Proust dont a mal suivi une démonstration, l'auditeur n'a pas cette ressource, comme un lecteur, de revenir en arrière. Le mécanisme de communication de la pensée doit être simple et immédiat. Un Avocat qui plaiderait dans le style de Proust aurait peu de chance d'être entendu. Il n'est pas interdit de répéter un argument important, mais on risque alors d'importuner celui qui a déjà compris. Mais vaut se faire comprendre tout de suite et et sacrifier ll littérature à la clarté.

Ausurplus, la mode, les mœurs de notre temps commandent. Un Avocat qui plaiderait comme on plaidait il y a 100 ans risquerait fort d'être ridicule. L'architecture du discours s'est aussi vouée à la ligne droite.

Le jeune stagiaire moderne tirera plus de profit à s'inspirer de La Fontaine qui dit tout en quelques phrases,... rappelez-vous :

Dans un chemin montant, sablonneux malaisé
Et de tous les côtés au soleil exposé
Six forts chevaux tiraient un coche,
Femmes, moines, vieillards, tout était descendu
L'attelage suait, soufflait, était rendu...

que du Vicor Hugo tonitruant, ou des discours ampoulés des orateurs de la Révolu.ion et du XIX^{e} siècle.

Je considère du reste comme un excellent exercice préparatoire à la profession d'Avocat la récitation de vers classiques, ceux en particulier de Jean Racine qui sont à mes yeux le plus pur exemple d'éloquence à fournir à un débutant dans l'art oratoire. L'inspiration du poète et celle de l'orateur sont cou-

sines germaines lorsqu'il s'agit de trouver la forme la plus harmonieuse de traduire pensées et sentiments, lorsqu'il s'agit de séduire ou d'émouvoir. Tel balancement d'une phrase de Bossuet rappelle des vers classiques, telle apostrophe indignée de Berryer est d'une verve hugolienne.

Cette éloquence qui peut être comme on l'a dit la meilleure et la pire des choses, instrument professionnel des Avocats, les amène souvent à remonter à leur source primitive... aux luttes du forum. Il n'est pas niable que les avocats ont pris une grande place dans la vie publique, les militaires commencent à la leur disputer âprement. Mais ceci est une autre histoire et le rôle de l'avocat dans la cité pourra faire l'objet d'un autre entretien avec le charmant et fidèle public des conférences de l'Académie du Var.

Il est temps de clôre mon propos.

Le marin perdu en mer invoque Saint Yves, le coupable naufragé de la Société invoque Saint Yves, car ce Saint est bivalent, il vaut à la fois pour les gens de mer et pour les avocats. Dans l'antique cathédrale de Tréguier il existe sur le tombeau du saint un ex voto « Procès gagné, à Saint Yves merci ». Dans une église bretonne, j'ai découvert un autre ex voto qui porte « Merci à Saint Yves qui m'a sauvé du naufrage ». Peut-être le premier a-t-il été accroché par un matelot en chicane avec les vents et les flots, et l'autre par un plaideur, qui contre toute espérance, gagna son procès grâce à un Avocat qui le sauva ainsi de la ruine ou du déshonneur.

J'ai accompli mon devoir d'infinie reconnaissance vis-à-vis de vous, Messieurs, qui m'avaient appelé à siéger parmi vous. Je l'ai accompli au regard de tous ceux dont l'estime, les conseils et l'amitié m'ont valu l'honneur de partager leurs travaux et de m'associer à l'œuvre de justice. Je l'ai accompli avec tout l'amour que je porte à une profession qui requiert le courage, la charité, l'indépendance. Dans notre monde qui accable l'Homme, en tant que tel, il est bon que survive une profession qui atteste son attachement séculaire à la défense de l'individu et de la liberté.

REPONSE DU DOCTEUR BAIXE

Monsieur et cher Collègue,

Redoutable est l'honneur qui m'échoit aujourd'hui et grande mon appréhension, en prenant la parole pour vous accueillir dans notre compagnie.

Cet honneur devait légitimement revenir à celui qui fut le rapporteur de votre candidature, notre éminent collègue Maître Gaston Gras. Un destin d'une brutale cruauté a voulu qu'il nous soit enlevé à quelques jours de votre réception. L'amicale insistance de notre président, le Commandant Arden eut raison des scrupules qui m'assaillaient à la simple pensée d'avoir à le remplacer. C'est il est vrai une bien lourde tâche que de prendre la parole au lieu et place d'un Maître de notre Barreau, pour accueillir, dut cette expression heurter votre modestie, un magicien du verbe... et cela presque sans préparation, dans un discours composé avec une hâte qui m'oblige à faire appel, dès ce début, à toute votre indulgence.

C'est sous le parrainage de M. le Commissaire Général Fayal, de M. le Conseiller Général Dori et de votre confrère Maître Gaston Gras, que vous êtes entré à l'Académie du Var où les suffrages unanimes de vos collègues vous ont accueilli.

Vous êtes Toulonnais, authentiquement Toulonnais par votre naissance. Vous êtes né dans notre ville le 20 décembre 1903. Votre père, d'origine bretonne, avait épousé une Toulonnaise de vieille souche. Votre ascendance est donc à la fois provençale et bretonne. Les exemples en sont fréquents dans notre région. Tous démontrent quels heureux sujets résultent de cette double hérédité.

C'est au Lycée de Toulon que vous avez suivi votre scolarité. Enfant prodigieusement doué et aussi un peu turbulent, vous avez rapidement pris la tête de votre classe et vous avez été tenu pour un des plus brillants élèves de notre vieux Lycée. C'est à cela que vous devez d'avoir fait vos débuts dans l'éloquence. C'était en 1920. Vous fûtes choisi pour prendre la parole au nom de vos camarades aux obsèques d'un de vos professeurs, dont beaucoup de Toulonnais n'ont point encore perdu la mémoire, le professeur Mathis.

Agrégé d'histoire il avait été un des beaux combattants de la grande guerre. Il avait rapporté de ces dures années 1914-1918 beaucoup de gloire et aussi un minuscule éclat d'obus dans l'arcade sourcillière.

Il aurait très bien pu conserver cette parcelle de métal qui s'était si bien incorporée à sa chair qu'elle était parfaitement tolérée, mais il avait tenu à ce qu'on l'en débarrasse. L'intervention se révélait anodine et sans le moindre risque. Elle fut pourtant mortelle. On peut deviner combien fut intense l'émotion provoquée par ce décès. M. Mathis, homme jeune à peine âgé de 30 ans paraissait promis à un riche avenir universitaire

et aussi politique. Dans l'allocution que vous adressiez à votre maître vous aviez mis tout votre cœur. Alors que 40 années se sont depuis écoulées vous avez conservé l'empreinte de cette haute figure qui fut peut-être aussi à l'origine de votre vocation.

Vos études secondaires terminées par une brillante réussite à vos examens du baccalauréat, vous vous inscrivez à la Faculté de Droit d'Aix, où vous obtenez en juillet 1924 la licence de droit. Le 2 décembre de la même année vous prêtez serment à la Cour d'Aix.

Durant votre séjour à Aix vous avez été un des plus actifs participants au groupement d'étudiants qui complétaient l'enseignement dispensé à la Faculté par des colloques portant sur des sujets les plus divers : questions de droit, sujets historiques, discussions littéraires, problèmes de sociologie, etc... Tous exposaient leur point de vue, en des controverses souvent passionnées, où chacun mûrissait son sens critique et ses possibilités oratoires. Les réunions se tenaient sous la direction d'un maître qui fut très longtemps juge au tribunal de notre ville, le Président Delor. La réunion ne se terminait pas sans que la jeunesse estudiantine ne reprit ses droits. C'était la dé.ente dans des chahuts qui troublaient la quiétude des rues de la ville et vous ne pourriez certainement plus compter le nombre de chats que vous attachiez aux sonnettes de la rue Goirand ou des farces dont faisaient les frais les hôtels choisis parmi les plus luxueux du cours Mirabeau.

Puis c'est le retour à Toulon. Vous êtes inscrit au Barreau le 4 janvier 1928. Membre du Conseil de l'Ordre en juillet 1945, vous êtes élu bâtonnier le 2 juillet 1949 et réélu en 1950.

A ces titres professionnels vous ajoutez celui de membre du comité de direction de l'Association Nationale des Avocats. Sur cette trame va se projeter votre triple personnalité :

— L'Avocat ;

— L'homme politique ;

— Le lettré.

On ne peut être qualifié d'exagération en affirmant que votre carrière professionnelle fut exceptionnelle. Avant même que fut terminé votre stage, votre talent était déjà affirmé ; à telle enseigne que le bâtonnier de l'époque, sachant quel soin vous apportiez à toutes les affaires dont vous vous chargiez vous désigna pour plaider l'affaire de Port-Cros.

C'était une des plus ardues à plaider. Elle opposait des intérêts extrêmement importants, qui s'affrontaient avec une âpreté peu commune sur un terrain à la fois juridique et passionnel, fertile en incidents. Vous aviez à lutter contre un adversaire tout à la fois de classe et de taille, un géant du Barreau, aujourd'hui membre de l'Académie Française, Maître Maurice Garçon. Il vous fallut des années de lutte, une longue série d'ardentes et difficiles plaidoiries, affronter de multiples incidents... A l'admiration de tous vos confrères, vous avez renouvelé la prouesse de David contre Goliath : vous l'avez emporté sur votre adversaire.

Je suis témoin que Maître Maurice Garçon, en beau joueur ne garda nulle amer.ume de son échec. C'était l'époque où se déroulaient à Toulon les conférences d'enseignement supérieur qu'avait créées le Docteur Bertholet. Sous l'impulsion de Maître Ballés, elles s'étaient classées à un niveau très élevé et groupaient des conférenciers d'une classe exceptionnelle. Invités de Maître Ballés, nous dinions, le soir de la dernière audience, dans un restaurant aujourd'hui disparu si.ué proche du théâtre et dénommé je crois « Le Provençal », en compagnie de M. De Smet auteur dramatique et procureur du roi à Gand, et qui était venu à Toulon faire une conférence sur Giraudoux.

Maître Maurice Garçon et M. de Smet se connaissaient de longue date. Ils furent à la fois heureux et surpris de se re.rouver dans cette salle. On rapprocha nos tables. Maître Maurice Garçon, durant tout le repas, en dépit de son échec fut d'un entrain éblouissant. Il nous raconta, je me souviens une affaire de parricide dans laquelle il représentait je crois la par.ie civile tandis que son adversaire Maître Torres défendait l'accusée Violette N. ; au cours des audiences, celle-ci portait un grand chapeau, rabattu sur la joue droite. Cela l'obligeait à incliner la tête et à regarder avec une apparence de défi, les juges qui en paraissaient choqués.

Maître Garçon dit à Maître Torres : « Le chapeau de ta cliente l'oblige à des attitudes qui ne plaident pas pour elle. Il serait prudent que tu lui demandes d'en changer ».

C'est ce que fit Maître Torres. Mais Violette N. lui rétorqua : « Impossible ! Etant enfant j'ai été victime d'un très grave accident qui m'a laissée atrocement défigurée. Je ne peux cacher les cicatrices de mes blessures que par des chapeaux de cette sorte ».

Lorsque Maître Torres entreprit sa plaidoirie, il fit valoir, au bénéfice de sa cliente le grave accident qui l'obligeait en-

core à se coiffer de la sorte, et dans un geste pathétique, voulant montrer au jury le visage défiguré de Violette, il arracha le chapeau.

Ce fut une stupeur, chez le jury, chez le public et chez Maître Torres. Il n'y avait pas la moindre cicatrice sur le visage de l'accusée.

Cette soirée au « Provençal » s'inscrit en un complément que vous ignoriez peut-être, à votre magnifique succès.

Une autre cause célèbre que vous avez plaidée fut celle du parricide de Bras. Votre tâche n'était pas des plus faciles. Vous aviez contre vous d'abord l'atroce horreur du crime commis ; mais vous aviez aussi contre vous un adversaire redoutable dont les réquisitoires ne laissaient que peu d'espoir aux défenseurs. Cet adversaire était Maître Roume qui entreprit son réquisitoire par ces paroles prémonitrices d'une puissante et lourde attaque « Tes père et mère honoreras »... Malgré le peu d'espoir qui pouvait être conservé, vous avez réussi à sauver la tête de votre client.

Durant toute votre carrière professionnelle vous n'avez jamais été l'homme d'un seul procès. Votre cabinet, dans lequel, après en avoir été le collaborateur vous avez succédé à Maître Brun, était pourrait-on dire « sensationnel ». Sur cinq affaires d'assises, il y en avait certainement 4 qui vous étaient confiées. Vous faisiez par surcroît front à tous les litiges. Vous plaidiez aux assises, à ce qui fut naguère le Conseil de guerre maritime, au civil, au commerce, au correctionnel et c'est avec un égal bonheur que vous affrontiez toutes ces tâches. Il vous fallut cependant un jour connaître les bouleversantes émotions que suscite une exécution capitale. Vous nous en aviez fait part au cours d'une récente conférence. Vous avez subi cette épreuve parce que rien au monde, absolument rien ne pouvait sauver la tête de votre client pour lequel vous aviez chaleureusement mis en œuvre toutes les ressources de votre immense talent.

C'est par votre droiture, par votre souplesse d'esprit par la fidélité que vous avez toujours portée à vos amitiés que vous avez été élevé au bâtonnat. Vos confrères n'ont point oublié la sûreté et la gentillesse avec lesquelles vous vous êtes acquitté de fonctions souvent lourdes à assumer.

Vos collègues vous considèrent comme « l'avocat type ». Pendant l'occupation vous n'avez cessé de plaider splendidement et avec le plus noble désintéressement pour tous ceux qui étaient considérés comme des gaullistes. Vous saviez dé-

fendre sans prendre parti. L'un de vos confrères me disait de vous « il sent le droit » signifiant par là que vous êtes admirablement intuitif sur l'évolution du droit ; et le Barreau dit de vous que vous êtes « l'avocat complet ».

Cependant votre ascendance maternelle vous vouait aux luttes politiques, une ascendance imprégnée d'un socialisme quelque peu « quarante huitard » disait Maître Gaston Gras. Un de vos oncles — Désiré Soulet — n'avait-il pas été l'ami de Proudhon ?

Ici encore, sur le terrain de la politique, votre carrière devait harmonieusement se dérouler.

En 1947 vous êtes élu conseiller municipal de Toulon. En 1952 vous êtes élu conseiller général du canton d'Aups, ce qui certainement comblait un de vos vœux les plus chers. Vous aviez toujours marqué une forte prédilection pour le Haut-Var dont vous appréciez la sauvage grandeur des sites, et vous en aviez fait de la chasse votre fief. C'est même sous prétexte de chasse qu'il vous fut possible de fonder sous l'occupation le maquis d'Aups.

Les élections en 1953 vous confèrent la première magistrature de notre ville que vous conservez jusqu'en 1958. Elu sénateur du Var en 1959 vous siégez actuellement à la commission des affaires étrangères et de défense nationale du Sénat.

Ces étapes ont été souvent rendues difficiles par la fidélité que vous avez gardée au parti auquel vous appartenez depuis votre jeunesse. Cette fidélité, quoi qu'on en puisse penser, ne peut qu'être portée à votre actif moral.

En tant qu'homme politique vous avez prononcé, toujours avec une rare éloquence de nombreux discours. Certes un discours est naturellement préparé, parfois même appris par cœur, mais il vous est très souvent arrivé d'avoir à faire face à des improvisations dans des cas où vous ne pouviez pas savoir de quoi on vous demanderait de parler. Dans ces occasions le plus surprenant a toujours été que vous n'aviez jamais recours à ces clichés passe-partout qui sont d'usage et qui consistent à parler pour ne rien dire.

Votre débordante activité vous fait aussi chevaucher le terrain littéraire sous forme de conférences surtout historiques et biographiques. Ces causeries d'une heure au cours desquelles vous êtes admirablement secondé par vos dons d'éloquence, ont l'air d'être faciles, faites sans aucun effort. Nous savons par expérience ce que représente de travail et de recherches la pré-

paration de ces causeries, qu'il s'agisse d'une étude sur Calvin, sur Berryer, sur Dumont d'Urville, Baudelaire ou Briand. Tous ces sujets vous avez su les traiter avec maîtrise et dans un style incomparable. Vous les avez marqués de votre originalité propre qui fait de vous au sens le plus élevé du terme un humaniste. Vous avez écrit quelques essais, juridiques, historiques politiques et divers. On ne saurait toutefois vous reprocher de ne pas être homme de lettres sous le prétexte que vous n'avez — du moins pas encore — écrit de livre, car votre originalité est d'être essentiellement « parlant », un maître non pas de la plume mais du verbe, or n'oublions pas que c'est le verbe qui entraîne l'action.

Mon cher Collègue,

Vous entrez dans une compagnie, qui riche de ses traditions a su conserver sa totale indépendance et n'a d'attache avec aucune « chapelle ». Elle s'est vouée à une œuvre qui lui tient à cœur : celle de maintenir la probité de l'intelligence et la pureté de notre langue.

Elle sait que dans cette tâche elle peut pleinement compter sur vous.

BALLADE A Me LE BELLEGOU, AVOCAT ET SENATEUR

Ecolier joueur savait-il
— De quelle troupe capitaine ?
Déjà volontaire et subtil
Qu'il semblerait un phénomène ?
Mais le vent vient, le sort nous mène
A l'abîme ou sur la hauteur.
Quand l'un s'endort sous la sirène
L'autre devient un sénateur.

L'étude ? Soit. Octobre, avril,
Jusqu'en juillet qu'on se surmène.
Sortant de textes sans nombril,
La voix du code est inhumaine
Mais il l'entend. Dans son domaine
Le droit lui dit, quasi moqueur,
Que si l'un plaide à la semaine
L'autre devient un sénateur.

Voyez sa phrase : un fil à fil ;
Oyez son ton qui se promène.
Il sauve qui fut en péril ;
C'est au palais qu'il entre en scène.
— Ah qu'à Toulon coule la Seine !
Qu'il puisse mieux être orateur !
De deux l'un reste et se malmène,
L'Autre devient un sénateur.

ENVOI

Maître ta gloire est souveraine.
Tu nous donnas plus qu'un bonheur.
Ta moitié d'homme à nous s'enchaîne,
L'autre devient un sénateur.

JACQUES GEANT.

SEANCE SOLENNELLE DU 16 FEVRIER 1961

DISCOURS DE LA RECEPTION SOLENNELLE DE

M. Antoine MARMORA

Consul de Grèce à Toulon

A L'ACADEMIE DU VAR LE 16 FEVRIER 1961

Monsieur le Président, mes Chers Collègues,

Il est d'usage qu'un membre nouvellement élu dans notre illustre Compagnie, prononce un discours de remerciemen s ; c'est une coutume qui consacre votre choix d'accueillir parmi vous une personne qui, par ses mérites et ses travaux, se montre digne de siéger dans cette Académie du Var, une des plus brillantes de la France, fondée par Napoléon au moment de l'épopée napoléonienne.

Vous pouvez comprendre comme je me sens extrêmement ému de l'incomparable honneur que vous avez bien voulu me faire en m'accueillant parmi vous ; honneur qui se répercute aussi aux lointains rivages de la Grèce, ma chère Patrie.

Vous avez voulu me montrer votre estime et votre confiance, bien que, dans le domaine proprement littéraire, je sois loin de supporter la comparaison avec plusieurs d'entre vous. Vous avez voulu honorer ma modeste érudition, le nom que je porte, mes origines helléniques et les fonctions que j'occupe en ma qualité de Consul de Grèce à Toulon.

C'est pour cela que je vous exprime mes plus vifs et sincères remerciements et ma plus profonde gratitude.

Je suis sûr, qu'en suivant vos travaux, les séances mensuelles de l'Académie, les conférences, et, par la lecture fort intéressante de vos bulletins, un champ nouveau de connaissances s'ouvrira pour moi, duquel je profiterai le plus largement possible.

Avant de poursuivre, je veux remercier tout particulièrement Monsieur le Général Davet et mon ami de toujours Mon-

siur Aspert, pour avoir bien voulu parrainer ma candidature à l'Académie. Ce faisant, tous les deux, vous m'avez montré votre amitié. Celle du Général Davet toute récente, mais empreinte de cette estime et compréhension mutuelle pour lesquelles, mon Général, je me sens extrêmement touché, et je me sens fier d'avoir comme parrain un des plus brillants et héroïques officiers de l'Aviation Française, laquelle vous doit, ainsi qu'à votre regretté fils, une si grande reconnaissance pour les inestimables services que vous avez rendus à la Patrie Française.

En ce qui concerne Monsieur Aspert, Jo pour les intimes, notre amitié date depuis plus de 30 ans ; il est une des premières personnes que, venant d'Italie, j'ai eu le bonheur de connaître à Toulon.

Dès le premier moment vous avez voulu me montrer que je n'étais pas un étranger parmi les membres des excursionnistes toulonnais, mais un des vôtres ; vous m'avez fait, ainsi que d'autres camarades, un compagnon de la vie toulonnaise. Combien de souvenirs nous unissent, combien de charmantes promenades dans cette belle et vivante campagne varoise que, grâce à vous tous, je commençais à découvrir et à connaître !

Je me souviens des jours où, au cours d'une halte et plus tard aux flambées de la Cheminée, vous nous récitiez vos vers incomparables, de modestes essais à l'époque, mais en les développant de la façon la plus brillante que nous connaissons tous, vous avez été admis au sein de notre Académie et vous avez obtenu des récompenses et des prix dignement mérités, par plusieurs groupements intellectuels, Sociétés savantes et aussi les Palmes Académique, et je vous en félicite !

La France est pour moi ma deuxième Patrie. Je suis né Grec et je veux mourir en conservant intacte ma nationalité hellénique, héritage de ma famille. Mais mon cœur bat profondément pour cette France éternelle.

Dans ce Toulon où j'ai connu une vie paisible, où j'ai vécu des années inoubliables, où je me suis perfectionné dans cette belle langue française, je me sens un des vôtres.

Nous sommes tous méditérranéens, un même soleil illumine le ciel de la Provence et de la Grèce, un même climat nous rappelle l'Hellade, les mêmes paysages couvrent le terroir varois. Une affinité de culture et d'esprit nous unit, ainsi qu'une même végétation.

Il est vrai que les premiers à apporter la civilisation en Méditerranée furent les Grecs. Vous avez su, malgré les événe-

ments et les vicissitudes des temps et de l'histoire, conserver cet esprit humaniste que la Grèce nous a légué.

J'ai connu parmi vous tous, les heures sombres de la guerre, l'armistice de 1940 ; et mon cœur a pleuré pour cette calamité. Mais, avec le Général de Gaulle, j'étais sûr que la France n'avait perdu qu'une bataille et que l'avenir lui réservait sa revanche.

Vint le mois d'octobre 1940. Le 28, le fascisme adressa à la Grèce un ultimatum. Les fils de l'Hellade millénaire ne l'acceptèrent pas et d'un seul élan, ils ont répondu NON à l'envahisseur.

Pendant plus de 6 mois, non seulement nous avons tenu tête à l'ennemi, mais nous avons remporté de brillantes décisives victoires en occupant une grande partie de l'Albanie. Ainsi la Grèce a rendu un inestimable service à la civilisation et à la cause alliée. Elle a donné le temps aux Anglais de se préparer en Afrique et a retardé l'agression nazi contre la Russie. Je me souviens de cette époque-là.

Mon cœur de Grec était fier des exploits de mes compatriotes et avec quelle joie je recevais les félicitations des amis Français !

Dans la période obscure de l'occupation que nous vivions, c'était pour nous tous un soulagement, la pensée que la cause de la liberté était plus que jamais vivante !

Les années passèrent. Représentant de la Croix-Rouge hellénique et au service de la Croix-Rouge française et de la défense passive, j'ai servi la France et la Grèce unies dans le même combat ! Combien de larmes et de chagrins nous devions consoler avec les pertes irréparables des bombardements ! Avec quel courage admirable et avec quel stoïcisme la vaillante population toulonnaise a supporté cette dure épreuve !

Mais vint le jour béni du mois d'août 1944. Là, parmi le tonnerre des canons, le vrombissement des avions et l'héroïsme incomparable de l'armée de la résistance et celle débarquée sur les côtes de Provence, le soleil de la Liberté a brillé à nouveau dans le ciel toulonnais ! Petit à petit, la vie a repris son cours et nous voilà aujourd'hui, grâce au travail de tous, devant un Toulon magnifiquement reconstruit !

Ces quelques mots pour vous faire comprendre comment je me sens toulonnais et français de cœur et comme ma femme et moi nous sommes heureux de vivre dans cette belle ville de

Toulon où nous sommes entourés par l'estime et l'affection de tous.

Un de mes buts dans mes fonctions de Consul de Grèce à Toulon, est de resserrer le plus possible les liens d'amitié entre la Grèce et la France et particulièrement entre la Provence et l'Hellade et, je peux le constater avec le plus grand plaisir, grâce à tous les milieux intellectuels, les hautes Autorités civiles et militaires et le public toulonnais, cette amitié de tous temps, se consolide de plus en plus. La Communauté hellénique de Toulon a une place honorable dans la vie de la cité et la preuve de son activité est la construction de notre Eglise Grecque Orthodoxe de la SAINTE TRINITE en voie d'achèvement, dans le quartier de Bon-Rencontre, grâce au travail bénévole et inlassable de notre cher Président, M. Antoine Lulurga.

***

Sacrifiant à la coutume qui veut que le récipiendaire parle d'un thème de sa compétence, je veux vous parler d'un sujet qui me tient au cœur. C'est la Turcocratie.

Terme plutôt complexe qui mérite une explication : il est composé des mots grecs « turcos et cratos » qui signifient « domination turque ».

Je veux vous entretenir donc de cette période obscure mais très intéressante de l'histoire de l'hellénisme, qui va de la chute de Constantinople en 1453 jusqu'au jour où, le 25 mars 1821, l'Achevêque du Vieux Patras Germanos, a hissé l'étendard de la liberté et de l'indépendance, dans le Monastère de Aghia Lavra où les chefs grecs jurèrent de combattre et de mourir jusqu'au jour où la Grèce serait à nouveau libre !

L'Empire byzantin a duré plus de 1.000 ans ; il a connu des moments d'une impérissable grandeur. Ses Empereurs, ses Généraux, ont conquis une grande partie du monde. Ils ont évangélisé des pays barbares qui conservent jusqu'à aujourd'hui le souvenir de la domination byzantine et de la religion grecque orthodoxe.

Qui ne se souvient pas de Justinien et de ses généraux, Beliser et Narcess qui occupèrent l'Italie, entrèrent à Rome et poussèrent jusqu'en Espagne ? D'Eraclius qui, renouvelant les exploits d'Alexandre le Grand, fonça jusqu'au cœur de l'Asie, écrasant les Perses ? De Basile le Bulgaroctone qui repoussa les Bulgares occupant une grande partie du monde slave, en prêchant l'évangile ?

Byzance, épopée hellénique, où les arts dans tous les domaines trouvèrent un rayonnement, qui, à juste titre, peut et doit ê.re comparé à celui de la Grèce antique, Byzance est la continuation de l'Hellénisme ! Empire hellénique d'Orient, où la civilisation grecque a trouvé un champ d'expension digne de l'antiquité.

Des noms qui illustrèrent cette période il y en a à profusion. Procope, Anne Comnène, Basile de Grand, Livanos, Michel Pselos, Nikitas Acominatos, Georges Frantzis, Scolarios, etc..., sans oublier Jean Chrysostome un des ora eurs les plus cotés de l'humanité, desquels les œuvres, malheureusement, sont peu connues.

Mais grâce aux éditions des Belles Lettres, une magistrale édition française voit le jour et fera connaître non seulement aux érudits, mais, je l'espère, au grand public, les chefs-d'œuvre de la lit.érature byzantine et de l'art byzantin ; les Mosaïques ! Qui n'a pas admiré ceux de Sainte Sophie à Constantinople ? de Mystra en Péloponèse ? de Mont Athos, de Thessalonique, de Ravenne ? Œuvres majestueuses, d'un caractère austère, mais qu'illustre mieux encore l'éclat d'esprit de l'époque !

L'architecture a tenu une place primordiale dans l'Empire hellénique d'Orient et les Basiliques byzantines attirent l'admiration du monde entier. Mais après 1.000 ans d'existence, l'implacable fatalité historique du destin a voulu que Byzance succombe à l'envahisseur. Les Otomans.

Il est hors de propos dans ce court exposé de faire l'historique des derniers siècles de l'existence de cet Empire, surtout que, ce qui précède, peut servir de préambule au sujet essentiel de la Turcocratie.

Donc, cet Empire millénaire disparaît. Les Turcs sont maîtres de tout l'hellénisme. Ils occupent des étendues immenses en Anatolie et dans les Balcans. Ils poussent leurs assauts jusqu'à Vienne ! Il y a des moments où le monde chrétien tremble devant les hordes barbares, et dans ces conjonctures, nous pouvons nous demander ce qui est advenu de l'hellénisme, de la race grecque, de sa culture, de sa civilisation, de la religion grecque orthodoxe ! A cette question, nous pouvons répondre d'un seul élan ! Il a vécu ! Il a supporté vaillamment la domination et les sévices de toute sorte que l'occupant lui a infligés, jusqu'au jour où il a pu reconquérir sa liberté et faire briller à nouveau dans l'univers, la flamme impérissable de cet hellénisme, qui va sans interruption de l'époque homérique jusqu'à nos jours !

Depuis les Croisades jusqu'à la chute de Constantinople, plusieurs régions de la Grèce furent occupées par les Francs qui créèrent des Etats indépendants ou semi-indépendants, mais avec le temps, ces Etats disparurent et l'Otoman restait le véritable maître.

Pour plusieurs régions helléniques, la turcocratie commence bien avant l'année fatidique de 1453. En Asie Mineure l'occupation commença vers le début du XIV^{e} siècle, exception faite de certaines villes côtières. Aussi, vers 1361 la Thessalie et la Macédoine tombèrent sous la domination islamique et vers la fin du même siècle, Andrinople. En 1430 Thessalonique et Epire. D'autres régions et certaines villes furent occupées après 1453, comme Trébizonde et l'intérieur des terres lui appartenant, en 1461. Rhôdes en 1522, Chios en 1566, Chypre vers 1570, Crète en 1669 et Parga en 1816. Les Iles Ioniennes ne furent jamais occupées par les Turcs. Malgré tout ce qui précède, l'histoire de la Turcocratie doit commencer de l'an 1453.

Cette année Mohamed II en occupant Constantinople, assure les bases orientales de l'Etat Osmanique et contribue à la démolition de l'ancien monde européen, tel qu'il existait à cette époque-là, et créa la question d'Orient.

Après la chute de Constantinople notre histoire doit être étudiée sous deux aspects : d'une part celui des Grecs qui vécurent en Grèce sous la domination de l'occupant et d'autre part celui des Grecs fuyant l'occupation, qui se réfugièrent à l'étranger.

Mais bien avant l'occupation, plusieurs Grecs, prévoyant le sort qui, bientôt, serait réservé à leur Patrie, se rendirent à l'Occident où ils trouvèrent une large hospitalité. Parmi ceux qui cherchèrent refuge à l'Occident il faut mentionner Bissarion, Demètre Chalcocondylis, Constantin et Jean Lascaris, Jean Argyropoulos, Théodore Gazis etc..., hommes de lettres et de sciences, d'une grande et profonde érudition, qui contribuèrent largement au développement des lettres et des sciences dans cet Occident si obscur du Moyen-Age et aussi au développement du philhellénisme, qui continue jusqu'à l'heure actuelle parmi les érudits et les savants.

Les militaires s'engageaient aux Forces Armées des Etats européens. Ils servaient, pour le besoin de la cause, une armée étrangère, mais ils conservaient intacts leurs sentiments d'Hellènes et d'Orthodoxes, ainsi que les traditions ancestrales de l'hellénisme.

Nous devons beaucoup aussi aux commerçants qui s'expa-

trièrent, ouvrant des maisons commerciales florissantes. Ils gagnèrent des fortunes considérables et certaines peuvent être cataloguées comme les plus importantes de l'époque. Aussi eux, tout en côtoyant l'étranger, conservèrent intact leur patriotisme et ce sont parmi eux que se recrutèrent les principaux artisans de la lutte pour l'indépendance.

Les principales Communautés helléniques étaient celles de Venise, Naples, Gênes, Bucarest, Vienne, Budapest, Leip zig, Odessa, Moscou, où se trouvaient de très importantes entreprises grecques.

Habituellement l'occupation des territoires grecs par les Turcs était suivie par des assassinats et des persécutions de la population chrétienne. L'élément mâle était le plus persécuté. Les Turcs obligèrent les Grecs de reconnaître l'occupant volontairement ou non ; ceux qui s'opposaient étaient martyrisés. Les collaborateurs — ainsi que nous les nommons aujourd'hui — avaient des privilèges, comme par exemple, de conserver leur religion. Plusieurs étaient poussés par des raisons économiques et financières ; certains embrassèrent la religion musulmane, mais évidemment, leur nombre était infime et de beaucoup moindre des Albanais et des Slaves, qui devinrent musulmans en masse. En Crète ce sont les Francs qui ont renié leur religion chrétienne et non les Grecs. Les Francs établis dans l'Ile, conservèrent pendant des siècles la religion islamique ainsi que la langue et les coutumes de la vie quotidienne turque.

Les Francs établis dans l'Ile d'Eubée embrassèrent presque tous le Coran, sauvant ainsi leur vie, mais pas toujours leur fortune ! Mais il faut signaler, pour l'honneur de la vérité, que dans plusieurs régions de la Grèce, les Francs collaborèrent avec les Orthodoxes pour la défense du Christianisme, et plusieurs d'entre eux perdirent même leur vie.

Généralement, le but des Turcs de convertir l'hellénisme à l'islamisme a échoué pitoyablement. La grande masse de la population resta inébranlable, conserva intacte la foi de leurs Pères, leur langue et les coutumes de leurs ancêtres, sans perdre même pour un instant l'espoir et la foi sur l'avenir de la Nation. Les milliers de nouveaux martyrs de l'hellénisme et de la chrétienté se recrutèrent indéfiniment parmi les classes possédantes et le peuple, qui versèrent leur sang pour le Christ et la Grèce actuelle !

Mohamed le conquérant montrait une certaine indifférence à ce qui concernait les sentiments religienx des Grecs et il faut reconnaître qu'il se montra moins sectaire que certains occu-

pants latins. Il se montra libéral envers le Patriarcat et le Clergé orthodoxe. Après la prise de Constantinople il remplaça le Patriarche Athanase II par Gennadios Coutrésios qui prit le nom de Gennadios II ou Scolarios, l'ayant préféré parce que, entre autres raisons, il était foncièrement contre les Latins.

Ainsi, l'ascension au trône patriarcal de Scolarios excluait complètement l'union de l'orthodoxie avec le catholicisme qui pouvait être un handicap considérable à la domination turque. Le conquérant attribua beaucoup de privilèges à Scolarios et à ses successeurs, selon lesquels, le Patriarcat avait pleins pouvoirs sur l'administration des Eglises, des Monastères et du Clergé. Il pouvait révoquer les Archevêques et les Prêtres comme il pouvait ordonner ce qu'il voulait et de juger directement ou indirectement les différends entre chrétiens.

Les domaines de l'Eglise étaient en principe inouchables et exempts d'impôts. Ils étaient administrés par le Patriarcat, les Archevêques, les Evêques et d'autres ecclésiastiques. Chaque chrétien était obligé de mettre à la disposition de l'Eglise une partie de sa fortune. Malgré cela un grand nombre d'Eglises et de Basiliques orthodoxes étaient transformées en mosquées d'où le culte chrétien était banni.

Ainsi le Patriarche était devenu un véritable Ethnarque, non seulement religieux, mais politique et Chef incontesté de tous les chrétiens de l'Orient. Ce faisant, les Turcs créèrent un Etat dans l'Etat avec l'espoir que l'Ethnarque pouvait devenir un organe aveugle de leur domination, mais ils échouèrent dans leurs tentatives. Tout le Clergé orthodoxe, du Chef suprême jusqu'au plus humble moine, dès le premier jour de la chute de Constantinople, avaient un seul objectif, la liberté et l'Indépendance.

Les Turcs, à plusieurs reprises violèrent leurs engagements et humilièrent de la façon la plus cruelle et inhumaine, le Patriarcat et tout le Clergé en général. Mais il faut reconnaître que pendant les longues années de la domination turque, le Patriarcat réussit tout, en sauvegardant son indépendance morale et matérielle, conservant intacte la religion orthodoxe et la foi dans la Patrie hellénique.

Non seulement les Grecs, mais aussi d'autres peuples, sous la domination turque, comme les Albanais, les Slaves etc..., trouvèrent auprès du Chef suprême de l'orthodoxie, le soutien moral et le réconfort nécessaires contre l'occupant. Le Patriarcat peut se vanter d'avoir obtenu des résultats appréciables dans ses relations extérieures avec les Vénitiens et les Russes.

Il se montra implacable contre les Jésuites et autres organes de la Papauté en Orient. Il entra en pourparlers avec les protestants pour l'union des Eglises, avec un résultat négatif. Par contre, il faut noter un accord avec la Pologne où vivaient beaucoup d'orthodoxes.

Cependant, pas tous les Chefs et les membres du Clergé étaient dignes des fonctions que l'orthodoxie leur avait confiées et certains complotèrent afin d'obtenir des places prédominantes, mais ces brebis galeuses étaient l'infime minorité. En général, tout le Clergé pendant les 4 siècles de la Turcocratie, ayant un seul idéal, l'orthodoxie et l'hellénisme, était uni dans la même foi de la Liberté.

Si nous devons adresser un reproche au Patriarcat et au Clergé, c'est qu'il a négligé d'helléniser les autres peuples de religion orthodoxe, ce qui était entre ses mains ayant tout le pouvoir spirituel. Mais il ne faut pas demander l'impossible ! Il est déjà beau qu'il a réussi à conserver intacte la Patrie hellénique, sa langue et sa religion.

Sous la protection donc de l'Eglise, les Grecs conservèrent aussi un grand nombre de privilèges administratifs. Ceci s'explique clairement, vu que les Turcs, ayant consolidé leur domination, manquèrent des cadres et d'expérience administratifs ; pour cela ils étaient obligés de recourir aux Grecs et à conserver plusieurs principes de l'administration byzantine.

Les Turcs étaient tout à fait incapables en ce qui concerne l'administration politique et économique du pays et les places les plus prépondérantes étaient confiées aux Grecs et aux autres chrétiens.

Dans les relations diplomatiques, bien souvent, ils se servaient du grec comme langue officielle et les Grecs gouvernèrent pendant une certaine période l'Empire Otoman. Nous voyons parmi nos compatroites des Dragmans, des Ambassadeurs et des Secrétaires de la Sublime Porte. Du XVII^{e} siècle jusqu'à la Libération, les Dragmans étaient presque tous Grecs. Mais avant que cette nouvelle aristocratie puisse être constituée, les Turcs avaient transformé les Grecs en esclaves dont personne n'est capable de raconter les souffrances, qui dépassent l'imagination humaine ; et le pauvre peuple était accablé par des impôts très lourds et toutes sortes de vexations. Des milliers de belles et jeunes femmes étaient arrachées de force à leurs familles pour être enfermées dans les harems.

Une des conséquences les plus terribles et inhumaines de la conquête de la Grèce par les Turcs, fut ce que nous appe-

lons le *Pedomazona*, qui consistait au ramassage des enfants de l'âge de 5 ou 6 ans jusqu'à 14. Les jeunes Hellènes étaient cruellement arrachés du foyer familial, de l'amour et de l'affection maternelle, pour être incorporés aux bataillons de Jenitsares. Le promoteur de cette cruelle institution était le Sultan Mohamed II. Mais cet impôt du sang a eu force de loi sous Selim 1er (1467-1520) et Souléïman II (1494-1556) qui lui succéda.

Nous pouvons compter que pendant la Turcocratie plus d'un million d'enfants hellènes étaient enlevés de force et privés de cette tendresse familiale qui est un des signes marquants de la vie de l'hellénisme. Les enfants étaient enfermés dans des casernes où on leur enseignait la langue turque et on les obligeait d'embrasser la religion musulmane, pour être transformés en assassins et tyrans de la race hellénique. Seulement Constantinople, Rhôdes et quelques autres régions étaient exemptes de cet impôt du sang, appliqué dans le reste de la Grèce d'une façon rigoureuse et sévère.

La lecture des chroniques relatant ces événements sanglants, est impressionnante, surtout dans les villes d'Athènes, Serres et autres.

En outre, des domaines entiers étaient enlevés sans aucune procédure, à leurs propriétaires et cédés à des membres de la Cour Impériale Turque. Le joug était plus sensible dans les régions montagneuses et pauvres, et en moindre mesure heureusement, dans les départements agricoles et dans les plaines.

Pendant les premiers temps de l'occupation, le pouvoir turc agissait sans aucun sens moral, sans pudeur dans les conceptions de justice, qui peuvent nous horrifier à l'heure actuelle. Le Despote avait pleins pouvoirs sur les vies, les fortunes et l'honneur de nos compatriotes.

Mais depuis le XVIIe siècle les Osmanides se montrèrent plus cléments envers les esclaves grecs. Les efforts pour obliger les chrétiens d'embrasser la religion musulmane avaient presque cessé et des droits civiques étaient accordés aux Hellènes, surtout de 1655 à 1710, lorsque les Kiouprulidis avaient à cette époque le pouvoir, et avaient donné à l'Empire turc une série incontestable d'hommes d'Etat remarquables.

Par la suite, après les réformes constitutionnelles du XVIIe siècle, les Grecs étaient considérés comme chrétiens mais ayant la nationalité turque.

Pendant le XVIIe siècle, la marine marchande hellénique commence à se développer ainsi que le commerce et en Tur-

quie orientale ils se trouvèrent à nouveau entre les mains de leurs anciens seigneurs, les Grecs.

Pendant la même période, toujours sous l'égide de l'Eglise, commence la renaissance spirituelle des esclaves grecs, suivant l'exemple et l'activité d'Alexandre Mavrocordatos.

Les écoles embryonnaires et secrètes qui fonctionnaient dans les monastères et les églises, deviennent des écoles primaires et secondaires, ayant un programme scolaire propre et bien conditionné. De nouveaux établissements sont créés dans diverses régions de la Grèce occupée. A Constantinople nous voyons surgir de magnifiques établissements, orgueil de la culture hellénique : La Grande Ecole de la Race — *I Megali tou genous Scholi* — où on enseignait le grec ancien, la physique, la philosophie, les mathématiques, etc..., par d'éminents érudits, comme Théophile Corydaleus, Jean Caryofilis, Jacques Argiotis, Eugène Boulgaris et autres. De cette école sortaient des Maîtres destinés aux autres écoles de Thrace où se trouvaient déjà des établissements scolaires. Nous trouvons un Institut d'Enseignement à Andrinople cent ans après son occupation par les Turcs.

A Philipopolis ainsi qu'à Archilos depuis le XVII[e] siècle fonctionnaient des écoles de premier ordre où enseignaient les célèbres professeurs Chrysovergis, Couropalatis et Grégoire Sarafis. A la même époque nous trouvons divers établissements dans d'autres régions de la Macédoine.

A Thessalonique enseignaient des célébrités comme Cosmas Balanos et Athanase Parios. A Cozani, Grégoire Coutaris ; à Vodenà, Vérria, Naoussa, Sérres etc.., nous trouvons les noms les plus célèbres de l'érudition hellénique. Le Mont Athos contribua considérablement au développement intellectuel depuis 1755 et nous devons un hommage particulier à l'Académie Athonienne ayant comme chef et guide Eugène Boulgaris. De cette école obtinrent les diplômes de fin d'études les plus grands savants grecs qui se dispersèrent dans tout le pays pour apporter les lumières de l'érudition et du savoir.

En Epire et surtout à Jannina nous pouvons compter huit écoles de premier ordre de 1600 à 1821. Le profit que ces écoles donnèrent à notre race, nous pouvons le déduire en lisant le célèbre passage du grand savant Neophytou Douca : « Des écoles de Jannina, ont pris leurs sources intellectuelles des rivières capables d'abreuver la Grèce assoiffée ».

De la même façon s'exprime également le savant Métropo-

lite d'Athènes Meletios. Nous trouvons aussi des écoles à Arta, Métsovon, Zagorion, etc...

A Thessalie l'instruction se développe d'une façon concrète. L'école la plus célèbre est celle d'Ambelokipos où professa l'érudit Constantàs, d'une valeur incontestable. A Missolonghi, nous voyons surgir des ténèbres pour éclairer la jeunesse, la fameuse école Palamaîa.

Athènes, mère de la civilisation hellénique, ne pouvait pas rester en arrière et depuis 1600 nous voyons une école sous les pieds de l'Acropole, digne émule des écoles antiques, dont le souvenir nous est si cher ! Dans cette petite école éclairée par le soleil de l'Attique, des savants hellénistes diffusèrent la langue et la science de nos ancêtres. Le plus fameux est incontestablement Théodore Corydaleus, et en 1667 l'Epirote Epiphanios créa une deuxième ecole dans laquelle était enseignée la philosophie et les sciences.

Après quelque temps, Grégoire l'Athénien créa l'embryon d'une faculté des Lettres.

Au Péloponèse il faut signaler les écoles de Patras, de Calavryta et celle plus connue de Mystra. Mais la pépinière des instituteurs se trouvait à Dimitsana d'où, après des études poussées pour l'époque, ils étaient envoyés dans les écoles du Péloponèse et autres régions de la Grèce.

Il ne faut pas passer sous silence l'activité culturelle de l'Asie-Mineure, ce foyer de l'hellénisme où, depuis la plus haute antiquité, la Grèce et sa civilisation étaient présentes d'une façon très brillante, prolongeant ainsi cette Hellade qui divulga le savoir dans tout le monde connu de l'époque.

Qui ne connaît les cités grecques de cette contrée dont l'érudit Chanoine Aubert nous a parlé récemment, et si savemment, sous les auspices de l'Association Guillaume Budé ? La population grecque de l'Asie-Mineure avait mis un point d'honneur pour qu'elle devienne un centre culturel de premier ordre et nous voyons surgir des écoles, même aux plus petits villages. Mais les principaux centres étaient à Smyrne où nous trouvons la célèbre et fameuse Ecole Evangélique, qui avait comme professeurs les savants bien connus Diamantis Rissios, Ierotheos et Chryssanthos Caravias.

Plus tard était fondé le Gymnase philosophique qui contribua à l'instruction approfondie de la jeunesse. Des élèves de cette école émigrèrent en Europe qui resta en admiration devant leur grande culture et ne tarit pas d'éloges sur l'instruc-

tion de nos compatriotes, et de la façon dont ils vainquirent l'acharnement de l'occupant, pour créer, après une lutte de plus en plus âpre, des établissements d'une telle valeur ! Il faut mentionner aussi les Gymnases de Kydonion, de Trébizonde, de Césarée.

Le niveau intellectuel des Iles était aussi florissant, comme à Chios, Mytilène, Crète et Patmos. A Chios était enseignée la médecine, à Patmos l'ancien grec, l'histoire, la théologie, la philosophie, la rhétorique, les mathématiques, etc... Ainsi la race prenait de plus en plus conscience d'elle-même. L'âme grecque devenait de plus en plus indépendante, elle voulait acquérir la liberté et il n'y avait pas aucun maître qui n'enseignait à ses élèves le sentiment patriotique et la volonté de se libérer le plus tôt possible de la domination étrangère.

Pour terminer, il faut mentionner les grands progrès culturels des Iles Ioniennes sous la domination des Vénitiens, des Français, des Russes ou des Anglais. La langue grecque avait une place prépondérante dans la culture et l'instruction qui aboutit à la fameuse Académie Ionienne, la première Université en langue hellénique, à Corfou.

Mais, sans l'Eglise, le Clergé et la foi chrétienne, rien n'auraient pu être fait d'une manière aussi tangible et concrète.

Et maintenant nous abordons la vie publique des Grecs sous la domination turque. Ce qui a sauvé l'hellénisme, vassal du conquérant, outre la religion orthodoxe, est qu'il a réussi de conserver ses traditions ancestrales, malgré la privation de presque tous ses droits publics et politiques. Ceci dit, l'existence pendant la Turcocratie n'était pas égale dans toutes les régions de la Grèce.

Dans le Péloponèse et dans d'autres contrées, chaque village élisait son Démogéronda — sorte de conseiller municipal actuel — et les plus grosses bourgades élisaient les Proestoi, conseillers d'arrondissements, qui, à leur tour, élisaient le Chef de Province. Chaque Communauté chrétienne élisait les personnes les plus aptes à diriger les affaires communes parmi ses coréligionnaires. De cette façon, une vie publique et politique embryonnaire commençait à naître en Grèce, qui avait une tendance de plus en plus démocratique. L'élection était libre et chacun votait selon sa convenance bien que dans certaines régions et pendant certaines périodes, les Turcs imposaient leur volonté et les dirigeants étaient nommés directement par eux.

Au XVIII[e] siècle à Thessalonique toutes les charges étaient

héréditaires. Les dirigeants étaient obligés d'administrer les Communes, les villes et les villages, d'encaisser les impôts communaux et de surveiller la sécurité publique, en collaboration jusqu'à un certain point avec les autorités occupantes, lorsque celles-ci l'imposaient par la force.

Mais la véritable collaboration était celle avec le Clergé orthodoxe qui, directement ou indirectement, prenait part à l'administration des villes et des villages. Nous avons vu dans certains cas, que les gouverneurs turcs, par nonchalance, déléguaient leurs pouvoirs aux autorités municipales et ecclésiastiques. Mais ceci était rare. Le plus souvent, des inspecteurs nommés par la Sublime Porte, étaient secondés par des collecteurs d'impôts et d'autres fonctionnaires, qui traitaient la population de la manière la plus cruelle et inhumaine. Le sang coulait, les femmes étaient violées, les propriétés pillées, les vexations étaient innombrables et les abus se comptaient par milliers.

Pendant la Turcocratie nous voyons dans les villes et les villages grecs, des vestiges d'administration semi-autonome. A Tripolis dans le Péloponèse, les représentants de toute la population chrétienne, siégeaient in corporus et avaient le droit d'élire 2 ou 3 personnes ayant leur pleine confiance, qui étaient chargées de discuter directement avec le pouvoir central de Constantinople, pour résoudre diverses questions pendantes administratives et autres. Le Péloponèse avait aussi accrédité auprès de la Sublime Porte, une sorte d'Ambassade qui, à plusieurs reprises, conseillait le pouvoir central sur les affaires internes et aussi internationales. Mais surtout elle défendait jusqu'au bout les droits de la population hellénique opprimée par l'occupant.

Certaines régions étaient devenues indépendantes par les armes ou par des traités, comme par exemple Mani, Souli, Sfakià, jusqu'au moment où l'occupant, reniant tout, faisait régner à nouveau la terreur, pendant quelque temps.

Quelques petites îles de la mer Egée avaient presque une complète autonomie vu qu'elles n'étaient pas habitées par les Turcs et que, d'autre part, le vice-amiral turc les visitait rarement et tous les rapports pendant le XVIII[e] siècle avec les insulaires étaient entre les mains de l'interprète chrétien de la Flotte. Ceci était en principe une exception.

La tyrannie turque obligeait plusieurs libéraux de quitter les villes et se réfugier dans les montagnes où ils vivaient en se privant de tout, mais libres, ayant pour tâche la vengeance contre les tyrans.

C'est alors que nous voyons se créer une nouvelle classe de Grecs : le Kleftes, la vie desquels est immortalisée par la poésie populaire. Les Kleftes, organisés en bandes armées, ayant à leur tête très souvent un ecclésiastique, attaquaient les villes et les villages, pillaient l'occupant et punissaient ses collaborateurs.

La Sublime Porte, à plusieurs reprises, surtout pendant le règne de Souléïman II le Magnifique (1520-1560) se trouva dans l'obligation de composer avec les Kleftes et, de ces accords, étaient créés quelquefois des bataillons dits les Armatoli, qui avaient pour mission l'ordre public. Ainsi, a priori, les Armatoli devaient poursuivre les Kleftes, mais presque toujours, ces deux corps armés, se mettaient d'accord et leur but était de conserver le plus de libertés à la population hellénique. Ce sont eux qui formèrent plus tard les premières armées de la liberté qui commencèrent les guerres de l'indépendance en 1821.

Nous pouvons comparer l'action de ces corps armés grecs comme étant les précurseurs des mouvements de résistance en France, en Grèce et dans d'autres pays occupés pendant la dernière guerre.

Mais si sur terre l'action des Armatoli et des Kleftes préparait la guerre de la liberté, sur mer nous voyons apparaître un autre mouvement d'une extrême importance : la résistance maritime.

Les corsaires patriotes attaquaient l'occupant dans ses bases vitales désorganisant son administration et aidant de leur mieux la population captive dans la Mer Egée. Les navigateurs grecs préparaient ainsi l'action héroïque de la guerre navale de 1821 à 1828. Tous ceux qui ont étudié les faits saillants de cette mémorable période de notre histoire nationale, restent en admiration devant la bravoure, les faits d'armes et l'héroïsme des combattants. Qui ne se rappelle des glorieux exploits de Bouboulina, Canaris, Miaoulis et tant d'autres ?

Mais la Grèce étant captive ne pouvait pas avoir une flotte marchande propre sous son pavillon national et d'autre part, nos marins dédaignaient d'arborer le drapeau turc. De ce fait il aurait fallu trouver une solution ; et l'occasion se présenta admirablement par le traité que la Russie signa avec la Sublime Porte en 1774. Conformément à ce traité, la Turquie reconnaissait que l'Empire Russe était la puissance protectrice de tous les orthodoxes et les marins orthodoxes avaient droit à naviguer sous pavillon russe, jouissant ainsi des privilèges extraordinaires que le Sultan accordait à la Marine Impériale, surtout

après le fameux traité de 1783. Alors se constitua une puissante Marine marchande hellénique qui sillonnait toutes les mers activant le commerce et apportant aux frères établis par le monde, le salut fraternel de la Grèce occupée, qui, dans le silence et l'abnégation, préparait son indépendance.

Presque tout le commerce de l'exportation des céréales était entre les mains de nos intrépides marin. Dans toute la Méditerranée et dans l'Atlantique, de très nombreux navires, arborant le pavillon impérial, armés par les Grecs, naviguaient jouissant de la puissante protection du Tzar de toutes les Russies. Les combats que les circonstances les obligeaient à livrer souvent avec les pirates berberesques, augmentaient la combativité des Grecs laquelle a servi si admirablement plus tard aux marins hellènes, surtout à ceux de Hydra, Spetsai, Psarà, Kassos, Limnos, ainsi qu'à ceux de l'Epanèse, Cephalonie et Ithaque.

Pendant toute la période de la Turcocratie nous voyons éclater souvent des soulèvements armés qui occasionnaient des batailles rangées et à plusieurs reprises, les Turcs devaient céder du terrain et s'enfuir, appelant ensuite des renforts considérables pour rétablir leur situation.

Pendant ce temps le vent de la Liberté soufflait de plus en plus fort. Les femmes prenaient une part très active dans les combats et certaines étaient à la tête des compagnies féminines.

Un des épisodes les plus émouvants qui marquent l'héroïsme des femmes grecques, leur haine contre l'occupant et la mauvaise foi de ce dernier, est la danse de Zalongo sur la montagne homonyme de l'Epire que je ne résiste pas à la tentation de vous raconter.

Lorsque en 1803 après avoir traité avec Aly Pasha, les Souliotes étant obligés de quitter leur pays, voulurent se réfugier à Parga qui faisait partie de l'Etat Ionien. Ils se divisèrent en trois groupes armés à cause de la défiance qu'ils avaient contre le tyran, pour rejoindre Parga par des chemins différents. Les Turcs et les Albanais, sous le commandement du fanatique et sanguinaire Aly Pacha, ennemi de l'hellénisme, poursuivirent le deuxième groupe qui se dirigeait vers Zalongo et l'encerclèrent sur le Rocher rouge. Un cruel combat dura plusieurs jours jusqu'à l'épuisement complet des munitions et des vivres. C'est alors que les femmens de Souli, craignant le déshonneur et la violence des Turcs, décidèrent de mourir. Se regroupant au bord du précipice sur le Rocher rouge de Zalongo et après

avoir jeté leurs enfants dans le gouffre, se tenant par la main et chantant des mélopées patriotiques, dansèrent la danse nationale de leur pays et, lorsque la première de la file qui menait la danse, se trouvait au bord du précipice, se jetait dans l'abîme. Soixante femmes de Souli se sacrifièrent ainsi pour l'honneur, la Patrie et la Liberté. Quant aux hommes, ils tentèrent une sortie et après des combats terribles et sanglants, seulement 150 sur les 800, réussirent à arriver à Parga.

Il est hors de propos, dans ce court exposé, de relater par le détail tous les soulèvements qui ont eu lieu avant même la date fatidique de 1453 jusqu'à 1821, heure à laquelle la Grèce se souleva tout entière pour sa liberté.

Il faut signaler pourtant quelques faits importants qui peuvent mieux faire comprendre comme les Grecs saisissaient toute occasion pour se ruer sur l'oppresseur.

En 1473, Crocodilos Cladàs avec 16.000 hommes entrèrent à Mani, occupant plusieurs villages et positions fortifiées. Ils ont décimé de forts détachements ennemis, mais, succombant au nombre plus élevé des forces musulmanes, se réfugièrent à Neapolis d'où ils s'embarquèrent sur quatre galères fournies par le Roi Ferdinand V de Castille, dit le Catholique, abordèrent les côtes de l'Epire et après avoir occupé Chimara, soulevèrent pendant plusieurs années l'Epire et l'Albanie.

Un autre fait d'armes très important est le soulèvement de 1496, provoqué par le Roi de France Charles VIII, mais, après la trahison de certaines puissances occidentales, il échoua en 1499.

Les Vénitiens de leur côté tentèrent de soulever le Péloponèse pour pouvoir profiter à leurs plans de guerre contre les Turcs.

Au XVI[e] siècle signalons le soulèvement de l'Achaë en 1532 ; celui du Péloponèse, de la Grèce Centrale, de Macédoine et de certaines Iles de la Mer Egée en 1574, avant comme promotteurs les frères Melissinos qui, aidés par l'Archevêque d'Epidaure Macarios, résistèrent à Mani pendant deux ans. En 1585 Théodore Bouas, Grivas et l'Armatolos Vonitsis, hissèrent le drapeau de la rebellion en Acarnanie et en Epire, en même temps que deux autres Armatoli, Pavlos Dracos et Malamos, occupèrent Arta et avancèrent jusqu'à Jannina. Mais aussi ce soulèvement, malgré l'héroïsme des combattants, a été réprimé par des forces supérieures turques.

Vers le début du XVII[e] siècle, Mani se souleva à nouveau,

appuyée par les Chevaliers de Malte. En 1612 le Duc de Nevers Charles II, organisa un soulèvement en Grèce et particulièrement en Macédoine, se croyant héritier légal du trône des Paléologues. Mais ce mouvement échoua, surtout à cause de l'opposition des Vénitiens et des Espagnols.

L'ancien Evêque de Trikki, Dionyssios, occupa Jannina à la tête de 800 hommes, mais la ville investie par les Turcs, a dû capituler et le vieux hiérarche a été écorché vivant.

En 1683 nous voyons le renouveau de la puissance de la Sublime Porte. Venise après la paix de Carlovitch, le 26 janvier 1699, était assurée de la possession du Péloponèse, qui, d'ailleurs, était occupé avec d'autres territoires helléniques, par Morosini (1685), avec le concours des habitants. Mais l'occupation vénitienne du Péloponèse ne dura que 30 ans et les Turcs les obligèrent de se retirer.

Déjà la Grèce tournait ses regards vers les coréligionnaires russes. Pierre Le Grand proclama en 1711 le soulèvement de tous les orthodoxes de l'Orient contre les Turcs et en 1736 la Tzarine Anne de Russie divulga une proclamation incitant les orthodoxes à secouer le joug de l'oppresseur. Catherine la Grande (1763) provoqua en 1769-1770 le grand soulèvement, précurseur de la révolution de 1821.

Des agents russes parcouraient la Grèce ayant à leur tête Georges Papazolis, Officier de l'Artillerie de l'Armée Impériale et contractaient des Armatoli et des Kleftes, des membres du Clergé et des combattants de toutes les classes sociales. En octobre 1768 la Russie déclara officiellement la guerre contre la Turquie et dans toute la Grèce et surtout dans le Péloponèse, régnait une effervescence révolutionnaire. Plusieurs milliers d'innocents habitants tombèrent victimes de la cruauté et du fanatisme turcs. Entre temps, un traité était signé entre Papazolis et plusieurs notables du Péloponèse, pour que les Russes arment 100.000 combattants grecs aussitôt que les côtes du Péloponèse seraient occupées par eux.

En effet, en 1770 à Itylon, mouilla la première force navale russe commandée par Théodore Orloff. Ensuite, le 23 avril de la même année, Koroni était occupée par une autre Escadre Impériale sous le commandement d'Alexis Orloff. Mais malheureusement, elles n'avaient pas apporté assez d'armements pour équiper tous les combattants. Les frères Orloff n'inspiraient pas beaucoup de confiance aux patriotes grecs et bien des controverses se présentèrent entre eux et les chefs hellènes. Le détachement russe qui débarqua n'était pas supérieur de

1.000 hommes. Malgré cela, en Mars 1770 le drapeau de l'indépendance flottait fièrement d'un bout à l'autre du Péloponèse et le mouvement révolutionnaire se propagea à la Grèce Centrale, à Thessalie, en Crète et aux Iles de la Mer Egée.

Ce mouvement provoque une forte impression à l'Eptanèse sous l'occupation vénitienne et 5.000 habitants de Zanthe et de Céphalonie débarquèrent au Péloponèse pour prendre part à la lutte.

Kyparissia, Mystra et Pylos étaient occupées par les forces armées commandées par les frères Orloff. Plusieurs autres expéditions étaient réprimées par le sang et les survivants devaient fuir sur les montagnes, comme Antoine Psaros, après avoir occupé momentanément la ville de Tripolis. Les Turcs, maîtres de la situation, aidés par les alliés albanais, massacrèrent la population hellenique et quelques combattants russes.

Les frères Orloff, après les derniers combats infructueux, s'embarquèrent, laissant la population à son triste sort. Plusieurs villes furent rasées par une force armée albanaise. Telle fut la fin de ce mouvement précurseur. Mais son échec n'a fait que vivifier le sentiment de vengeance contre la cruauté de l'occupant. Les 60.000 Albanais avaient pris de la prépondérance et voulaient s'imposer à tel point, que le gouvernement turc a dû les proclamer rebelles et c'est l'Amiral en chef Cassam Pacha qui procéda à leur extermination en 1779 de la façon la plus cruelle.

Le Péloponèse a beaucoup souffert de ces soulèvements et seulement 70.000 habitants survécurent. Les Maniates étaient obligés de payer une dîme de 15.000 grosses à la Sublime Porte.

Le 9 janvier 1792, Catherine II conclut la paix avec les Turcs et ordonna à tous les Grecs à son service se trouvant en Grèce, de déposer les armes.

Après l'échec pitoyable de ce mouvement insurrectionnel, les Grecs comprirent en définitive qu'ils ne pouvaient pas attendre une aide efficace, ni de l'Occident, ni de la Russie, mais seulement lorsque leur mouvement aurait pris de l'ampleur et installé définitivement dans tout le pays. Et c'est seulement au cours de la guerre de l'indépendance que l'aide extérieure privée se manifesta.

La révolution française et l'intervention de Napoléon aux choses helléniques, les principes de la liberté que la France avait inspirés au monde, donnèrent une nouvelle force, remplirent d'un espoir nouveau l'âme de l'Hellade. Sous l'esprit

de la révolution française, Rigas Feréos établit des plans pour un soulèvement concret et radical et divulga une proclamation aux Hellènes et oux autres pays balcaniques, qui trouva un écho très favorable parmi les populations captives.

En même temps, le Grand Maître de la Race (O Megas Didascalos tou Genous) Adamantios Coraïs, développa une action et il est considéré comme l'apôtre de la lutte pour la liberté.

En 1816, Nicolas Scoufas, Athanase Tsacaloff et Emmanuel Xanthos en collaboration avec Jean Capodistrias de Corfou, Ministre des Affaires Orientales du Gouvernement russe, jettèrent à Odessa les bases d'un groupement pour l'organisation de la lutte, qui a pris le nom de Filiki Etairia (Association Amicale). A cette époque la Nation était mûre pour la grande révolution, et pendant huit ans de combats sanglants, héroïques et titanesques, les Grecs réussirent enfin à acquérir la liberté tant désirée.

Me voilà arrivé au terme de cet exposé. Il a été un peu ardu, mais, je veux espérer avoir pu donner une idée claire et exacte de cette période de l'histoire de l'Hellade.

Depuis 1828 la Grèce est un Etat indépendant et en 1832, Othon premier, fils du Roi de Bavière, monta sur le Trône de Grèce, dont l'histoire se confond avec l'histoire de l'Europe.

A l'heure actuelle elle fait partie des Nations-Unies, de l'O.T.A.N., de plusieurs organisations internationales, et bientôt, je l'espère du Marché Commun. Sous le Gouvernement sage et clairvoyant de Sa Majesté le Roi Paul Premier et du gouvernement Caramanlis, la Grèce connait une période prospère. Nous avons comme marques indéfectibles le regroupement sous le pavillon hellénique d'une grande partie de la Marine Marchande, plus de 6.000.000 de tonnes. L'installation de l'industrie lourde, le brillant développement du tourisme, de l'Instruction Publique, des moyens de communications et tant d'autres.

La France et la Grèce sont unies depuis toujours par une amitié indissoluble et les Grecs qui vivent en France, jouissant d'une si large hospitalité, la considèrent comme leur deuxième Patrie, travaillant pour le bien commun.

Voilà mon discours de remerciements terminé. Il a été modeste, mais un hymne à la Liberté et à la foi chrétienne, sorti du fond de mon cœur, exprimant aussi le sentiment profond de reconnaissance que j'éprouve envers notre chère Compagnie, son éminent Président et ses distingués Membres, pour

l'honneur qu'ils ont bien voulu me montrer en me recevant aujourd'hui officiellement parmi eux.

C'est un des plus beaux jours de ma vie, qui restera éternellement gravé dans mon cœur.

Ainsi que plusieurs amis me l'ont dit, c'est une sorte de consécration de ma vie toulonnaise, pour laquelle je me sens extrêmement fier.

REPONSE DE MONSIEUR ASPERT

Monsieur,

En vous recevant aujourd'hui parmi ses membres, l'Académie du Var satisfait non seulement à cette esthétique qui lui est propre depuis plus d'un siècle et demi, mais encore rehausse sa tunique de lin blanc de la fibule grecque jadis ciselée par quelque maître orfèvre d'Ionie...

« L'esprit a ses paysages dont la contemplation ne lui est laissée qu'un temps » (1). Nous qui sommes accoutumés à une Grèce de marbres et de ruines, nous ne savons plus retrouver, sur les agoras, le grouillement oriental des foules mortes. Jadis, les calanques provençales se sont ouvertes, accueillantes, devant les vaisseaux grecs habitués aux « ports creux » de la mer Egée : les mêmes falaises rutilantes dominent l'eau violette à Rhodes et sur la Corniche. La mer, sur qui les yeux des primitifs s'ouvrirent en même temps qu'à la lumière du jour, la mer qui se teinte de pourpre dans l'ombre des falaises et d'or transparent sur le sable des baies ensoleillées, fut pour eux l'élément familier. Les caps, les péninsules, les chapelets d'îles lancés les uns en face des autres comme autant de relais préparés, rassurèrent les pilotes.

La mer restait le véritable pays des Grecs. Xénophon en révèle l'âme dans son Anabase lorsque, vers 400, il ramena ses 10.000 hommes à la mer Noire : Thalassa ! Thalassa ! Enfin la mer ! s'écrièrent les soldats. Les poètes grecs de l'antiquité étaient à la fois physiciens et historiens, ce qui rend leurs écrits si vivants. Pythagore et Platon avaient déjà enseigné, bien avant Galilée et Képler, que la terre était sphérique, et Aristote l'avait même prouvé. Les Grecs établirent avec tant de précision les rudiments de la navigation, que la première école navale, fondée à Salamanque vers 1500 après J.C., utilisa

---

(1) M. Proust.

les enseignements d'Euclide et de Ptolémée. Hannibal fut élevé en soldat comme Alexandre ; comme lui, ce demi-dieu barbare avait reçu une éducation grecque, en particulier par un précepteur spartiate. C'est grâce à ses poètes, à ses philosophes, à ses artistes, que la Grèce, même dépouillée de sa puissance politique, continua à exercer une influence prépondérante sur le monde. Le trait le plus beau, c'est le culte non dissimulé que la puissance de Rome vouait à la Grèce conquise, sa mère spirituelle. Pour exprimer le symbole de la fusion des deux civilisations, Cicéron inventa le mot d' « humanité », et l'ambition suprême de Virgile était de composer une nouvelle « Odyssée ».

Le temple est en ruine au haut du promontoire,
Et la mort a mêlé, dans ce fauve terrain,
Les Déesses de marbre et les Héros d'airain
Dont l'herbe solitaire ensevelit la gloire.

Seul, parfois, un bouvier menant ses buffles boire,
De sa conque où soupire un antique refrain
Emplissant le ciel calme et l'horizon marin,
Sur l'azur infini dresse sa forme noire.

La Terre maternelle et douce aux anciens Dieux
Fait à chaque printemps, vainement éloquente,
Au chapiteau brisé verdir une autre acanthe ;

Mais l'Homme indifférent au rêve des aïeux
Ecoute sans frémir, du fond des nuits sereines,
La Mer qui se lamente en pleurant les Sirènes.

J.M. DE HEREDIA.

La poésie naquit de la légende, et de la poésie naquit l'Histoire. Homère est à la source de toute la poésie grecque, et notamment de la poésie dramatique : l'épopée est un drame qui contient en germe la tragédie ; la poésie lyrique à son tour ne peut ignorer Homère. Il est à la source de l'éloquence, et c'est de son œuvre que les rhéteurs ont établi les règles et les recettes de leur art. Même l'histoire et la philosophie sont nées et ont grandi d'abord dans le sillage d'Homère. En dépit de Platon, il domine toute la culture et toute l'éducation grecques. « Dès l'école primaire, son ombre gigantesque se profile à l'horizon. Homère n'est pas un homme, c'est un dieu ». Presque tous les auteurs anciens ont cité Homère comme on citera la Bible aux siècles chrétiens : comme le livre contenant toute science et toute sagesse.

Par les jours clairs, des aigles tournent autour du sommet

des Phédriades, sur les pentes brûlées desquelles des serpents se chauffent au soleil : ce lieu fut Delphes. Le temple grec se signale par sa simplicité, sa perfection, sa parfaite clarté. Il est comme un corps vivant, impression que ne produisent pas seulement ses colonnades, mais l'ensemble même du temple. Comme un corps vivant il se déploie en toute liberté et avec une régularité idéale, sur tous les côtés.

« La vie, c'est de l'eau. Si vous mollissez le creux de la mains, vous la garderez. Si vous serrez les poings, vous la perdrez ». (2)

Quand les Vikings surgirent des brumes septentrionales dans l'azur de la Méditerranée, vers 1040, un empereur de Byzance envoya à Athènes, Harold, un prince à son service. Ces fils du Nord aimaient les femmes orientales. L'histoire de la belle Hélène se répéta : Manuel Comnène, un aristocrate grec qui s'était élevé au trône, épousa la plus belle femme de Grèce, fille de la princesse Constance d'Antioche et du comte Raymond de Poitiers... Et ce souvenir historique me ramène quelque trente ans en arrière, alors que, vous et moi, Monsieur, étions loin de penser à cette réception solennelle. Vous m'appeliez Jo, et je vous répondais, Tony. Ce que nous continuons de faire d'ailleurs, notre amitié ayant été trempée dans les eaux virginales du temps. Si les corps ont vieilli, la jeunesse est toujours là, nimbée de brume violette aux parfums chauds des pins et des mimosas, mais son cristal maintenant ne vibre plus que sous l'archet de la mélancolie...

La famille Marmora, qui tient son nom de la mer de Marmara, l'ancienne Propontide, descend des empereurs de Byzance, les Comnènes. En 1115, le général Georges Marmora épousait la fille d'Emmanuel Comnène, laquelle lui donnait en apanage les îles de Proconèse et les mers environnantes. Après la chute de Constantinople, la famille Marmora émigrait d'abord au Péloponèse, puis à Corfou, alors sous la domination vénitienne. Durant quatre siècles, cette famille devait s'illustrer à travers les Lettres et les Arts, les Armes et la Science, conservant sa nationalité hellénique, sa langue, sa religion orthodoxe sous le gouvernement de la République de Venise. Il y eut un Vincent Marmora qui fut grand amiral de la flotte vénitienne, et décoré de la Croix de Saint Marc, la plus haute distinction de la sérénissime République. Un André Marmora, amiral lui aussi, relata entre autres ouvrages, en 1672, l'histoire de Corfou et de Saint Spiridion, protecteur de cette île. Enfin,

---

(2) J. Giono.

Spiridion Marmora occupa le siège de président du Sénat ionien. Venise honora ce.te illustre famille en lui conférant le titre de comte. Pendant l'occupation des îles ioniennes par les Anglais, les Marmora prirent part à la libération de la Grèce, et travaillèrent au rattachement de ces îles à la mère patrie, rattachement réalisé en 1864.

Le père du récipiendaire était médecin général de la marine royale hellénique. Rappelons que, jeune volon.aire, il avait combattu contre les Turcs en 1897, et participé aux guerres balkaniques, ainsi qu'à celle de 1914-1918. Décoré de la Légion d'Honneur et de la médaille d'or des Epidémies, depuis lors il représenta la Grèce à la Croix-Rouge internationale, et ce jusqu'à sa mort.

Antoine Marmora, que j'ai le bonheur d'accueillir aujourd'hui, après avoir gravi tous les échelons de la hiérarchie consulaire, a reçu en 1954 l'exequatur de la République Française. Diplômé de l'école des Sciences commerciales de Bologne, à la fois fin lettré, érudit, collec.ionneur, linguiste lisant dans le texte les langues chères à Dante, Shakespeare et Homère, Malherbe et Solomos, Antoine Marmora devait, un jour ou l'autre, en.rer dans l'orbite de l'Académie du Var où l'attendait depuis longtemps une place de choix. Depuis plus de trente-deux ans, vous résidez à Toulon et, bien qu'en doive souffrir votre modestie, nous devons révéler que vous fûtes cité à l'ordre du jour de la Croix-Rouge française, reçûtes la médaille commémorative pour services rendus à la France, et que Paul 1er, roi des Hellènes, vous a conféré la Croix d'Officier de l'Ordre Royal du Phénix. Ajoutons que vous êtes le représentant de la Croix-Rouge hellénique, laquelle vous a honoré de sa médaille, que l'Association Guillaume Budé vous compte parmi ses membres les plus dis.ingués, et que vous êtes l'animateur fervent de l'amitié franco-hellénique. Epris de notre Provence si proche de la Grèce — le même vent marin, infatigable, agite de semblables myrtes et genêts, répand la même odeur de thym — vous avez participé à la libération de notre cité lors de la dernière guerre. Votre femme, née Grimani, des comtes Grimani de Venise dont trois furent doges, est la compagne chère à votre cœur, la collaboratrice admirable du Consul de Grèce.

Vous êtes tous deux natifs de Corfou, cette île de la mer Ionienne où le père de Madame Marmora fut président de la Cour d'Appel, Corfou, l'ancienne Corcyre, la Skéria d'Homère.

Je relève, Monsieur, dans votre érudite communication faite à l'Académie du Var, le 3 décembre 1959, que Corfou fait partie d'un groupe d'îles, l'Heptanèse. Ces 7 îles se trou-

vent à l'Est de l'Epire, de la Grèce centrale, du Péloponèse et au Sud de la Laconie où est située la septième, l'île de Cythère, au bord de laquelle, suivant la légende antique, Aphrodite naquit de l'écume des flots (Aphros veut dire écume). Les principales sont : Paxi, Cephalonie, Leucade ou Ste-Maure, célèbre par son rocher blanc (Leucade veut dire blanc) haut de 44 m., dédié à Apollon, d'où l'on précipitait jadis des hommes sacrifiés au dieu du soleil, Ithaque, que rendit illustre son roi Ulysse, Zante enfin.

Ion, fils d'Apollon et petit-fils d'Hellen, fut l'éponyme d'Ionie, Ion, dont s'est inspiré Racine dans Athalie. Les philosophes ioniens ramenaient toutes choses à un principe unique : pour Thalès l'eau ; pour Anaximandre, l'infini, l'indéterminé ; pour Anaximène, l'air ; pour Héraclite le feu, bien que ce qui le frappait le plus était que tout coule, tout passe, rien ne demeure : « On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve, car son eau change toujours ».

Imaginez le monde en sa prime jeunesse, lorsque l'homme, à peine éveillé au royaume des idées, peuplait la terre et le ciel des images nées de sa vie intérieure, où les îles, émergées des eaux, se couvraient de temples et de cités. Telle est la Grèce légendaire des Héros et des Dieux. Eschyle et Sophocle viennent de faire entendre pour la première fois le murmure des Océanides et la prière d'Antigone... Imaginez les peuples de la Grèce tendant leurs bras vers les sources du soleil, vers cet Orient fabuleux où les avait précédés le cortège des Bacchantes, afin de dépasser l'Anabase, reconquérir la Toison d'Or... L'Acropole, qui hausse vers le ciel sa frise de cavaliers juvéniles, est bâtie sur de puissantes assises souterraines, sur des caveaux où ont entassés tous les trésors de la Méditerranée orientale. Le berceau du génie grec fut ce cercle de montagnes qui entoure la mer Egée depuis l'Hellespont jusqu'à l'Isthme et aux contreforts du Ténare.

Depuis les origines de Thésée jusqu'aux conquêtes romaines, se déroula l'histoire de la Grèce antique, mais « ses voix se sont tu sur la Pnyx dans un somptueux crépuscule ». Où sont-ils les grands sanctuaires d'Olympie, de Delphes, de Délos, d'Epidaure ? Pourtant, le génie grec est plus vivant que jamais : Athéna veille toujours sur le sol mutilé que sanctifie le respect universel.

Rodin parlait avec envie, avec extase, de ce marbre pentélique, tiède à la main, à la couleur d'ambre et de miel. O Parthénon ! la « chambre des vierges », sur ton rocher s'élabora un prodigieux idéal. L'Acropole, vu de la Pnyx, ce « lieu très

étroit », semble un des sommets suprêmes où souffle l'esprit ; le matin le givre d'argent scintillant, et le soir le bleuit. La tragédie est née dans le théâtre de Dionysos, il y a deux mille cinq cents ans.

Comme dans les tableaux de Delacroix, du temps de la guerre de l'Indépendance, le voyageur verra passer, sous l'arc d'Hadrien, ces evzones de la garde avec leur fustanelle plissée, en culottes blanches, souliers à gros pompons, veste soutachée, fez rouge à gland de soie bleue.

La douceur et la sérénité de la Grèce, sont celles de la Provence, et l'Attique apparaît encore à peu près telle que les Hellènes durent la voir. Tout se ressemble sur les bords de la Méditerranée, dans l'orgie de lumière et de couleurs.

C'est un des miracles de l'art grec qu'avec quelques fragments il conserve une impérissable harmonie, et suggère ce qui a cessé matériellement d'exister, ainsi ce temple de Sounion, posé au haut d'un promontoire, tel qu'une apparition de rêve, avec ses colonnes de marbre doré, et seul sous le ciel, face à la mer.

Après les obscures origines où l'on ne discerne à peu près rien que par hypothèse, du milieu du VIII^{e} s. environ au milieu du IV^{e} s. av. J.C., sur les côtes d'Ionie, et à Athènes notamment, se développe, avec une exceptionnelle richesse, la littérature de la Grèce propre qui allait s'imposer pour de longs siècles aux littératures occidentales et marquer désormais toute littérature vraiment classique.

A chacun de s'instruire d'abord auprès des aînés avant de forger à son tour, de s'efforcer de faire mieux encore.

Jamais dans l'histoire du monde, autant d'hommes de génie ne vécurent en un aussi bref espace de temps et de lieux que dans ce petit pays de Grèce, au cours du V^{e} s. av. J.C. L'âge d'or de la Grèce n'est pas seulement celui de Périclès, grand homme d'Etat qui méritait bien de donner son nom au siècle le plus brillant de sa patrie, mais aussi de Sophocle, Euripide, Aristophane, Socrate, Platon, Hérodote, Thucydide et Hippocrate.

C'est vers 600 que le Phocéen Protis établit Massalia (Marseille), sur une hauteur dominant le port du Lacydon, et que les Phocéens, ou Marseille elle-même, établirent des comptoirs qui seront Arles, Port-Vendres, Barcelone, Hyères, Antibes, Nice, Monaco. Il suffit d'évoquer ces colonies grecques de la Côte d'Azur pour voir poindre, à l'horizon marin, les voiles des trirèmes gonflées de vent, d'entendre les cris des hommes d'équipage dans un halo de soleil.

« La Méditerranée, dira Cicéron, n'était plus qu'une lisière grecque brodée sur des terres barbares ». Avant lui, Platon comparaît, avec la simplicité familière des Attiques, les cités hellènes à « des grenouilles autour d'une mare ».

Les villes grecques d'Asie furent les premières à faire circuler dans toute la Méditerranée des pièces frappées à leurs armes. La Grèce fut la mère nécessiteuse de filles opulentes, qui lui apportèrent les infinies richesses spirituelles et artistiques dont naîtra, au V^e^ s., le « miracle grec ».

Si des enfants découpaient la carte des côtes déchiquetées de la Grèce, et la plaçaient à contre-jour, ils obtiendraient à peu près la silhouette d'une feuille d'érable desséchée par l'automne...

Là-bas, c'est le Dodécanèse, avec Rhodes la gothique, Kalymnos, l'île des pêcheurs d'éponges... Puis un groupe de naïades avec Thassos, Chios, Mytilène, Samothrace. L'île d'Egine a la douceur d'une serre trop chaude, avec son temple d'Aphaia, contemporain du Parthénon. L'île de Poros évoque des porcelaines transparentes, ce coquillage qu'on appelle halyotis. A côté, c'est Hydra, aux rochers austères ; Myconos aux ruelles neigeuses où saigne parfois une fleur rouge par-dessus les murs, Myconos aux trois-quarts églises, il y en a trois cents, est encore ce lieu du silence des pleines-lunes où l'on peut se baigner nu sur les plages désertes. Délos rappelle Pompéi, à Délos naissent les immortels. La Crète est une des régions les plus prospères de la Grèce, avec l'huile, les raisins et les oranges ; son musée est unique au monde, avec le disque de Phaestos, énigmatique et indéchiffrable, qui détient le secret de l'écriture crétoise. La salle des fresques est tapissée de bleu séraphique et de rouge corrida, et le fameux « Prince du Lys » s'avance, drapé dans sa dignité et son pagne. Les olives de Calamata, les raisins de Corinthe, les fruits et légumes d'Argos, font du Péloponèse un centre économique de premier ordre. Il y a deux miracles grecs : le raisin de Corinthe qui n'a pas de pépins, et le poisson sans arêtes, le « calamare » qu'on prépare de mille façons. Delphes, et les rochers Phédryades et la source Kastalie... Hauteurs où grondeur des eaux souterraines, s'ouvrent des précipices, planent aigles et présages.

La Pythie, juchée sur son trépied, mâche des feuilles de lauriers et prophétise près d'une grotte où vit le serpent Python. C'est le mythe d'Apollon qui dut tuer le reptile pour prendre sa place, d'où les jeux Pythiques en souvenir de sa victoire. Son temple s'élève au-dessus des victoires et des passions humaines. Nous nous trouvons ici au cœur du monde, qui battait dans les

souterrains du temple où était caché l'omphalos (ou ombilic), la pierre qui symbolisait le centre du monde. C'est dans ce même décor que s'est jouée la tragédie d'Œdipe, lequel assassina son père, Laïos, dans un carrefour situé non loin de Delphes, avant d'épouser, à Thèbes, sa mère, Jocaste. Et c'est sur ce même lieu de l'inceste et du parricide qu'Œdipe accomplit l'acte solennel qui fait de lui, avec Prométhée, le héros du genre humain : il a pu résoudre l'énigme du Sphynx et délivrer Thèbes de ce monstre.

« Le sens interne de la nature, dit Hegel à ce propos, c'est la pensée. Or, cette antique solution, donnée par Œdipe, qui se présente ainsi comme une conscience, est doublée d'une ignorance totale de l'acte qu'il vient de commettre ». Œdipe met en branle l'histoire de l'homme et de la tragédie : vers quel coin du monde porter ma souffrance, où écraser ma voix ? Ah ! dieu, où m'as-tu conduit ?

Les peuples de la Grèce antique avaient la mer comme patrie commune. Après les pirogues creusées dans des troncs d'arbres, ils construisirent des barques un peu lourdes, munies d'un solide étambot, que l'on peut voir sur les terres cuites du III[e] millénaire. Elles étaient bonnes pour la pêche le long des côtes où abondaient le poisson et le précieux murex. Pour les courses lointaines, les Egéens, perfectionnant les navires égyptiens, en firent les galères effilées, celles des vases des Cyclades : la proue fièrement relevée arbore l'insigne, poisson fiché au bout d'une perche, au-dessus d'une flamme flottant au vent ; la poupe, haute et arrondie, porte un gaillard d'où le timonier manie la lourde godille qui sert de gouvernail. Les rames, très nombreuses, une cinquantaine parfois, l'étroitesse et la légèreté du navire, lui assurent la rapidité ; son faible tirant d'eau permet de le haler chaque soir sur la plage où l'équipage se repose à l'abri de la coque encore humide, à larges dessins bleus, rouges, noirs et blancs, tandis que les galettes cuisent sous la cendre, et que l'outre de vin résiné circule, avec les récits du conteur.

Dès le III[e] millénaire, les Crétois importent de l'île de Mélos-Milo cete précieuse pierre, l'obsidienne, pour la travailler et la revendre ; ils façonnent dans l'argile des poteries ornées d'incisions blanches et polies. Le soir, les pêcheurs, vêtus d'un simple pagne, remontent vers la hutte ronde et, plus tard, la maison rectangulaire aux murailles de pierre brute, où les femmes bavardent en filant ou tissant la laine, ainsi qu'on peut les voir sur les flancs d'un vase de Phylacopi.

C'est par l'industrie du bronze, on place vers 2400 ses débuts, que la Crète dominera toute la mer Egée.

Sur l'Erechthéion, un portique évoque la mémoire d'Erechtée, ce roi légendaire d'Athènes, et l'œuvre est si aérienne, qu'on se croirait en face de danseuses dépoyant un dais léger au-dessus de la tête de leur reine Athénée au cours d'une procession.

Cinq cents années après l'achèvement de l'Acropole, Plutarque écrivit : « En les jugeant sur leur beauté,... c'est comme si une âme éternellement jeune vivait là ».

L'importance d'une époque est déterminée seulement par ce qu'elle a laissé : sagesse, art, reflet d'une génération brillante, ou du caractère d'un grand homme.

La conquête de la mer reste l'exploit le plus remarquable d'alors. Un don mystérieux semble s'attacher à l'homme né près de la mer.

C'est grâce à elle que la petite Athènes a vaincu la puissance des Perses. Le vent de la mer emporta des semences spirituelles, enflant d'un souffle vertigineux des millions de voiles. L'émerveillement que suscitèrent en nous les Grecs, c'est que d'eux sont nées la pensée et la philosophie par excellence.

La fraîcheur de la littérature grecque, sans ancêtres et sans modèles, nous hante. Il y a de tout dans la Grèce, et déjà tout le romantisme : Homère (celui de l'Odyssée), Euripide (celui des Bacchantes), Sapho, Platon, Empédocle, d'autres encore ont été appelés les premiers romantiques.

« La Grèce conquise fit la conquête de son farouche vainqueur, et introduisit les Arts dans le Latium sauvage... » (1) L'empereur Marc-Aurèle écrit en grec ses Pensées, nourries de la philosophie d'Epictète. Saint Irénée compose en grec, à Lyon, les œuvres que nous ne connaissons guère que dans leur traduction latine.

« C'est après avoir étudié Pythagore, Platon, Aristote, que l'on arrivera à la perception de la vérité. » (2) Pindare le Thébain appelait lui-même Athènes « la colonne de l'Hellade » et disait, après Artémisium, « que les fils des Athéniens y avaient jeté les assises brillantes de la liberté ». Durant près d'un demi-

---

(1) Horace (Epitres).

(2) Nicéphore Grégoras.

millénaire, du IX^e s. environ au milieu du IV^e s. av. J.C., la Grèce antique, a découvert, forgé, fixé en des chefs-d'œuvre décisifs, les principes et les formes qui constitueront le cadre des littératures occidentales.

Homère inspirera à Alexandre, au bout de quatre siècles, l'initiative de sa prodigieuse aventure, à Porphyre ou à l'empereur Julien, au bout de plus d'un millénaire, les images de leur foi païenne et de leurs rêveries mystiques ; il restera la source et le modèle de toute poésie, pour Virgile et pour Dante, pour Milton et pour Hugo.

La poésie d'Hésiode a un accent tout différent de la poésie d'Homère : elle est le premier exemple de la poésie personnelle. Nous connaissons mieux, à travers son œuvre, certains détails de sa vie dans la Béotie du VIII^e s. av. J.C., que ceux de la vie d'Homère, et même de la vie d'Eschyle ou d'Aristophane dans l'Athènes du V^e s. av. J.C. L'on sait qu'il renonça aux hasards de la mer pour venir défricher un lopin de terre sur le flanc rude de l'Hélicon, au bourg d'Ascra, dans la dépendance de la cité de Thespies. L'œuvre d'Hésiode annonce, à travers la Théogonie et les Travaux, Pindare, et même Platon, ce « philosophe des mythes ».

Antigone a fait la gloire légitime de Sophocle qui est, là, le poète par excellence d'Athènes ; il inscrit dans son œuvre l'une des formes les plus nobles et les plus pures qui aient été conçues de la sagesse et de la dignité de l'homme.

Avec une science consommée du métier et un sens prestigieux de la poésie, c'est le mérite d'Euripide que d'avoir, à travers la fécondité de son œuvre, la diversité de ses expériences, exploré les ressources les plus variées de l'art dramatique, assurant l'étonnante survivance de la tragédie attique. En 405 av. J.C., Lysandre épargnera Athènes, charmé par une tirade d'Euripide qui devait demeurer pour longtemps l'unique modèle, malgré son détracteur le plus acharné, son contemporain Aristophane.

C'est dans le dernier quart du V^e s. av. J.-C. que la comédie d'Aristophane s'épanouit, grâce à son génie comique, et c'est alors une série d'œuvres éblouissantes de vie, de fantaisie et de verve poétique. « Si j'ai fait peu de chagrin et beaucoup amusé, dira-t-il, j'ai rempli mon rôle. » Il est dans ce talent, que Shakespeare a retrouvé.

Parmi les dix noms dont se compose le « canon » des orateurs attiques, Antiphon, Andocide, Lysias, Isocrate, Isée,

Démosthène, Hypéride, Lycurgue, Eschyne et Dinarque, retenons qu'Isocrate façonna le monde définitif de la période oratoire, fixant, pour des siècles, le rythme traditionnel de l'éloquence et le modèle du style académique. Il fallait, pour animer cette forme magnifique et vaine, la flamme et le sang de la vie, la pathétique et l'imagination que provoquent les nobles passions, la grandeur morale et les éclairs de la pensée d'un Démosthène.

Pour Socrate, tout est inutile, ou à peu près, en face du problème essentiel qui est le problème moral de la justice, de la pureté et du salut de l'âme ; il y consacra sa vie, et sa mort. Platon n'a vécu, pensé, écrit que pour sauver la pensée de Socrate. Son œuvre est la synthèse la plus complète des découvertes et des richesses de la littérature grecque classique.

Dans l'indépendance du cénacle de Cos, Théocrite a donné l'exemple achevé de ce que fut la poésie bucolique, dont Philétas avait sans doute été, là, l'initiateur. Les traits les plus typiques de l'œuvre de Théocrite se retrouveront, deux siècles plus tard, dans les Bucoliques de Virgile et, au bout de quatre siècles, dans la prose grecque des Pastorales de Longos, avant de renaître dans les imitations d'André Chénier et des Parnassiens.

La pesanteur d'esprit des Béotiens est restée proverbiale. Peut-être n'y avait-il là qu'une méchanceté gratuite des beaux esprits athéniens, charmés, comme Paris le fait chez nous, de railler la province. Comment oublier que les Muses avaient élu domicile en pleine Béotie, sur les sommets de l'Hélicon, et qu'elles formaient leurs chœurs dansants aux bords des eaux claires d'Hippocrène, d'Aganippe ou du Permesse, toutes sources ou ruisseaux spécialement consacrés à leur culte ?

Alexandre-le-Grand essaima de par le monde les idées d'Aristote. Avant de succomber à l'ivresse de la domination mondiale, il avait été capable de gestes immortels, preuve de son éducation grecque. Ainsi, à Thèbes, il épargna la maison de Pindare ; en Perse, traita la femme et la fille du roi en chevalier du M.A. ; à Tyr, sauva la tête des ambassadeurs de Carthage ; à Olympie, promulgua aux Jeux un décret rappelant en Grèce tous les exilés. Esprit supérieur, il aimait à parler philosophie dans les instants où les ferments de la sagesse grecque étouffaient ses instincts de grandeur folle et de barbarie guerrière, car la trinité des vertus grecques est l'amour, la beauté et la gloire.

On sait l'aventure de Racine qui, sur ses quinze ans,

lisait Héliodore, aux Petites Ecoles de Port-Royal. Son maître, M. Hamon, le surprit à cette lecture profane ; le livre fut confisqué, et Racine, dans sa jeune insolence, répondit que cela importait peu car il savait le roman par cœur, ce qui est un peu dur à croire, le roman étant fort long ; mais à le lire, on verrait à quel point les femmes d'Héliodore préfigurent les héroïnes raciniennes. Héliodore fut vraiment la grande tentation de Racine, la porte ouverte sur le monde exaltant du paganisme, le voile enfin déchiré.

A ce point de ma réponse, Monsieur, une pensée me harcèle : n'ai-je pas, trop longtemps, suivi, transfiguré par la splendeur grecque, le vaisseau de la connaissance imaginative, perdant de vue les rivages de l'homme ? A errer ainsi de l'alpha à l'oméga, ne me suis-je pas trop attardé sur les sables mouvants des fulgurances ? Si cela était, au temple de notre amitié, je m'offrirais en holocauste, sous la sauvegarde de son dieu, des aurores voyageuses, falaises de soleil où dansaient les Filles de l'azur en tuniques de vent.

Les soldats grecs mettaient leur coquetterie à paraître dans leur toilette la plus recherchée sur les champs de bataille. Leur longue chevelure, retombant sur leurs épaules, était couronnée de fleurs ; les manteaux de pourpre dont ils se revêtaient pour la circonstance, formaient une ligne sanglante, hérissée du fer éclatant des piques. Quand cette phalange rutilante se mettait en marche, farouche, résolue, et jetant mille éclairs sous le soleil éblouissant de la Grèce, les ennemis les plus braves frissonnaient et regardaient sans le vouloir du côté de la retraite.

Eschyle était à Salamine; on le retrouve dans sa tragédie des Perses : « Bientôt le jour aux blancs coursiers répandit sur le monde sa resplendissante lumière ; à cet instant une clameur immense, modulée comme un cantique sacré, s'élève dans les rangs des Grecs... Le signal est donné : soudain les rames retentissantes frappent d'un mouvement cadencé l'onde salée qui frémit : bientôt leur flotte apparaît tout entière à nos yeux... Allez, ô fils de la Grèce, délivrez la patrie, délivrez vos enfants, vos femmes et les temples des dieux de vos pères et les tombeaux de vos aïeux. Un seul combat va décider de tous vos biens... » Ce n'est donc pas sans raison que l'humanité a fait siennes les victoires médiques et que le souvenir glorieux de Salamine et de Platée n'a rien perdu, après plus de vingt siècles, de sa force et de son éclat.

Solomos est l'initiateur de la poésie néo-hellénique. Sa première grande œuvre est un hymne à la Liberté (1823), dont on fera l'hymne national :

Des os sacrés des Hellènes
Tu viens de ressusciter
Dans ta vigueur ancienne
Salut, salut, Liberté !

Praxitèle était d'Athènes ; il y vécut la plus grande partie de sa vie ; c'est lui surtout qui contribua à donner à l'art grec son nouveau caractère. C'est lui qui a créé le type d'Aphrodite dans sa célèbre statue de Cnide.

Et la blonde Vénus, fille de Praxitèle,
Sourit encor, debout dans sa divinité,
Aux siècles impuissants qu'a vaincus sa beauté.

Aphrodite était adorée à Corinthe, à Cythère, à Chypre. C'est une divinité phénicienne que nous connaissons mieux sous son nom latin de Vénus ; elle paraît être la même que la déesse Astarté : elle est née de l'écume des flots...

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Vivait et respirait dans un peuple de dieux,
Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux ?

(A. DE MUSSET.)

Pallas Athénée, cette fille de Zeus, blonde déesse, fut sculptée dans un marbre de Paros, debout, casquée d'or, la lance sur l'épaule, la victoire ailée dans la main.

Le génie hellénique, en dévoilant le corps dans la pleine liberté de ses mouvements aux sublimes proportions, fut bien le fruit d'un mysticisme singulier... Pausanias nous conte que Phidias, pour l'expression de son Zeus d'Olympie, s'inspira des trois vers d'Homère : « A ces mots le fils de Kronos abaissa ses noirs sourcils, sa chevelure divine s'agita sur sa tête immortelle et le vaste Olympe trembla... » Que peut-on imaginer de plus audacieux que la Niké d'Olympie, qui semble descendre du fronton où elle n'est fixée que par des voiles légers, que les Parques du Parthénon aux corps souples et chauds sous leur fine tunique, que l'Iris courant, aux cuisses splendides qu'une draperie appliquée sur la chair par un vent imaginaire laisse voluptueusement deviner, que les Néréides touchant à peine le sol dans leur danse aérienne ?

La couleur de miel, le jaune doré, qui semble couler dans les mille crevasses, dans les mille fissures du marbre cannelé des colonnes doriques du Parthénon, les revêt comme d'une chair vivante.

Athène obsédait Alexandre dans les déserts d'Asie : « Que de peines, Athéniens, pour mériter votre louange ! » Si l'histoire grecque ne nous avait légué aucun autre document sur la beauté et la sagesse que l'Apologie de Socrate l'Athénien, par Platon, ce traité seul suffirait pour élever Athènes au-dessus de toute autre civilisation de la Méditerranée.

Lorsque l'armée de France enleva le Parthénon aux Turcs, les soldats montèrent à l'assaut à l'arme blanche, sans une seule balle dans le canon de leur fusil, pour ne pas risquer d'érafler fût-ce une colonne, ou un bas-relief ; car la Grèce et la France sont toutes les deux athéniennes.

Les lauriers d'Olympie, cette enceinte sacrée, cueillis dans le bois d'oliviers, l'Altis, depuis 776 av. J.-C., d'après Pindare, couronnent tous les quatre ans les athlètes vainqueurs à la course (double, longue ou armée), au disque, au javelot, à la lutte, au pugilat, à la course des chars, aux concours hippiques. Ces beaux corps d'athlètes, et qui ne manquaient pas d'esprit, ont combattu à Marathon et à Salamine, inspiré les sculpteurs jusqu'au jour où le zèle de Théodose II supprima les jeux en 393 av. J.-C. C'est Pierre de Coubertin qui, en 1896, fit revivre les Olympiades. Son cœur repose à Olympie, parmi les vieilles pierres qu'il essaya de ressusciter.

Pendant tout le M.A., Athènes était un village qui portait un trop grand nom. Le roi Othon décida d'en faire sa capitale, il y a un siècle et demi. Aujourd'hui, le « Grand Athènes » s'étend sans interruption de Kyfissia jusqu'au Pirée. On ne sait où s'arrêtera cette expansion, si elle ne poussera pas jusqu'au Cap Sounion et jusqu'en haut de l'Hymette. Le cas est semblable pour Toulon, dont les immeubles, les villas grimpent les pentes du Faron, s'installent au bord de la mer, joignant peu à peu la ville aux faubourgs, aux villages côtiers... Le paysage de l'Attique n'a pas changé depuis 24 s., entre ses trois montagnes : l'Hymette, le Pentélique et le Parnès. Ici, le miel, là, le marbre ; partout les oliviers, les pins, les amandiers, les fleurs, le thym, l'herbe rare que broutent chèvres et moutons... Aux terrasses des cafés, les clients commandent un café ou une glace que le rituel verre d'eau accompagne. Les gens du cru sont frugaux. Nourri de miel à l'odeur de thym, ne se sent-on pas plus léger pour escalader les Propylées et les gradins du théâtre d'Epidaure ou pour respirer l'air du Parnasse à Delphes ? Aux restaurants de luxe, les gens du pays préfèrent les tavernes ou les tables en plein vent sur les collines qui regardent l'Acropole. Le vin blanc rappelle nos vins de Provence... Qui a dit, quelle erreur ! que le génie culi-

naire grec est, sinon inexistant, du moins très limité ? En entrées, goûtez toute la variété des feuilletés au fromage, au poulet, aux légumes. Les plats de résistance sont l'agneau, le cochon de lait à la broche, les feuilles de vigne farcies, le rouget pêché, dit-on, dans des filets de soie, les poissons écartelés, séchés au soleil et mangés presque crus, la spécialité des pêcheurs de Misolonghi, avec la salade de pissenlits sauvages. Les confitures de l'île de Chio, cerise aigre, orange amère, fleur de citronnier, pétale de rose, sont exquises. La pâtisserie est excellente et les vins parfumés agréablement.

Le génie du peuple grec est indestructible. Le paysage et et l'Histoire concourent pour ressusciter de nouveau les Grecs. Les centaines d'îles et de péninsules sont les mêmes qu'au temps de l'antiquité, le peuple montre toujours la même mobilité de l'esprit, la même gaîté du cœur, la même habileté dans le commerce, la même imagination, la même hospitalité qu'autrefois.

Le destin de lord Byron, mort à Missolonghi, semble être le symbole du génie même du XIX^{e} s., qui se sacrifia pour la Grèce.

Dans la littérature et dans l'art, où les Grecs ont atteint pour ainsi dire du premier coup la perfection, dans la science même, ils ont été les véritables maîtres et les initiateurs du genre humain. Et pourtant, ce n'est pas là encore que gît leur véritable supériorité. « Ne vous semble-t-il pas, disait Alexandre, que les Grecs sont au milieu des Macédoniens comme les dieux au milieu des hommes ? » En effet, ils introduisirent sur la terre où avait régné jusque là la force brutale, les deux principes qui sont les deux pôles de notre monde : la liberté de l'homme et l'égalité de tous devant la loi. L'art grec a réjoui les yeux des hommes, la littérature grecque élevé leur esprit, et la philosophie grecque a refait leur âme. Après tant de siècles écoulés, c'est encore le flambeau allumé par le génie grec qui nous éclaire. Les anciens Athéniens, quand ils rentraient au Pirée, se guidaient, de la haute mer, sur l'aigrette d'or de Pallas Athéna, où le soleil allumait des flammes au sommet de l'Acropole : Pallas Athéna est encore debout, et nous marchons vers elle, comme vers la vérité, la justice, l'intelligence éternelles... Monsieur, vous la représenterez dignement parmi nous, dans cette Académie du Var qui vous ouvre aujourd'hui, toutes grandes, ses portes.

SEANCE SOLENNELLE DU 16 MARS 1961

DISCOURS DE RECEPTION DE

M. GIMMIG

Monsieur le Président, mes Chers Collègues,

Vous m'avez donné déjà en séance privée l'occasion de vous dire ma gratitude pour l'honneur que vous me faites aujourd'hui, en me recevant parmi vous. Mais la reconnaissance est un sentiment qui supporte mal les limites, et vous me permettrez de vous en renouveler l'expression, devant un public plus large ; ce public toulonnais qui a bien voulu faire un accueil chaleureux aux quelques conférences que j'ai pu prononcer devant lui. Pour entrer dans votre Compagnie, je n'ai hélas, que des titres bien modestes ; mais je suis possédé par une volonté de bien faire, et de tout mettre en œuvre pour atteindre à votre niveau. Celui d'entre vous qui sera chargé, beaucoup plus tard, de prononcer mon éloge funèbre, vous dira si j'y suis parvenu. Toute anticipation à ce sujet serait prématurée — et je sais qu'il s'agit là d'un mot que notre Président n'aime pas spécialement.

Me voici donc tout prêt à prendre possession de ce fauteuil 39 que votre amabilité a bien voulu désigner pour moi. Je voudrais, avant de m'y asseoir, vous dire, Monsieur le Président, Messieurs, que j'ai été guidé vers lui par des mains amicales et gracieuses. Car, si j'ai peut être une originalité, c'est d'être amené vers vous à la fois par un parrain et par une marraine ! Le Commandant Davin et Mademoiselle Laurent, sont tout au début de ma marche vers vous ; et j'ai souvent entendu dire qu'un nouveau-né sur qui s'était penchée une fée bienveillante était tout spécialement chéri des dieux.

Ce fauteuil que vous voulez bien désigner pour moi, a été occupé, depuis 1947, par le Révérend Père Boissière, Mariste, que son Ordre a, par la suite envoyé à Nevers où il vit actuellement en qualité de membre actif non résident de votre Compagnie. Le Père Boissière continue donc une ascension, sinon

matérielle, du moins morale ; il entretient une correspondance avec votre Secrétariat ; et je veux espérer qu'il n'aura pas à se plaindre trop d'un successeur qu'il n'aura pas choisi. Je n'ai pas eu, pour des raisons que vous connaissez, la possibilité de lui écrire, et d'attendre sa réponse. Je lui demande donc de trouver ici mes sentiments de profonde déférence, et ma volonté de ne pas laisser péricliter une place qu'il a si brillamment occupée.

Mon intention aujourd'hui, vous le savez, est de vous parler d'un membre très éminent de l'Académie du Var, disparu depuis 1949. Je voudrais le faire avec toute l'amitié qu'il voulait bien me témoigner, et tout le respect que l'on doit à une existence aussi parfaitement remplie, et à un âge, qui a précédé le nôtre — de bien peu véritablement ; car le Contrôleur Général de la Marine Georges Laurent était né à Brest le 8 Décembre 1880, l'année même où le second de mes frères naissait à Marseille. Et c'est peut-être cette circonstance, toute fortuite, qui va me permettre de vous parler de lui avec une tendresse presque fraternelle.

Georges Laurent n'attendit pas longtemps pour que son nom fût prononcé avec des éloges. Puisque, parmi les reliques que conserve de lui Madame Laurent, j'ai trouvé, en première ligne, une Médaille du Concours Général Classique de 1897. Il avait 17 ans ! Et s'il n'est pas permis de parler de prodige, on peut du moins souligner toute la culture et tout le goût qu'il avait assimilés en si peu d'années. Il poursuit ses études pour être nommé le 1er Novembre 1901, Elève Commissaire à l'Ecole du Commissariat de la Marine. Et, dès lors, sa carrière se continue sans une faille jusqu'aux plus hauts échelons de sa profession. Il est Commissaire de 3e Classe du 1er Novembre 1902, Commissaire de 2e Classe du 1er Novembre 1903, Commissaire de 1re Classe du 31 Juillet 1907 ; et dès lors il prépare le concours du Contrôle de la Marine, à quoi il se présente brillamment le 3 Février 1914. On me dit même que ce concours fut *exceptionnellement* brillant pour lui. L'ascension continue :

Il est Contrôleur de 2e Classe du 17 Septembre 1918, Contrôleur de 1re Classe du 30 Mai 1924, Contrôleur Général de 2eClasse du 6 Août 1929, enfin Contrôleur Général de 1re Classe du 17 Février 1940.

Cette énumération assez sèche ne donne qu'une idée schématique de cette carrière si bien remplie. Qu'il me soit donc permis de citer ici ce qu'en écrit le Commissaire Général Cuq, qui fut son ami fraternel :

« ... Contrôleur de 1re Classe le 30 Mai 1924, distingué par tous les ministres qui se succédèrent alors rue Royale, il ne cessa d'occuper des postes à grandes responsabilités, les plus élevées de son Corps. Et c'est ainsi qu'il fut choisi par notre grand Ministre Georges Leygues qui s'y connaissait en hommes, et qui lui confia la lourde charge de Chef de la Section Administrative de son Cabinet, poste où sa puissance de travai, son esprit de finesse, la sûreté de son jugement, l'étendue de ses connaissances, et j'ajoute ses incomparables qualités de cœur, achèvent de le mettre hors de pair, et à même de rendre à la Marine les plus signalés services. »

Je dirai encore, pour compléter se tableau splendide, que nommé Contrôleur Général de 2e Classe du 6 Août 1929, il remplit notamment les fonctions de Contrôleur Général de la 3e Région Maritime à Toulon.

Voulez-vous, Messieurs, me permettre ici une remarque personnelle ? Vous avez vu comme moi que le Contrôleur Laurent était Breton, puisqu'il était né à Brest. Il était donc absolument normal et conforme à l'ordre des choses qu'il prenne sa retraite à Toulon. Comme la grande majorité des Bretons qui occasionnellement sont venus un jour dans notre beau pays. Mais ceci est une autre histoire dont nous reparlerons plus tard.

Cette prestigieuse carrière administrative n'est malgré tout qu'une facette du personnage que j'évoque ce soir devant vous — Georges Laurent, depuis 1901 — souvenez-vous était marin, et comme tel naviguait à bord des bateaux de la IIIe République. Je voudrais vous remettre en mémoire un mot d'une de ces comédies de Flers et Caillavet qui ont enchanté notre jeunesse :

Une jeune femme et un jeune homme causent dans un salon :

— « Et un tel, qu'est-ce qu'il est devenu ? demande la jeune femme.

— « Vous ne saviez pas ? Mais il est Officier de Marine.

— « Comment ? Marin ? Où écrit-il ? »

Car c'était le temps où Julien VIAUD, BARGONE et bien d'autres, sous des masques divers, nous enchantaient de leurs impressions de voyages.

Le Contrôleur ne sut pas, pour notre joie, échapper à une aussi aimable contagion ; et j'ai entre les mains un petit volume

de poèmes, publié en 1910, chez Bernard Grasset, et signé Georges Liran. Le titre seul : « A vol de voile » est fluide, subtil et frais comme une brise de beau temps. Ce beau temps où la mer s'étale, moire, bleu clair et bleu foncé. Jusqu'à l'horizon où tout se mêle dans une blancheur indécise. Et les poèmes qu'il nous donne sont inspirés par cette beauté que son âme sensible lui permet de nous transmettre. Ils sont à la vérité fort différents les uns des autres. Georges Liran se cherche ! Dans certains d'entre eux, on sent passer un souffle qui rappelle Hérédia; et dans d'autres il étudie des cadences qui sont bien à lui. Je vais, dans un instant ouvrir son livre pour vous démontrer la vérité que ce que je vous dis. Mais je veux, avant de la faire, vous exprimer à nouveau mon admiration et ma tendresse pour ce poète qui sortait de ses chiffres et de ses états pour contempler la mer autour de lui, et :

« *L'albatros qui ouvre ses lyres....* »

Ne vous semble-t-il pas, qu'à l'entendre, on monte vers des infinis où la pureté n'est ternie par aucune tâche ?

Voici maintenant quelques-un des passages de ses poèmes. Il est malheureusement impossible de toute lire.

Georges Laurent n'était pas malgré tout, et de l'unique point de vue littéraire, seulement un poète. Je vous ai dit que lors de sa retraite en 1942, il se joignit très vite à l'Académie du Var, où son activité et sa gentillesse ne tardèrent pas à le distinguer, et à lui faire confier, par ses confrères le poste de Secrétaire Général de cette Compagnie. Je ne veux pas m'étendre sur la façon personnelle dont il envisageait cette activité ; car nous savons tous qu'avant lui, et depuis son départ, les Secrétaires Généraux de l'Académie sont des amis précieux pour tous les membres en exercice.

Il fit chez vous, Messieurs, de nombreuses communications fort intéressantes, dont je ne veux citer que l'une des toutes dernières. En 1947, il donna à l'Académie une traduction d'une lettre inédite de Nelson, adressée à un Général anglais ; la voici, telle qu'elle fut prononcée devant vous par lui-même :

« 16 Septembre 1803, à bord du *Victory*, au large de Toulon.

« Mon cher Général,

« Je vous ai écrit le 29 Août, mais je manque tellement de bâtiments légers, que je n'ai pas eu le moyen d'envoyer une seule lettre. Nous avons eu près de 14 jours de temps très

venteux ; mais on doit s'attendre à cela en cette saison de l'année.

« Le *Bellisle* est manquant depuis le 14, date à laquelle je l'avais envoyé surveiller Toulon. J'espère que les canailles ne sont pas sorties dans ce vent et ne l'on pas pris, ce qui serait tout à fait contraire à mes intentions.

« On a aperçu le 11 un Contre-Amiral, chef d'escadre, avec 4 vaisseaux de ligne sous voiles, avec des frégates et des corvettes. Un vaisseau de ligne et une frégate vinrent même quelques milles en dehors du port ; mais ils s'en retournèrent, et le 13, ils étaient tous bien tranquilles à l'ancre. Nous sommes maintenant à 20 lieues (marines, soit 20 × 5555 = 111 100 m) de Toulon, et dans un calme ; aussi j'espère que le *Bellisle* n'est pas loin des frégates que j'ai dispersées pour la surveillance au cas où les Français nous passeraient près ; et notre petite escadrille est si alerte et si mordante que je ne leur recommanderais pas de tomber sur nous.

« Je vous suis très obligé de votre amabilité en ce qui concerne les bombes, et j'ai à m'excuser auprès du Colonel Bentlam pour tous les tracas que je lui donne. Je serais très heureux d'en avoir 100 de 12 livres. Je n'ai pas l'intention de m'en servir à la mer, car j'espère n'avoir à envisager de brûler nos propres vaisseaux que dans le cas où ils se mettraient à la côte ; et alors quelques bombes dans leurs membrures leur feraient leur affaire.

« D'après nos rapports d'Espagne, ce pays paraît nous être plutôt hostile. Il devra entrer en guerre soit avec la France, soit avec nous ; et tout le blâme doit nous en revenir, car nous ne voulons pas nous incliner devant la France et permettre au monde d'être en paix. Tel est le raisonnement des Espagnols, comme aussi du Capitaine Général de Catalogne. Mais j'ai écrit à ce dernier une lettre qui ne souffre pas d'incompréhension, et j'ai envoyé un express à Madrid.

« Je désire la paix aussi ; si nous devons avoir plus de puissance contre nous, le plus tôt sera le mieux, et qu'il n'y ait pas une longue guerre.

« Vos lettres, mon cher Général, sont toujours si intéressantes pour moi que je vous suis toujours très obligé de me les adresser, et croyez-moi votre très obligé et fidèle ami.

« Signé : Nelson and Bronte.

« P.-S. — J'envoie mes meilleurs respects au Général Oaters. Comme le *Purveyant* doit aller dirctement en Angle-

terre, il prendra vos lettres, avec, je pense, toute sécurité. Un éclaireur qui a été dans le régiment de Dillon est monté sur un navire à Barcelone. Comme il a été soldat, je vous en fais le cadeau ; M. Brown, Commandant du *Purveyant*, vous remettra l'homme. J'envoie par ce bateau mon testament de Gibraltar. »

Je vous ai donné, Messieurs, la traduction de cette lettre, telle qu'elle est parvenue entre mes mains. Le Commandant Davin m'indique toutefois que feu le Capitaine de Corvette en retraite Raymond, professeur d'Anglais à Toulon, d'accord sur l'ensemble, fait cependant deux réserves sur ce texte : la première au sujet du mot « gentry » pris évidemment dans un sens péjoratif que le Contrôleur Laurent a traduit par « canaille ». La seconde, tout à fais en fin de post-scriptum et qui fait mention du « testament » de Nelson. Il vient là, un peu comme des cheveux sur la soupe.

Pour la première objection, je suis pleinement d'accord avec le Contrôleur Laurent, et j'aurais, comme lui, traduit « gentry » par « canaille ». D'après le code de courtoisie maritime, c'est un peu vif ; même lorsqu'il s'agit d'un ennemi très détesté. Mais Nelson, amiral en pleine gloire, ne s'attardait peut-être pas à peser tous les termes qu'il employait. Il était sans le moindre doute un « gentleman ». Et nous savons tous que ce mot est une traduction insulaire, orgueilleuse, et ne comprenant pas les mêmes raffinements de notre vieux terme « gentilhomme ». Il convient donc de passer sans trop insister sur cette expression, par ailleurs assez outrageante.

Au sujet du mot « testament », je suis perplexe. « Will » se traduit par « testament » bien sûr. Il se traduit aussi par « volonté ». Et je me demande si Nelson, auréolé du prestige de ses victoires n'entendait pas dicter à l'Amirauté de son pays « ses volontés » stratégiques ? Une simple demande pourrait peut-être régler la question. Une lettre à Sommerset House, à Londres, demandant communication du testament, ou, au moins, de sa date. Je n'ai pas eu le temps de l'écrire, et je m'en excuse auprès de vous.

Je ne voudrais pas abuser de vos instants, ni du temps qui m'est imparti. Mais il me reste à vous parler de Georges Laurent. De l'homme, tel que j'ai eu l'honneur de le connaître. Ses portraits nous le montrent, sous la casquette à feuilles de chêne, portant ses décorations et ses ordres. Car il était Commandeur de la Légion d'Honneur depuis fin décembre 1930, Commandeur du Nicham Iftikar depuis 1923, Officier du Dragon d'Annam depuis 1925. Pour ne parler que des principales.

Mais ce n'est pas ainsi que je le revois dans l'intimité de mon cœur.

Un Monsieur, pas très grand, sous un chapeau de feutre baissé sur des lunettes, derrière quoi brillent des yeux le plus souvent bienveillants ; mais qui savent à l'occasion être ironiques, ou hautains, quand il le faut. Un Monsieur qui sort de chez lui, pour faire dans Toulon une lente promenade. Il a tout éprouvé, il voit tout, il s'intéresse aux choses qu'il rencontre, et parle à chacun — même aux plus humbles — en se mettant à leur portée. L'un d'eux n'a-t-il pas dit après sa mort : « Il était tellement bon le Contrôleur Général, que si j'avais été un âne, il aurait appris à parler âne pour pouvoir mieux m'enseigner ». Quel plus bel éloge pouvait-on prononcer de lui ?

Il fut pour moi un conseil et un guide dans mes travaux littéraires. Sa critique était juste, et savait ne pas décourager. Mais quand je me heurtais à un de ses silences très éloquents, je savais qu'il ne me restait d'autre ressource que de déchirer la liasse de papiers dont je venais de lui imposer la lecture. Et, il avait raison.

C'est en considérant tous ces titres, que vous l'aviez, Messieurs, choisi pour un des plus hauts postes de votre Compagnie. Il aurait pu monter plus haut encore.

Mais un triste jour de novembre 1949, tant d'intelligence, tant de bonté, tant d'esprit, tant de culture, furent effacés brutalement. Laissant aux siens, et à ceux qui l'avaient aimé un vide que rien jamais ne comblera.

Je voudrais, puisque vous m'avez, Messieurs, permis d'évoquer sa grande ombre, la sentir ce soir présente parmi nous, et lui demander, ainsi qu'à vous tous, la permission de siéger dans votre Compagnie.

REPONSE DU COMMANDANT DAVIN

Monsieur,

Dans un langage à la fois châtié et ému, vous venez de nous parler d'un de nos membres les plus érudits et les plus regrettés de notre Académie du Var, qui fut son remarquable Secrétaire général et qui en serait devenu un parfait président si Dieu lui avait prêté vie encore quelques années. L'aimant beaucoup, appréciant son haut savoir, son affabilité et sa grande distinction, je me rappelle avec quelle émotion je suis allé lui rendre mes derniers devoirs sur son lit de mort, au bou-

levard Bauchière, et, une fois de plus, je m'incline respectueusement devant sa veuve et sa fille chéries.

A l'abordée, je vous remercie de nous avoir narré sa vie et sa carrière de noble officier de plume dans la Marine, et j'en viens à vous, Monsieur, qui êtes aujourd'hui sur la sellette académique et qui, malgré votre modestie, devez subir sans broncher ni sourciller mes éloges en public. Je serai bref comme doit l'être tout répondant, mais gare à vous !

Avant d'entrer dans notre giron, vous m'avez rendu visite, poussé par notre vieil ami commun, René Nicolas, qui vous apprécie hautement dans son éclectisme d'artiste. Ah ! ces visites académiques. Elles sont plus raffinées en province qu'à Paris pour l'entrée chez la Grande Dame du Quai Conti, et vous me permettrez à ce sujet de vous conter une petite anecdote.

Claude Farrère, que j'avais l'honneur de connaître, disait qu'en 1935, lorsqu'il se présenta pour la première fois à l'Académie française, il eut comme concurrent l'ineffable P. C... qui alla faire sa visite rituelle au duc de Broglie, ancien ami de Farrère à l'Ecole Navale. La franchise de Broglie lui fit dire à l'ennuyeux poète qui, quelques années plus tard, devait adresser à deux chefs d'Etat, aussi différents l'un de l'autre, ses odes pleines d'emphases :

« Monsieur l'Ambassadeur, je connais la célébrité de vos ouvrages et j'aurais voulu voter pour vous, mais je me trouve aujourd'hui dans une situation très particulière : un de vos concurrents, Claude Farrère, est mon vieux camarade de jeunesse; depuis longtemps j'ai applaudi au succès de ses ouvrages et je ne peux vraiment pas lui refuser ma voix ». Et le duc de Broglie de nous dire que P. C..., qui n'était pas commode, lui en a longtemps voulu, et il ajoute : « Je crains que l'on aie toujours tort en parlant avec une naturelle franchise ». Ce geste honore grandement l'illustre savant.

Eh ! bien, Monsieur, je vous parlerai aujourd'hui avec une naturelle franchise.

Parrainé par Mademoiselle Hélène Laurent et par moi-même, vous fûtes élu membre associé de notre Compagnie en séance du 4 décembre 1958. Nous avons estimé l'année dernière avec notre président, le commandant Arden, et l'amiral Avice, directeur de nos conférences horaires, que vous avez suffisamment fait vos preuves pour entrer dans notre sacro-saint comme membre actif résidant. Et c'est ainsi qu'à l'unanimité

des voix vous avez été élu comme tel au cours de notre séance du 2 juin 1960.

Comme moi vous êtes de l'autre siècle, un peu plus jeune, et né le 13 août 1893 à Marseille, ou plus exactement à Endoume, quartier du Roucas-Blanc. Vous avez fait vos études en Suisse, au Collège dominicain Champittet à Ouchy-Lausanne, et vous en êtes sorti bachelier (latin-langues vivantes), pratiquant la langue anglaise avec autant de facilité que vous nous charmez dans la langue française et même dans la provençale. Pour un Gimmig ce n'est pas mal !

Vous avez fait votre service militaire comme engagé (classe 1911). Lorsque la guerre de 1914 éclata, vous étiez au troisième Régiment d'Infanterie et vous vous êtes battu sur le front jusqu'en août 1917, époque à laquelle vous passiez dans l'aviation à l'escadrille R. 213, puis à la F. 22 jusqu'en juillet 1918, pour passer ensuite au 141e d'Infanterie jusqu'à la démobilisation. Comme le disait jadis le chansonnier Martini au « Perroquet », vous avez grandi à Verdun, dans la Marne, dans la Somme, en Picardie et en Belgique au cours de cette Grande Guerre, et cela vous a vallu la croix de guerre et la médaille militaire.

De 1920 à 1927, vous fûtes employé, puis fondé de pouvoirs de la charge Gimmig d'Agent de Change. De 1927 à 1929, vous avez exercé les fonctions d'agent commercial à la C.I.C.A. (Commerciale-Industrielle de la Côte d'Afrique) au Togo, au Dahomey et à la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que vous avez beaucoup voyagé et fort œuvré dans la banque et dans le commerce. Jusqu'en 1935, on vous trouve remisier à la Société Méditerranéenne de Banque.

C'est en 1935 que vous êtes arrivé dans notre bonne ville de Toulon pour y rester dix ans, et votre passage dans l'Arsenal vous avait alors fait espérer un poste de traducteur d'anglais à la Bibliothèque.

De retour à Marseille, votre ville natale, vous avez, dites-vous, de nouveau mûri dans les besognes de finances bancaires comme remisier de la Banque Casati, à partir de 1945 et durant douze ans.

Depuis 1957, vous vous êtes retiré des affaires et installé à Toulon sous les pentes du Mont Faron, à deux pas de la route qui y conduit par le chemin du Fort Rouge, et vous ne vous privez pas, lorsque vous avez quelques loisir, de grimper vers ce superbe belvédère de la Tour Beaumont d'où, à 506 mètres

d'altitude, on contemple notre belle rade de Toulon et un des plus beaux panoramas du monde. Ceci dit sans exagération.

Mais si nous parlions un peu de votre famille avant d'aborder vos œuvres littéraires. Veuf avec quatre enfants, dont trois mariés vous ont donné treize petits-enfants, vous vous êtes remarié à une charmante Marseillaise, que je salue respectueusement ici, et qui, elle aussi, a plusieurs petits enfants. Heureux père, mère, grand-père, grand'mère ! Victor Hugo a écrit *L'Art d'être Grand-Père,* lui qui n'en avait que deux, peut-être trois. Passé ce nombre, personne ne s'est risqué d'imiter le Père Hugo. Il reste donc à écrire « L'Art d'être Grand'Mère », me disiez-vous dernièrement, supposant qu'une telle œuvre puiserait le plus pur de son inspiration dans les catalogues de *Materna* ou de *Bébé va naître,* étant bien entendu que cette réclame est non payée et que notre B.B. nationale ne prend plus son biberon depuis longtemps.

Mon cher grand-père, vous avez vieilli parmi des travaux littéraires, à Marseille d'abord, à Toulon ensuite. Me voici donc arrivé au but de ma réponse, mais avant de l'aborder je voudrais persuader mes auditeurs que vous êtes un pur styliste qui respectez notre belle langue. Au cours des discussions littéraires qui ont eu lieu à l'Académie du Var il y a dix ans, en février et mars 1951, sur les altérations de la langue française et auxquelles ont pris part l'amiral Avice, les regrettés Pierre Fontan et le commandant Thomazi, MM. Benjamin Valloton, Fayal, Rougetet, Sayabalian et Chabot, je me suis élevé contre l'emploi par nombre de cacographes, dans leurs livres, dans la grande presse, dans celle pour enfants, surtout dans la sportive — dont Paul Reboux nous donne dans son ouvrage *A la manière de...* (1950) quelques exemples humoristiques d'écrire et de parler le français — de mots et surtout de verbes qui n'ont rien d'académique. *Solutionner, contacter* et autres sont couramment employés, sans même être mis en italique.

Quant à l'éloquence, elle est, de nos jours, souvent l'art de ne rien dire qui vaille, mais de le faire avec autorité, avec force, et de persuader par des moyens physiques, magnétiques, plus que de raison. J'ai été maintes fois frappé par l'emploi répété de l'adverbe *extrêmement,* surtout à la radio et dans des interview, et par celui de l'adjectif *formidable* dont on abuse à satiété. Peu importe à l'auditoire que l'orateur exprime le contraire de sa pensée. Lorsque le violoncelle d'un orateur emballe la foule, qui applaudit à tout rompre, cette même foule est bien étonnée, dans son journal habituel, de ne rien comprendre à la fidèle reproduction sténographique du discours. Puissance du verbe !

Mieux valait encore entendre ce brave sénateur varois qui, n'ayant pas pris la parole depuis longtemps au Sénat, se leva un beau jour pour approuver chaleureusement un de ses collègues et ne prononça que ces six mots : " *Citoyens, nous avons soif de l'infini* ". Puis il se rassit et le *Journal Officiel* n'enregistra plus jamais un seul mot de lui jusqu'à la fin de sa législature.

Voici, d'après Paul Reboux, ce que je disais sur la presse sportive et sur la presse pour enfants dans mon rapport de 1951 à l'Académie du Var :

Presse sportive. — Les rubriques sportives qui, souvent, remplissent les trois quarts de nos journaux régionaux, particulièrement le lundi, sont incompréhensibles au moindre lettré, tandis qu'elles sont malheureusement compréhensibles au public sportif, dont la majorité goûte une langue et un style de charabia, bien qu'il n'y ait pas lieu de généraliser. Et Reboux de nous présenter le pathos suivant :

« ... Ce claquage, gros de conséquence, enseignera que, pour ne pas se faire masser la cerise sur la touche, il faut affronter bon jeu et bon argent, et être épaulé contre le talonnage d'un pack homogène et discipliné. Ce résultat est le prototype des baisses de régime résultant littéralement et diamétralement de ce que les ailiers droits n'ont pas su percer la défense alors que, pourtant, l'équipe avait posé son arrière en bonnes mains. Acceptons-en l'augure. La rencontre a produit une recette de trois millions cent cinquante sept mille deux cent trois francs ».

Et je ne veux pas vous importuner en vous citant tous les mots anglais employés dans la presse sportive — et dans l'autre — qui pourraient, fort souvent, être écrits dans leur orthographe française d'origine.

Presse pour enfants. — Avant de donner dans son livre un exemple effrayant de journal pour enfants, Reboux nous dit : « Du temps de la comtesse de Ségur, on composait pour les enfants de gracieuses bluettes nouées de rubans roses. Mais l'âge où nous sommes est moins courtois et moins cultivé. Certes, la littérature destinée aux enfants d'aujourd'hui demeure prudhommesque, zoophile et patriotique. Mais à en juger par les résultats, il arrive trop souvent qu'elle ne semble destinée à former, grâce aux romans policiers, la seule nourriture intellectuelle de l'adolescence, qu'une génération de petits imbéciles, de petits crétins ou de petits gangsters ».

Hélas ! Combien cela est vrai, combien cela fausse l'esprit et le comportement des enfants.

La décadence et l'altération de notre langue par des mots étrangers qui, pourtant, ont leur équivalent parfait en français, sont, hélas ! en honneur chez certains auteurs à la mode, dont les livres et les pièces font librairies et salles combles. Le style de Voltaire et d'Anatole France ne fleurit plus au XX^e^ siècel et les romans policiers dévorés par la jeunesse sont illisibles par la génération du XIX^e^. Aussi m'est-il arrivé de me demander si je ne devais pas, à mon âge, être obligé d'aller prendre des leçons particulière de français de cuisine en essayant de lire, sans rien y comprendre, certaines œuvres d'auteurs modernes à grands tirages.

Telles étaient mes réflexions il y a dix ans et je reconnais que, depuis, dans la production littéraire actuelle, on semble vouloir ne plus abuser de ces altérations de la langue française et corriger le style et la syntaxe de l'après-guerre.

Loin de là vous n'êtes pas, Monsieur, tombé dans ce travers et nous avons de vous un fort beau et passionnant livre, *La Maison assassinée*, publié aux Presses Universelles en 1953. C'est la charmante histoire d'une campagne marseillaise, ayant appartenu aux Gimmig dans le quartier d'Endoume, que Bon Papa conte à ses petits-enfants qui ne la connaîtront que par cette relation. C'est aussi la maison de campagne assassinée par les combats de la libération de Marseille. Cet ouvrage nous donne par ailleurs divers contes, dont un dédié à Hélène Laurent en souvenir de son père regretté qui avait aimé ce récit. Il est intitulé : *" Conte pour les anciennes petites filles et pour les futures grandes dames "*. J'y ai, notamment, tout particulièrement goûté une lettre de la comtesse de Montmajour, adressée de Grasse le 10 septembre 181.. à la baronne Durieu. Il s'agit d'une histoire vécue, où un bandit gentilhomme séquestra la jolie et jeune épouse d'un Préfet de l'Empire dans une forêt des Maures, tandis que celle-ci revenait d'Aix à Grasse, après s'être arrêtée à Toulon... sans avoir emportée sa pelisse d'hermine.

Nous aurons bientôt de vous encore *Le Fauteuil d'Iroko*, mais le titre n'est pas définitif, parce que l'éditeur le trouve peu commercial. Ce fauteuil sera des souvenirs rétrospectifs du voyageur colonial lors d'un séjour qu'il fit en Côte d'Afrique en 1927. Paysages, coutumes, vie coloniale, impressions d'un blanc parmi les noirs, administratifs, Syriens, féticheurs, tam-tam et danses nègres nous seront décrits dans ce livre, où l'atmospère tropicale sera respectée.

Vous avez prononcé une trentaine de conférences à Marseille, devant la " Société Théosophique ", le groupe " Amour

et Vie " et " l'Atelier Cézanne ". En voici quelques titres : *La Piété, L'Art d'aimer, Bon Sens, Bonne volonté, Marthe et Marie, Intuition de Dieu, Prosper et son Inconnue* (Mérimée), *Rues de Marseille, L'Opinion publique et la publicité, Un vieil homme disait : De mon temps...*, etc...

A Toulon, vous nous avez donné aux " Amis du Vieux Toulon " : *Marseille de jadis* et *Marthe et Marie, saintes de Provence*. Enfin aux " Heures de l'Académie du Var " : *Mérimée et ses lettres à une inconnue*.

Vous pouvez constater, par ce court exposé des travaux littéraires de Monsieur Georges-Hubert Gimmig, que son éclectisme est très varié, très limé et, comme je l'ai dit au début, très châtié, donc de ce fait académique. Et telle sera ma péroraison à cette brève réponse et présentation du récipiendaire, pour vous demander, mon Cher Président et mes Chers Confrères, de lui donner le définitif et public *dignus est intrare* comme membre actif résidant de notre chère Académie du Var.

SEANCE SOLENNELLE DU 26 MAI 1961

DISCOURS DE RECEPTION DE

S.E. Mgr MAZERAT

Monsieur le Président,

Chers Collègues,

Votre délicatesse à mon endroit, plus que mes mérites, m'a valu de franchir le seuil de votre auguste assemblée.

Il sied qu'avant toute chose je vous remercie de l'accueil si bienveillant, si respectueux et si cordial à la fois que vous avez désiré me faire, avec une touchante unanimité. Le dernier arrivé des élèves de théologie sait bien qu'une grâce est toute entière de celui qui la donne. Le bénéficiaire n'a qu'une voie ouverte, celle de recevoir, mais c'est un bonheur pour lui. Aussi, suis-je très heureux, Messieurs, que vous ayez bien voulu m'admettre parmi vous. Lorsqu'en janvier dernier, je venais pour la première fois, vous rejoindre, je me suis trouvé tout de suite à l'aise et il me semblait que j'étais des vôtres depuis longtemps. Faute de ma part, il y avait, bien sûr, mais permettez que par paradoxe, j'incrimine la qualité de votre réception.

Cependant, j'avais quelques raisons de placer, avant février 1961, mes premières impressions de rencontre avec l'Académie du Var, au moins dans mon subconscient, puisqu'une des premières cartes reçues, après ma nomination d'évêque coadjuteur de Son Excellence Monseigneur Gaudel — que vous me permettrez de saluer avec respect et affection — émanait d'un des membres les plus distingués de l'Académie du Var, un de ses anciens présidents, le Chanoine Emile Bouisson. Bien entendu, il mentionnait dans ses titres son appartenance à l'Académie du Var. J'ai gardé religieusement ce carton qui m'apparaît aujourd'hui comme une relique, puisque je suis appelé à occuper le fauteuil de Monsieur Bouisson. Ce premier contact n'était-il pas tout symbolique : le Parisien qu'aucun

voyage de vacances ou d'excursion n'avait conduit en Provence, qui n'avait pas encore connu le beau ciel de la Côte d'Azur ; et puis le prêtre à peine retraité, fondateur d'une paroisse de la ville, vieux toulonnais, ardent défenseur de la culture provençale, Président d'Honneur de l'Académie du Var.

Je crois, Messieurs, que notre rencontre s'était faite ce jour-là. Puisse cette évocation me permettre de vous assurer de mon attachement le plus fidèle et de mon dévouement le plus profond. Malheureusement, je ne pourrai pas vous donner une collaboration qui s'apparente à celle du Chanoine Bouisson, ni même à celle du Chanoine Aubert, le savant en toute matière, les journées d'un évêque ne lui laissent guère le loisir de faire des recherches scientifiques ou littéraires ; du moins, Messieurs, profiterai-je de vos études, de vos communications et de vos travaux. Il existe une attention du cœur et une sympathie de l'esprit qui proscrivent tout sens unique dans les échanges intellectuels. Me trompè-je en pensant que déjà de vous les ai données et que vous me les avez facilitées.

D'ailleurs, comment aurais-je pu vouloir imiter le Chanoine Bouisson. Si je ne l'avais connu que de loin, j'aurais pensé : fables que tout cela, le Midi a tant d'imagination. Mais je l'ai vu et entendu, je l'ai visité dans sa pauvre petite chambre où il demeurait presque toujours couché et j'ai vite compris qu'en disant de lui : personnage légendaire, on ne se trompait pas. Mais cette vie de légende — à lire avec son cœur — de dévouement, d'étude, de service, de relations multiples, c'était du réalisé ; la foule qui s'est pressée à ses obsèques le disait par son nombre et sa ferveur. Après avoir entendu le discours de Monsieur le Président de l'Académie, le Commandant Arden, je suis parti gardant en moi l'image de la petite voiture à âne conduite par Monsieur Bouisson pour le ravitaillement des gosses réfugiés à Toulon et je me suis rappelé la phrase de l'Evangile : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre mes frères... ».

Votre Société a eu la délicatesse de me choisir pour parrains l'Amiral Avice et Monsieur Jules Verne. Les talents littéraires, les dévouements multiples de l'Amiral Avice font mon admiration. Quant à Monsieur Jules Verne, je songe qu'en sa personne se réalise la science-réalité, qui n'était que science-fiction dans l'œuvre de son aïeul, et cela aussi m'anime de fervents sentiments à son endroit.

L'Amiral Avice vous racontera sûrement ma carrière ; je crains qu'il ne le fasse d'après des informations trop partiales en ma faveur. Quoi qu'il en soit, Messieurs, j'ai fait dans ma

vie une expérience curieuse : depuis mon enfance, pendant toute ma jeunesse, je me préparais à être ingénieur — et je n'avais pensé qu'à une seule école : l'Ecole Centrale de Paris — j'étais polarisé en quelque sorte, comme on dit en physique, et voici que sur le point d'exercer cette profession, tout en continuant à l'aimer passionnément, une impérieuse nécessité de conscience, tardivement perçue, m'a fait changer de route... Ainsi une harmonie toute naturelle s'est trouvée comme inscrite dans ma personne et dans mon esprit, inscrite par les faits eux-mêmes entre la religion et la science, la science technique plus exactement. Mais cet accord n'est pas sans problème, combien et combien d'ouvrages ont retourné la question. Vous me permettrez, Messieurs de vous communiquer les quelques réflexions que des lectures, et plus encore les rencontres de la vie ont imposées à mon esprit.

I. — L'amitié de mes camarades ingénieurs m'a permis de me sentir toujours en famille avec eux. Je les ai accompagnés aux grandes étapes de la vie, ils m'ont suivi eux aussi aux tournants décisifs de mon existence. Quand je suis arrivé ici à Toulon, fidèlement, plusieurs d'entre eux étaient présents pour me recevoir. Ainsi n'ai-je pas perdu tout à fait le contact avec le monde technique lui-même. Il reste passionnant pour moi d'apprendre comment, par exemple, on aménage les usines métallurgiques modernes, il y a tant de différence avec celles d'il y a trente ans — de connaître les progrès des chemins de fer. Pour préparer l'entrée d'un train dans une gare, il fallait manœuvrer bien des leviers, savamment enclenchés les uns avec les autres : je me rappelle la gare d'Austerlitz en 1925. Maintenant, appuyer sur un seul bouton prépare les voies sur la ligne de Paris-Lyon pour plusieurs dizaines de kilomètres. Monsieur Aubert vous a décrit les merveilles des machines électroniques à qui, vous vous en souvenez, le Président Truman avait posé un bien difficile problème. Je pense à mon professeur de physique, Monsieur Dufour, inventeur de l'oscillographe cathodique. Quel ne serait pas son bonheur aujourd'hui de visiter le microscope électronique qui vient d'être mis en service à Toulouse, il y a quelques semaines, et qui nécessite plusieurs bâtiments, spécialement construits pour son fonctionnement.

La théologie elle-même veut user du progrès moderne :

Le P. Busa, membre de la Faculté de philosophie de Gallarate (Italie), a trouvé un précieux auxiliaire pour l'analyse philologique de la Somme de Saint Thomas : l'ordinateur I. B. M. 705. Cette machine connaît, aujourd'hui, Saint Thomas par cœur, à l'endroit comme à l'envers, ou de toute autre

façon. Elle peut dire, par exemple, combien de fois le mot *in* est utilisé et ses différents sens, compte tenu du contexte.

La même machine, installée à New-York, a « lu » les manuscrits de la mer Morte, réussissant à compléter les phrases morcelées avec les mots qui devraient se trouver dans les trous. Un vrai travail de bénédictin. - I. C. I. N° 63.

Il est bien clair, pour qui regarde et réfléchit, que tous les progrès du monde technique sont comme enchaînés les uns aux autres, qu'ils se succèdent inéluctablement. Les ingénieurs avancent, avancent sans cesse, c'est trop évident. La technique se passe de « pourquoi », elle doit réussir et c'est tout. Mais le moindre progrès en appelle un autre. Toute découverte pose un nouveau problème. On avance, dis-je, on court plutôt, et très vite. C'est la loi du genre. Pas un ingénieur qui penserait devoir s'arrêter. Le faire serait contraire à son rôle dans la société humaine. Toutefois, on est confondu devant les résultats obtenus.

Quelqu'un a astucieusement imaginé de condenser l'histoire humaine en 365 jours en la supposant par ailleurs égale à 30.000 ans, ce qui est manifestement trop faible, mais le tableau obtenu n'en est que plus parlant :

— le 18 Octobre commence l'âge de fer ;

— le 8 Décembre naît l'ère chrétienne ;

— le 29 Décembre, Louis XVI monte sur le trône de France, à une époque où le rendement, la puissance des bras humains sont pratiquement les mêmes qu'à l'âge de la pierre; on ne sait qu'imparfaitement utiliser la force des eaux et on ignore la vapeur ;

— le 31 Décembre : 0 h. 18, Watt met en route sa machine à vapeur ;

à 14 h. 12, Blériot traverse la Manche ;

à 16 h. 14, c'est la guerre de 1914.

— Le deuxième coup de minuit voit exploser la première bombe atomique...

Accélération du progrès, c'est vrai.

Certes, si l'ingénieur ne doit pas interrompre sa course, s'il se passe des « pourquoi », cependant dès qu'il veut regarder le chemin parcouru, plus encore l'orientation de la route, la courbure du trajet effectué, il demeure confondu, il ne peut

pas ne pas pressentir un mystère, se poser une interrogation. Qu'en est-il de ce monde où il se meut, qu'il façonne, qu'il orien.e malgré tout ? Les savants, plus chercheurs qu'exécutants, ont, eux, sans doute plus facilement et plus spontanément interrogé le sens de leur recherche. Ce monde de la matière est-il intelligible ou non ? Pouvons-nous nous contenter d'en user sans plus ou même simplement de le regarder pour le connaître ? Pour Einstein, la « compréhensibili.é du monde » était un postulat de base et sans doute plaçait-il là sa propre religion, comme il l'a déclaré clairement : « Savoir que ce qui nous est impénétrable existe vraiment et se manifeste comme la plus haute sagesse, la plus rayonnan.e beauté dont les formes les plus grossières sont seules intelligibles à nos pauvres facultés, cette connaissance, ce sentiment, voilà ce qui est au centre du véritable sentiment religieux. En ce sens, et seulement en ce sens, je me range parmi les hommes profondément religieux. »

Le sentimen: de beauté, de richesse de la nature, certes, se nourrit de la multitude des découvertes contemporaines, de ce déroulement indéfini des progrès techniques, je pense aussi qu'il peut naître encore de l'évolution constante des explications données au monde, de ce que le Père Russo appelle si justenment la « révisibilité » de la vérité scientifique. Le XIX[e] siècle eût rejeté cette pensée avec effroi; ni Renan, ni Taine n'auraient pu y souscrire et cependant, dès le début de ce siècle, de grandes explications du monde son: remises en cause : l'échec de l'expérience de Michelson montre l'inutilité de la notion embarrassante de l'éther, — à laquelle on aura tendance à revenir, — les « quanta » de Planck orientent la physique d'une manière toute différente du passé. Même dans le domaine des mathématiques, des vérités qui semblaient assurées ont dû être révisées. Le comte de Nouy, dans son meilleur livre, « L'homme devant la science », porte des jugements sur les interprétations du monde et de la nature par la science moderne. Je sais qu'il n'est pas suivi par tous et je ne voudrais pas entrer dans trop de détails, cependant, je pense que ses réflexions sur les probabilités exprimées par des puissances du nombre 10, sur le sens unique du temps, sur les limites du principe de Carnot, sur l'anti-hasard après le démon de Maxwell — Einstein disait : « Ce n'est pas en jouant aux dés que Dieu a fait le monde ! » — sont de nature à ouvrir des horizons, à nous laisser un appéti: de recherche, à nous rendre humbles, moins dogmatiques dans le domaine de la vérité scientifique, c'est cette dernière pensée surtout qui est mon propos.

Paul Claudel a dit de si belles choses dans une modeste préface au livre de Jacques Rivière : « A la trace de Dieu ».

Il parle de ce *donné* indéfini, « se présentant à nous, s'imposant à nous avec l'autorité, le mystère, le sans-gêne, l'apparence illogique et pour nous presque scandaleuse des êtres et des phénomènes naturels. »

Que le savant alors se place « dans un état de fraîcheur, de bonne foi, de candeur, de virginité, de sincérité absolue, en même temps que d'attention passionnée ». Nous n'en aurons jamais fini de connaître le monde ; la science, si elle ne veut pas se bloquer dans une satisfaction orgueilleuse, ouvre sur un infini dont elle procède et qu'elle signifie par ses progrès eux-mêmes indéfinis.

L'exploit de Gagarine ne peut pas être un terme, si merveilleux qu'il soit, il est un appel à monter toujours plus haut, c'est le cas de le dire. Je me suis demandé si le cosmonaute, ou plutôt le voyageur de la haute atmosphère, comme le précise notre savant collègue, M. Genevaux, avait pensé au mot de Pascal : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. »

Les potentialités de la création sont indéfinies. Sans doute, certains n'y trouvent pas Dieu, peut-être d'ailleurs, parce que l'image qu'ils se font de Dieu d'après les croyants ne peut satisfaire leur esprit et leur cœur, la faute alors en est aux croyants, car en ce domaine, la décision n'est pas à la seule intelligence, mais au témoignage de la vie. N'empêche que le croyant possède ce bonheur de découvrir le Créateur du monde et de communier à cette parole de Yahweh après la création : « Et Dieu vit que tout cela était bon. » Chez le croyant, la science et la religion s'unissent dans un merveilleux échange fraternel, elles gagnent toutes les deux au dialogue. Il pense avec le Pape Pie XII que de la part de la foi, les droits de la raison et le progrès du savoir n'ont aucune menace à redouter (10 Avril 1950).

Il écoute volontiers ce même Pape lui conseiller : « Vous, qui interprétez la création, devenez des maîtres avides d'en divulguer la beauté, la puissance et la perfection et de les faire goûter à d'autres. Enseignez à regarder, à comprendre ; à aimer le monde créé pour que l'admiration de splendeurs aussi sublimes fasse plier le genou et invite les esprits à l'adoration. » (24 Avril 1955).

« Si Dieu s'est reposé le septième jour, c'est qu'il avait créé quelqu'un pour le remplacer », a écrit poétiquement le

Père de Lubac. Quelqu'un à qui il a donné « intellectuum et manus », une intelligence et des mains. Quelle splendide besogne ! Quelle magnifique mission ! plus belle enfin, plus libre même, que si elle se pensait absolument au.onome. Continuer la création, voilà la tâche enthousiasmante des ingénieurs et des hommes de science.

***

II. — Mais dans l'exercice de cette mission, l'ingénieur rencontre toujours l'homme ; puisse-t-il ne jamais se laisser distraire de cette pensée et retenir que cet homme est son frère. Voilà la seconde réflexion que je proposerai à votre bienveillante attention.

La matière est œuvrée par l'homme, l'homo faber. On ne concevrait pas un ingénieur qui se contenterait de faire les plus savants projets, d'établir les plus beaux plans sans penser qu'il faudra des agents d'exécution. Sans doute, tous ne sont pas au même degré appelés à être au contact des exécutants, cependant, d'une manière ou d'une autre, l'ingénieur doit les avoir présents à lui-même. Je me rappelle, comme si c'était hier, élève-stagiaire dans une fonderie, chargé d'étudier le sable des moulages, je voyais un ouvrier se suspendre au levier qui comprimait le sable des moules pour aller plus vite, puis porter le moule terminé, en courant, le poser sur le sol où se faisait la coulée, revenir encore en courant sur un espace de quelques mètres et recommencer pour le moule suivant. Il était payé aux pièces, mais aux pièces réussies, alors qu'il n'était responsable que du seul moulage ; une coulée de fonte trop chaude faisait tout rater pour lui. C'était un Espagnol qui envoyait son gain à sa famille restée au delà des Pyrénées. A côté, d'autres ouvriers, au contraire, ne se pressaient pas pour exécuter leurs moules, pour ne pas faire baisser le taux du salaire calculé à l'unité exécutée.

Comment l'ingénieur, le plus calé qui soit en technique, pourrait-il s'abstraire de cette rencontre de l'homme ? Sans doute, il doit être aux prises avec la matière, mais il n'est pas seul : comment oublierait-il par exemple le rythme de l'exécution ou la peine qu'elle demande, ou les conditions de vie de l'ouvrier. Impossible d'être seulement le créateur d'une machine, car cette machine aboutit toujours à un autre homme, et, nécessairement, pour son bien ou pour son mal, pour le bien ou le mal de la famille ou de la communauté dans laquelle il vit ou même qu'il fait vivre.

Tant que l'ingénieur ne cherche pas l'homme, il n'est qu'à l'orée de sa mission. A certaines heures même, en telle conjoncture, il devra d'abord penser à l'homme son frère.

Je peine à entendre les marteaux piqueurs. Certes, on les a améliorés en accroissant leur masse, mais les premiers ont tout de même pulvérisé les os de ceux qui les tenaient.

On ne freine pas le progrès des machines ou des outils, mais un progrès tout sec, tout froid, qui ne serait que matériel, est à maudire.

Le Pape Jean XXIII, recevant, récemment, le 18 Mars 1961, le personnel de l'I.B.M. (International Business Machines), après avoir admiré leurs machines, déclarait : « Si l'I.B.M. évoque pour beaucoup ces machines prodigieuses, c'est aux hommes que s'arrêtent la pensée et le cœur du Pape qui vous parle, aux hommes qui les ont réalisées, au prix de longues recherches, aux hommes qui les emploient pour assurer le pain de leur famille, aux hommes enfin dont elles doivent alléger le travail, favoriser le bien-être matériel et faciliter l'épanouissement spirituel. »

« L'Eglise — comme le rappelait Notre prédécesseur Pie XII dans son mémorable message de Noël 1953 — l'Eglise aime et favorise les progrès humains. » (Cf. *Discorssi et Radiomessagi*, t. XV, p: 646) (2). Et nul doute que les moyens techniques que perfectionne chaque jour la science électronique ne puissent être de précieux auxiliaires de ce progrès. Ainsi, l'introduction de l'automation dans l'élaboration et l'utilisation des données d'information permet la prise en considération d'un nombre croissant de coefficients humains dans l'établissement des prévisions économiques et favorise l'humanisation des plans de production. De même, l'analyse sans cesse plus détaillée des possibilités à développer et des besoins à satisfaire, en permettant une meilleure connaissance des situations réelles et de leur évolution prévisible, conduit à prendre des décisions plus adaptées, à orienter les ressources vers les populations qui en sont les plus démunies, et ainsi à mieux servir le bien commun de la grande famille des hommes.

Finalement, c'est l'homme qui nous intéresse. Ce progrès, cette technique, cette science le sait-elle, ou bien l'ignore-t-elle ?

Je comprends l'angoisse d'Einstein, le grand savant de la relativité, devant les premières conséquences des expériences nucléaires. On se rappelle ses démarches auprès des gouvernements entre les mains desquels seraient placées de telles

puissances de destruction. Pour un homme dont l'idéal était non de dominer mais de servir, il était clair qu'on n'avait pas la liberté de faire n'importe quoi. L'homme sait de mieux en mieux allumer le feu, mais doit-il l'allumer ?

Sans aller jusqu'à ces problèmes écrasants où se trouve en cause l'anéantissement des hommes, du moins aux petits échelons quotidien des ingénieurs, faut-il toujours garder le cœur, la volonté de servir l'homme en définitive ; je songe par exemple aux moteurs qui polluent l'air atmosphérique. Récemment, la S.N.C.F. a décidé d'électrifier notre ligne Marseille-Nice, alors que la meilleure solution technique était celle des moteurs Diesel ; grâce à Dieu, c'est une solution plus humaine qui a été adoptée.

Il y a seulement trente ou quarante ans, l'ambivalence du progrès technique n'était pas si évidente, il était un absolu en soi, à peine conditionné. Je pense qu'aujourd'hui encore il est indiscuté, peut-être même est-on plus assuré qu'il faut le vouloir, mais on sait bien qu'il doit être orienté, qu'il n'est pas premier, que finalement, il doit être au service du bien de l'homme.

Une revue qui commentait la position du Pape Pie XII, vis-à-vis des sciences, écrivait page 26 (ICI) :

« Qu'il s'agisse de physique nucléaire ou de génétique, d'automation ou de médecine, Pie XII voit en même temps les promesses de mieux être que ces sciences ou ces techniques portent pour l'humanité et les malheurs dont elles peuvent être les instruments. L'autonomie de la vérité scientifique ne peut s'étendre ni au plan de sa recherche (problèmes de l'expérimentation sur l'homme), ni au plan de son application. Si elles veulent servir l'humanité, et non la mutiler, l'asservir ou la détruire, l'une et l'autre doivent être étroitement soumises à la loi morale et finalement à la loi divine. La science ne peut, à elle seule, « donner ni le bonheur ni le bien-être ».

Le croyant se sent à l'aise dans la recherche scientifique ou le développement du progrès, comme l'écrivait Leprince-Ringuet. S'il est riche d'un pouvoir immense sur la nature, il sait en même temps que ce pouvoir, il le tient de l'auteur de cette nature, le Créateur. Il doit en bien user ; comme aux autres hommes le bon usage ne lui est ni dicté, ni imposé, il lui faut le rechercher. Il est responsable, mais devant quelqu'un, il est noblement libre. Il sait que lui-même, comme son frère, vient de Dieu et voilà sa grandeur établie, en même temps que ses limites définies. L'autosuffisance, il ne peut pas

connaître ce sentiment, ni le mortel dilemme : « ou l'homme ou Dieu » qu'il écarte résolument ; l'homme ne peut être déifié. Il pense cependant qu'en ne se laissant pas griser par la puissance humaine, par les succès écrasants du monde contemporain, en restant humblement en dépendance de Dieu, finalement, il est mieux au service de l'homme, car si la puissance enfante l'orgueil chez ceux qui la détiennent et qui ont le sentiment de n'avoir pas besoin de Dieu, — « Dieu pourquoi faire ? », comme on dit, — dans le même moment, cette puissance engendre la peur, la terreur même, chez ceux qui n'ont pas en main les moyens de la force, chez ceux qui n'intéressent pas les hommes au pouvoir, chez les « petits », disons, car ce n'est pas tout homme que veut diviniser l'orgueil moderne. Vraiment, on comprend que certains soient enclins au pessimisme.

Un savant atomiste écrivait au lendemain de l'explosion des bombes A : « Je suis un homme qui a peur, qui veut vous faire partager sa peur. » Aujourd'hui, plus encore, peut-on avoir peur avec la bombe à hydrogène, les fusées à longue portées, les ressources accrues en matériaux fissiles (ICI, p. 20, N° 63).

Cependant, il me semble que là n'est probablement pas le danger le plus redoutable. Bien plus dangereux est celui du conditionnement de l'homme. Nous le savons, tuer quelqu'un c'est moins grave que de lui retirer sa carte de pain. Universellement, la science, volens nolens, je ne sais, la science, dis-je, modifie la société, la mentalité, la psychologie collective, les attitudes de l'homme. Il est sûr que sur toute la planète, où maintenant l'unité de la terre est faite, il se construit un homme nouveau, mais lequel ?

Notre humanité actuelle ressemble à une auto allant déjà très vite ; il est impossible d'ôter le pied du champignon de l'accélérateur, on pourrait au plus, appuyer moins fort, mais où va-t-elle cette voiture ? Il faut tout de même la diriger.

Un de mes camarades, Max Serruys, préfaçant le livre de Pierre Ducasse « Les techniques et la philosophie » écrivait fort heureusement : « Le technicien et à fortiori l'ingénieur, dans leurs moments de libre réflexion, ne peuvent pas rester insensibles à l'aspect contradictoire des activités qu'ils exercent. Celles-ci se distinguent par une efficacité exceptionnelle et parfois surprenante et, en même temps, par l'absence presque complète d'orientation générale ou tout au moins de signification humaine.

L'activité technique (et même l'activité scientifique qui

s'y rattache maintenant si étroitement) se sont développées bien souvent jusqu'à ces derniers temps sans plan préalable, et même en dehors de toute conception vraiment générale, c'est-à-dire sans qu'on ait procédé au préalable à une étude réfléchie des conséquences que les développements scientifiques et techniques peuvent avoir pour l'évolution de l'humanité ».

Il est impossible de continuer plus longtemps à jouer les « apprentis-sorciers ». Notre vie technicienne, ses grandeurs, ses faiblesses attendent une inspiration nouvelle susceptible d'engendrer quelque orientation ».

On comprend que Gaston Berger, dont la mort prématurée est pour nous une perte irréparable, se soit lancé dans les études dites de « prospective » avec le Docteur André Gros, Secrétaire général du Centre international de prospective, — mon cher compatriote berrichon. Un des remarquables cahiers de ce Centre étudiait précisément, le progrès scientifique et technique et la condition de l'homme.

Ce n'est plus le passé qui peut orienter notre travail moderne, comme le pensait Auguste Comte « les morts gouvernent les vivants ».

Il faut savoir clairement quel but on veut atteindre, quelle route faire suivre à cette machine emportée à toute vitesse. Valéry, à juste titre, avait écrit à propos de l'éducation : « tout doit ou devrait dépendre de l'idée que l'on peut se faire de l'homme, l'homme d'aujourd'hui, ou plutôt, l'homme de demain ». C'est tout le problème : il se crée sous nos yeux un homme nouveau. Impossible de ne pas sentir les responsabilités qui pèsent sur notre société actuelle. Il faut vivre avant de philosopher, disait l'adage ancien, et beaucoup le pensent encore maintenant.

Peut-être serait-il prudent, si nous voulons vivre, de d'abord philosopher, car il se pourrait bien que, tout compte fait, les hommes de science modernes fassent de la philosophie comme Monsieur Jourdain faisait de la prose.

Mais cet effort d'orientation, ils ne le feront qu'unis les uns aux autres. Ils le sentent tous et ils le déclarent : Leprince-Ringuet dans son beau livre « Les atomes et les hommes » parle avec ferveur des communautés scientifiques, « cette aristocratie nouvelle ». Le temps de l'« artisan-physicien » est irrémédiablement passé. Plus personne ne découvrira rien sans s'unir aux autres. Le puissant synchro-cyclotron du C.E.R.N. (Centre Européen de Recherche Nucléaire) à Genève avec ses deux cents mètres de diamètre nécessite le matériel et le personnel

de plusieurs usines. Le microscope électronique de Toulouse a demandé la construction de tout un ensemble de bâtiments.

Je pense que le Père Teilhard de Chardin, qui a connu le début de cette vie nouvelle s'en est réjoui, car c'est la solidarité, le regroupement des hommes entr'eux, l'union, l'unité finalement, qui sont le point de convergence de toutes ces recherches. Rappelez-vous, Messieurs, les pensées exprimées avec tant de bonheur par notre Collègue le Chanoine Aubert :

Le Père Dubarle, philosophe des sciences, écrivait dans le cahier « Prospective » N° 5 : « A quoi tout cela tend-il ? » Il venait justement de rappeler tous les efforts de dialogue des savants entre eux.

« A quoi tout cela tend-il ? Autant qu'on en puisse juger, à moins d'une issue catastrophique de notre présente situation planétaire — peut-être à travers une telle issue — ce qui s'est mis ainsi en branle au dedans de l'homme de science est gros de la naissance d'une forme nouvelle de la communauté scientifique mieux rassemblée, spirituellement plus consistante d'un bout à l'autre de la terre, revêtue comme telle d'une certaine autorité spécifique plus distinctement articulée que par le passé avec d'autres ressorts humains d'autorité mondiale. Le problème des responsabilités posé actuellement à la conscience de l'homme de science, tant au sujet de sa propre conduite à tenir qu'au sujet de son influence sur la conduite générale de l'homme ne peut se résoudre organiquement que par l'existence d'une telle communauté. Il serait, certes, tout aussi utopique et hors de propos de songer à un gouvernement mondial des savants, qu'il le fut au temps de Périclès de réver d'une République gouvernée par les philosophes. Mais il est certain que le genre humain ne saurait supporter sans péril sa propre progression dans la connaissance scientifique s'il ne se donne pas à suffisance les institutions planétaires, tant de son raisonnable usage de la science que du pilotage réfléchi de son propre progrès. La communauté scientifique en acte de ses responsabilités humaines générales est l'une des toutes premières parmi les institutions de cette sorte ».

Quand je vois cet effort de solidarité, cette nécessité de se retrouver ensemble, le mot de Saint Paul me hante : « faisant la vérité dans la charité » (Eph. 4, 15). Sans doute, pour l'Apôtre, cette charité est-elle l'amour de Dieu, mais, précisément, l'amour ne se divise pas, il est unique : aimer mes frères, les hommes, c'est aimer Dieu.

Voilà ce qui chasse du cœur cette terreur que nous évo-

quions. Qu'il ne s'agisse plus de compétition entre les nations mais de coopération, qu'il ne s'agisse plus de profit d'un homme ou de quelques-uns, mais de tous, que les trois milliards d'hommes se partagent heureusement les fruits de la terre pour manger à leur faim.

Alors c'est une grande espérance qui envahit l'âme de tous ces hommes dont les travaux concourent aujourd'hui aux progrès de l'humanité. Ils espèrent, par exemple, que la grande faim des pays sous-alimentés pourra être atténuée par les puissants réacteurs qu'on construit maintenant.

Sans doute, il reste une longue route à parcourir, ne serait-ce que pour l'homogénéisation des conditions humaines, mais parcourir cette route peut enthousiasmer les plus nobles caractères.

Sans doute aussi, le chrétien le sait, il existe une option libre entre le bien et le mal, entre la grâce et le péché. Ce choix a pris des dimensions cosmiques et c'est la conscience de l'humanité entière qui est en cause. Savoir ces choses rend plus réaliste et plus prudent, sans pourtant ôter l'espérance.

Permettez-moi de citer encore Leprince-Ringuet :

« En introduisant la notion chrétienne du péché et de la grâce, le chercheur aboutit à une vue qui prend immédiatement une étonnante profondeur et qui acquiert une grande clarté. Il parvient à une vision admirable de ce monde moderne si plein de contradictions, mais si riche de mouvement et de possibilités ».

Vision admirable du monde moderne, c'est bien là l'expression de tous les ingénieurs et des hommes de science ; ils comprennent clairement qu'ils ont une magnifique mission à remplir, que, plus qu'à toute autre époque du passé, ils peuvent servir l'humanité, servir l'homme dont l'éminente dignité est d'être créature divine et membre d'une immense fraternité.

***

Mais je ne voudrais pas, Messieurs, abuser plus longtemps de votre trop patiente attention, il est temps de m'arrêter plus que de conclure, il me semble que la conclusion courait tout le long du développement de ces réflexions. Du moins, puis-je finir en concentrant tout — comme on le fait dans les laboratoires — j'ai parlé des hommes de science, des ingénieurs surtout, mais peuvent-ils se séparer d'hommes comme vous, Mes-

sieurs et chers collègues littérateurs, artistes, avocats, érudits, officiers, professeurs, chercheurs de toute manière ? Ce serait une hérésie — et les évêques n'aiment pas l'hérésie — Notre idéal est unique : « mieux servir le bien commun de la grande famille des hommes ».

REPONSE DE L'AMIRAL AVICE

Monsieur,

J'ai quelque mal, Excellence, à me plier à la tradition académique qui voudrait que je vous appelle ainsi... Je pourrais bien m'en tirer en articulant :

MON - SI - EUR !

Mais je préfère manquer franchement à la tradition, et m'en tenir à Excellence...

Excellence,

En tant que l'un de vos diocésains, je vous dois — et je vous porte — des sentiments filiaux.

Quant aux âges, je pourrais — de justesse, il est vrai ! — mais enfin je pourrais être votre père !...

Vous êtes né le 1er août 1903, au cœur de la France, à Saint-Amand-Montrond.

Saint-Amand... petite cité gracieuse, au bord du Cher... église romane aux harmonieuses arcatures, au beau portail du XIIIe siècle...

Il me plaît que ce soit dans une église romane que vous ayez reçu le baptême le 10 septembre 1903, car, pour moi, le style roman est celui du recueillement et de la prière.

***

Le récit de vos enfances ne saurait rien avoir de romantique. « Sagesse et mesure », tel pourrait être le titre du chapitre qui les raconterait.

Vos parents habitaient, en plein centre, la place du Marché. Privé tout jeune de votre père, vous avez trouvé en votre mère une femme de tête autant que de cœur qui sut mener heureusement de front la direction de ses affaires et celle de ses enfants.

Vous avez appris à lire au pensionnat Saint-Joseph, puis fait vos classes primaires à l'école Marie-Thérèse, dont je n'aurais point parlé ici si la férule n'y avait été tenue par un maître qui vit toujours, ce M. Faurie que je m'en serais voulu de ne pas nommer ce soir, tant je sais qu'il est fier de son élève !

Arrive la guerre de 14. Sur le conseil de son éminent archiprêtre, votre mère vous met, pour y faire vos études secondaires, au collège Sainte-Marie de Bourges.

Vous voilà parti de votre calme et pieuse petite ville natale, qui me paraît avoir été une pépinière d'évêques, puisqu'avant vous — si je suis bien renseigné — elle a donné, en 1844, un évêque de Séez, que vous n'avez point connu — mais aussi, en 1936, un évêque de Nantes, qui s'appelle Mgr de Villepelet, et qui est votre ami.

Au collège Sainte-Marie, vous avez la chance de rencontrer comme supérieur M. le Chanoine Pirot, et comme professeur de sciences M. l'abbé Maçon — deux hommes remarquables, qui surent mettre sur leurs élèves une empreintes ineffaçable.

En 1921, ayant décidé de vous présenter à Centrale, vous allez vous y préparer à Paris, au Lycée Saint-Louis.

***

D'octobre 23 à juillet 26, vous êtes à l'Ecole Centrale.

Le souvenir que vous en avez ? Celui d'un solide et très agréable esprit de famille, que vous retrouvez ensuite partout où vous reprenez contact avec d'anciens Centraux, et par exemple à Toulon.

Le souvenir que vous y avez laissé ? Celui d'un élève dont, si je n'avais pas un excellent 2e Bureau, votre modestie m'aurait certainement laissé ignorer qu'il obtint la note moyenne de 17 virgule 42 centièmes, note qu'un paresseux de mes amis n'hésiterait pas à traiter de « pathologique » !... Et aussi, à côté de cet élève, ou, plus exactement, se confondant avec lui, un homme qui se rodait à l'apostolat. Ne fûtes-vous pas un des premiers jeunes Centraux à faire partie de ces « Escouades d'hommes catéchistes » qui allaient évangéliser les paroisses populaires, et que celles-ci payèrent d'ailleurs largement de retour, en mûrissant leur expérience religieuse et sociale ? Etonnez-vous, après cela, s'il arrive à l'Ecole Centrale de former des ingénieurs qui tournent mal... du point de vue de l'in-

dustrie ! Me trompé-je en disant que votre seule promotion a fourni, en dehors de vous-même, Excellence, deux bénédictins, et un professeur de Grand Séminaire ?...

Mais n'anticipons pas !

Vous voici ingénieur frais émoulu, et faisant votre année de service militaire à Poitiers et à Clermont-Ferrand, lorsque retentit en vous l'appel auquel vous ne pouviez pas ne pas répondre, et qui devait vous amener à répondre à tant d'autres !

***

Aussitôt libéré, en novembre 1927, vous entrez au Séminaire d'Issy.

Le 29 juin 32, vous êtes ordonné prêtre à Saint-Sulpice, et nommé vicaire à Nanterre, beau jardin de 50.000 âmes, avec un « patro » de plus de 400 enfants. Précisément, vous y êtes chargé de la jeunesse, et vous fondez pour elle un Cercle bientôt nombreux et extrêmement vivant. Dans ce berceau de votre sacerdoce, l'on n'a rien oublié de vous : ni les hsitoires à épisodes que vous contiez à vos gamins, ni votre voyage à Brest pour y accompagner l'un d'eux, atteint d'appendicite aiguë, jusque dans la salle d'opération, ni la façon dont vous avez ouvert la porte hostilement close d'un grand malade, non point avec une pince... monseigneur, mais avec un thermomètre médical et un litre de vin fin !

***

C'est à Nanterre que la mobilisation vous a pris.

La guerre, ce fut pour vous une histoire en deux épisodes.

Premier épisode : 7 mois de front, du côté de Dunkerque. Nous avons appris récemment, des lèvres de M. le Vice-Amiral Préfet Maritime, ce que furent les services du Lieutenant d'Artillerie Mazerat, services qui lui valurent, en si peu de temps, le grade de capitaine, et une proposition pour la Croix de la Légion d'Honneur. Il est vrai que, pour compenser tant de précipitation, la Croix a mis 21 ans à parvenir jusque sur votre poitrine...

Second épisode : de juin 40 à mai 45 : cinq années de captivité, et autant de camps de prisonniers. Ah ! Le beau terrain que tous ces cœurs d'hommes, rendus malléables par la souffrance et par l'inquiétude, avides d'appui et de réconfort !

Arrêtons-nous un instant dans un de ces champs de douleur et d'apostolat : le camp d'Edelbach.

Il y a là 6.000 officiers, dont plus d'une centaine de prêtres, autant de professeurs, plus de 400 instituteurs, plus de 350 ingénieurs — dont 60 électriciens. (Etonnez-vous, après cela, si la vaste antichambre du souterrain par où parvinrent à s'échapper 130 hommes, ait été éclairée à l'électricité !)

Libre ou non, le Français demeure débrouillard. En s'imposant à eux-mêmes un impôt qu'ils appellent « le tronc », les prisonniers se procurent, pour « notre frère le corps », du matériel de cuistance, pour l'esprit, des livres, des instruments qui permettent de monter un orchestre à cordes de plus de 50 exécutants, et un harmonium qui accompagnera une chorale très fournie.

Cet harmonium et cette chorale nous conduisent à la chapelle. Car il y a une chapelle — et un clocher en rondins — et une cloche, qui s'appelle Jeanne d'Arc.

Le recrutement des enfants de chœur est aisé. Il s'étend, en effet, des Lieutenants aux Colonels.

D'un de ces lieutenants, je tiens le récit de vingt carêmes prêchés simultanément sur les sujets les plus variés et permettant à chacun de choisir suivant ses goûts, ainsi que de mémorables et sensationnelles solennités pascales.

Mais il y a l'envers du décor : les restrictions de plus en plus pénibles à supporter, et, dans les derniers mois, la tension artérielle descendant à 5, le pouls à 44, les doigts morts de l'officiant qui laissent tomber l'hostie...

De sorte qu'en 1945, au dire de mon témoin, soutenir jusqu'au bout, étant soi-même demi mort de faim — comme l'ont fait vos confrères, comme vous l'avez fait, Excellence — le moral de camarades dont beaucoup étaient trop faibles pour quitter leur grabat, a été quelque chose de proprement héroïque.

D'aucuns ne l'ont pas oublié... Ils parlent encore des conférences de l'ingénieur Mazerat sur l'atome, des carêmes et des gloses de l'abbé Mazerat... Et comment oublieraient-ils que celui-ci a trouvé, jour après jour — et tous les jours — le moyen de dire, en mesurant l'eau et le vin à la pipette, la messe où il puisait la force qu'il distribuait aux autres ?

***

Mais enfin, vous voici libre.

Et, de 1945 à 1958, ce sont vos 13 ans d'activité parisienne.

En juillet 45, vous êtes nommé 2e vicaire de Saint-François-Xavier. Et bientôt, ce que nous appellerions, dans les Equipages de la Flotte, votre « spécialité » se fait jour. Par prédestination, vous serez « l'homme des prêtres » — celui que passionnent tous les problèmes du Sacerdoce — celui qui sait le besoin que le peuple a du prêtre, la façon dont le prêtre doit le servir, et les difficultés de tous ordres qu'il y rencontre.

Dès 1947, S.E. le Cardinal Suhard vous appelle à être son conseiller pour les questions sacerdotales.

« Dans le diocèse, vous dit-il, j'ai un ministre de la justice, chargé de veiller à l'application des lois canoniques. Vous serez le ministre de ma paternité ».

Jamais ministre aussi jeune n'a été plus efficace. Son arme : l'amitié fraternelle. Sa politique : le contact. Nul ne saurait dire le nombre de prêtres — et surtout de jeunes prêtres — qui sont sortis de chez lui éclairés, réconfortés, plus généreux et plus surnaturels.

En 48, le Cardinal ajoute à votre charge l'Œuvre des Vocations, qui devient rapidement votre enfant chérie, et que vous prônez avec tant de prenante et simple éloquence qu'elle en arrive à assurer 70 % des frais de fonctionnement des Séminaires. Est-il besoin d'ajouter que la collecte des fonds nécessaires vous intéressait beaucoup moins que d'informer l'opinion, et d'alerter les parents ?

...Qu'il me soit permis, Excellennce, d'ouvrir ue parenthèse — qui est un placet.

Je viens d'évoquer votre éloquence « prenante et simple ».

Puissent nos séminaristes s'en inspirer !

Il ne servirait de rien de le dissimuler : Pour nombre de chrétiens, le sermon est une épreuve, qu'ils redoutent, et qu'ils fuient. Trop de prédicateurs, dès lors qu'ils sont en chaire, se croient obligés d'user d'un langage et de traiter de sujets qui passent au-dessus des têtes. Que n'imitent-ils, là comme ailleurs, leur bon Maître qui disait : « Faites ceci !... ne faites pas cela !... », et ne s'embarraissait pas de considérations philosophiques qu'il eût été pourtant particulièrement apte à développer...

Je sais bien que, pour quelques-uns, le sacré ne serait plus

le sacré s'il ne s'entourait pas d'un mystère qui le voile aux yeux des profanes. Il m'est arrivé de rencontrer, dans une petite cité varoise dont le curé venait de mourir et d'être remplacé, un de ces « quelques-uns », sous la forme d'un brave petit vieux, au visage de marron sculpté.

« Alors ! lui ai-je fait, vous avez un nouveau « capelan » ?

Il m'a répondu, avec une moue :

« Voui, Monsieur !... Mais rappelez-vous qu'il n'est pas bien fort ! »

« Ah ! Pourquoi donc ?... »

« Voilà trois dimanches qu'il nous parle... Et on comprend tout ce qu'il dit ! ».

Mis de côté ces primitifs, qui s'obstinent à considérer leur pasteur comme le sorcier du village — nous sommes presque tous, du point de vu spirituel, des enfants qui ont besoin que l'on s'adresse à eux familièrement, pour leur dire clairement des choses dont ils puissent faire bon usage, des choses qui les touchent au cœur — en même temps et plus encore qu'à l'esprit.

Mais revenons à vous, Excellence.

Entre temps, le Cardinal vous avait enlevé à Saint Françoois Xavier, et mis, comme secrétaire de l'Action Catholique, à la disposition de Mgr Courbe. Je doute que cette 3e charge ait été la plus facile. Ne consistait-elle pas à manier une des armées les plus hypersensibles du monde : celle des aumôniers et dirigeants de mouvements ? Là encore, votre maîtrise de vous-même et votre ferme bonté ont fait merveille, et je ne pense pas que Mgr Courbe se soit jamais consolé de vous avoir perdu.

— Pendant 10 ans — de 48 à 58 — vous deviez porter sur vos épaules, avec un dévouement inlassable, votre triple fardeau.

Il m'est revenu que, pour vous en délasser, vous vous rappeliez que vous êtes ingénieur, et que l'on vous voyait parfois monter, avec votre boîte à outils, chez votre seigneur, et y exercer successivement les métiers de menuisier, d'électricien, de plombier, voire de maçon.

— Le 20 Avril 1958, S.E. le Cardinal Feltin a la mauvaise idée — mauvaise pour lui — de vous installer curé de cette belle paroisse de Saint François Xavier dont vous aviez été l'éphémère et très aimé vicaire.

Il vous nomme ainsi, en quelque sorte, « son » curé, puisque l'Archevêché est sur cette paroisse.

Mais la Providence a d'autres desseins...

***

Ce que le Nonce n'avait point osé jusqu'alors : vous enlever à un rôle — à des rôles, devrais-je dire — où vous étiez difficilement remplaçable, va être chose faite en quelques semaines !

— Le 5 septembre 1958, Rome vous désigne comme coadjuteur de Mgr l'Evêque de Fréjus et Toulon.

Le décès de S.S. Pie XII étant survenu peu après, ce n'est que le 25 novembre que vous avez reçu, à Notre-Dame, des mains de S.E. le Cardinal Feltin, assisté de N.N.S.S. Villepelet, et Lallier, archevêque de Marseille, la consécration épiscopale.

Mais, dès la fin de septembre, Mgr Feltin avait adressé, à votre sujet, au peuple de Paris, une lettre pastorale dont la lecture serait une épreuve pour votre humilité.

« Il part, y était-il dit, cum fide et dilectione », avec foi et amour. Une devise qui est un programme.

Cette devise, nous la retrouvons dans vos armoiries. Je m'en voudrais, Mesdames et Messieurs, de faire étalage d'une science que je ne possède pas en usant du jargon héraldique pour vous décrire ces armoiries. Sachez seulement que l'on y trouve, portant le monogramme marial, une croix d'or, symbole de la foi, mais aussi rappel des armes de Toulon, et un mouton, symbole de l'amour que le pasteur porte à son troupeau, mais aussi rappel du Berry natal (car l'aspiration à la patrie céleste ne saurait faire oublier l'autre).

Conter la cérémonie du Sacre serait dépasser les limites qui me sont imparties.

Je noterai pourtant qu'une trentaine de mitres entouraient la vôtre, et que, parmi les personnalités laïques se trouvaient les représentants du Ministre des Armées, du Ministre de l'Intérieur, et du Chef d'Etat-Major Général de la Marine, le président de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Centrale et le directeur de cette Ecole, et aussi plusieurs officiers généraux, dont le général Molinié, votre chef de 1940.

Et je noterai encore deux points de la majestueuse et simple liturgie, parce qu'ils nous intéressent particulièrement :

— l'imposition de l'Evangile sur vos épaules, comme un fardeau et comme une croix, en ce qu'elle symbolise la charge que vous avez assumée, et dont nous sommes les bénéficiaires ;

— la mise à votre doigt de l'anneau, en ce qu'elle signifie que vous avez épousé l'Eglise de Toulon.

*
* *

Et maintenant, Excellence, depuis 30 mois, nous vous avons vu vivre parmi nous, d'abord comme notre évêque-coadjuteur, ensuite, depuis le 1er septembre 60, comme notre évêque titulaire.

En tant que chrétien, je n'aurais pas l'outrecuidance ni l'inconvenance de porter un jugement sur mon Evêque. Je suis d'un temps où il n'était pas d'usage pour les inférieurs de faire connaître à leurs supérieurs ce qu'ils pensent d'eux.

Mais, en tant qu'homme, j'ai bien le droit de saluer les hautes qualités humaines dont vous avez déjà donné la preuve et dont nous avons perçu l'écho :

— votre sens de la grandeur de votre tâche, et de sa nécessaire continuité, sens dont votre discrétion et votre loyauté dans le rôle de coadjuteur ont éloquemment témoigné ;

— votre ambition de faire de votre diosèse, dans le Corps auquel il appartient, une cellule active et bienfaisante, animée d'une vie propre, et tirant d'elle-même les ressources qu'il lui faut ;

— votre entrée de plain-pied dans ce diocèse, l'ardeur avec laquelle, en voulant tout approcher et tout connaître, vous avez entrepris de vous y fondre ;

— enfin, jour après jour, votre façon humaine d'aborder les problèmes, d'en peser les impératifs, mais aussi les conséquences, et d'allier, dans vos décisions, l'indispensable fermeté à la plus fraternelle sollicitude.

Nous ne doutons point qu'avec ces qualités de chef, et mû par l'Esprit, vous ne fassiez parmi nous de grandes choses. Pour en jeter les bases, vous n'auriez pas trop de toutes vos forces. Aussi éprouvons-nous à votre égard quelque inquiétude. Ce nous est, certes, un honneur que de vous savoir consulteur dans une des Commissions préparatoires du prochain Concile. Mais, outre que cela vous distrait trop souvent de nous, n'allez-vous pas vous épuiser dans une tâche qui

paraît singulièrement ardue, puisqu'il ne s'agit de rien de moins, dans cette Commission, que de « la discipline du clergé et du peuple chrétien » !

***

Je n'oublie pas, Excellence, que nous sommes à l'Académie, et que nous y sommes pour vous recevoir.

Vous y trouverez quelques ecclésiastiques — et beaucoup plus de laïcs — dont certains ne pensent pas comme vous.

Mais soyez bien persuadé que tous sont sensibles à l'honneur que vous leur faites en venant vous joindre à eux.

Et aussi que tous,

Ceux qui vont à l'église,

Et ceux qui n'y vont pas,

comptent bien profiter de votre expérience — de votre amitié — des trésors de forces spirituelles qui sont en vous.

Et c'est pourquoi tous vous accueillent avec joie !

SEANCE SOLENNELLE DU 31 OCTOBRE 1961

DISCOURS DE RECEPTION DE

l'Amiral GALLERET

Monsieur le Président, mes Chers Collègues,

Mes premiers mots seront pour vous redire publiquement, et devant quel public de choix ! à vous mes éminents confrères de l'Académie du Var, ce que je vous ai dit en privé au lendemain de mon élection, à savoir combien j'ai été sensible à la faveur que vous m'avez faite en m'admettant au sein de votre Compagnie. Faveur dont je mesure toute l'étendue quand je considère d'un côté les talents de chacun de vous, et de l'autre mes faibles mérites.

Veuillez croire à ma vive et profonde gratitude, et permettez-moi d'ajouter que cette gratitude va particulièrement à notre distingué président, le commandant Arden dont je connais depuis de longues années la verve et la finesse d'esprit. Il me souvient qu'à une lointaine époque il arrivait que nous prenions souvent le même petit train, entre Bizerte et Ferryville. Alors ses saillies faisaient la joie de ses compagnons de voyage. Il y en avait d'excellentes, je les ai malheureusement oubliées, sauf une qui d'ailleurs n'était pas, je dois l'avouer, parmi les meilleures. Mais je l'avais fort goûtée, sans doute parce que moi aussi je souffrais d'être alors embarqué sur un croiseur en réparations dans l'arsenal de Sidi Abdalah : « Il y a deux sortes de bateaux, disait l'enseigne de vaisseau de première classe Arden, les navires marchands et... les navires de guerre qui, eux, ne marchent pas ». Boutade qui m'aurait encore davantage rempli d'aise si l'on m'avait révélé que son auteur m'accueillerait un jour sous la coupole de l'Académie du Var.

Ma gratitude toute spéciale va aussi, bien entendu, à Monsieur le Professeur Taladoire, mon ami de vingt-cinq ans, du temps où, à Toulon, nous nous retrouvions fidèlement aux représentations d'un groupe théâtral, « Le Rideau Gris », où nous

applaudissions des acteurs comme Louis Ducreux et André Roussin, et à celles d'un autre Groupe non moins brillant, « La Compagnie des Douze », dont les animateurs s'appelaient Fusellier et... Taladoire.

Après avoir commis l'imprudence, il y a un an, de présenter ma candidature à l'Académie, il va essayer tout à l'heure de s'en justifier. Je ne suis pas sûr que, malgré tout son talent mis au service de son amitié, il y parvienne, mais ce dont je suis sûr, c'est que ce sera pour vous un régal de l'entendre.

*
* *

En ce moment, mes chers confrères, ma pensée, comme sans doute la vôtre, va vers le regretté disparu qui m'a précédé dans le fauteuil que je vais occuper : l'Amiral Pierre Barjot. Il m'appartient de payer un tribut d'hommages à sa mémoire, et je vais le faire non sans mélancolie en évoquant le prestigieux et noble souvenir qu'il a laissé.

Mais qui donc à Toulon où il fut trois ans Préfet Maritime, n'a pas conservé ce souvenir ? S'il y a un endroit où l'éloge de l'Amiral Barjot peut sembler superflu, c'est bien ici et particulièrement dans cette Académie où chacun de vous l'a vu à l'œuvre.

Sa silhouette à la fois massive et alerte, son regard vif et franc, sa physionomie où la cordialité se mêlait à l'énergie, son activité débordante, son esprit toujours ouvert et en éveil, sa lumineuse et vaste intelligence, son constant souci de plaire, aucun de ceux qui l'ont approché n'ont pu les oublier.

Ecrivain maritime réputé, il était l'auteur d'innombrables articles et de plusieurs ouvrages dont l'un « La Marine à l'âge atomique », fut traduit en une dizaine de langues et lui valut une renommée internationale.

Historien érudit, il rêvait d'écrire une histoire de la Marine, où il eût fait une synthèse, qui aurait été à coup sûr incomparable, des expériences du passé. Quand il tomba malade, il avait déjà réuni tous les matériaux de son « Histoire des porte-avions », ouvrage qui était même déjà si avancé, que Madame Barjot put le faire paraître après sa mort.

C'est que, bien qu'ancien sous-marinier, il s'était donné un but, celui de convaincre ses contemporains de l'importance capitale du rôle du porte-avions dans la guerre navale moderne. Et il n'est pas exagéré de dire que ce fut, pour une large part,

à ses efforts que nous devons d'avoir aujourd'hui le « Clemenceau » et que nous aurons demain le « Foch ».

Cependant, nul plus que lui ne savait combien en matière de tactique navale l'évolution est incessante, encore qu'elle se fasse, si l'on peut dire, par paliers, chaque palier correspondant en général à la durée moyenne du matériel naval intéressé.

Depuis que sur mer la voile a fait place à la vapeur et le bois à l'acier, combien de paliers il y a eu. Combien de conceptions nouvelles a-t-on pu dénombrer. Et, chose remarquable, dès qu'une de ces conceptions semblait adoptée par une ou deux Marines, toutes les autres se faisaient un point d'honneur d'en faire autant. Comme si, conformément à cet adage d'un auteur du XVIII[e] siècle : « Tout est exemple et mode : tels et tels l'on fait, il faut donc le faire aussi », il existait en matière de constructions et armes navales d'irrésistibles courants d'opinion.

Ainsi s'instaurent de véritables « modes », comme le prouve l'expression « démodé » que l'on emploie couramment pour qualifier un matériel qui n'est plus au goût du jour ; modes auxquelles personne ne songe à s'opposer. Et rien ne passionne autant les bons esprits dans toute les Marines du monde que de deviner quelle sera la mode de demain.

L'Amiral Barjot en était parfaitement conscient, et grâce à ses vastes connaissances, à sa vive imagination, à son intuition et à son adresse, il parvenait à soulever, pour le profane, un coin du voile qui recouvrait ce mystère, et cela en évitant habilement tous les écueils de la banalité, de la fantaisie et de l'indiscrétion. Nul doute que, s'il avait vécu, il aurait déjà prévu des applications inédites de l'énergie atomique, la vulgarisation des avions à envol vertical ou bien d'autres nouveautés, car, maintenant, le rythme des changements s'est accéléré au point que tout se démode trois ou quatre fois plus vite que naguère.

Combien nous avons perdu, en perdant un chef aussi clairvoyant et un penseur aussi lucide ! Et est-ce ici qu'il faille rappeler que l'Amiral Barjot était le plus sûr des amis ?

Je me souviens d'avoir assisté, en février 1959, à une conférence d'Henri de Monfreid. Par amitié pour lui, l'Amiral Barjot avait accepté de le présenter à l'auditoire. Eh bien son amitié pour Monfreid, ennemi juré du Négus, ne lui fit pas oublier la gratitude qu'il devait à ce dernier. Si bien qu'en l'espace d'une demi-heure, le Roi des Roi fut successivement porté aux nues par l'un et traîné dans la boue par l'autre.

Si sa popularité à Toulon était grande, elle l'était aussi dans toute la France. On peut dire qu'il avait pris dans le cœur des Français la succession de Guépratte. La satisfaction qu'il en éprouvait était un des témoignages de son goût pour la vie. Quelques jours avant l'issue fatale de la maladie qui l'avait terrassé, on lui décerna, comme on le fait quelquefois, sur ce qui allait être son lit de mort, un suprême honneur : la Grand'Croix. Mais lui, réalisant que c'était là en quelque sorte son viatique et pensant à sa tâche inachevée, il murmura : « Ah, j'aimerais mieux guérir ! » Poignant sursaut de cette âme d'élite !

Brillant historien, homme d'action et homme de cœur, chef énergique et grand marin, votre Académie s'était honorée en l'honorant.

Qu'aujourd'hui ce nouvel hommage que je lui rends en votre nom, Messieurs, aille rejoindre celui que vient de lui rendre pieusement sa ville natale...

***

« Tout est exemple et mode : tels et tels l'ont fait, il faut donc le faire aussi. »

Cet adage que j'ai cité, il y a quelques instants, de qui est-il ? D'un auteur dont je voudrais maintenant vous entretenir parce qu'il est de ceux pour lesquels j'ai une sorte de culte personnel, je veux dire de Saint-Simon.

Non du comte de Saint-Simon qui, au début du XIX^{e} siècle, inventa le Socialisme qu'on appela alors le saint-simonisme,, sujet qui serait d'ailleurs d'un très vif intérêt. Mais de son grand-oncle, le duc et pair de France de la Cour de Louis XIV, le célèbre auteur des Mémoires. Certes, je n'ai pas l'intention, et je n'en aurais pas le temps, ni de rappeler sa biographie ni d'analyser son œuvre ni même d'exposer quel homme il était. Au surplus, bien que rares soient de nos jours ses lecteurs en raison même de ce que son œuvre a d'immense et, par endroits, il faut bien l'avouer, de rebutant, tout le monde a sur cet écrivain classique des notions plus ou moins étendues ; et, en outre, il n'y a guère plus d'une quinzaine de jours, un excellent portrait-souvenir de Saint-Simon a été présenté à la Télévision par Emmanuel d'Astier de la Vigerie. Par égard pour ceux d'entre vous qui ont suivi cette émission, je me devais d'éviter tout ce qui aurait pu ressembler à des redites.

Renonçant donc à tout autre développement, et notamment à évoquer S.-S., peintre de caractères, domaine où pourtant le psychanaliste de génie qu'il est, se montre incomparable, je me bornerai à aborder trois petits chapitres, moins souvent traités :

— les pensées de S.-S. ;

— S.-S. et la Marine ;

— S.-S. et les femmes.

***

LES PENSEES DE SAINT-SIMON.

Auteur sérieux, tout à sa mission d'historien d'une époque dont il estimait que les annales mériteraient d'être écrites par un témoin oculaire au-dessus de tout soupçon, lequel ne pouvait être que lui-même, ses principaux soucis étaient la vérité et l'impartialité : « Je me contente, dit-il, de raconter ce que j'ai vu sans louer ni blâmer. » De plus, il est d'avis que « les réflexions gâtent toujours les mémoires ». Mais on n'écrit pas trois mille pages, ce qui représente le volume de son ouvrage, sans que, même involontairement, des réflexions personnelles se glissent sous la plume, surtout lorsque, comme ce fut le cas de Saint-Simon, on écrit rapidement, un peu comme on parle. C'est d'ailleurs ce qui donne tant de vie à ces pages : on y retrouve à l'état pur le langage de la conversation à la cour du grand Roi.

Réflexions dont certaines ne sont que des apartés ou des cris du cœur que provoquent chez lui telle ou telle scène dont il est témoin.

Du Chevalier d'O, par exemple, il dit : « On l'aurait si bien pris pour un Pharisien, que j'étais toujours tenté de couper son habit en franges par derrière. » Remarque d'autant plus inattendue de la part du duc de Saint-Simon, qu'il a écrit cette phrase bien longtemps après le moment dont il parle, donc à tête reposée et de sang-froid.

Plus loin, rapportant les critiques qui suivirent l'annonce d'un mariage discuté, il avoue de même, et j'imagine qu'il n'a pu s'empêcher de sourire à ce souvenir : « J'aurais acheté cher une cache derrière une tapisserie. »

Mais passons à un autre genre de réflexions, celles qui ont une portée générale, qui font figure de pensées profondes

et de maximes, qui sont d'un moraliste, d'un philosophe ou d'un politique. Eh bien, quoi qu'on ait pu prétendre, elles sont nombreuses et souvent fort bien frappées. Là encore, et je m'en excuse, il faut avoir recours aux citations. En voici quelques-unes dignes de Machiavel :

« Le moyen le plus sûr de conserver un secret est de ne le communiquer à personne. »

« Les neutres et les tièdes sont de la même classe, par conséquent, à rejeter. »

« Les hommes sont menés presque toujours beaucoup mieux par l'espérance et par la dépendance que par la reconnaissance. »

Aussi Saint-Simon blâme-t-il l'attitude de certains grands responsables et hauts fonctionnaires de son temps : « Ce n'était plus guère la coutume, dit-il, de rien faire sans une récompense qui devançât l'entreprise, et qui mît en sûreté le succès personnel de celui qui en était chargé. » De ces mœurs décadentes n'avons-nous pas vu nous-mêmes naguère quelques exemples ?

Continuons :

« Un grand royaume, dit Saint-Simon, fournit toujours et des mécontents et des gens qui, n'ayant rien à perdre, se repaissent d'espérances chimériques d'obtenir de grands avantages dans un changement produit par le trouble et la confusion. »

Réflexion savoureuse de la part de Saint-Simon, lui-même grand discoureur et perpétuel mécontent, auquel le Roi eut un jour à dire : « Tenez votre langue », et que M^me^ de Maintenon dépeint en trois mots : « Glorieux, frondeur et plein de vues. » Il avait d'ailleurs trouvé un nom pour cette activité subversive qui se traduisait déjà sous Louis XIV, non seulement par des conversations et des discours, mais aussi « par de placards sans mesure contre le Roi et son gouvernement et par des vers ou des chansons où rien n'était épargné ». Il l'appelait « la guerre civile des langues », expression qui dit bien ce qu'elle veut dire.

En voici d'autres que ne renieraient pas Montaigne et Chamfort :

« Les Français courent à la nouveauté, au bon accueil, à la bonne chère, à la magnificence. »

« Il n'est que trop vrai que, dès qu'il arrive un malheur

aux Français, ils croient tout perdu et se conduisent de façon que tout l'est. »

« Chacun est attaché aux siens, à ses intérêts, à ses prétentions, à ses chimères, et rien de tout cela ne peut souffrir la moindre contradiction ; on est ami de la vérité qu'autant qu'elle favorise. »

Réflexion à rapprocher de ce mot de Louis XIV :

« Je suis sûr que quelque parti que je prenne, beaucoup de gens me condamneront. »

Ici, c'est maintenant le philosophe qui parle :

« Les plus fâcheux inconvénients ont quelquefois leur utilité. »

« En amour, les reproches ne valent rien. »

« On n'éprouve jamais ni tout le bien ni tout le mal qu'on a, à ce qui semble, le plus de raison de prévoir. »

« Les contretemps sont de toutes les grandes affaires. »

A ce propos, il est piquant de noter qu'un jour il advint que le Maroc envoya un ambassadeur à Paris. Les négociations traînèrent en longueur. « L'ambassadeur du Maroc, lit-on dans les « Mémoires », déclara qu'il ne ferait pas la paix, et on fut longtemps à le ramener et à finir avec lui un traité... »

Voici encore deux citations de la même veine :

« Les injures que l'on a faites se pardonnent infiniment moins que celles qu'on a reçues. »

Et enfin,

« C'est un grand bonheur que de savoir goûter celui que l'on possède. »

Arrêtons là ces citations : elles suffisent pour montrer combien il est injuste d'affirmer, comme certains l'ont fait, que l'on chercherait vainement dans les « Mémoires » une maxime approchant de la profondeur de celles de La Rochefoucauld.

Précisément, ce n'est pas un des moindres agréments de la lecture de Saint-Simon que de découvrir dans ses tableaux historiques, qu'il brosse avec tant de conscience et d'ampleur. le propre visage du peintre et de l'historien.

⁂

SAINT-SIMON ET LA MARINE.

Certes, Saint-Simon n'a rien d'un écrivain maritime. Il est même vraisemblable qu'il n'a jamais mis les pieds sur un bateau, si tant est qu'il y ait là une incompatibilité. Mais il est patriote, il a le sens de l'Etat et de l'intérêt général. Voilà pourquoi il souhaite que la France possède une Marine puissante.

« C'est de la Marine, écrit-il, que dépend, dans un royaume flanqué de deux mers, toute la sûreté et la prospérité de son commerce et de ses colonies, qui est la source de l'abondance. » Et cela, il le répète avec insistance. Aussi s'intéresse-t-il vivement à tout ce qui concerne la Marine.

C'est ainsi qu'après avoir critiqué âprement la coûteuse erreur que fut la création du port de Rochefort (sorte d'erreur qui, hélas, n'était pas réservée au XVII[e] siècle) il déplore qu'on n'ait pas construit celui de La Hogue, qui eût évité bien des désastres.

Il n'ignore pas que la création d'une marine est une œuvre de longue haleine : « Il faudrait à la France trente ans de paix et du plus sage gouvernement pour remonter sa Marine au point que Colbert et Seignelay l'ont laissée. »

C'est avec une sympathie non dissimulée qu'il parle des amiraux, ses contemporains.

De *Du Casse* : « Brave et bien fait, il était le fils d'un petit charcutier qui vendait des jambons à Bayonne. Après avoir été flibustier en Amérique, il se distingua dans la Marine du Roi. C'était un des meilleurs citoyens et un des hommes les plus généreux que j'ai connus. » (Et écoutez cet éloge) : « Il aimait l'Etat, et le bien pour le bien, chose devenue bien rare. »

De *Châteaurenault* : « Sa promotion de Vice-Amiral fut fort applaudie. » Mais, son humeur caustique reprenant le dessus, SaintSimon ajoute : « C'était un petit homme goussaut et blondasse, qui paraissait hébété. On ne comprenait pas, à le voir, qu'il eût pu jamais être bon à quelque chose. »

Une nouvelle qui l'attrista profondément, ce fut la mort, à soixante ans, de *Tourville*, « le plus grand homme de mer qui eût été depuis un siècle, et en même temps le plus modeste. »

« Tourville possédait à la perfection, dit-il, toutes les parties de la Marine, depuis celle de charpentier jusqu'à celle d'un excellent amiral. Son équité, sa douceur, son flegme, sa poli-

tesse, la netteté de ses ordres, les signaux et beaucoup d'autres détails particuliers très utiles qu'il avait imaginés, son arrangement, sa justice, sa prévoyance, une grande sagesse aiguisée de la plus naturelle et de la plus tranquille valeur, tout contribuait à faire désirer de servir sous lui et d'y apprendre. »

Un événement de mer, en revanche, le transporte de joie : le succès du Chevalier de Forbin qui prit « en une seule fois 17 vaisseaux hollandais richement chargés pour la Moscovie ». (A noter qu'alors, la Moscovie, comme la Turquie, ne faisait pas partie de l'Europe). Et il ajoute fièrement : « Il en prit ou coula plus de cinquante pendant cette campagne. » Saint-Simon savait-il qu'en la personne de Forbin, il glorifiait un Toulonnais ?

De Toulon il est naturellement question à plusieurs reprises dans les « Mémoires ». On y apprend que ce fut avec une escadre armée à Toulon, que « *Cassart* s'empara, dans la principale île du Cap Vert, du fort de la ville de Santiago aux Portugais avec deux milles hommes contre douze mille. »

Ce fut à Toulon, sur deux galères pareilles à celles dont on a pu admirer les plans, ces dernières semaines, à la si intéressante exposition du Service des Archives du Port, que vinrent s'embarquer pour l'Italie, M^me^ et M^lle^ d'Elbeuf. Ces dames espéraient rejoindre ainsi plus rapidement le Prince de Mantoue, qui pour essayer d'échapper à un mariage qui ne lui souriait pas, mais auquel la mère tenait encore plus que la fille, s'était hâté de regagner sa principauté. « Ces galères, dit Saint-Simon, eurent rapidement la chasse par des corsaires africains », et il ajoute méchamment, « ce fut grand dommage qu'elles ne furent prises pour achever le roman ».

Ce fut enfin à Toulon que le comte de Toulouse, grand Amiral de France, vint un jour « pour y monter une flotte » en vue d'attaquer l'Escadre anglaise qui croisait devant nos rivages. Mais l'équipement et la productivité de l'arsenal laissaient sans doute à désirer : « Tantôt retardement, tantôt des difficultés, tantôt un manquement de quelque chose. »

En attendant, que fit donc l'Amiral ? « Pour charmer son ennui, il alla visiter Antibes et se promener par les ports du pays. » Ne conviendrait-il pas de voir dans cette promenade historique la première reconnaissance touristique de la Côte d'Azur, et plus particulièrement de la Côte d'Azur varoise ?

Quant à Saint-Simon lui-même, rien ne permet de penser qu'à l'imitation de M^me^ de Sévigné, qui était venue retrouver sa fille en Provence, où son gendre, le Comte de Grignan,

était gouverneur, il se soit aventuré jusque sur les bords de la Méditerranée.

On sait, par contre, qu'il a traversé le Sud-Ouest pour rejoindre son poste lorsque, sous la Régence, il fut nommé Ambassadeur extraordinaire à Madrid. A cette occasion, il admira beaucoup le port de Bordeaux : « C'est, après Constantinople (qu'il ne connaissait d'ailleurs que par ouï-dire) « ce que l'on peut voir de plus beau. » Affirmation qui prouve bien, semble-t-il, qu'il n'avait jamais vu la rade de Toulon...

⁂

SAINT-SIMON ET LES FEMMES.

Au risque de vous décevoir, je tiens tout de suite à vous rassurer : il n'y a rien, sous cette rubrique, de scabreux, ou presque rien. Grande est en effet la discrétion de Saint-Simon sur la chronique galante de son temps.

Bien sûr, il ne peut tout à fait se dispenser d'y faire allusion. Mais, manifestement, c'est un domaine qui le passionne modérément, sauf lorsqu'il s'agit des membres de la famille royale, en raison des conséquences politiques qui peuvent en résulter. C'est ainsi qu'il s'étend longuement sur une double intrigue amoureuse à laquelle fut mêlée la jeune duchesse de Bourgogne, la future-dauphine.

Il est bien obligé aussi de parler des maîtresses du Roi : et son récit de l'éviction de M^me^ de Montespan par M^me^ de Maintenon, sa protégée, dont elle avait fait la fortune, est digne du meilleur roman. Mais pour les personnages de moindre importance, il faut que leurs aventures sentimentales se soient accompagnées de circonstances singulières telles que nul n'ait pu en ignorer, pour qu'il en fasse mention.

On sait que lui-même s'était marié de bonne heure, moins pour avoir une épouse qu'un beau-père qui pût lui apporter, à la place de son père, mort de vieillesse, tout l'appui qu'un jeune homme tel que lui était en droit d'espérer de sa famille. D'où un mariage de raison, mais qui fut finalement une réussite totale. Toute sa vie, en effet, Saint-Simon la passa en parfaite intelligence et complète loyauté avec sa femme. Celle-ci, comment était-elle ? Il la décrit ainsi : « Blonde avec un teint et une taille parfaits, un visage fort aimable, l'air extrêmement noble et modeste et je ne sais quoi de majestueux par un air de vertu et de douceur naturelle. »

Plus grande que lui (ce qui n'était pas difficile, car il était de taille médiocre), il l'appelait familièrement « ma grande biche ».

Elle lui donna trois enfants, mais hélas ! la fille était laide et un peu demeurée, et les deux fils, peu intelligents, avaient en outre les jambes si courtes qu'on les avait surnommés « les deux bassets ». Néanmoins, cette entente conjugale ne connut pas d'éclipse. Elle dura 48 ans. La duchesse mourut la première, il en fut inconsolable, et quand il s'éteignit, douze ans plus tard, son cercueil, conformément à la demande qu'il en avait faite dans son testament, fut rivé à celui de sa femme. Demande qui semble déjà teintée (nous sommes en 1755) de quelque romantisme.

Ce fut précisément parce qu'à Versailles, où rien n'échappait à la curiosité des courtisans, il était admis que les S.S. formaient un ménage extrêmement uni, que le futur mémorialiste eut de nombreuses amitiés féminines, dont toute équivoque était bannie, et grâce auxquelles il fut tenu au courant de beaucoup de choses. Ce qui incitait les dames de la Cour à lui accorder leur confiance, c'est qu'il avait, comme il dit, « le langage des femmes » et qu'il passait pour aussi discret qu'inoffensif. Il nous a laissé les portraits d'un grand nombre d'entre elles, certaines étant loin d'être des beautés. Je n'en donnerai que deux exemples :

Madame de Castries : « C'était un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, ni derrière, ni gorge, ni menton, fort laide, et avec cela une physionomie qui éclatait d'esprit et qui tenait encore plus ».

La Maréchale de Luxembourg : « Elle ressemblait d'air, de visage et de maintien à ces grosses vilaines harenguères qui sont dans un tonneau avec leurs chaufferettes sous elles ».

Mais il va de soi qu'il y avait aussi à la Cour du Grand Roi de fort jolies femmes. S.S. dont on a dit qu'il ne savait pas admirer, leur rend volontiers hommage, et cela en un style qui rappelle les contes de Perrault.

De l'une il dit : « Elle était jolie comme le jour et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps ».

De l'autre : « C'était la plus jolie bossue qu'on pût voir. »

D'une troisième : « Elle était belle comme les plus beaux jours, brune avec ces grands traits qu'on fait aux sultanes ».

De la Duchesse de Bourgogne : « Le plus beau teint, les yeux les plus beaux du monde, une marche de déesse sur les nuées ».

Ce ne sont certes pas là les compliments d'un indifférent ou d'un aveugle, encore qu'il les assortisse parfois d'un reproche de légèreté.

A son amie la *Duchesse de Lorges,* « qui était la plus folle de tous plaisirs », il déclarait « que pour rien il n'eût voulu être son mari ». Et on compte une dizaine de femmes dont il dit « qu'elles n'ont jamais eu plus de 18 ans ».

Cependant, plus encore que la beauté, ce que S.S. apprécie chez ses contemporaines c'est l'esprit. Pour elles il a alors plus que de l'admiration, il a de la déférence. Telles sont par exemple :

Madame de Sévigné : « qui donnait par sa conversation de l'esprit à qui n'en avait pas ».

La Princesse des Ursins : « la personne du monde qui avait le plus de finesse dans l'esprit sans que cela parût jamais ».

La Duchesse d'Orléans, fille du Roi et de Mme de Montespan : « qui savait rester princesse jusque sur sa chaise percée ».

La célèbre courtisane, Ninon de Lenclos : « qui avait tant d'esprit qu'elle conserva tous ses amis et les tint unis entre eux ».

Madame de Maintenon même, avec qui il ne sympathisait guère, mais à laquelle il reconnaissait loyalement beaucoup d'esprit, secret de son extraordinaire réussite.

Avec celles-là il se montre indulgent et même élogieux. Il n'en est pas de même à l'égard des femmes de la Cour qu'il soupçonnait d'avoir pris part à quelque cabale contre lui, ou contre la duchesse de S.S. Leurs portraits évoquent alors des personnages de Molière.

Parmi ces médisantes nous trouvons notamment :

Madame de Montchevreuil qui était « une grande créature maigre, jaune, qui riait niais et montrait de longues vilaines dents ».

Et *Madame de Maulevrier,* qui « sous un extérieur de vierge, était méchante au dernier point ».

Mais fallait-il que *Mademoiselle de Beaufremont* se fût fait remarquer, à cet égard, pour mériter l'appréciation suivan-

te : « l'enfer n'est pas plus méchant ni plus noir que cette créature ».

Saint-Simon n'observe pas seulement les physionomies et les silhouettes, il note aussi les toilettes et les coiffures. S'il se moque de celles qui, se conformant à la mode, portaient leurs cheveux si haut qu'elles « mettaient, dit-il, leur visage au milieu de leur corps », il ne désapprouve pas leur coquetterie : « La Princesse de Soubise a passé, dit-il, sa vie dans le régime le plus austère pour conserver l'éclat et la fraîcheur de son teint : du veau et des poulardes rôtis ou bouillis, des salades, des fruits, quelques laitages, furent sa nourriture constante ».

Cependant, devenu le conseiller du Duc de Bourgogne, il le met en garde contre leurs intrigues, leurs visites : « Se garder de perdre beaucoup de temps en audience, surtout des femmes qui en demandent souvent pour fort peu de chose, qui dégénèrent en conversations et plaisanteries, qui ont souvent un but dont on ne s'aperçoit pas et qui tirent vanité de leur longueur et si, elles le peuvent, de leur fréquence ».

A-t-il lui-même à recevoir une solliciteuse, voici comme il la dépeint : *Madame de Plénœuf* « vint chez moi bien parée, bien polie, bien élogieuse, bien éloquente et bien pleine de son affaire ».

Etre bien parée, c'était à vrai dire une obligation permanente pour les Dames de la Cour, une de leurs servitudes. Souvent même, il leur fallait dès le matin être « en grand habit » ou, comme dit S.S., « sous les armes ». La moindre négligence dans leur accoutrement déplaisait au Roi, et un jour la Duchesse de Bourgogne elle-même se fit rappeler à l'ordre parce qu'elle portait le deuil de façon trop stricte.

A Versailles, ce que nous appelons le confort était quasi-inexistant. C'est ainsi que seules les Duchesses et les princesses du sang avaient droit à un siège, le fameux « tabouret » : les autres devaient s'asseoir par terre sur un coussin carré qu'on appelait « carreau », gymnastique plutôt fatigante pour celles qui n'étaient plus très jeunes. Et cela avec le sourire.

Que dire des voyages, lors des déplacements de la Cour ? S.S. raconte, non sans quelque compassion, les épreuves que représentait par exemple le long trajet de Versailles à Fontainebleau pour celles surtout qui avaient le privilège d'être dans le carrosse royal. Elles n'en pouvaient descendre alors sous aucun prétexte jusqu'à l'arrivée, et tout le long du chemin le Roi prenait plaisir à leur faire avaler toutes sortes de nourritures : « Il fallait manger, et manger à crever, sinon on faisait la

mignonne, on voulait faire la délicate, être du bel air. Se trouver mal était démériter à n'y plus revenir »...

Tyrannie du bon plaisir, tyrannie de l'étiquette, tyrannie enfin de la malignité, si ordinaire à la Cour. De cette dernière l'anecdote que voici, et avec laquelle j'en aurai terminé sur ce chapitre, donne un savoureux exemple :

« Le Duc de Lesdiguières mourut à Paris, à 85 ans, sans enfant. C'était un courtisan imbécile. Sa femme eut la sottise de le pleurer. On se moqua bien d'elle, « Que voulez-vous ? dit-elle, je le respectais comme un père et je l'aimais comme un fils ». On s'en moqua encore plus : elle n'osa plus pleurer »...

⁂

Par ce qui précède, je crois avoir montré que S.S. a fait une place équitable à ses contemporaines dans cette gigantesque fresque de la comédie humaine que sont ses Mémoires : fresque dont on peut évaluer les dimensions en se rappelant que plus de sept mille personnages y figurent. Cette multitude de gens, S.S. les a rencontrés, ou a entendu parler d'eux, entre l'âge de 19 ans où il commença, en observant et en notant tout ce qui lui paraissait digne d'intérêt, sa carrière d'historien, et celui de 50 ans où, s'étant retiré dans ses terres de la Ferté, il se consacra à la rédaction de ses Mémoires, à partir des notes qu'il avait amassées pendant ces trente années.

De son vivant, on le sait, S.S. ne fit lire à personne, même pas à sa femme, cet ouvrage de toute sa vie. Bien plus, il spécifia dans son testament qu'il ne serait publié que dans deux ou trois générations.

Volonté qui fut largement respectée, puisque l'édition complète des Mémoires ne parut que 80 ans après sa mort !

En somme, S.S. a parcouru les années de sa vie active un peu, comme nous, nous voyageons en Grèce, en Russie ou en Norvège, afin de rapporter des impressions, des souvenirs et des films dont nous ferons bénéficier nos amis. Avec toutefois cette différence capitale que S.S. savait d'avance qu'il ne serait pas là pour jouir de la surprise et du plaisir éprouvés par ses lecteurs, et que même pour les premiers d'entre eux sa voix serait déjà une voix de l'au-delà. Avoir entrepris à 19 ans des Mémoires d'outre-tombe, en vérité, quelle prodigieuse aventure !

C'est cet orgueilleux détachement, cette abnégation inouïe

de la part d'un homme qui pourtant possédait à un si haut degré le souci de paraître, qui achèvent de donner à l'œuvre de S.S. un caractère surhumain.

Œuvre qui non seulement s'élève au niveau de celle des plus grand historiens de l'Antiquité, tels qu'Hérodote et Tacite, mais qui constitue une des études les plus complètes qui aient jamais été faites sur l'homme, sa nature éternelle et sa destinée ; étude dont la conclusion se résume en une phrase mémorable, à savoir que « *nul des heureux de ce monde ne l'a été, et que la félicité ni même la tranquillité ne peuvent se trouver ici-bas* ».

Et l'on peut conclure en disant que tel un génial témoin du drame de la condition humaine, tel un greffier du Jugement Dernier, S.S. est en dehors et au-dessus du siècle qu'il a fait revivre pour nous. En vérité, il domine les lois du temps.

***

Cela m'autorisait-il à lui consacrer un peu du vôtre ? Je veux l'espérer. Et tout cas, je vous remercie de votre attention méritoire, car je sais ce que mon discours a eu de trop énumératif et de mal cousu.

Avec S.S. je pourrais dire : « Je ne fus jamais un sujet académique », et je ne le suis pas devenu en devenant académicien.

Ce qui me vaudra peut-être votre indulgence, c'est qu'en rassemblant, comme je l'ai fait dans ces propos, des éléments fort dispersés, je me suis montré fidèle à la devise de l'Académie du Var : « *Sparsa Colligo* ».

REPONSE DU PROFESSEUR TALADOIRE

Monsieur,

On se trompe souvent, en France, sur la destination de nos Académies, à commencer par celle du Quai Conti. La nouvelle Assemblée formée par Richelieu avait, pour fixer son nom, hésité entre quelques autres : Académie des Beaux Esprits, Académie de l'Eloquence, Académie Eminente, hésitation que justifient assez les Lettres patentes, signées du Roi, et qui disaient ceci : « Notre très-cher et très-aimé Cousin, le Cardinal Duc de Richelieu, nous a représenté qu'une des plus glorieuses marques de la félicité d'un Etat était que les Sciences et les Arts y fleurissent, et que les Lettres y fûssent en

honneur aussi bien que les Armes, puisqu'elles sont un des principaux instruments de la Vertu... » Ce qui paraît signifier que l'Institution devait s'ouvrir toute grande à quiconque aurait dignement et utilement contribué à l'influence de notre génie national. De fait, nous y avons vu siéger, depuis son origine, parmi les érudits et les écrivains — qui ne comptent pas toujours, soit dit en passant, parmi les meilleurs de leur siècle — des amiraux, des maréchaux, des diplomates, des personnages politiques, des capitaines d'industrie, voire, en dernier lieu, un cinéaste. Tous, peu ou prou, quoi qu'on en puisse dire, ont suffisamment mérité du Pays.

Les Académies Provinciales ont suivi, sur ce point, la doctrine majeure, en « bonnes cousines éloignées », comme les appelle André Bouyala d'Arnaud, et c'est pourquoi, Monsieur, dans une région de France dont l'histoire et l'existence concordent étroitement avec celles de la Marine, une place — disons noblement : un fauteuil — était d'avance, préparée pour vous accueillir.

Tout dans vos jours et vos travaux vous recommande à la considération de notre Assemblée, à commencer par votre carrière. Mais, touchant ce premier point de mon discours, j'éprouve, je l'avoue, quelques scrupules : encore que, lycéen de cette ville « de voiles, de rameurs, de flammes et de mâts », j'aie été attiré, un moment, par cette voie neptunienne, qu'ont parcourue avec succès nombre de mes camarades, et déjà, pour quelques-uns, « usque ad astra » ; encore que cette vieille tentation se meuve quelquefois en moi comme un regret, et que j'aie, faute de mieux, tenu jadis à endoctriner en Belles-Lettres deux ou trois classes de « Flotte », je ne puis, en la matière, que confesser mon impuissance. *Non sum dignus !...*

C'est pourquoi, la simple description valant, du reste, en bien des cas, mieux que la louange, je me bornerai à dire que, depuis le jour où vous êtes entré à l'Ecole Navale, jusqu'à cette année 1961, où Vice-Amiral d'Escadre, vous commandez, en qualité de Préfet Maritime, à la Troisième Région, vous avez brillamment représenté nos Armes sur treize navires — les Dieux aiment le nombre impair — et dans maintes fonctions à terre, Commandements, Etats-Majors, Bases, Directions ou Services — un riche « curriculum » que rehaussent trois citations et des décorations qui sont autant de témoignages : Grand-Officier de la Légion d'Honneur, vous portez en outre la Croix de Guerre 1939-1945, celle des T.O.E., la médaille de la Résistance avec rosette, la Médaille Commémorative des Services Volontaires de la France Libre, la Médaille Coloniale d'Extrême-Orient, vous êtes Officier du Mérite Maritime, et

je ne compte pas dans ce palmarès les Ordres étrangers, qui ont honoré vos mérites.

Ici je laisse la parole à Pindare : « Quand on s'adonne, dit-il, de toute son âme aux nobles ambi.ions, qu'on ne ménage ni ses dépenses ni sa peine, il faut qu'à ceux qui ont atteint le but, notre hommage soit apporté d'un cœur sincère ». C'est en premier lieu, cet hommage, et d'un tel cœur, que je voulais, Monsieur, vous présenter.

***

Mais je sais aussi, un peu par confidence — et je m'excuse, s'il le faut, d'être indiscret —, depuis le jour où nous nous sommes retrouvés dans ce Toulon où nous avions jadis noué, sous le signe de Thalie, un agréable commerce, que vous êtes Commandeur de l'Instruction publique. De cet Ordre je ne suis qu'Officier, et c'est sans aucune ironie normalienne que je m'incline devant le grade, car, si l'universitaire est soumis, comme il se doit, aux strictes règles de la hiérarchie, rien ne désigne, a-priori, le marin à une distinction qu'il ne peut devoir qu'à des mérites étrangers à sa fonction. Ce titre vous désigne, en effet, comme héritier d'une lignée qui a fait ses preuves dans nos Lettres. Les gens de mer dans notre Pays sont volontiers gens de pensée et de plume. Je m'en voudrais d'évoquer certains noms particulièrement célèbres, que chacun ici connaît si bien, mais je songe à nombre d'autres qui ne sont point sans lustre, et qui leur font une belle suite, depuis Gnaeus Julius Agricola, natif de Fréjus, amateur de spéculations philosophiques, qui fut chef d'escadre sous Domitien, jusqu'à votre prédécesseur parmi nous, l'Amiral Pierre Barjot dont vous venez de saluer la mémoire, un hommage auquel je veux associer celles des Capitaines de Vaisseau Tomazi et Husson, celle du Commissaire Général Fayal, récemment disparus, et qui partagèrent nos travaux.

Pour le présent, il vous plaira certainement de remarquer que quelques-uns, comme vous officiers de mer, à commencer par notre Président, vous attendent à la coupée.

***

On s'est souvent demandé parmi les savants et les critiques quelle part devait revenir, dans la formation de notre culture occidentale, respectivement aux grecs et aux latins. S'il est vrai que les derniers ont utilement contribué « à faire des-

cendre la connaissance du ciel sur la terre », étant plus portés, de nature, à l'observation des réalités concrètes et à l'action pratique qu'à la spéculation pure ou à l'imagination des mythes ; mieux faits pour adapter que pour créer, avant tout attentifs à observer les aspects de la condition humaine et de la nécessité sociale, c'est aux grecs que revient indéniablement la primauté dans la quête et l'invention des valeurs essentielles de la pensée. Mais s'ils ont étendu si haut et si loin ces rêveries prestigieuses que sont la poésie, la philosophie, la mythologie ou le théâtre, n'est-ce point, dans une large mesure, parce qu'ils étaient un peuple de marins, les habitants d'un pays où la mer partout murmure son « invitation au voyage », d'une terre qui est, tout ensemble, comme la proue de l'Europe et le lieu de rencontre de trois continents ? Beau foyer de tentations, surtout à une époque encore pénétrée de surnaturel et de magie, où la crédulité n'a d'égale que l'impatience devant les secrets d'un monde mal connu, et dont l'imagination brûle de repousser les frontières.

Je notais, il y a peu de temps, que l'*Odyssée* nous décrit, à coup sûr, entre autres choses : « une croisière périlleuse à la recherche des détroits et des portes, telles qu'en avaient connues déjà la Phénicie et l'Egypte, et que Bérard compare avec bonheur aux expéditions menées, durant le XVIII[e] siècle, par les marins français et britanniques » ; mais il n'en est pas moins vrai qu'Ulysse, ce vagabond émerveillé que hantent le vertige des espaces marins et l'attirance des plages lointaines, prolonge à plaisir son retour, malgré ses terreurs perpétuelles et au risque de sa vie, pour se « recréer » dans ses aventures, vraies ou imaginaires, et façonner avec elles, à la mesure de ses rêves, un univers supplémentaire, plus vrai, tout compte fait, que celui où tentent de l'enfermer depuis des siècles les commentateurs et les archéologues.

Car l'Aventure est une, qu'elle soit simple désir d'évasion, besoin d'insolite, soif de conquête ou volonté de savoir. Et c'est pourquoi sans doute les marins, héritiers de ceux qui, les premiers, ont adapté, comme disait Tibulle, « le rostre guerrier aux bateaux incertains », s'évadent volontiers, leur vocation aidant, dans les fantaisies ou les méditations de l'esprit.

***

Un amiral du siècle dernier, nommé Wuillaumez, disait que « la Marine est une science, un art sublime... qui ne s'est enrichi et ne s'enrichira jamais qu'avec le secours de l'expérience et des observations d'hommes doués d'un bon jugement ».

Le bon jugement est, certes, pour partie, chose innée, mais il se polit et se façonne aussi par l'expérience, comme toutes les fonctions de l'âme. Ce n'est point, j'en suis sûr, par simple caprice de lettré que vous avez choisi Montaigne pour objet de votre premier livre. Car vous avez publié, en 1957, au Club du Livre du Mois, dans la collection dite : « Le Rayon des Connaisseurs », une présentation des *Essais,* fruit d'une lecture à la fois attentive et savante, que précède une introduction dans laquelle vous définissez votre projet. Il ne s'agit point d'une Anthologie, au sens banal du terme, comme il en existe plusieurs, notamment celle de Gide, parue en 1939, et qui ne sont, en fait, que des « morceaux choisis » de type didactique, voire scolaire, souvent « aggravés, écrivez-vous, par l'irritant et indiscret artifice du commentaire et de la paraphrase ».

Ennemi dans l'âme de ces dépeçages littéraires, qui évoquent le meurtre sordide d'une Beauté découpée en quartiers, je souscris sans réserve à votre jugement. « Il était grand temps, ajoutez-vous, de mettre à la disposition du public une anthologie des *Essais,* dont la lecture fût à la fois attrayante et aisée, et qui répondît ainsi au vœu de leur auteur, lequel aimait beaucoup mieux, disait-il, « ne pas être lu que de l'être en dormant ou en fuyant ».

Votre entreprise n'était pas simple. Montaigne est un auteur entre tous difficile, j'ai eu le loisir de m'en apercevoir, il y a quelque trente ans, quand il figura au programme de mon concours d'agrégation ! Il me valut, du reste, une bonne note, mais pimentée d'un reproche : celui d'avoir composé sur lui moins une dissertation qu'un article pour la N.R.F. C'est assez dire à quel point je l'avais savouré.

Son livre dont il est lui-même la matière, « résultat, dit-il, de cette longue attention que j'emploie à me considérer », traduit en même temps l'affirmation progressive, presque jour par jour, d'une personnalité à la conquête d'elle-même, et la recherche patiente d'un art de vivre, d'une sagesse au sein de laquelle elle pourrait trouver son équilibre. De prime abord, cette aventure intérieure, vécue pour elle-même, et, à son départ au moins, sans intention littéraire bien nette, semble se dérouler comme « à la débandade », au gré des humeurs fondamentales de l'homme, de ses goûts, de ses tendances plus ou moins conformistes, de ses états passagers, de ses lectures, des scrupules qu'il éprouve vis-à-vis de lui-même, sans que se perde jamais « sous le flux du caquet » et les débordements d'un moi exubérant, la volonté foncière d'être *enfin* Montaigne, c'est-à-dire une personne pleinement consciente de soi, au

terme d'un inventaire lucide, relevant tout autant de l'esthétique que de la morale — lesquelles ne sont pas toujours, il s'en faut, termes d'antinomie — et, pour conclure, au plein sens du mot, aristocratique. Une telle investigation, indifférente à la méthode, s'accorde à merveille avec un langage naturel et avec le mépris, un peu affecté, d'une forme où se rencontrent pêle-mêle, selon la loi même du livre, images, traits, sentences, observations saisies dans le vif, citations, proverbes et anecdotes.

L'ouvrage ainsi conçu et rédigé n'est guère propre à une lecture cursive, et je connais de bons esprits qui ont renoncé à l'achever, faute de patience plus encore que de science.

C'est ici que vous avez « porté pierre » pour une approche plus facile des *Essais*. Mais n'est-il pas préférable que je vous laisse la parole pour expliquer votre méthode ? « Tout d'abord, écrivez-vous, je ne me suis pas borné à glaner dans les inégales richesses des *Essais* les seuls passages que je pouvais considérer comme les plus représentatifs des idées de Montaigne, mais j'ai fait aussi un large emprunt aux confidences, aux traits de mœurs et aux anecdotes... Ces extraits, ces fragments disparates, je les répartis ensuite selon leur objet entre divers chapitres au sein desquels je m'appliquai — et ce fut ma véritable innovation — à les « regrouper » en tenant compte des affinités de coordination existant entre eux... Autrement dit, les fleurs que j'avais choisies, j'ai voulu les assortir pour en former des bouquets harmonieux, qui, juxtaposés, parviennent à donner une image assez fidèle du jardin tout entier. C'est ainsi que j'ai construit pour une trentaine de sujets particulièrement chers au philosophe et au moraliste qu'est tour à tour Montaigne, les *sommes cohérentes* des réflexions et des opinions qu'il avait formulées sur chacun d'eux ».

Pour tout dire, au lieu d'abréger, vous avez recomposé en clairs chapitres les éléments essentiels d'un ouvrage qui n'est, de l'aveu même de son auteur, « qu'une marqueterie mal faite », et, vous contentant des corrections indispensables à la bonne compréhension du texte par un lecteur de notre temps, sans recours aux notes qui grèvent plus qu'elles n'éclairent, le plus souvent, les éditions « savantes » ; vous bornant à indiquer en marge de chaque phrase de quel chapitre des *Essais* elle a été extraite, vous avez montré, en somme, qu'une intelligente lecture vaut mieux, sur le plan de la critique, qu'un abondant commentaire. « Quand les Grecs de l'Antiquité voulaient accuser quelqu'un d'extrême insuffisance, ils disaient, en commun proverbe, qu'il ne savait ni lire ni nager ». En forçant le

sens du premier terme, la leçon est à retenir en un temps où si peu de gens savent lire, et où l'excès de l'érudition finit par tuer l'esprit des textes. De ce souci, le professeur que je suis vous rend grâces. Et je ne suis pas le seul dans notre Corps à avoir apprécié la nouveauté de votre ouvrage.

J'ajoute que, si je me suis plu à vous citer, c'est que j'ai été également sensible à l'exactitude et à l'élégance avec lesquelles vous maniez ce « beau parler de France », si malmené, pour parler comme Henri Estienne, par les coquins et les « bélîtres » qui déshonorent nos Lettres, et dont certains, hélas, se parent chaque année de récompenses flatteuses.

Un de nos amis communs, Raoul Audibert, me disait un jour qu'il souhaitait voir figurer au gouvernement de notre République, à côté du Ministre de la Défense Nationale, un Secrétaire d'Etat à la Défense de la Langue. Boutade, si l'on veut, mais pleine de sens pour qui songe que, la langue menacée, c'est toute notre pensée qui risque d'être atteinte, toute notre culture, et peut-être notre conscience nationale.

« La Nation, disait le poète roumain Eminesco, est le composé d'un peuple de même sang, qui parle la même langue... le peuple est le corps de la Nation... la langue en est l'âme ». En effet, il n'y a pas de lien plus serré pour un groupe, ni de signe de reconnaissance plus naturel que ce mode de pensée et d'expression communes, symbole d'une génèse unanime, plus contraignant que les exigences de la géographie ou de l'histoire. Or on peut craindre qu'à force de ne point veiller suffisamment à maintenir l'intégrité de notre langue, nous ne soyons entraînés, sans le savoir, à faire le chemin inverse de cette marche glorieuse, qui a conduit, au siècle dernier, vers les années 1830-1848, tant de nationalités européennes à prendre conscience d'elles-mêmes. Je n'ai fait, ce disant, que reprendre quelques phrases d'un article paru, en 1957, dans notre Bulletin. Que mes confrères m'en excusent, mais en l'occurrence, *bis repetita juvant*. Aussi bien, me trouvant préposé par vocation et par métier au maintien du sain langage, sais-je, en cette matière, ce que parler veut dire. Soyez donc remercié, une fois encore, pour l'attention que vous apportez à la qualité du discours.

***

L'examen des *Essais* requérait avant tout la passion de l'esprit ; du temps aussi, et des heures de silence. Peut-être une expérience accrue du Commandement et du Siècle est-elle à

l'origine de cette étude sur Saint-Simon, dont je me permets d'annoncer aujourd'hui la parution prochaine. C'est encore un esprit aristocratique que vous allez présenter, et de cette hauteur — j'entends : celle qui a pour seule fin de nous arracher au médiocre — dont nous avons plus que jamais besoin en ces temps d'universelle vulgarité.

Ainsi représentez-vous à nos yeux, au double sens du terme, un membre d'élection, et il serait vain de vous dire, Monsieur et cher Confrère, combien j'apprécie l'honneur d'avoir été choisi pour vous accueillir dans cette Compagnie.

SEANCE SOLENNELLE DU 19 DECEMBRE 1961

DISCOURS DE RECEPTION DE MONSIEUR LE

Docteur Paul ROSSI

Monsieur le Président,

En 1927, lors de sa réception à l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux, le Professeur Pierre Mauriac s'est exprimé en ces termes : « Il est toujours plaisant, dans une conférence, dans un discours prononcé devant une Académie, d'entendre un orateur se confondre en paroles d'humilité et étaler en public sa surprise d'occuper une place qu'il a conquise de haute lutte. Candidat, il possède tous les titres convenables ; son élection assurée, il ne peut supporter plus longtemps son indignité. »

Avec la poétesse, Marie-Noël, j'avoue :

« Ce que j'ai dit, j'ai peur de l'avoir dit. »

En effet, situation cornelienne est la mienne. D'une part, ressembler à ce récipiendaire et braver l'opinion de Pascal : « Les discours d'humilité sont matières d'orgueil » ; d'autre part, ne pas frapper ma coulpe et être taxé d'orgueil par le même Pascal énonçant : « Mais, c'est être superbe de ne vouloir se soumettre aux formalités. » Alors ? Alors, devant les assertions aussi concordantes qu'....univoques de notre Grand Philosophe, j'ai choisi la liberté. Peut-être, parce qu'il est trop tard pour que :

La petite maison, alors toute effrayée,
Ne ferme vivement la porte entrebâillée.

ou selon l'expression sportive, plus prosaïque et si courante, vous ne me laissiez sur la touche. Le dilemme, qui agite ma conscience, n'empêche pas, Monsieur le Président, ma déférence de jaillir. Votre délicate attention de m'accueillir dans votre Compagnie a tant de prix que je ne puis m'exprimer. Tout au moins, puis-je vous assurer de ma reconnaissance pour cette faveur, cette marque d'estime et pour la succession

d'aménités, d'amabilités que vous avez eues à mon endroit. Ne m'avez-vous pas attribué le fauteuil dont le numéro correspond à celui du Bataillon de Chasseurs Alpins, le 46e, auquel j'ai eu l'honneur d'appartenir pendant deux ans et demi ? N'avez-vous pas fait élire le fervent des civilisations mexicaines, le premier jour de l'année aztèque, dans le mois d'Atlacahualco et sous le signe Cipactli ? Signes les plus fastes de tous et qui, d'après les livres sacrés, me conduiront, inéluctablement, à la richesse et au Sénat. Aurais-je jamais imaginé que m'écherraient de tels privilèges ! Le Pactole et le Sénat !...

Quelle force, mes chers Collègues, m'a poussé à solliciter vos suffrages, après avoir refusé, par deux fois le strapontin ou le fauteuil, offert par une autre Académie ?

Sans doute, l'irrésistible séduction de cette Provence dont, comme dirait Chantecler, « La terre chante en moi comme dans une conque ».

Sans doute, la certitude de trouver, auprès de vous, ce que vous m'avez laissé pressentir depuis mon retour à Toulon, une atmosphère sereine, laborieuse et instructive, atmosphère qui m'était indispensable, puisque :

Au déclin de nos jours, on dit que notre tête
Doit trouver le repos, sous un ciel sans tempête.

Sans doute aussi, l'exemple paternel,

Où le Père a passé passera bien l'enfant ?

Mon père fut élu au début du siècle et siégea parmi vos aînés.

Mais, fut déterminante l'insistance, si persuasive et si cordiale, de mes Parrains, chacun symbolisant, on ne peut mieux, une de mes tendances intellectuelles, la Science et les Lettres.

Chacun pratiquant, avec une délicatesse exquise, l'amitié.

« Cette musique à deux voix de si douce harmonie. »

Un scientifique, animé de la même passion que moi pour la recherche et, à qui incombe la responsabilité première de mon acceptation, notre Secrétaire Général, M. Rougetet ; l'autre, un délicieux Poète, Prix Maurice-Rollinat, qui a fait connaître, au public toulonnais, la Poétesse Marie-Noël, le R.P. Béranger. A tous deux, ma gratitude.

Monsieur le Secrétaire Général, à mes remerciements

pour l'amitié dont vous m'honorez en me tenant sur les fonts baptismaux de cette Académie, s'ajoute une prière. Le 15 Décembre 1957, je terminai le discours, prononcé à l'occasion de mes jubilés, scientifique et professionnel, par ces phrases : « Et voiçi la fin du film qui vous a projeté quelques scènes de ma vie. Le rideau va tomber lentement. Dès cet instant, commence pour moi une existence nouvelle. Rossi, le Vétérinaire n'est plus. » Cette promesse, je l'ai tenue. Depuis cette heure jubilaire, la plus émouvante que puisse vivre un homme, je n'ai pas ouvert une seule revue, une seule publication médicale, ni lu une ligne de la presse scientifique. Oui, j'ai eu ce « courage têtu ».

Ne soulevez pas le rideau qui couvre un passé définitivement révolu. Votre silence créera un préjugé favorable à votre récipiendaire. Pascal, que je n'ai jamais fini de citer, est formel.

«Voulez-vous que l'on croie du bien de quelqu'un, n'en dites-pas. »

Une dette sacrée. Celle d'adresser, comme dans toutes les circonstances solennelles, la plus pieuse pensée à la mémoire de mes admirables parents. S'il y a quelque chose de bon en moi, c'est à eux que je le dois.

Mesdames et Messieurs, n'eût-il pas été préférable pour vous, pour mon auditoire, que se renouvelât, en ce moment, l'embarras de Racan, le jour de sa réception à l'Académie Française, embarras que l'homme le plus distrait de son époque, a expliqué en trois phrases. « J'avais préparé un discours de plus de 6 feuillets pour vous remercier ; je l'ai laissé sur ma table et mon grand levrier blanc l'a mangé. Vous voudrez bien m'en excuser. » La réception de Racan était terminée. La mienne sera, hélas, plus longue. J'ai préparé plus de 6 feuillets et je n'ai pas de lévrier blanc.

Au cours de mes missions à l'étranger, je me suis penché sur l'histoire, l'art, la littérature, la vie du pays où je vivais momentanément. C'est ainsi que, dès mon premier voyage au Mexique, en 1931, j'ai été conquis par la civilisation aztèque, dont quelques aspects ont fait l'objet d'une conférence, l'année dernière, et de plusieurs communications à notre Académie. Aujourd'hui, je voudrais esquisser brièvement la vie de la femme mexicaine précolombienne.

Une question préalable. La femme aztèque, peut-elle se prévaloir de la même ascendance que ses sœurs de l'ancien continent ? En d'autres termes, peut-elle être considérée comme descendant d'Eve ?

Saint Augustin estimait, avec une logique d'apparence irréfutable, que, si des peuples vivaient de l'autre côté de la terre, ils ne pouvaient provenir d'Adam et d'Eve, devant l'impossibilité de traverser l'Océan. Les commentateurs de la Genèse, ne s'embarrassant ni de cet argument ni de ce que Moïse ne mentionnait que les Blancs et les Noirs et nullement les Jaunes ou les Peaux-Rouges, interprètent très largement le paragraphe « la Table des Nations » et étendent la filiation des trois fils de Noé à toutes les races, à tous les peuples, à toutes les nations.

Cette interprétation, catégorique et sans appel, a rappelé, au catholique pratiquant que je suis, une réflexion de la pieuse poétesse Marie Noël : « Que doit penser Dieu quand il lit un traité de théologie ? « Mais Dieu ne sait pas lire. »

La légende dorée mexicaine tranche heureusement la question. Elle nous apprend, d'une part, que les hommes, vivant ou ayant vécu sur le sol mexicain, ont tous pour ancêtres, les 6 Fils du Dieu Camatli et de son Epouse Ilancuye et, d'autre part, que du premier couple créé au commencement du Monde, ne naquit qu'un fils Piltzintecuhtli. Manquait donc la femme avec laquelle il aurait pu perpétuer l'espèce. Prenant des cheveux de Xochiquetzal, déesse des prairies en fleurs, les dieux lui façonnèrent une compagne. L'Indienne, n'étant pas née de la côte tirée du premier homme pendant son sommeil mais ayant été fabriquée avec des cheveux d'une déesse, n'a, Mesdames, en définitive, aucun lien de parenté avec vous.

Cette étrange origine capillaire n'a pas fait de la femme aztèque un être exagérément évaporé et frivole. Elle lui a conféré une intelligence vive et fine, beaucoup de beauté, une grâce et un charme captivants, dont la preuve nous est apportée par Dona Isabella, fille de Moctezuma, empereur de Mexico. Après sa conversion, elle épousa, successivement à quelques années d'intervalle, trois nobles Hidalgos, et ce, suivant le rite catholique. Le dernier en titre la voyait : « Aussi instruite dans la foi catholique que n'importe quelle femme en Castille, des plus gracieuses et des plus attrayantes dans son maintien. Elle a largement contribué à créer la tranquillité dans les pays conquis. » Peut-on être plus galant mari !...

La Mexicaine devait les qualités, si unanimement reconnues par les chroniqueurs, à la fois, à la bienveillance des Divinités auxquelles elle était vouée par les incantations rituelles de sa naissance et à une éducation remarquable.

A peine, la nouvelle-née était-elle apparue que l'accoucheuse, prêtre et matrone, entamait, en termes pompeux, une

interminable série de harangues, précisant que la vie n'a pas pour idéal les plaisirs, mais l'accomplissement des devoirs. « Ma maîtresse bien aimée, sois la bienvenue ; tu as beaucoup peiné à arriver. Tu as été envoyée, en ce lieu, par notre très bon Père Créateur, qui est partout. Tu es venue dans ce monde où tes parents vivent dans les difficultés et les fatigues, où l'on ne voit ni plaisir, ni contentement, puisque c'est un lieu de labeur, de tourments, de besoins. Nous ne savons pas quel sera ton sort. Nous ne savons pas si tu vivras longtemps avec nous. »

Après cette arrivée, pas très gaie, sur terre, la fillette, dûment avertie, entendait une deuxième allocution pendant la section du cordon ombilical et, quelques instants plus tard, une troisième, lors du premier bain, plus encourageante celle-ci. « Ma fille bien-aimée, que la déesse Chachiutlecue, mère et sœur de tous les Dieux, te fasse passer dans ce monde, sur ses bras et ses épaules ! »

Le pauvre poupon n'en avait pas fini avec les discours ! Deuxième acte de son existence : le baptême, précédé d'une consultation des présages et de l'établissement du signe divinatoire du jour de sa naissance. Si ce signe était bon, le baptême se déroulait le lendemain matin ; sinon, l'ingéniosité du spécialiste des Livres Sacrés se donnait libre cours. « L'enfant n'est pas né sous un bon signe ; mais, il y a, dans cette série, un signe raisonnable qui atténue et corrige l'influence du signe principal.» Le devin ne cherchait qu'à tranquiliser et non à leurrer la famille. Chacun savait pertinemment, et nous le verrons plus loin, que la correction d'un signe était illusoire. En Anahuac, impossible d'espérer en la bonhomie que nous prêtons aux Saints de notre calendrier. Saint Médard, s'inclinant devant l'intervention de Saint Barnabé, et arrêtant une pluie prévue pour quarante jours ; le Saint de glace, Mamert, acceptant qu'une température, abaissée par sa propre volonté, soit réchauffée par le désir d'un de ses collègues.

La cérémonie coïncidait avec l'attribution du prénom dérivant si possible des fleurs « Fleur verte », « Fleur de pluie », « Turquoise-Fleur de Péché », « Oiseau d'Or », mais ayant tout de même un sens astrologique indiquant, à celle qui le recevait, le destin qui lui était réservé. Ainsi, celui de « Malinalli », (Plante de pénitence), donné à une fillette née à une date déterminée, signifiait que le destin de la pauvre enfant était lié à la discorde, à la guerre et à la destruction de l'ordre.

Le baptême consistait en projections, sur la bouche, la poitrine, la tête et le corps, d'un peu d'eau puisée dans une

cuvette où flottaient des fuseaux, des bobines, du fil, etc., symboles des taches féminines. A chaque aspersion, un laïus.

Revenons à l'horoscope. Quand un être humain naît, son sort est automatiquement enrobé dans un ordre qui le domine et qui a été décidé par le Dieu suprême avant le commencement du Monde. Cette prédestination, que peuvent révéler des signes, notamment celui du jour de la naissance, ne se conjure pas. Toutes tentatives, dans ce sens, sont chimériques. Dieux et astres écrasent l'homme de toute leur puissance.

Heureuses et riches en toutes choses seront les filles naissant pendant les 13 premiers jours de Cipactli (Crocodile) ou sous le signe Mazatl (Cerf) ; ces dernières, en plus, épargneront tout chagrin à leurs parents. Quelle différence avec celles nées sous le 15e signe, Calli (Maison) ! Une avalanche de défauts s'abattra sur elles. Elles sont bonnes à rien, ni à filer ni à tisser, sottes, maladroites, vaniteuses, babillardes, mâcheuses de Tzictli (chewing-gum), cancanières, calomniatrices, vagabondes, paresseuses, dormeuses, ne sachant ni moudre le maïs ni cuire le pain.

Sous le signe de Ocelotl (Jaguar), le pire était à craindre. En particulier, les filles nobles avaient beaucoup de mérite à ne pas commettre l'adultère. C'est très probablement à sa naissance sous ce terrible signe, qu'incombe la responsabilité de la tragique aventure d'une princesse, fille de l'Empereur et épouse de Nezahualpilli, roi de Tezcoco. Son tempérament volcanique était insuffisamment calmé par les assiduités maritales, dont la périodicité, si le tour des 2.000 concubines était respecté, ne pouvait être que quinquennale. Un jeune homme, à son goût, passait-il devant ses yeux, un ordre secret l'amenait chez elle et le rayait des vivants à la fin de... l'entrevue.

Une statue en or commémorait chaque passade. Quelle ressemblance étrange entre Chachiunenetzin, c'était son nom, et Antinéa !... La reine du Hoggar avait, cependant, l'entière liberté de ses actes, tandis que Chachiunenetzin, mariée, était soumise à l'implacable loi nationale : adultère égale mort par lapidation.

Que pensait le mari de cette galerie d'art figuratif en extension continuelle ? Il admettait la réponse de son épouse, prétendant avoir choisi pour son oratoire quelques nouveaux Dieux. Crédulité naïve ? Inconscience ingénue ? Non. Tout Indien avait sa liste personnelle de divinités à laquelle il annexait, avec l'espoir d'en obtenir des grâces, tout Dieu ayant paru sourire à un ami. Chachiunenetzin, dont la vie, selon la métaphore mexicaine, « n'était pas chose que l'on saurait

mettre dans un coffre », ne put cacher ses débordements et, finalement, commit l'erreur, la faute impardonnable de ne pas supprimer trois jeunes seigneurs ayant partagé sa couche. Un des rescapés orna son cimatli, son manteau, d'un joyau précieux, cadeau du roi à sa femme et se promena ostensiblement dans le palais. Le bijou fut vite repéré par Nezahualpili, qui attendit le soir avant de se rendre chez la reine. Là, il découvrit dans le lit, un mannequin à la chevelure abondante cachant le visage. Chachiunenetzin n'était pas loin. Elle devisait gaiement dans une autre pièce avec ses trois complices. Arrestation générale.

L'instruction du crime fut rondement menée par la Cour suprême, qui, en telle occurrence, substituait son pouvoir à celui du souverain. Le supplice eut lieu sur une place publique. La « garotte » remplaça la lapidation.

Les indulgents envers la trilogie valet, dame et roi, ne manqueront pas d'accuser le mari d'avoir satisfait une odieuse vengeance et d'avoir fait preuve d'une cruauté déplacée. Grossière erreur.

Quels que fussent son amour et son chagrin, le roi n'avait pas le pouvoir de s'opposer à une décision de la Cour suprême. Aucun affront à un souverain ne pouvait être absous.

L'épitaphe de cette princesse, victime possible et probable des signes, mais victime certaine d'un dérèglement hormonal, empruntons-la à Baudelaire :

Bizarre déité, brune comme les nuits,
Au parfum, mélange de musc et de havane,
Sorcière au flanc d'ébène, enfants des noirs minuits,
Lassata, sed non satiata.

Revenons à la fillette, laissée sur les fonts baptismaux. Allaitement, sevrage, deuxième dentition, éducation reçue dans la famille, dans un collège laïque ou un établissement religieux. La voici synthétisée par le père Sahagun. « Enseignement d'amour, d'obéissance, de reconnaissance, de piété filiale, d'abnégation, de renonciation ; toutes ces vertus proclamées et propagées par le christianisme, furent trouvées vivantes dans l'âme aztèque. » Ajoutons l'horreur du vice, la modestie dans les actions, l'amour du travail, la déférence et la fidélité envers le futur mari. Voilà comment une mère concevait le « Tiens-toi droite », cauchemar de la jeunesse française. « Ne va pas trop vite ni trop lentement, attendu que la marche, quand elle est trop lente, a un air prétentieux ; quand elle est accélérée, elle est le signe de peu de calme et d'un

esprit inquiet. Quand tu marcheras donc, tu prendras une juste milieu entre la lenteur et l'allure trop pressée. » Notre Indienne n'était-elle pas Normande ?

Survenait l'âge de la « discrétion » (l'expression est de là-bas). Dans notre vieille Europe, la mère de famille expliquait que les enfants ne naissent ni dans les choux, ni dans les roses et ne sont pas apportés par les cigognes. En Anahuac, la mission revenait au père. Exemple du petit sermont de circonstance : « Nous vivons auprès de toi, nous, qui t'avons engendrée, qui t'avons fait venir au monde, car telle est la manière de procéder de la nature ; personne ne l'a inventée. C'est Notre Seigneur Dieu qui a voulu que la génération existe par le moyen de l'homme et de la femme, Tu as germé chez ta mère et tu es née d'elle. »

Cette « manière de procéder de la nature », difficile à détrôner malgré les espoirs du professeur Pedrucci et ses éprouvettes, fut pourtant remplacée par une autre, lors de la naissance d'un Dieu. Un Dieu, saurait-il voir le jour d'une façon aussi banale qu'un humain ? Donc, voici ce qui se passa pour la venue au monde du plus puissant, le dieu de la Guerre, Huizilopotchtli.

Coatlicue, mère de nombreux enfants, balayait quotidiennement, par piété, un temple de la sierra, près de Tula. Un matin, pendant cette pieuse pénitence, flotta dans les airs, à proximité de son visage et de ses mains, une petite boule de plumes multicolores. Coatlicue la prit, la plaça dans son corsage et continua à balayer. Avant de rentrer chez elle, elle chercha en vain la boule de plumes. Quelques semaines plus tard, elle s'aperçut qu'elle était enceinte. Elle avait été miraculeusement fécondée par l'âme d'un guerrier mort au combat. Les âmes des vaillants se réincarnent sous la forme d'un colibri. Malgré ses protestations véhémentes de n'avoir pas péché, ses enfants accusèrent Coatlicue de les couvrir de honte et décidèrent de la supprimer. Un des fils, en désaccord avec ses frères, avertit, du danger qu'il courrait l'enfant que Coatlicue portait dans son sein. Comment ? Mystère. Un jour, arrivèrent les tueurs. Ils allaient frapper, quand se produisit un prodige. Casqué de plumes, une rondache et une épée bleues à la main, naquit Huizilopochtli. De suite, il engagea le combat, mit en déroute et pourchassa les agresseurs qu'en dépit de leurs prières, il tua presque tous.

Comment se déroulait la journée féminine ? L'aube naissante laissait pénétrer dans les chambres une timide clarté. La Mère tirait du sommeil sa fille, peut-être en lui récitant, doucement et tendrement, à l'oreille un de ces deux poèmes :

Eveille-toi ; déjà, des lueurs incarnates se montrent.
Déjà, l'aurore se termine.
L'oiseau de flammes chante.
L'hirondelle de flammes crie ;
Déjà, voltigent les papillons de feu.

Eveille-toi ; déjà se lève l'aurore ; le Soleil va briller.
En grand nombre, des rouges-gorges boivent, déjà, le nec-
[tar des fleurs,

Là, où se dresse la Fleur.
Ecoute les Rouges-gorges nombreux,
Les Rouges-gorges qui, déjà, lancent leurs trilles.

Dès le réveil, toilette soignée, ablutions multiples.

Ces raffinements de propreté étaient peu compris des Espagnols.

Après les ablutions, les soins de beauté, devant un miroir d'obsidienne ou de pyrite. Les femmes, d'un teint, disons, un peu accentué, éclaircissaient leur visage au moyen d'un onguent à base d'une terre spéciale Par snobisme et par désir d'étaler une supériorité sur la Province et la Campagne, l'emploi des fards était relativement limité à Mexico où l'on préférait faire valoir ses charmes par la simple propreté. « Pour que ton mari ne se fatigue pas de toi, tu dois soigner ta toilette, te laver, blanchir ton linge ; mais, cela demande de la mesure et de la discrétion. Se farder et étendre des couleurs sur la figure pour s'embellir est le propre des mondaines et des charnelles. »

La femme pouvait alors se vêtir. Costume très simple. Une jupe, sorte de paréo enroulé autour du corps jusqu'au mollet et fixé à la taille par une ceinture brodée. Par dessus, une chemise sans manches. A ce vêtement de tous les jours, de couleur blanche, s'opposaient les ensembles arborés aux cérémonies, aux fêtes, aux réceptions, ensembles d'un luxe inoui, d'une variété infinie de couleurs et de motifs décoratifs. La coquette, anticipant notre mode 1900, superposait 3 à 4 jupes de longueur et de couleurs différentes et devait s'ingénier, comme nos mères ou nos grand'mères, à les faire froufrouter.

La finesse des tissus et l'éclat des teintes dépendaient du goût de chaque Indienne, qui, dans toutes les classes, tissait linge et tissus du ménage, traçait les dessins et nuait les tons.

Impression de missionnaires : « Les femmes se soignent avec coquetterie et sont très bien vêtues. Elles portent de belles jupes, de beaux corsages ; leurs jupes sont décorées, les unes avec des dessins représentant des cœurs, d'autres avec un mo-

tif semblable à un ventre d'oiseau, d'autres à des couvertures, d'autres avec des spirales ou des feuilles ; toutes ont des bordures, des franges et des ourlets brodés ».

Nos bons missionnaires étaient, donc, de fins connaisseurs. Admirons leur éclectisme, permettant de discuter avec la même aisance de la mode, de broderies, de dentelles ou de l'Evangile ! Une question vient, alors, à l'esprit. N'y aurait-il pas eu, oh certes pour les réprouver, un enseignement spécial sur les colifichets, les frou-frous et même les vertugadins dans les austères Séminaires castillans ?

Quelqu'élégantes qu'elles fussent, les Mexicaines n'arrivaient pas à la cheville de l'Empereur, qui, d'après une lettre d'Hernando Cortez, « revêtait chaque jour quatre costumes différents, toujours neufs et ne les mettait qu'une fois ».

Dans ce pays dominé par la religion, la journée ne pouvait, évidemment, se dérouler sans rendre grâces aux Dieux ou sans leur formuler quelque supplique. Etonna le Père Acosta, la foi religieuse des filles qui « servaient la Divinité avec au tant de rigueur et d'austérité que beaucoup d'entre nous dans le service du Dieu le plus grand ; ce qui est une grande offense et une honte ».

Peut-être, est-ce à la faveur de leur dévotion que deux Aztèques, l'une, sœur de Moctezuma, l'autre, sœur du Roi de Michoacan, eurent le privilège extraordinaire de recevoir, après leur mort et leurs funérailles, un message divin, de revenir à la vie au fond du caveau où leur corps avait été déposé, et, grâce à cette résurrection opportune, de venir transmettre les prophéties reçues. Ces prophéties, débarquement de guerriers ne ressemblant en rien aux Indiens, siège et anéantissement de la capitale, triomphe d'une religion nouvelle, se réalisèrent point par point.

Au fur et à mesure qu'elles grandissaient, les filles se perfectionnaient dans l'art de tisser, dans la cuisine, dans la cuisson des plats les plus divers et les plus savoureux. Elles excellaient à préparer le « Chocolatl », en liquide ou en mousse bien consistante, parfumée à la canelle ou à la vanille. La recette n'a guère varié depuis. Comment le Chocolatl, remplaçant à la table des Dieux de l'Olympe mexicain le nectar et l'ambroisie des Divinités grecques, est-il descendu sur Terre ?

Simplement, par la sollicitude du bon Quetzalcoatl, qui, après avoir déversé sur Tula tout ce qui représentait la richesse d'alors, or, argent, pierres précieuses, tissus d'art, mosaïques de plumes et surtout le Maïs supprimant les disettes, voulut

compléter son œuvre par le régal de la vue et du goût. Il accumula les fleurs, transformant chaque coin en un véritable Paradis terrestre, implanta des végétaux, utiles ou ornementaux, jusqu'alors inconnus des humains. Parmi ces végétaux, un arbuste aux fleurs ornées de 5 pétales rouges, le « Cacahualxochitl », dont les graines, grillées et ramollies, composaient la boisson sacrée, le « Chocolatl ».

Afin qu'ils jouissent pleinement des fleurs qu'il avait répandues à profusion, Quetzalcoatl en insuffla une véritable passion à ses fidèles adorateurs. Les femmes reçurent le don de les disposer, de les arranger avec un art subtil, avec un goût exquis, dans les Palais ou dans les humbles cases, dans les jardins ou les appartements, d'en garnir les bras de leurs amis venant leur rendre visite ou répondant à leurs invitations.

Ce don inné, si délicat, le perfectionnaient-elles dans des écoles spéciales ? Comme au Japon, l'arrangement des fleurs obéissait-il à des lois immuables ? Comme chez les Nippons, les bouquets, devaient-ils être méticuleusement disposés en 3 branches d'inégale longueur, symbole ésotérique des rapports de la Terre, de l'Homme et du Ciel ? Personne ne le sait et ne le saura. Mais, cet arrangement représentait certainement la forme la plus parfaite du raffinement esthétique de l'Anahuac.

Sans les fleurs, ne se conçoit pas la vie indienne, même celle de nos jours. Sans les fleurs, serait restée dans les limbes, la merveilleuse poésie nahua où, au regret d'avoir à quitter, un jour, l'enchantement qu'elles procurent aux yeux et à l'odorat, s'associe le regret d'avoir à quitter la Terre où pourtant tout est éphémère.

Ecoutons des poèmes du XV^e^ siècle :

En vain, tu saisis ton Tenoztli fleuri.
Tu jettes à poignée les fleurs.
Elles se flétrissent.
Nous aussi, nous chantons ici un chant nouveau.
Les fleurs nouvelles, aussi,
Sont dans nos mains.

Que nos amis se délectent de ces fleurs !
Que la tristesse de nos cœurs se dissipe !
Que personne ne se laisse dominer par la tristesse !
Que personne ne laisse sa pensée cesser sur cette Terre !

On ne revient pas deux fois sur cette Terre,
O Princes chichimèques !

Soyons heureux ! Emporte-t-on les fleurs au Pays des Morts ?
Elles ne nous sont que prêtées.
La vérité, c'est que nous partons.
Nous quittons les fleurs, les chants et la Terre.
La vérité, c'est que nous partons.
Si c'est seulement sur la Terre
Qu'il y a des fleurs et des chansons,
Qu'elles soient notre ornement !
Qu'elles soient notre richesse !
Réjouissons-nous avec elles !
Nous n'avions qu'un office sur cette Terre, O Amis !
Et il nous faut abandonner les chants,
Abandonner aussi les fleurs ! Hélas !

C'est pourquoi je te chante avec tristesse, O Toi, pour qui je vis.

Il faut abandonner les chants,
Abandonner aussi les fleurs !
Les fleurs s'élèvent, mûrissent, germent, ouvrent leur corolle !
De ton sein, O Poète, s'élève un chant fleuri
Que tu répands en pluie sur les autres.

Dix sept ans ! Le rêve au Prince charmant ! Main.es jeunes Aztèques devaient avoir sur leurs lèvres ce court poème du Roi, Nezahualcoyotl.

De belles fleurs énivrantes s'emparent de mon cœur.
Mon cœur s'ouvre au chant,
Comme les fleurs épanouissent leurs corolles au Soleil !

D'autres, devant leurs fenêtres, devaient révasser en contemplant les magnifiques paysages des volcans ou les arbres majestueux de Chapul.epec.

Là, dans la forêt de sapins vert foncé,
Tourne inlassablement, en cercles, l'Oiseau rouge de feu.

***

En Anahuac, comme en beaucoup d'autres régions, le mariage regardait surtout les parents, qui, toutefois, cherchaient, en général, à tenir compte du consentement des deux intéressés. Pas de murailles infranchissables entre les classes sociales. Le formalisme étant roi, que de complications, que de sollicitations, que de harangues, que de discours !...

La cérémonie nuptiale ? 3 actes. Une très brève consécration religieuse. Un prêtre attachait un pan du manteau de la fiancée à celui du jeune homme. Un interminable repas, au

cours duquel les mariés s'offraient mutuellement chaque bouchée. Une attente de 4 jours dans le jeûne et la prière, avant le « Enfin seuls ».

Le repas de noces était si onéreux que, pour s'en dispenser, des plébéiens négligeaient, parfois, l'autorisation familiale, enlevaient leur future et s'unissaient à elle en secret devant le prêtre. Cette entorse aux usages durait peu. Le gendre se décidait à une amende honorable et se rendait chez ses beaux-parents. « Je reconnais ma faute. Vous avez dû être bien étonnés de ne plus voir votre fille. Pardonnez-nous et donnez-nous votre consentement ». Que pouvaient faire les parents, sinon s'incliner ?

La polygamie était admise ; l'homme était libre d'adjoindre, à sa femme légitime ou principale, un nombre illimité de concubines. Illimité ? Possibilité valable pour un Souverain ou un haut Dignitaire, mais plus théorique que réelle pour le peuple.Anahuac n'échappait pas à la règle universelle. Subvenir aux besoins d'une femme est déjà un problème. Subvenir aux besoins de plusieurs !... Les guerres, fréquentes, décimaient les jeunes hommes et entraînaient une large supériorité numérique en faveur des femmes. La polygamie devenait presqu'un mal nécessaire ; sans elle, l'effet désastreux des combats aurait compromis l'avenir du pays.

La polygamie ne reflète pas le vrai visage du Mexique. C'était la femme légitime qui accomplissait le devoir d'honorer les Dieux pénates, en veillant à la propreté des oratoires, en assurant aux idoles domestiques la pratique régulière des adorations de tous les siens. « En elle, se résumaient et se conservaient, dans toute leur pureté et leur abnégation, les préceptes légaux, les sentiments de moralité ».

La femme représentait, avant tout, dans la famille, la continuité. Quelle respectueuse sollicitude de tous, quand une jeune mariée avouait son premier signe de grossesse ! La nouvelle donnait lieu, dans les deux familles, à des grandes marques de joie et à des réjouissances. La future maman était placée sous la protection des Déesses de la Génération et de la Santé.

Quel respect, aussi, lorsque les circonstances n'étaient pas favorables et lorsque la jeune mère mourait pendant ses couches ! Assimilée à un guerrier mort au combat, elle n'allait pas aux Enfers, mais au Palais du Soleil. La souffrance et la mort lui avaient valu l'apothéose. Le passage dans l'Au-delà lui était facilité par des incantations. Elle rendait le dernier soupir, en entendant cette émouvante prière. « Levez-vous ma

Fille, et parez-vous de vos ornements. Partez pour ces lieux enchanteurs où s'étale la demeure du Soleil. Là, tous les êtres vivent dans la joie, le contentement et les délices. Allez avec le Soleil, emportée par les femmes célestes, ses sœurs, qui sont toujours réjouies et rassasiées de plaisir en sa compagnie, car il est un Père Universel ».

L'adultère n'était pas plus fréquent qu'ailleurs. Cependant, les Mères mettaient, sans cesse, leurs filles en garde contre les risques encourus et contre le châtiment effroyable, la lapidation. « Attention de ne pas commettre la trahison appelée adultère ; car, c'est tomber dans un puits sans fond, d'où tu ne pourras échapper. Rappelle-toi, ma fille, que même si personne ne te voit et si ton mari ne sait ce qui s'est passé, Dieu, qui est partout, te voit. Il sera en colère et te punira ».

Que d'exemples de la fidélité et de l'amour des Indiennes ! Citons en deux. Le Seigneur de Quauhtitlan s'adonnait à la boisson. Peu à peu, il dilapida tout son argent. Sa femme fut réduite à filer et à tisser. Avec les menues sommes gagnées, elle entretenait son époux. L'Empereur, Moctezuma, n'accepta pas qu'une femme aussi digne se sacrifiât pour un tel dépravé. Il le fit étrangler.

Tous les manuels d'histoire accusent une esclave, Marina, ou Malinche, d'avoir, par la trahison de sa race, facilité l'avance des conquérants et d'avoir ainsi une grave responsabilité dans la destruction de la civilisation aztèque. Les historiens n'ont retenu que les faits dans leur sécheresse, dans leurs conséquences. Ils ont négligé les mobiles. Jugement trop catégorique, dont la révision s'impose. En suivant la vie de Marina, on ne peut manquer de remarquer qu'amour et passion ont, lourdement sinon uniquement, pesé sur l'attitude de cette fille de Cacique, vendue comme esclave par une mère indigne. Marina, une intrigante ? Une arriviste, sachant pour arriver à ses fins, user des armes que sont l'intelligence et la séduction ? Il faudrait le prouver.

Marina se familiarisa, avec une rapidité surprenante, avec le castillan qu'elle parla en quelques mois. Remarquée par Cortez, elle en devint l'interprète, la secrétaire et enfin la maîtresse. Belle comme une déesse (dira Camargo), comprenant tout par anticipation, instruite de la politique et des mœurs de son pays, ambassadrice adroite. Si elle eut une immense emprise sur le Conquérant, c'est qu'elle révéla l'amour à cet aventurier, cruel et dur, sentiment que n'avait pas su lui faire connaître Dona Catalina, véritable Xanthippe.

Quoiqu'il en soit, le souvenir de Marina hante, encore de

nos jours l'âme de tout un peuple. Son esprit continue à veiller sur la capitale. Plus d'un promeneur, le soir, frémit et sursaute en apercevant, confusément dans les ombres, une princesse indienne, parcourant les bosquets et les grottes de la colline royale de Chapultepec.

Le nom de Malinche a été donné à un volcan qui, la nuit, émet des plaintes, manifestations du désespoir de Marina d'avoir livré sa patrie, pensent certains.

La Mexicaine était traitée avec une considération que Prescott, il y a 100 ans, précisait en ces mots. « En vérité, le sexe faible était regardé, avec autant de tendresse par les Aztèques, qu'actuellement dans la plupart des régions d'Europe ». La femme avait des droits, toutefois inférieurs à ceux des hommes. Elle pouvait posséder, contracter, ester en justice, faire des affaires en confiant des marchandises à des négociants ambulants. Lui étaient ouvertes quelques professions lui laissant l'indépendance, prêtresses, sages-femmes, guérisseuses, etc...

Elle participait, à égalité avec l'homme, aux festivités, aux réceptions. Rappelons que le seul repas, que la femme grecque prenait avec des hommes, était celui de son mariage.

Au dessert, la distribution des pipes ou des cigares, ceux-ci plantés au bout de longs tubes d'argent ou d'écaille, permettait toutes les minauderies. La réception terminée, chacun félicitait, complimentait, remerciait ses hôtes. La nature féminine ne connaît ni longitudes ni latitudes. Dès le seuil franchi, les papotages allaient leur train, si l'on en croit un Espagnol, certainement mauvaise langue. « Les unes louaient la fête, les autres condamnaient le mauvais goût ou l'extravagance de leurs hôtes, dans la même manière que chez nous, en Espagne ».

Au Mexique, par d'apéritifs, pas de cocktails, pour la femme, à qui l'octli était à peu près interdit sauf en de rares circonstances. La fête annuelle du Dieu Xiuhtecutli, Dieu du Feu, sorte de Vulcain, était toujours bienvenue, car, sans limite inférieure d'âge, tout le monde goûtait à ce pulpe si patiemment désiré. En dehors de cette exception, la femme ne pouvait y prétendre avant d'avoir atteint l'âge canonique. Les baptêmes, les mariages et autres fêtes familiales lui donnaient alors la possibilité de rattraper le temps perdu. Sahagun nous décrit des scènes s'apparentant de très près à celles que les peintres flamands du XVII[e] ont brossées avec tant de réalisme et une si pittoresque crudité.

⁂

Les Indiennes se piquaient d'exceller en poésie, qui, hélas, pour elles, ne mettaient que rarement en jeu l'amour. La raison ? Les poètes étaient très souvent des membres du clergé. Et puis, dédier des vers à une femme autre que la sienne n'était pas sans danger. L'héritier de la couronne de Tezcoco composa une satire et l'envoya à la « Dame de Tula », concubine favorite de son père, Nezahualpilli. La Dame de Tula répondit en vers ; s'ébaucha un échange poétique, sans le moindre caractère suspect. La jalousie et la calomnie veillaient. Circulèrent bientôt en ville, les échos d'une intrigue amoureuse entre le Prince Héritier et la Favorite. La Cour Suprême alertée ne se soucia guère de vérifier l'exactitude des faits et des propos ; elle condamna à mort le pauvre Prince, pour offense grave au Monarque. Celui-ci eut une attitude de Romain pour cacher sa douleur.

A défaut des poèmes, emplis d'amour comme ceux de nos troubadours ou de la Pléiade, les femmes aztèques pouvaient en entendre du genre de ceux-ci.

Je cisèle le jade, je coule l'or dans le creuset.
Voici mon chant !
J'incruste les émeraudes,
Voici mon chant !
Moi, le Poète, maître du chant !
Moi, le chanteur, je fais résonner mon tambour.
Puisse mon appel réveiller
Les âmes de mes compagnons morts !
Moi, le chanteur, je crée un poème
Poli comme l'émeraude précieuse,
Comme une émeraude brillante, resplendissante.
Je m'adapte aux modulations du Tzintzan,
Comme le tintement des clochettes,
Le tintement des clochettes d'or.
Ainsi, je chante la chanson parfumée,
Semblable à un joyau poli,
A une turquoise brillante, à une émeraude éclatante,
Mon hymne fleuri, au printemps.
Moi, le poète, j'entre dans la maison des fleurs.
Là, se dresse le tambour de jade ;
Là, est vénéré celui qui donne la vie.
Des fleurs sont éparpillées
Sur les tissus de palmes ;
Là, venant des cassolettes, se répand l'odeur de l'encens,
Agréable à l'âme, charmant et enivrant
Les cœurs devant le Maître du Monde.

Ne pouvons-nous imaginer, par la pensée, nos ravissantes

Aztèques extasiées devant cette merveilleuse description du coucher du Soleil ?

Notre Père, le Soleil,
S'enfonce, vêtu de riches plumes,
Dans une urne de pierres précieuses,
Orné d'un collier de turquoises,
Parmi les fleurs multicolores
Qui tombent en pluie continuellement.

Ne vibraient-elles pas, en écoutant ce tableau du panorama de Mexico, vu des hauteurs environnant la ville ?

Je monte, j'arrive là-haut,
Le lac immense, bleu-vert,
Tantôt paisible, tantôt agité,
Ecume et chante entre les rochers.
Eaux fleuries, eaux de pierres vertes,
Où va et vient, en nageant
Et en criant, le cygne resplendissant
Qui fait ondoyer ses brillantes plumes.

Les jours de spleen, de noir, de mélancolie, de nostalgie, elles devaient se faire réciter :

Moi, Quetzalchitzin !
J'ouvre mes ailes.
Je pleure devant vous.
Car, comment monterons-nous au Ciel !
Ah ! si l'on vivait toujours !
Ah ! si l'on ne mourrait jamais !
Nous vivons l'âme déchirée.
Sur nous éclatent les éclairs.
Nous sommes surveillés, attaqués.
Nous vivons l'âme déchirée ! Il faut souffrir !
Ah ! si l'on vivait toujours !
Ah ! si l'on ne mourrait jamais !

Coquettes, aimant les belles choses, adorant la poésie, les femmes aztèques n'étaient pas pour cela frivoles. Dans les heures critiques de la conquête, elles surent prouver leur grandeur et leur héroïsme.

Pendant les 75 jours du siège de Tenochtitlan, elles se hissèrent au niveau des Carthaginoises et des Gauloises luttant contre les Romains. Elles furent infatigables, soignant les malades, pansant les blessés, aidant les combattants dans la bataille, les approvisionnant en munitions, pierres et flèches, préparant les frondes, bandant les arcs.

Pendant cet effroyable siège, que de fois ont-elles adressé au Dieu Tezcatlopan, cette prière si noble, si fière, si prenante !

« Oh, Seigneur des Batailles, de qui dépend la victoire puisque vous êtes Dieu, que vous savez et que vous pouvez toutes choses, qu'il vous plaise que ce pays soit glorifié ! Si vous décrétiez que les guerriers meurent dans les combats, que ce soit pour aller résider dans la « Maison du Soleil » avec les vaillants qui s'y trouvent, après avoir rencontré la mort sur les champs de bataille ! »

Hélas, ne nous est parvenu aucun nom de ces femmes sublimes, dont 50.000 moururent de faim avec leurs enfants après avoir partagé les indicibles souffrances de tous les assiégés. Quelle fut, à leur égard, l'attitude de Cortez ? Oui, quelle fut, à leur égard, l'attitude de celui que dans la « Vraie Histoire de la Conquête de la Nouvelle Espagne », son compagnon de combat, le gentilhomme Bernal Diaz Del Castillo nous présente « comme un latiniste distingué et une manière de poète » (Néron aussi fut une manière de poète) et qui poussa le cynisme jusqu'à faire broder en or sur les bannières et enseignes : « Nous conquerrons sous le signe de la Croix », alors que ses actes ne devaient justifier qu'une seule devise « Gladio et furca » ou en castillan « Espada y horca ». Par l'épée et la potence.

La réponse à cette question se résume en deux phrases, atroces et horribles, d'une lettre à Charles-Quint : « Nous tombâmes sur une grande foule sans armes, composée de malheureux qui s'en allaient en quête de vivres, en grande partie des femmes et des enfants. Ce fut un massacre. Nous en tuâmes plus de huit cents ».

Ce bourreau insensible, cruel, impitoyable, implacable, eut, pourtant une fois, la seule dans sa longue existence, une réaction d'homme. Il pleura. Il pleura pendant la « Noche triste ». Ses larmes coulèrent pour une femme, pour une femme mexicaine, pour Marina.

REPONSE DE MONSIEUR ROUGETET

Monsieur,

Vous êtes né le 2 juillet 1892 à Toulon.

Vous avez fait vos études au Lycée de notre ville.

Vous avez exrcé votre activité dans le domaine vétérinaire.

Et vous avez pris votre retraite sous ce ciel de Provence.

Voilà, Monsieur, quelle aurait été la substance de mon discours si j'avais écouté votre modestie qui eût souhaité que je me bornasse à ces quelques paroles lapidaires !

C'eût été un peu court, avouez-le ! Alors, au risque d'encourir vos reproches, souffrez, Monsieur, que je m'étende.

Vous voici donc ce soir sous la coupole de notre Académie.

Sachez, Monsieur, qu'il m'est très agréable de vous accueillir au nom de notre Compagnie, entouré de nos Muses qui, bien qu'invisibles sont prêtes à pincer leur lyre pour vous honorer de leurs chants et de leurs inspirations.

Dirai-je que votre venue parmi nous était attendue et désirée depuis plusieurs années ?

Depuis ce soir de juin où j'avais rencontré à la Mitre, le R.P. Béranger avec qui l'échange des idées est toujours une fructueuse moisson. Nous devisions à l'heure où les dernières flèches de rubis de l'astre agonisant s'accrochaient une ultime fois, et comme à regret, au crêtes mauves de Six-Fours y laissant encore, de ci de là des écharpes d'or. Notre pensée commune s'arrêta sur votre personne et vos travaux car j'avais discerné, lors de nos premiers entretiens avec vous si riches de pensées, que, derrière le docteur que vous êtes, se cachait l'âme d'un sage, d'un philosophe et d'un poète.

Ce choix étant acquis et confirmé par notre Président, je dus déployer des ruses de diplomate et un langage d'ambassadeur, pour vous amener, par étapes successives, et après force détours et métaphores, à vous faire envisager la possibilité de vous joindre à nous afin de participer à nos travaux.

Lorsque je vous jugeai à point, je vous arrachai, bousculant votre modestie et vos scrupules, une timide promesse. Le R.P. Béranger fit le reste et, le 14 mai 1959, je pus présenter votre candidature, acceptée à l'unanimité, de membre associé.

Puis, le 2 février 1961, vous fûtes élu membre actif résidant.

Cette date, coïncidence étrange, marquait aussi le 1er jour de l'année aztèque dans le mois de Atlachualco et sous le signe de Cipactli qui sont, d'après le fervent connaisseur des civilisations mexicaines que vous êtes, les signes les plus fastes de tous.

On ne pouvait certes trouver conjoncture plus heureuse !

Inutile de dire qu'entre temps, nous avions apprécié non seulement le savant que vous êtes mais le délicieux conteur aux yeux pétillant de malice et d'humour nous narrer les légendes des peuples de ces contrées lointaines du Mexique que vos missions à l'étranger vous permirent de côtoyer.

Et vous pourriez faire vôtre ce mot de Bergson : « C'est à force d'idéalité qu'on saisit seulement la réalité ».

***

Aristote ayant écrit : « L'Homme parfait ne parle jamais de soi » apaisez vos craintes, Monsieur, car il n'en saura rien puisque c'est moi qui parlerai de vous, de votre brillante carrière, de celle du savant, d'abord, puis de l'Homme ensuite.

Et, malgré ces petits faits insignifiants, ces détails inutiles qui ne sont, dites-vous que des « fantômes creux dont la narration donne l'illusion de retarder ou d'arrêter la marche inexorable du temps », souffrez, Monsieur, que j'en dise quelques mots.

***

Né à Toulon, le 2 juillet 1892, vous êtes issu d'une très ancienne famille provençale.

Du côté paternel, les Rossi vinrent de Toscane dans les premières années du XVIII[e] siècle ; du côté maternel, on trouve l'origine, dans la région aixoise et à Marseille, depuis 400 ans environ.

Vous êtes le cinquième d'une belle famille de six garçons dont deux ont choisi les arts, un autre la chimie et trois les études médicales.

On ne s'étonnera pas de vos goûts littéraires, lorsqu'on saura que votre arrière-arrière grand oncle fut le poète Jean Joseph Diouloufet, que vos arrières grands oncles furent l'un, Paul Camille Diouloufet, Président de Chambre à Aix, l'autre le Chanoine Paul Léon Diouloufet et que tous deux étaient félibres fervents. Votre grand oncle, Prosper Rossi, était, lui, historiographe de notre ville. On ne s'étonnera pas non plus de vos goûts artistiques, M. Rossi, père, étant sculpteur. Il avait été élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, Conservateur du Musée Municipal et du Grand Théâtre de Toulon et, saluons votre prédécesseur, Monsieur, puisqu'il fut membre de l'Académie depuis 1900 !

C'est dire combien sont solides vos racines toulonnaises.

Après des études secondaires au lycée de Toulon, d'où vous sortez bachelier es-lettres et une année de préparation, vous passez le concours d'admission aux écoles vétérinaires ; vous en sortirez major de votre promotion et obtiendrez, en 1914, une médaille.

Ces brillants débuts prometteurs avaient incité vos professeurs à vous aiguiller vers l'Enseignement, mais la première guerre mondiale allait bouleverser tous vos projets.

Mobilisé en août 1914, au 6e hussards, à Marseille, envoyé peu après, sur le front au 46e bataillon de chasseurs alpins, votre conduite vous valut 2 citations.

Fin 1920, vous êtes attaché en Algérie au Service de l'Elevage et à l'Institut Pasteur.

Après des recherches importantes sur le charbon bactéridien et les piroplamoses, la fatigue vous oblige en janvier 1923 à quitter l'Afrique du Nord.

Vous passez le concours d'entrée dans les cadres des Directeurs des Services vétérinaires et vous êtes reçu major.

En 1927, votre renommée avait incité une organisation privée à vous offrir une situation inespérée, mais vous avez préféré continuer vos travaux et, en 1928, vous présentez une thèse de doctorat qui vous vaut un prix de thèse de la Faculté de Médecine de Lyon et une médaille.

Lors de votre première mission au Mexique, en 1931, vous avez réussi, par votre diplomatie et votre exquise courtoisie, à obtenir que nos religieux, qui enseignaient dans ces pays, soient traités sur le même pied d'égalité que ceux des autres nations. Mention digne d'un ambassadeur, Monsieur.

En 1939, malgré l'insistance du Ministre de l'Agriculture, vous avez refusé d'être mis en affectation spéciale et vous fûtes désigné pour les Etats-Unis aux fins du contrôle sanitaire des chevaux achetés par la France, avant leur embarquement pour notre pays.

Après avoir été victime d'un grave accident, votre comportement, négligeant vos souffrances, fut tel qu'il détermina, spontanément, parmi les cow-boys des stock-yards, un mouvement de sympathie qu'ils vous manifestèrent lors de votre départ de Philadelphie.

Nos revers de 1940 vous surprirent en Argentine et, malgré

les propositions alléchantes qui vous furent offertes de rester dans ce pays, vous avez regagné la France en novembre 1940.

En 1952, vous êtes nommé Conseiller scientifique du Centre National de la Recherche scientifique ; mais le surmenage et le travail énorme précédemment fourni vous obligea, l'année suivante, à renoncer d'assurer la responsabilité d'un de vos deux groupes de chercheurs.

En avril 1954, à la demande du Gouvernement général de l'Algérie vous avez fait une série de remarquables conférences à Alger, et c'est avec émotion que vous avez retrouvé l'Afrique du Nord que vous aviez quittée 33 ans auparavant.

Pour illustrer votre capacité de travail, votre ténacité, votre conscience scientifique, laissez-moi, je vous prie, citer quelques détails.

Le travail sur l'Urée chez les Grandes Espèces domestiques, qui vous valut le Prix Triennal Chauveau, n'a été achevé qu'après 10 ans de recherches et près de 50.000 dosages. Mais, ayant cru à une erreur, vous vous êtes astreint à en recommencer près de 4.000 !

La publication de la technique de l'Epreuve de l'anneau, permettant le dépistage des « Brucelloses », n'a eu lieu qu'après 10.000 examens et les suivantes, sur le même sujet, ont nécessité 30.000 épreuves pour en dévoiler les secrets.

Vos remarquables travaux avaient dépassé les frontières et le Ministre d'Agriculture d'Ukraine dépêcha en décembre 1960 un vétérinaire pour consulter vos ouvrages.

La facilité de pouvoir vous exprimer en 4 langues : espagnol, italien, anglais, allemand, vous a permis de très nombreuses missions d'études à l'étranger.

C'est dire, en définitive, Monsieur, que vous êtes un grand voyageur et, pour la France, un précieux ambassadeur !

Vous faites partie, en outre, de

— l'Académie vétérinaire de France.

— la Société de Pathologique exotique.

— la Société de Pathologie comparée.

— la Société des Sciences de la Ville de Lyon.

— la Société de Médecine vétérinaire.

Vous avez reçu de nombreux prix et médailles, témoignages de vos travaux :

— Prix de thèse de la Faculté de Lyon.

— Lauréat de l'Académie de médecine vétérinaire.

— Lauréat de l'Académie d'Agriculture.

— Lauréat de l'Académie de Médecine.

Chevalier de la Légion d'honneur, vous êtes aussi titulaire de la Croix de guerre 14-18 et de la Croix des services militaires volontaires ; vous êtes également Commandeur du Mérite agricole et vous êtes décoré des palmes académiques.

Formé à l'école d'une culture vaste et solide, elle vous permet de vous exprimer en quatre langues et, en français, vous avez une plume alerte, choisie et châtiée. Félicitations, Monsieur.

C'est lors de votre bref séjour en Afrique du Nord que vous devez toute l'orientation de votre carrière et que s'est précisé le goût de la recherche.

Car, c'est à Bouïra, à Palestro, que vous avez identifié plusieurs affections jusqu'alors inconnues.

En France, vous avez étudié les maladies d'Aujewski, la « brucellose les « leptospiroses » et tant d'autres et vous avez généreusement offert le fruit de vos découvertes à vos Collègues du Service de l'élevage, en Algérie, au cours de conférences faites en 1955.

Cette « brucellose » dont le microbe avait été isolé par le Professeur anglais Bruce en 1887, d'où son nom, est une maladie commune à l'homme et aux animaux que l'on appelait autrefois « fièvre de Malte » elle provoque l'avortment chez les Bovins mais rarement chez la femme.

Cette maladie n'est cependant pas encore jugulée puisqu' elle a préoccupé, le mois dernier, 186 vétérinaires francais, belges, suisses et hollandais qui se sont réunis pour participer aux « journées vétérinaires » qui se sont déroulées au Centre-Marais, près de Douai, et dont les recherches mises en commun ont conclu à la nécessité de l'établissement d'un statut de défense contre cette épidémie qui coûte chaque année 3 milliards de NF. à l'élevage français ; soyez fier, Monsieur d'avoir ouvert la voie, il y a déjà plus de trente ans par vos découvertes sur cette maladie.

Le microbe, même simplement déposé sur la peau, s'infiltre sounoisement dans le sang et cause chez l'homme la maladie qui se traduit par des accès de fièvre ondulante qui attaque tout l'organisme et parfois les vertèbres qui deviennent alors très douloureuses. Cette maladie affecte tous ceux qui s'intéressent à son évolution. Bien qu'étant dûment informé de ces risques, vous n'en avez pas moins poursuivi vos recherches en un oubli total de vous-même digne de tout éloge car vous-même avez été finalement infecté en 1933 et êtes resté 13 mois très malade ayant été touché par la forme la plus dangereuse de cette maladie, dont vous souffrez toujours.

Tenace, vous avez cependant continué avec la rigueur scientifique du savant, suivant en cela le précepte d'un poète hindou : « Laisse moi allumer une lampe, dit l'étoile, sans jamais demander si cela dissipera les ténèbres », et cet axiome de Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Or, grâce à vos recherches, certaines de ces ténèbres se sont dissipées.

La passion de la recherche vous dominait à tel point qu'il vous est arrivé d'acquérir à vos frais une bête squelettique que l'on allait abattre afin de juger des possibilités de sauver l'animal en lui assurant un traitement que vous aviez en vue ! L'esprit de l'homme de science n'ayant pas aboli votre amour des bêtes.

Et comme je vous comprends ! Ne trouve-t-on pas quotidiennement ces gages de reconnaissance, de fidélité, d'amitié que bien souvent on cherche à discerner parmi certains de nos contemporains.

Qui n'a pas été bouleversé et ému par les regards profonds d'un chien retrouvant son maître après un long parcours ou se laissant mourir de chagrin auprès de son corps !

Et vous pouvez être fier, à juste titre, d'avoir, comme chercheur isolé, n'appartenant à aucun laboratoire officiel, peu encouragé, parfois même critiqué, ne participant pas à la distribution des dotations budgétaires, d'avoir poursuivi sans relâche avec vos propres ressources, des recherches qui toutes furent confirmées et qui vous honorent.

Que d'exemples ne devrais-je pas citer de votre passion de la solution et de la rapidité d'exécution ; en voici deux :

— Lors d'une autopsie faite à la lumière des phares d'une auto, d'une vache morte dans des conditions qui vous

paraissaien. étranges, vous fîtes un prélèvement du bulbe et du cerveau et procédâtes rapidement à l'inoculation à des lapins, le tout en moins de deux heures. Résultat : Identification princeps en France de la maladie d'Aujewski.

— Apprenant au cours d'un déplacement, un cas d'encéphalose équine, vous vous détournez de votre route pour faire sur le cadavre à peine refroidi la ponction rachidienne qui vous permit, et pour la première fois en Europe, d'isoler un « leptospire » du liquide céphalo-rachidien dont la disparition de l'organisme s'accomplit tout au plus en quatre heures !

Ne soyez pas fâché, Monsieur, que je lève un coin du voile qui cache votre modestie, votre générosité, votre altruisme.

Bien que sollicité par M. l'Inspecteur Général Nicolas, vous avez refusé, en 1935, la chaire de bactériologie qui vous fut offerte par le Professeur Jung, Directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.

On s'interrogea sur votre comportement insolite. Personne n'en connut le motif que vous gardiez au secret de votre cœur.

Ce refus avait pour but de permettre à l'un de vos deux jeunes collègues préparant l'agrégation et devenus Maîtres depuis, d'être titulaire d'une Chaire, promotion qu'il n'aurait pu obtenir avant plusieurs années si vous aviez été nommé !

Ce geste, dont il n'eut connaissance que beaucoup plus tard et sans que vous en fissiez l'aveu, vous honore grandement, Monsieur !

Il est émouvant car spontané et il est enthousiaste pour l'exemple car c'est une étincelle qui ne brille que rarement, surtout à notre époque !

« Travailler à la promotion de l'Homme en haussant notre sagesse à la hauteur de notre science », telle fut votre devise.

« Rigueur scientifique et souci d'efficacité de vos investigations ».

« Modestie dans la présentation de vos résultats ».

« Aménité dont vous avez toujours fait preuve dans les discussions ».

« Voilà les qualités qui vous ont acquis l'estime unanime de vos collègues ».

Et qui s'exprime ainsi à votre égard ?

M. le Professeur Terroine, Directeur du Centre National de la Recherche Scientifique dans une lettre du 8 décembre 1958.

C'est aussi le reflet de tous ceux qui vous ont manifesté leur sympathie et leur estime en fêtant solennellement votre jubilé scientifique le 15 décembre 1957 à Mâcon.

Plus de 250 publications, la découverte de 8 maladies non identifiées en France vous ont valu les plus hautes récompenses, l'estime de vos supérieurs et de vos pairs à tel point que vous fûtes sollicité pour présider des Congrès Nationaux, notamment en octobre 1957, celui de l'Hygiène de France à l'Institut Pasteur.

Suprême couronnement à votre brillante carrière car cet honneur n'avait été réservé que trois fois seulement à un vétérinaire.

Paix donc au vétérinaire Rossi mais, comme le Phénix, réjouissons-nous que s'élève de ses cendres un Rossi poète, littérateur, un délicieux conteur, plein d'humour qui nous transporte sur les ailes mystérieuses de l'antiquité, dans ces cités étranges de ces peuples qu'il a approchés et dont il nous transmet les vertus et les légendes chères à notre imagination !

Et je suis certain que c'est grâce à l'amour du prochain que vous portez en vous — et vous en avez donné des preuves éclatantes — si vous avez pu pénétrer d'une façon aussi perspicace les mœurs des Aztèques ainsi que celles des bêtes que vous avez soignées et sauvées et qui, dans leur regard profond, vous disaient assez bien leur reconnaissance et leur fidélité.

Et les forces de l'âme n'ont-elles pas obtenu les plus belles conquêtes qui sont et seront toujours d'actualité : Amour et liberté.

Oui, amour du prochain et liberté de la pensée. Ce sont elles qui auront la puissance de libérer l'homme de ses entraves matérielles.

Pourquoi donc cette notion d'amour dont tant de philosophes se réclament ?

N'est-ce pas parce que, dès l'an 1350 avant J.C., il y a près de 3.000 ans, le Pharaon Ikhounaton avait fait graver sur une colonne du temple de Louksor ces mots retrouvés dans les tombeaux de Al-Amarna : « Une seule pensée, un seul Dieu, un seul Amour ».

En Chine, c'est au philosophe No-Ti qui, 500 ans avant J.C. parle, lui aussi, d'amour du prochain et Gantouma, surnommé « l'illuminé » avait déjà énoncé les mêmes pensées qui, cinq siècles plus tard, devaient retentir parmi les peuples parce qu'elles émanaient d'un humble charpentier de Nazareth : « Aimez-vous les uns, les autres », paroles pieusement recueillies puis répandues par Saint Paul qui les sema au vent de l'Univers !

Dans l'un de ses apologues, le vieil Esope démontrait sous une forme plaisante que « toutes choses contiennent des parts égales de bien et de mal ! ».

Aujourd'hui, cet apologue prend toute sa résonance depuis que nous savons désormais que les noyaux atomiques renferment en puissance le bonheur du genre humain mais aussi sa destruction possible.

Bien que l'homme soit arrivé à contempler d'un engin spatial un ciel noir clouté d'étoiles en plein jour et qu'il ait réussi ce paradoxe de précéder le soleil dans sa course, ce n'est pas dans les perfectionnements techniques ou la recherche des biens exclusivement matériels que l'homme doit trouver l'idéal de la civilisation mais dans son esprit et au fond de son cœur. Une civilisation uniquement technique ne conduirait qu'à la barbarie.

Mais l'une des plus belles qualités de l'homme n'est-elle pas l'impartialité, et aussi la simplicité ?

Elles permettent d'avoir un sain jugement pour soi-même : d'être simple sans être vulgaire, distingué sans être hautain, courtois sans être obséquieux et ferme sans être cassant.

Elles permettent aussi d'avoir sur toute chose et pour autrui une vue dégagée de tout parti pris ainsi que sur la vie dont le tableau actuel n'est en somme qu'une suite d'une très longue histoire commencée très modestement par les Protistes, ces êtres unicellulaires d'il y a trois milliards d'années, et suivie de la lente formation de l'Homme depuis les primates de l'ère tertiaire.

Et votre court séjour, Monsieur, dans cet empire des Aztèques nous a permis de connaître, grâce à votre sagacité, votre grand ami le roi Tescoco. La vie de ce personnage que vous nous restituez a montré le côté intellectuel et littéraire de ce grand roi qui a même écrit une ode que votre patience a su traduire à l'égal de cet infatigable découvreur qu'est le Professeur Parot qui a exhumé tant de vestiges exhaltants de la Mésopotamie d'il y a 4.000 ans !

Et que dirai-je de Paul Rossi l'artiste qui, taquinant la Muse en poèmes que votre modestie me défend de dévoiler, sait aussi jouer sur sa palette afin de reproduire les visions les plus nobles de notre Provence, éclaboussée de soleil, en toiles qu'il a exposées à nos Salons et dont je puis parler. Car en peinture, vous n'êtes pas de ceux qui violent la Nature en la traduisant en rébus géométriques ce qui a évidemment l'avantage de permettre toutes les interprétations, et de l'auteur et du public !

Vous avez su traduire l'expression des sentiments que cette Nature si belle vous a inspirés. Non en traits obscurs et énigmatiques mais en reflétant le vrai visage des choses, leur sensibilité, leur forme, leur vie. Vous avez appliqué semble-t-il les idées de ce philosophe Hindou Rabindranath Tagore, dont on vient de fêter aux Indes le centenaire de sa naissance (1861) : Dépendre uniquement de la vue en négligeant l'esprit, c'est se borner à ne voir et à ne peindre que le côté superficiel de la forme. Pour acquérir la vraie connaissance de la forme, il faut illuminer toute chose avec le rayon de notre âme et être prêt à recevoir la lumière qui émane des choses visibles et invisibles ».

C'est ce que j'appellerai les « Chemins de Lumière ».

Comme nous sommes loin d'une certaine métaphysique qui tend à l'absurde des formes et des couleurs alors que la Grèce antique nous a légué tant de pures merveilles de l'art *vrai !*

Il faut rendre à l'art l'âme qu'il doit exprimer pour être en communion avec la Nature, don de l'étincelle divine !

Et vous avez su conserver intact ce que Renan appelait « la divine enfance du cœur », sans sombrer dans le panurgisme des foules ni le snobisme qui, pour être au goût du jour, se targue d'être évolué en truffant la langue française, cependant si riche, de mots étrangers ou de termes petit nègre barbares !

Si nous n'y prenions garde, craignons que la déchéance du mot aille de pair avec la dégradation de l'esprit, et, pour reprendre ce que disait l'un de nos éminents collègues, lors d'une récente réception : « La langue est l'âme d'une Nation. Prenons garde qu'en perdant la langue, nous ne perdions l'âme de la Nation ».

Vous m'avez honoré, Monsieur, d evotre confiance et de votre amitié, car l'un et l'autre, avons trouvé dans nos affinités

communes le goût des bienfaits que nous distribue sans parcimonie la Nature à ceux qui savent les apprécier.

Votre confiance s'est matérialisée par votre recueil de pensées que vous m'avez confié et qui, comme le Sage de l'antique, est le résultat de votre concentration sur vous-même en une vision rétrospective des actes de votre vie.

Souffrez que j'en détache quelques unes :

— « En oubliant les vilenies qui jalonnent l'existence, on arrive à savourer des heures, peut-être clairsemées mais cependant précieuses, réconfortantes et qui paient largement l'effort nécessaire et l'oubli ».

— « Avoir confiance et foi, dans ce que l'on fait, avoir un idéal pour guide, telles sont les maximes à garder toujours présentes à l'esprit, pendant le travail ».

— « La vie sans flamme ? Une pauvreté ! »

— « Consultons notre conscience, elle sera alors le guide montrant la route la plus aisée surtout si l'horizon est obscur et brumeux ».

Et celle-ci, si belle d'amour filial, dédiée à vos parents et que nous devrions toujours évoquer au cours de notre vie :

— « Quelle tristesse de n'avoir pu, lors de mon jubilé, apporter qu'à leur seule mémoire, ma reconnaissance et mon affection filiale ».

Et cette autre que vous avez appliquée à vos jeunes collaborateurs :

— « Le devoir d'un Chef est de faciliter l'ascension de ses collaborateurs, d'élargir le cadre qui les entoure, de les servir plutôt que de s'en servir ».

Et, à la fin d'une carrière si riche et si fructueuse en résultats, je ne puis m'empêcher de citer les vers pleins d'une sereine philosophie du génial Léonard de Vinci :

« Ainsi qu'une journée bien remplie donne un doux dormir
Ainsi une vie bien employée donne un doux mourir ».

Vous êtes venu retrouver, après des années passées dans les brumes de Bourgogne et du Lyonnais, le ciel bleu de votre Provence natale où vous êtes l'objet de vives et solides sympathies et votre choix s'est fixé sur ce promontoire de la Mitre, voisin de ce temple météorologique qui détient l'outre des vents et les caprices de Neptune.

Vous avez baptisé votre calme retraite d'un mot qui, à lui seul, chante toute la Provence : « Le Ventoulet ».

Il est exquis ce mot ! C'est un enfant du mistral, un « mistralou » disent les connaisseurs ; il apporte sur ses ailes les senteurs parfumées de lavande, de thym, de marjolaine qu'il a captées lors de son survol de notre Provence et nous les livre en caresses subtiles, surtout le soir où il provoque le frémissement et irise cette nappe mauve de la rade des Vignettes sur laquelle miroitent les fils d'argent d'un reflet de lune... faucille d'or sur le fond de velours céleste semé d'étoiles...

Ce Ventoulet !

« Parfois jusqu'en Provence, il allait voyager
« Et revenait plus lourd de parfums d'oranger
« Si l'air était brûlant et le ciel orageux
« Il rapportait du frais des hauts sommets neigeux

Et maintenant que les Muses vont dans quelques instants vous introduire dans l'immortalité, soyez heureux Monsieur d'avoir su conserver cette juvénilité.

Je serai d'ailleurs assez enclin à vous soupçonner d'avoir partie liée avec certain roi d'Anahuac qui vous aurait légué ses secrets de longévité soit par incantation ou breuvage secret de rajeunissement.

Votre entrée, Monsieur, comble un vide dans notre Académie où votre discipline n'était pas représentée.

Eh bien, Monsieur, acceptez de vous asseoir parmi nous, entouré de nos Muses qui vont vous accueillir en posant sur votre front les lauriers d'une heureuse bienvenue.

PRESENTATION

A L'ACADEMIE DU VAR DES TOMES XXXIV et XXXV des ANNALES DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES D'AIX

(Années 1960 et 1961)

Par M. Jean GRANAROLO

Monsieur le Président,

Mes chers Confrères,

Comme l'an dernier, je vais assumer quelques instants le rôle, si vous me pardonnez un facile calembour, d'analyste d'Annales.

Le jeu de mots est facile, mais la tâche ne l'est guère ! Car j'entreprends, cette fois, de vous présenter deux tomes à la fois, ceux de 1960 et de 1961, des *Annales* de ma Faculté d'Aix, et il m'est matériellement impossible d'évoquer la totalité des vingt-trois études ou comptes rendus qui figurent au sommaire de ces livraisons additionnées...

Pas plus que l'an dernier, d'ailleurs, je ne me propose de porter des jugements téméraires en une foule de domaines étrangers à mes modestes compétences. Mon seul but, mon seul espoir est de vous montrer qu'aux titres les plus divers, ces publications renferment de quoi leur gagner de nouveaux lecteurs parmi l'élite varoise.

Philosophie antique et moderne, littérature française de la Renaissance, des siècles classiques et du Romantisme, littérature anglaise (avec une très substantielle étude sur Emily Brontë, dans le dernier tome, par Jacques Blondel, qui a soutenu, en 1955, une remarquable thèse de doctorat sur l'expérience spirituelle et la création poétique chez « l'enfant terrible » du roman anglais), préhistoire méditerranéenne, études historiques intéressant les XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, travaux de géographie physique ou humaine concernant aussi bien la

région aixoise que les problèmes actuels de l'Ile de la Réunion, analyse d'ouvrages récents sur les Arabes, études félibréennes (Professeur Rostaing, sur Aubanel), que sais-je encore ? quels sont les secteurs des disciplines littéraires ou des sciences humaines qui ne sont pas, comme on dit, « prospectés » par ces *Annales* ?...

Et le latin ? direz-vous. Rassurez-vous ! grâce à notre très distingué et si actif confrère, le Professeur Taladoire, cette langue qui m'est particulièrement chère n'a pas été oubliée. Notre collègue a écrit dans le tome XXXV (celui de cette année), un opportun compte rendu du Congrès de Lyon, en 1959, sur le latin vivant : vous éprouverez à le lire autant de plaisir que vous en aviez ressenti à écouter l'auteur prononcer, il y a deux ans, sur le même thème, la leçon inaugurale des cours de notre Institut départemental d'Enseignement Supérieur, en cette même salle si accueillante de la Fédération Varoise du Patronat, où nous avons le plaisir d'être réunis en ce moment. Et je veux voir un vrai symbole dans le fait que ce tome XXXV, s'il contient, dans ses dernières pages, cet article, qui vient vient vraiment à son heure, de M. le Professeur Taladoire, s'ouvre par quatre pages très suggestives du Professeur Moutsopoulos, des Universités d'Athènes et d'Aix, que j'ai eu l'honneur de présenter naguère au public toulonnais, sur le temps dans l'univers poétique de Cavafis : un temps qui, échappant en fait au déterminisme temporel, est une affirmation de la liberté créatrice et de la valeur absolue de la beauté esthétique. Ainsi, l'hellénisme et la latinité se tendent une fois de plus les mains pour enrayer les déchéances.

Dût sa modestie souffrir de cette insistance, je dois vous signaler que, toujours dans ce même numéro de nos *Annales*, M. Taladoire a publié également un fervent plaidoyer en faveur de la création de chaires d'art et technique dramatiques dans nos Universités. Souhaitons-lui de voir ce vœu promptement exaucé !

Il me reste à vous dire quelques mots touchant deux sortes de publications d'une haute portée, qui ne pouvaient sans doute, vous allez vous en rendre compte, paraître que dans ces *Annales* aixoises.

Vous n'ignorez pas qu'il y a eu, qu'il y a encore en philosophie ce qu'on a pu appeler « l'Ecole d'Aix », et dont le regretté Maurice Blondel fut l'une des plus brillantes illustrations. Nous devons donc être reconnaissants à M. le Professeur d'Histoire de la Philosophie, Marcel Méry, d'avoir fait paraître en tête des *Annales* de 1960, avec l'autorisation de la famille

de l'illustre disparu, un article, puisé dans ses archives, sur *les deux dialectiques :* plus exactement sur la collaboration et convergence, la solidarité si vous préférez, des dialectiques de la raison et du cœur ; réussissant de la sorte à mettre en évidence, mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, une attitude fondamentale du célèbre penseur aixois.

D'autre part — et c'est la deuxième sorte de publication très importante à laquelle je faisais allusion —, à l'occasion de l'heureux don, fait à notre Faculté, des volumes qu'avait étudiés Norton Cru dans ses deux ouvrages, d'une si belle probité scientifique, sur la première guerre mondiale, *Témoins* et *Témoignages*, M. le Professeur Pierre Guiral a eu l'excellente idée de demander à la sœur de l'écrivain mort en 1949, quelques pages permettant d'évoquer Jean Norton Cru, les combats qu'il dut livrer contre l'incompréhension tant des amateurs de légendes héroïques que de certains pacifistes utopiques ou sectaires. J'avoue que je n'avais pas lu depuis longtemps de lignes plus justes et plus émouvantes à la fois que celles-ci, extraites d'une longue lettre de décembre 1916, écrite par Jean Norton Cru à sa famille, et publiées pour la première fois dans nos *Annales* (t. XXXV, 1961, pp. 48-49) :

« La légende de la guerre ! Elle ne date pas de 1914, certes, et je suis sûr qu'il y a des déformations, des illusions voulues, pieuses et patriotiques, dans l'*Iliade,* les livres mosaïques, les inscriptions de Memphis et de Ninive, les Chansons de Geste, les Chroniqueurs et jusque dans les histoires contemporaines... La convention la plus curieuse est celle qui consiste à nier la peur, à affirmer la soif du danger... Je prétends mieux comprendre le mérite du soldat par une vision plus juste de tout ce qu'il lui faut surmonter pour entrer dans l'Enfer où règnent la Peur, l'Horreur et les Epouvantements... Quel mérite aurait-on à charger dans une fumée de gloire, sans crainte et le cœur en joie ? Je n'aime pas ce mot de héros par tout ce qu'il suggère de légende, mais il est clair que tous nos combattants sont des héros, tous ceux qui ne désertent pas, qui ne se cachent pas dans un trou. Tous ces héros sont, non pas des surhommes, des demi-dieux comme Hercule, Thésée ou Achille, mais des hommes, frêles machines de chair qui s'avancent dans une pluie de fragments d'acier, qui surmontent le tremblement, la panique... Mais le combattant lui-même, une fois à l'abri, n'osera pas avouer ses angoisses, son horreur ; il sait l'emprise de la légende sur les esprits, et il sacrifie à son tour à sa gloire, il se fait un agent propagateur de récits héroïques... Néanmoins, parmi les millions de combattants, il y a bien quelques esprits justes, épris de vérité sim-

ple, instruits des difficultés de l'histoire, de la valeur relative des témoignages, du besoin de contrôle des faits, de la puissance des illusions, des erreurs des sens, de la persistance des idées acquises. Ceux-là notent ou se souviennent, et vous les entendrez un jour... »

Eh bien, mes chers confrères, quand je n'aurais eu, ce soir, que l'honneur de vous faire entendre un écho de cette noble voix, si lucide, j'estimerais que je n'aurais peut-être pas tout à fait gaspillé les quelques minutes d'attention bienveillante que vous avez bien voulu accorder aux efforts du Comité des Publications de la Faculté des Lettres d'Aix et des collaborateurs de ses *Annales*.

LE PREMIER ACADEMICIEN DE FRANCE,

Monseigneur GODEAU,

EVEQUE DE VENCE, ET SA « GUEUSE PARFUMEE »

Par Emmanuel DAVIN

Dans une chambre de l'hôpital de Vence, nous dit André Hallays, on me montre le singulier portrait d'un vieil évêque. Médiocre peinture, mais extraordinaire physionomie : une tête mal équarrie ; un teint de safran ; des yeux de bonté, un peu timides ; un front immense et bossué ; le nez à la fois épaté et tordu et, sous une velléité de moustache blanche, des lèvres fines et malignes ; presque un monstre, mais un joli monstre. Or, ce portrait est celui de Godeau, le premier académicien de l'Académie française, oui, le premier inscrit sur la première liste, qui fut parmi les plus beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet.

Il est évident que, de prime abord, notre curiosité s'éveille lorsque nous regardons ce portrait de 1672, qui porte en ovale et en exergue : *Messire Antoine Godeau, évesque et seigneur de Vence, âgé de 67 ans*. Elle deviendra plus vive lorsque nous apprendrons combien ce grand cœur, cet Orléanais s'éprit de sa Provence adoptive.

Des auteurs qui ont étudié ou biographié Godeau citons en premier lieu l'érudit Georges Doublet, le savant historien des Alpes-Maritimes, dont nous avons les trois monographies suivantes : *Les visites pastorales de Godeau dans le diocèse de Vence* (Annales du Midi de 1899). *Les mandements de Godeau. L'ancienne cathédrale de Vence.* Puis, Michaud, *Biographie universelle* (tome XVII, 1857). *André Hallays, En flânant à travers la France, Provence* (Ed. Perrin, Paris, 1929). Emile Henriot, *En Provence* (Ed. Plon, Paris, 1953), etc...

Parmi les principales œuvres religieuses de Mgr Godeau, notons : *Paraphrases sur les épîtres de saint Paul* (Ed. Léonard Plaignard, Lyon, 1685 ; six parties en trois volumes in-16) ; *Histoire ecclésiastique*, dans laquelle, au chapitre 35, il nous

parle de l'un de ses prédécesseurs, saint Véran, moine de Lérins, qui fut évêque de Vence où il mourut vers l'an 480 ; *Morale chrétienne*, etc...

Mais parlons un peu de sa jeunesse avant de terminer par sa « *Gueuse parfumée* ».

Antoine Godeau naquit à Dreux en 1605. A dix-sept ans, il s'éprend de la sœur du poète Rotrou, n'ose se déclarer et voit sa belle se marier. Sa passion reflambe lorsque trois ans après elle devient veuve. Nouvelles lettres, nouvelles stances, qui poussent la jeune femme à connaître son adorateur. Celui qui se présente et qui n'a guère plus de vingt ans est un petit homme rabougri, noir et laid. Godeau est éconduit, tombe malade et ses amis publient ses lettres et sa mésaventure, sans aucun scrupule.

Revanche. Il part pour Paris, et là, le charme de sa parole, de son commerce, de sa veine poétique le font rechercher des belles précieuses de l'hôtel de Rambouillet où son cousin Conrart l'a introduit et où il travaille à la Carte du Tendre. Habitué de la *Chambre bleue d'Arthénice*, passionné pour la « belle lionne », Angélique Paulet, ami du poète de la *Guirlande de Julie*, sa petite taille n'est raillée de personne. On l'appelle le *bijou des Grâces, le nain de la princesse Julie*, fille de la marquise de Rambouillet. Sa réputation de bel esprit est si bien établie qu'il devient premier académicien de France, comme je l'ai dit.

Mais la grâce le touche. A trente ans, il entre dans les Ordres ; un an après, il est prêtre et aussitôt sacré évêque des deux diocèses réunis de Grasse et de Vence. Ayant adressé à Richelieu une paraphrase du *Benedicite*, le cardinal lui fit le calembour que voici : « Monsieur l'abbé, vous me donnez *Benedicite ;* je vous donne Grasse. »

Aussi bien à Grasse qu'à Vence, la réunion des deux diocèses souleva de grandes difficultés, si bien que le roi et le Saint-Siège durent céder, et que, au bout de quelques années, Godeau dut résilier Grasse et opter pour Vence. Le galant abbé de l'hôtel de Rambouillet devint un excellent évêque qui fut sincèrement aimé par ses ouailles des deux diocèses.

Le diocèse de Vence était un des plus pauvres de Provence. Il fit pour le mieux pour réparer sa cathédrale en pitoyable état, son clocher, ses orgues, son horloge, son cimetière. Le chapitre n'étant pas riche, Godeau donna tout ce qu'il avait aux pauvres. Il s'occupe de la misère des églises où

pénètrent le vent et la pluie, il fait réparer les fonts baptismaux, il exorcise les chenilles qui envahissent les vergers d'une de ses paroisses, il s'efforce de faire des sermons populaires en langue provençale. A ce sujet, il proclame que si Dieu lui laissait le choix du don des miracles ou de la langue provençale, « il choisirait plutôt de bien parler cette langue que de ressusciter trois morts par jour ».

Il est sans dureté pour les protestants. Il veut que les mœurs de ses prêtres soient pures et menace presque d'excommunication ceux qui prennent du tabac, soit en poudre, soit en fumée. Les prénoms ridicules donnés aux enfants que l'on baptise sont proscrits par lui, surtout les diminuthis donnés aux filles : Claudette, Andrinette, Ninon, Madon.

Enfin, une des affaires les plus longues et les plus difficiles de son épiscopat est celle du *Rigaudon*. Il condamne cette danse adorée de ses ouailles, à cause des « postures abominables contre la pudeur chrétienne et l'honnesteté civile, et que nous sçavons être cause de plusieurs pollutions de la jeunesse ». Le Parlement d'Aix s'associe d'abord à la sévérité épiscopale, puis rend un arrêt des plus indulgents. Le *Mage de Sidon*, comme l'appelle M^lle^ de Scudéry, doit en appeler au Conseil privé du Roi, lequel condamne définitivement le *Rigaudon*.

Pourtant, les danseurs lui pardonnent de n'avoir pu être agréé par une danseuse avant d'entrer dans les Ordres, par suite de sa laideur. Et c'est en rimant, en écrivant, en travaillant et en réchauffant sa vieillesse au soleil de Vence que Godeau mourut dans son diocèse et qu'il fut inhumé dans sa modeste cathédrale en 1672. Il fut un poète « estimable », nous dit Boileau. Ses mandements nous prouve qu'il avait été un bon évêque.

La « Gueuse parfumée » ! Ce mot, qui a fait fortune, n'est pas de M^me^ de Sévigné, quoiqu'on le lui prête. Il est de Mgr Godeau.

Les Etats de Provence se réunirent à Aix en février 1639. Le gouvernement leur demandait 1.200.000 livres, dont 400.000 livres de don extraordinaire. Ce fut une session indocile et bruyante qui refusa le don extraordinaire. Les Etats de Provence et ceux des autres pays du royaume ne devaient plus être convoqués jusqu'aux approches de la Révolution.

Pourtant, ces Etats déléguèrent à la Cour Mgr Godeau, au début de la régence d'Anne d'Autriche, en 1643, pour défendre leurs intérêts. Godeau fit ses doléances à la reine, et dans

sa harangue, il lui dit : « Madame, la Provence est pauvre. Il ne lui reste plus que des jasmins et des orangers. On peut l'appeler une gueuse parfumée. »

Ce sont les *Menagiana* qui citent ce trait et l'ont mis en circulation. Cet ouvrage fut publié en 1693. C'est un recueil de bons mots du littérateur Gilles Ménage (1613-1692). Il a été réédité en 1694 et complété en 1715.

A Grasse et à Vence, Godeau a composé des églogues chrétiennes où se trouve l'expression du charme qu'il trouvait à vivre sous le soleil du Midi, parmi les jasmins et les orangers :

O champs, ô champs de Grasse, ô fertiles collines,
O rochers cultivés, ô sources argentines,
O myrrhes, ô jasmins, ô forêts d'orangers !

On comprend bien que le bon évêque, défendant auprès de la reine sa chère Provence adoptive, n'employa pas ce terme de gueuse dans un sens péjoratif mais dans celui de pauvreté. Le poète qu'il était l'embellit d'un adjectif délicieusement olfactif.

∴

N.-B. — Vence faisait partie du Var avant 1860 et jouxtait presque ce fleuve côtier. C'est la raison pour laquelle j'ai parlé de Godeau dans cette communication à l'Académie du Var.

NURJAHAN

par Magdeleine WAUTHIER

Je ne veux sur ma tombe ni l'incertaine lumière de la lampe,
Ni le parfum périssable du jasmin.
Que rien ne rappelle ma gloire.
Que le chant du rossignol n'annonce pas ou monde
Ma mort.

NURJAHAN (1577-1646).

« Nurjahan : une femme de grand jugement et, en vérité, digne d'être reine », écrit Nicolas Manucci, dans *La Storia du Mogor*.

Manucci ne la connut pourtant que de tradition et par ouï-dire. Son témoignage est précieux, car il n'est pas dans l'usage musulman de parler beaucoup de femmes, fussent-elles reines. Ce Vénitien, un peu charlatan, se disant médecin, ce qui lui ouvrit bien des portes, était un grand aventurier en même temps qu'un grand voyageur et un homme d'esprit. Il écrivit de charmants et gais mémoires, relatant sa longue existence en Asie, parmi les rois, les roitelets et les empereurs, indiens ou musulmans, qui régnaient à la fin du XVII[e] siècle ou au début du XVIII[e], tandis que sa patrie, Venise, vivait son déclin charmant, et que la France rayonnait sous Louis XIV, puis rayonnait moins, mais encore beaucoup, tandis que la Régence entamait, à son tour, le délicieux siècle de grâce, de volupté, d'aimable aveuglement qui devait aboutir à 89, à 93, et au sévère XIX[e] siècle de notre Europe.

Mais laissons Manucci. Il s'agit ici de Nurjahan.

Quand elle naquit à Kandahar, qui est dans le Sud de l'Afghanistan, elle fut nommée Mihr-ul-Nisa. Ses parents étaient Persans. Ils venaient vers l'Inde d'Akbar, dont l'éclat les attirait comme tant d'autres Iraniens, par le long, dangereux et fastidieux parcours qui reliait, et relie encore, l'Iran à

l'Inde du Nord. Elle fut donc élevée à la cour mongole, dans l'un ou l'autre de ces immenses palais de marbre qu'Akbar faisait surgir dans les villes de son choix. Ni Baber, le grand aïeul, qui fut le premier conquérant mongol, ni l'empereur Humayun, son fils, ne se révélèrent grands constructeurs. Ils avaient trop à faire à batailler. Le père de la jeune Mihr-ul-Nisa, ainsi que son frère, Assaf, devinrent de puissants personnages et de solides soutiens de ces trônes neufs, si faciles encore à ébranler.

Un jour, Mir-ul-Nisa fut mariée, comme se marient les filles musulmanes, c'est-à-dire fort jeune, à Ali-Kuli Beg, un Turcoman au service d'Akbar. Il était fort et brave, si bien qu'on le connaissait plutôt sous son nom guerrier de Sher-Afgan, ce qui veut dire « Celui qui saute comme un Tigre ». Mihr-ul-Nisa habitait quelque kiosque des immenses palais, tandis que son époux guerroyait au loin. On la nommait alors Nurmahal, c'est-à-dire la Lumière du Palais, car sa beauté, déjà, éblouissait. Elle n'eut pas de fils, mais elle eut une fille qu'elle semble avoir très tendrement aimée. Nous en reparlerons.

La petite histoire locale raconte que le fils aîné d'Abkar, le Prince Sélim, qui devint l'empereur Jahanghir, en ceignant enfin la couronne impériale (son père l'avait fait attendre longtemps), n'était encore qu'un enfant joueur, à peine adolescent, quand, s'amusant avec deux tourterelles apprivoisées dans les jardins de Lahore, un caprice lui passant dans l'esprit et, les tourterelles l'encombrant, il les jeta aux mains d'une fillette. Quand il revint, elle ne tenait plus qu'une seule des deux tourtrelles. Mécontent, il exigea de savoir comment l'oiseau commis à sa garde avait pu disparaître. « Mais ainsi », répondit-elle, ouvrant ses mains et laissant s'échapper la seconde tourterelle. L'ingénuité de la jolie fillette l'enchanta, le fit rire, et l'on dit qu'ainsi débuta une amitié enfantine qui devint plus tard un long amour.

....

Peu de temps après que le prince Sélim fut devenu l'empereur Jahanghir, le général turcoman fut assassiné sur une frontière lointaine...

Leconte de Lisle est un de ces poètes qu'on ne lit plus. Les Parnassiens ne sont pas de mode, et l'Histoire ou la légende historique ne s'exprime plus en vers, et longuement. Nurmahal échappa à Victor Hugo et à sa *Légende des Siècles*, mais elle n'échappa point à Leconte de Lisle. Cent cinquante-six vers, en trente-neuf quatrains, furent par elle inspirés au

poète des Poèmes Barbares, Tragiques et Antiques. Elle méritait mieux, qu'on en juge. Voici la fin du long poème :

... Nurmahal peut régner, puisque Ali-Khan est mort.
A travers le ciel pur des nuits silencieuses
Sur les ailes du rêve il revenait vainqueur,
Et ton nom s'échappait de ses lèvres joyeuses
Quand le fer de sa haine est entré dans son cœur.
Gloire à qui, comme toi, plus forte que l'épreuve
Et jusqu'au bout fidèle à son époux vivant,
Par un coup de poignard, à la fois reine et veuve,
Dédaigne de trahir et tue auparavant.

Médisance ou calomnie ? Nous ne le saurons jamais, et celà est sans importance. La Cour des Grands Mongols avait vu d'autres drames, et d'autres crimes. Qu'il y eut crime, cela ne fait peu doute, mais, selon l'exemple de David et de Bethsabée, cela passa inaperçu, ne fut qu'un bavardage de harem. Le Général turcoman fut aisément remplacé sur le front des batailles par quelque autre général, turcoman ou non.

Mais la belle veuve semble avoir été blessée elle-même par cet assassinat...

Jahanghir ne l'obtint pas aussi facilement qu'on eut pu le croire. Quatre années s'écoulèrent.

Cette Persane n'était pas seulement très belle, elle était cultivée, n'ignorait aucun des poètes d'Iran ou d'Inde, écrivait elle-même des vers sous le pseudonyme discret de Makji, « celle qui est cachée ». Des dessins de brocarts et des ornements d'or couvrant les vêtements somptueux en usage du temps, sortaient de ses mains adroites. Son veuvage peut-être ne lui pesait pas. Elle savait s'occuper et n'imitait pas les longs loisirs de paresse, et le vide intellectuel des femmes du palais, et de celles des Khans dans leurs riches demeures. Quatre ans durent pourtant paraître lourds et longs à cette belle personne, chaudement courtisée par le puissant Jahanghir. Il voulait l'épouser. Elle s'y refusait. Quelle part de coquetterie, d'obstination, peut-être du regret de l'époux assassiné, se mêlait en ce refus ? Elle quitta Lahore, fut exhilée à Delhi avec sa fille, dut se contenter, pour elle et sa maison, de la très modique somme de 14 annas par jour que l'empereur lui alloua. Elle refusait toujours, elle était obtinée dans son refus. Nous nous imaginons volontiers que ce refus l'amusait.

Elle eut à subir les scènes, les injonctions, les colères de son frère Assaf Khan. Il avait bien un peu trempé dans l'assassinat du mari et voulait voir sa sœur, ce beau prix du sang,

impératrice sur le trône mongol. Il fallut quatre ans pour l'en persuader. Que de temps perdu ! L'empereur était toujours amoureux, mais un empereur mongol peut se venger d'un long amour dédaigné, et les plus proches parents peuvent devenir victimes de ces dédains. Assaf-Khan fut pourtant le favori constant de son prince, il en fut le ministre fidèle durant tout son règne ; il lui conquit la province de Goudwana. Sa fille devint l'épouse de l'héritier du trône, il fut le plus riche et le plus puissant des soutiens de l'Empire, encore relativement jeune, dans les innombrables complots, guerres intestines, trahisons qui l'ébranlèrent si souvent. Il fut loyal, en une époque où la loyauté était la plus rare vertu qu'on put trouver dans l'entourage des rois, et l'empereur, son maître, qui le voulait pour beau-frère, lui fut fidèle. Il en fit le gouverneur de Lahore et lui donna le rang de Khan-i-Khanan, le Khan des Khans, rang et titre les plus élevés de l'Empire.

Est-ce le palais un peu misérable, un peu sordide peut-être, et les 14 annas quotidiens, le lot de ses refus, dont la veuve obstinée se lassa ? Nous ne savons. Quatre années passèrent. Un jour, Nurmahal accepta enfin de devenir reine, et Lumière du Palais se transforma en Lumière du Monde par la volonté de son impérial époux. Mihr-ul-Nisa était oubliée pour toujours. Elle devint Nurjahan.

...Lumière du Monde... Une lumière toute puissante, car l'empereur l'ayant attendue si longtemps, l'aimait avec passion. Aimait-elle l'empereur ? Elle aimait la puissance. Elle aimait aussi sa fille, celle de ses premières amours avec le général afghan, l'assassiné, et lui fit épouser un des fils de Jahanghir lui-même, le jeune prince Shakyar, méditant déjà un changement dans l'ordre de la succession du trône... Les complots et les intrigues ne lui faisaient pas peur, qui étaient monnaie courante des palais et de la vie confinée menée par les princesses, les esclaves et les concubines. Mais elle était bien plus que tout cela, elle était impératrice couronnée. Elle régnait sur le cœur, les sens, l'esprit du Maître, et les ravissantes créatures animant les cours, les kiosques, les galeries, les jardins, les piscines de marbre de ces paradis de pierre, d'eau, d'arbres, de fleurs, de tapis, de velours et de brocarts parant les demeures impériales, ce menu fretin ne suffisait pas à son appétit de puissance. Qu'est-ce que régner sur cinq ou six cents femmes ?

La politique l'intéressait davantage. Elle devint l'ombre secrète, à peine secrète, de l'empereur, elle reçut les ministres, les ambassadeurs, donna des audiences, eut des monnaies frappées à son nom. Sa gloire fut grande. Quelle femme d'Asie connut ce pouvoir, cette maîtrise impériale ? L'Angleterre, qui

toujours s'intéressa aux comptoirs d'Extrême-Orient, avait dépêché vers Jahanghir un ambassadeur d'importance, chargé de négocier un traité de commerce assurant la sécurité du négoce anglais en amoindrissant les prétentions portugaises, pour solidement appuyées que fussent celles-ci sur la possession de Goa et d'autres comptoirs. Cet ambassadeur était Sir Thomas Roe, gentilhomme de bonne maison, fin diplomate, courtisan adroit. Il tenait un journal personnel de ses expériences indiennes et nous a laissé un portrait de Jahanghir, peu flatteur et certainement ressemblant. Il décrit une cour saturée d'intrigues, de traîtrise et de corruption, un empereur, épuisé d'alcool et d'opium, ayant abandonné toute volonté entre les mains peu scrupuleuses d'Assaf-Khan, et celles, fines et fortes, de l'épouse bien-aimée, merveilleusement belle, dont l'intelligence était vive et sans plus de scrupules que son frère dans ses propres desseins ambitieux. Son charme demeurait irrésistible sur la volonté asservie de son impérial époux. L'alcool et l'opium furent toujours les pierres d'achoppement qui firent trébucher les règnes mongols et finirent par les briser. L'ambassadeur avait apporté un carrosse anglais en don de son Roi Jacques II à l'Empereur d'au-delà des mers. Ce fut un cadeau impressionnant qui obtint un succès fou. Les habiles ouvriers locaux s'empressèrent d'en prendre le modèle, et les carrosses de cour des rajahs en furent longtemps la copie, jusqu'au règne de l'automobile. Sir Thomas Roe raconte dans ses mémoires la visite que lui fit la belle impératrice, enchantée de son véhicule, usant du précieux carrosse pour le venir voir. Il trouvait éblouissante encore la beauté de la dame. Nurjahan avait alors environ quarante ans.

Jahanghir mourut en 1627. L'héritier légitime, qui devait régner sous le nom de Shahjahan, nom que rendit impérissable cette huitième merveille du monde qu'est le Taj-Mahal, avait épousé la fille d'Assaf-Khan, la princesse Munaz-Mahal, la propre nièce de l'impératrice, dont elle avait le charme et la beauté. Assaf-Khan voulait voir son gendre sur le trône. Nurjahan y voulait voir son gendre à elle, le fils cadet de l'époux défunt dont l'épouse était sa fille et celle du général turcoman. C'était le prince Sharyar. Il fut le premier à atteindre Lahore afin de se mettre sous la protection de sa belle-mère. Hélas, le veuvage amoindrissait sa puissance. C'était pourtant un premier point de gagné, car l'héritier légitime, le futur Shahjahan, était à guerroyer au fond du Deccan, à Junnar, et fort éloigné de Lahore. Mais Sharyar était un peu sot ; il portait le sobriquet de Na-Shudani, ce qui veut dire bon-à-rien, et se trouvait bien incapable, malgré sa belle-mère, de se défendre contre

Assaf, son oncle. Vite arrêté, il fut aveuglé et demeura sans défense.

Shahjahan était un homme d'un genre différent. Se hâtant sur les routes, il expédia des messagers plus rapides encore, portant l'ordre d'exécuter tous ses parents mâles collatéraux. Ce fut aussitôt fait. Un seul de ses neveux échappa au massacre, Dawar-Bash, que l'astucieux Assaf, barrant le chemin à Na-Shudani, avait posé en bouche-trou sur le trône impérial, faisant de lui un provisoire Padishah en attendant l'arrivée de son poulain personnel, le légitime Shahjahan, le fils aîné, son gendre. Dawar-Bash, cet « agneau de sacrifice », eut la vie sauve, s'enfuit en Perse, et fut pensionné par le Shah. On n'en entendit plus parler.

Nurjahan accepta sa défaite. Mais de quel cœur ? Elle survécut dix-huit ans à ces événements et vit sa nièce Muntaz-Mahal monter sur le trône impérial qui avait été le sien. Elle la vit mourir, jeune encore, âgée de 39 ans, à son quatorzième accouchement, toujours éprise, toujours adorée. Ces femmes, sœur et fille d'Assaf-Khan, devaient avoir un bien grand charme pour retenir ainsi leurs époux dans des liens d'amour conjugal, alors que toute licence polygamique était octroyée par les mœurs du temps. Le Taj-Mahal demeure le témoin impérissable de cet amour.

Voilà le schéma historique, le canevas de la tapisserie. Le terreau, le fumier aussi dont vont surgir de merveilleuses fleurs d'art et de beauté.

Que venons-nous faire sur la trace de ces petits-fils de Tamerlan et de Gengis-Khan, ces destructeurs, sinon respirer le parfum qui demeure dans ces palais, ces jardins, ces tombeaux, palais d'autre-tombe dont la splendeur nous déconcerte.

Auprès des Forts, car tous ces palais se nomment des Forts et s'entourent d'un appareil militaire pesant et solide, sauvegardant leur fragile perfection, auprès du Fort de granit rouge de Dehli, des blancheurs lunaires d'Agra, de l'abandon silencieux de Fatehpour-Sikri, des ruines désolées, poétiques et ravissantes de Lahore, de tant d'autres merveilles, le souvenir de Versailles, de Fontainebleau, de Chambord, s'efface vite. Nos grands châteaux sont massifs, riches, et même assez nouveau-riche. L'or s'y relève en bosse, l'ornement fastueux y abonde, il en devient presque vulgaire. Louis XIV avait-il le goût très fin ? Oublions les rives de la Loire et de la Seine, nous leur préférons la Jumna, le Gange, l'Indus qui coule au pied d'Attock, le Ravi qui baigne Lahore. L'Inde musulmane nous conduit dans des palais de fées. Nos beaux châteaux de

France évoquent de puissants seigneurs, des rois riches en or et en hommes. Ils ne sont pas féériques, mais humains. Solidement humains et, comme tels, un peu ennuyeux, parfois même assez barbares. Que les mânes de Mansard me pardonnent...

Mais les comparaisons sont toujours sottes. Il ne faut pas opposer un style de vie à un autre style de vie. Rien ne ressemble à rien et c'est une grosse erreur que de numéroter par ordre de préférence l'œuvre sortie des mains des hommes, les déclarant belles, moins belles, selon un précaire jugement. Tout est toujours « autre chose » et sans point de contact. Nous ne pouvons que déclarer une instinctive préférence, dictée par quelque mystérieuse affinité.

Ainsi, de tant de merveilles, c'est Lahore que je choisis. Quittant la récente Karachi, plus riche d'avenir que de passé, on traverse le désert du Sindh, et son horizon borné par les collines du Bélouchistan, paysage monotone. On longe les rives de l'Indus, dont les alluvions forment depuis des millénaires la terre verdoyante du Pendjab. Le grand fleuve venant des neiges du Kashmir s'étend, immense et bleu comme un saphir transparaissant à travers les fins peupliers. Voici Lahore.

Qui parle de Lahore ? On parle de Delhi, de Calcutta, de Bombay et de Bénarès. Cette ville semble oubliée parmi les trésors épars laissés par les dynasties mongoles sur ce sol aryen, si profondément marqué par leur passage. Qu'en savais-je moi-même avant de m'y trouver ? Quelques pages de Kipling, grâce à l'histoire de Kim-Ami-de-tout-au-Monde. C'est tout. C'est peu de chose.

Ces deux syllabes chaudes et rondes, Lahore, qu'évoquent-elles aux oreilles françaises ? Fut-il cultivé, artiste, lettré même, le Français est mauvais géographe, piètre voyageur, souvent incurieux des choses lointaines, et sédentaire jusque dans ses lectures. L'appel du large le conduit vers ses propres colonies (du temps où il en avait encore) plutôt qu'en ces pays où l'on ne parle pas sa langue, qui n'appartiennent pas à son empire intellectuel, et qu'au fond de son cœur il traite secrètement de sauvages, à cause de tout cela.

Le charme de Lahore se ressent vite. C'est une ville aux cent jardins, aux belles avenues. Dans la ville ancienne, il semble que rien n'ait dû beaucoup changer depuis... depuis toujours, voudrait-on dire, ce qui serait exagéré, mais, dans les vieux quartiers, ces rues qui s'enchevêtrent, si étroites qu'on peut à peine y passer deux de front, que les façades se touchent presque de droite et de gauche, n'était-elle pas ainsi, toute pareille à ce que nous la voyons, à l'âge d'or du règne

Mongol ? Presqu'en son cœur s'élève le Fort. Le haut portail en est austère, la longue rampe cernée d'immenses murs de brique rouge est d'un aspect décourageant.

Le sommet atteint, tout y est surprise, délice, émerveillement. Cette forteresse rébarbative est un cône tronqué, dominant la ville du haut de son esplanade d'où s'efface l'aspect militaire de ce palais fortifié.

Ce n'est plus que jardins, cours de marbre, balcons suspendus, pavillons s'ouvrant sur de nouvelles cours, sur de nouveaux jardins, de nouveaux miroirs d'eau, où se taisent les fontaines taries. Les allées dallées de marbre, faites pour les sandales dorées ou les pieds délicats et nus, conduisent à des pièces plus intimes aux parois revêtues d'albâtre, incrustrées de motifs d'une grâce ravissante, fleuries de pierres précieuses, agate, améthyste ou jade. Tout ceci est joie des yeux, enchantement et beauté, dans leurs proportions parfaites, dans la lumière tamisée par les écrans faits de la marmoréenne dentelle des dalles ouvragées par la plus étonnante main-d'œuvre, en dessins géométriques qui charment les regards et semblent destinés à apaiser l'esprit.

Akbar, le grand Akbar, fit construire une partie de ces merveilles, mais Delhi, Agra, Fatehpour-Sikri, furent les lieux de sa prédilection, où se déployèrent son luxe et sa force. Quand son fils, le prince Sélim, devenu l'Empereur Jahanghir lui succéda, dans un bain de sang, il agrandit, acheva, para cette citadelle voluptueuse et secrète. Ici régna Nurjahan.

Il est facile à l'imagination de peupler un tel cadre des tapis, des tentures, des coussins dorés, des vizirs aux habits de brocart, des fines silhouettes féminines qui nous sont familières grâce aux miniatures persanes et sino-mongoles du XVI^{e}, du XVII^{e} et du début du XVIII^{e} siècle. Les seigneurs et les belles indolentes, les esclaves et les favorites d'un jour ou d'une nuit animent encore de leurs ombres légères ou cruelles ces palais déserts, vastes et dévastés, qui pour les uns étaient le champ d'intrigues impitoyables, pour les autres une prison précieuse et dorée.

Ce palais de Lahore, je le trouve plus émouvant dans sa ruine actuelle, dans le long abandon qu'il connut après la fin de la domination mongole, que ceux de Delhi et d'Agra. Leur perfection demeure intacte. A Lahore, la puissance Sikh fut sacrilège et, profanant la beauté, nous a laissé cette ruine splendide.

Descendants de Chinghiz, qui est notre Gengiskhan, de

Timour, qui est notre Tamerlan, des rois de Samarkande ou de Kaboul, dévalant des plaines de l'Asie centrale, ces conquérants, ces guerriers infatigables, ces envahisseurs des vallées de l'Indus et du Gange, n'étaient pas de cœur tendre, mais de cœur passionné. Je ne sais si la vie, pour eux, était le bien suprême, mais la violence, la puissance autant que la beauté étaient la trame, l'étoffe de leurs vies, brutales et rudes. Le premier de ceux qu'on nomme Grands Mongols, Baber, descendait en ligne directe par les mâles, du redouté Tamerlan, et par sa lignée maternelle, de Gengiskhan. Il fut, à quatorze ans, roi de Samarkande, prit Kaboul, et suivant les traces d'Alexandre, traversa le défilé de Khayher, atteignit l'Indus. Son petit-fils, Akbar, un des très grands souverains de l'Histoire, avait du génie. Le fils de celui-ci, Jahanguir, qui seul nous intéresse ici, n'avait pas de génie, mais sut profiter de celui de son père. C'est lui qui nous laissa ces palais de rêve et deux histoires d'amour, la longue histoire de Nurjahan, la courte et triste histoire d'Anakarli, que voici :

Anakarli, cette « Fleur de Grenade », était une des nombreuses jeunes beautés du harem, quand un sourire intercepté par le regard d'aigle d'Akbar dénonça l'entente amoureuse du jeune Prince Sélim et de la jeune fille. Cela ne se pardonne pas en pays musulman, moins encore sous le voile d'un zenama impérial. La courte vie de l'imprudente s'acheva par les soins de quelque ennuque, étranglée sans doute par un fil de soie, enterrée vivante, dit la légende. Le Prince Sélim lui consacra une tombe fastueuse. Sur le cénotaphe de marbre se lisent encore, dans le beau graphisme persan, les vers suivants :

Si je pouvais revoir les traits de ma bien-aimée,
Je rendrais grâce à mon créateur jusqu'au jour du jugement.

Cela est signé : Sélim fils d'Akbar, Majnoun (Le Fou d'Amour).

Cette histoire d'amour a survécu au temps. Si la tombe est délaissée et ravagée par trois siècles écoulés, son souvenir demeure dans l'âme populaire. Anakarli a laissé son nom à tout un quartier de la ville, à un jardin, à un célèbre bazar. Cela ne vaut-il pas mieux qu'une tombe ?

Tous ces hommes puissants et cruels ont manifesté pour l'art des jardins un intérêt peu commun. Parmi tant de trahisons, de mensonges et les obscurs interlacs de mille intrigues, parmi les guerres et les spoliations, ils se plaisaient à la création de vastes jardins qui nous enchantent encore. Décrit-on un jardin ? Je m'en garderais. Son harmonie est composée de trop de couleurs, de formes et de parfums pour s'exprimer par

des mots. Le nom de la Sultane Nurjahan est à jamais attaché à celui de Shalimar. Quand Jahanghir se sentit mourir, c'est dans un autre jardin, au bord de la rivière Ravi, celui de Shahdara, qu'il voulut que son tombeau soit érigé. L'épouse tant aimée, devenue la veuve dépossédée du trône, y fit construire un monument digne d'elle et de lui, parmi les pelouses, les arbres et les fleurs. Nous y trouvons toujours ces longues vasques étroites, ces jets d'eau, ces fontaines que la Perse donna à l'Inde, qui nous rappellent le Généraliffe et la Ménara, mais de proportion plus juste et de goût plus délicat. L'impératrice honorait ainsi de façon magnifique la mémoire de son empereur. Ensuite elle se retira, dit l'Histoire, dans la vie privée. L'âme en paix, ou la rage au cœur ? Sa dernière ambition, celle de voir sa fille monter au trône qu'elle quittait, venait d'échouer.

Sa propre tombe, elle l'exigea en tous points plus modeste que celle du jardin de Shahdara, dont elle est proche. C'est un monument simple, de marbre blanc, sous le dôme central duquel se trouvent deux sarcophages sans aucune inscription. Deux sarcophages tout pareils, celui de la mère et celui de la fille, cette fille dont aucune tradition, aucun mémoire du temps ne semblent nous avoir laissé le nom. Nous ne savons d'elle que son union avec prince Shariar qui fut victime d'une vengeance si cruelle, et la certitude que sa mère l'aimait et la voulut dans sa tombe auprès d'elle jusque dans la mort et dans le silence anonyme de l'oubli.

Et ce silence, cette solitude dans un jardin abandonné, donnent une sincérité émouvante à ces vers écrits de la main fine, frêle et forte de l'impératrice Nurjahan. Répétons-nous-les dans leur résonance accomplie :

Je ne veux sur ma tombe ni l'incertaine lumière de la lampe,
Ni le parfum périssable du jasmin.
Que rien ne rappelle ma gloire.
Que le chant du rossignol n'annonce pas au monde
Ma mort.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE DES SPATH-FLUOR

par A. F. PELLAT,
Vice-Président du Centre Régional
des Conseillers de Commerce Extérieur

La Fluorine ou spath-fluor (CaF2) est le seul fluorure minéral qui représente une certaine importance au point de vue industriel. D'une densité de 3,1 avec une dureté de 4, il se présente en masses concrétionnées rarement incolores et le plus souvent violettes. Il existe aussi des variétés roses, vertes et jaunes qui sont parfois utilisées comme pierres d'ornement, mais la qualité la plus fréquemment produite est employée comme fondant en métallurgie.

Dans l'industrie chimique, c'est la matière première de la fabrication de l'acide hydrofluorique. Les verreries et les fabricants de matériel sanitaire émaillé l'utilisent également.

Un usage qui intéresse plus particulièrement notre région, riche en bauxites, est la fabrication de la cryolite synthétique destinée à faciliter la transformation de l'alumine en aluminium métal par la voie électrolytique. Le seul gisement important de cryolite naturelle connu dans le monde se trouve à Ivitgut en Groenland et il ne peut satisfaire qu'une faible partie des besoins de l'industrie de l'aluminium toujours en voie d'expansion.

Les principaux centres de production du spath-fluor en France sont situés dans les Maures et l'Esterel, le Massif Central et les Pyrénées. Ce sont, en général, des exploitations assez disséminées et relativement peu importantes, mais certaines d'entre elles comportent des installations de traitement et de purification ou d'enrichissement du minerai.

Nous pouvons citer dans le Var les mines de Pic-Martin, de Font-Santé près de Fréjus et de Garrault près des Arcs.

Dans le Massif Central, le spath-fluor est exploité dans les

environs de Langeac (Haute-Loire) et de La Bastide-Saint-Laurent (Lozère) ainsi qu'à Beix dans le Puy-de-Dôme.

Citons encore les mines de Saint-Jean-et-Jeanne dans le Tarn.

Les Pyrénées, et plus particulièrement la région de Prades et de Vernet-les-Bains, dans le département des Pyrénées-Orientales, sont des centres de production importants. On signale également des exploitations dans les Ardennes.

En résumé le spath-fluor est assez largement répandu dans les terrains primaires mais existe rarement en grandes quantités.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'un certain nombre de pays européens ou extra-européens produisent du spath soit pour leurs usages domestiques, soit pour l'exportation.

En France, la production pour l'année 1960 est évaluée à 118.000 tonnes, contre 90.000 tonnes en 1959 et 84.000 tonnes en 1958. 105.000 ont été réservées à la consommation intérieure et le reste exporté vers les Etat-Unis ou l'Allemagne Fédérale. Nous avons importé en 1960 environ 5.000 tonnes de spath-fluor de haute qualité.

Il convient de signaler que le Décret du 4 octobre 1960 qui a modifié le régime juridique des exploitations de bauxite est étendu au spath-fluor. Ces minerais sont ajoutés à la liste des matières minérales régies par la Loi Organique des Mines de 1810 et les nombreux décrets ou lois qui l'ont complétée et qui forment le Code minier de 1955. Les gisements de fluorine passent sous le contrôle de l'Etat qui se réserve d'accorder des permis d'exploitation ou des concessions aux Sociétés ou personnes jugées capables de mettre en valeur ces gisements au mieux des intérêts du Pays.

Cher Confrère,

Le Trésorier de l'Académie du Var vous prie, si ce n'est chose déjà faite, de bien vouloir régler votre cotisation annuelle, ce dont il vous remercie par anticipation.

Membre actif résidant et non résidant .... 15 NF.

Membre honoraire et associé ..... 10 NF.

Frais de chancellerie ..... 10 NF.

Adresse :

Monsieur le Trésorier de l'Académie du Var
(sans indication de nom)

9, Place de la Liberté — TOULON (Var)

C.C.P. Marseille : 262-61

IMPRIMERIE DU SUD-EST
LIONS ET AZZARO
PRÉ-FAUCHIER TOULON
TÉLÉPHONE 92.25.48

Les Concours littéraires de l'Académie du Var pour 1962

POESIE. — Sujet à traiter : « L'appel des espaces » (ou si l'on veut, de l'homme des cavernes à l'homme de la Lune). Cinquante vers au maximum, réguliers ou libres.

PROSE. — Sujet à traiter : L'Homme de Provence tel que l'ont vu les écrivains contemporains et tel que vous le voyez vous-même. Du volume d'une nouvelle.

HISTOIRE OU ARCHEOLOGIE : « Olbia ».

La participation à ces concours est gratuite. Un prix est prévu pour chaque section.

Les œuvres soumises doivent être inédites et non primées par un autre jury. Elles ne sont pas rendues. Les textes doivent être dactylographiés ; ils ne seront pas signés, mais revêtus d'une devise reproduite sur une enveloppe cachetée contenant les nom et adresse de l'auteur.

Les envois doivent être faits, en double exemplaire, avant le 15 Janvier 1963, à M. CHABOT, Secrétaire des Séances de l'Académie du Var, « Lou Barcarès », rue Zénon-Pons, Quartier Saint-Georges, TOULON (Var). Tél. 92.92.60.

TRESORERIE :

(Sans indication de nom)

C.C.P. — Marseille : 262-61

Académie du Var, 9, Place de la Liberté

— TOULON (Var) —

Dépôt légal : 2e trimestre 1962 Directeur de la publication :
Professeur B. TALADOIRE.